This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME VIII

QUATRIÈME SÉRIE

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
32, Rue Neuve, 32
PARIS
DUMOULIN, quai des Augustins, 13

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

A M. AIMÉ VINGTRINIER

LA

TOURNÉE DU PETIT ARCHER

Marche dans ton sentier, une fleur à la main.
Alfred de VIGNY.

Quand avril rougit le pêcher,
Un petit espiègle d'archer,
Riant, sautant, se met en chasse.
Par les grands bois tout verts éclos,
Par la prairie et les enclos,
Libre et léger, partout il passe.

S'il voit « Chasse gardée! » inscrit,
Le petit moqueur, il en rit ;
L'enfant n'a pas peur des gendarmes.
Nargue des chiens et des verroux !
Que lui font les regards jaloux ;
Il se fait un jeu de nos larmes.

Cette poésie a mérité à M. Marius Grillet, professeur à l'Ecole Ozanam, à Lyon, une médaille d'argent que lui a décernée, pour le concours de poésie, la Société archéologique et littéraire de Béziers, dans sa séance du 22 mai 1879.

(Juillet 79).

Digitized by Google

Il est tout rose ; il est tout blanc ;
Son carquois d'or sonne à son flanc,
Rempli de flèches toutes neuves.
Mais depuis un long temps passé
Plus d'un cœur est encor blessé,
De ses traits conservant les preuves.

Les primevères, les lilas
Embaument chacun de ses pas ;
Sur son front fleurissent les branches.
L'azur a des rayons dorés ;
Les marguerites dans les prés
Mettent leurs collerettes blanches.

Les petits oiseaux tout joyeux
Rossignolent à qui mieux mieux
Quelques charmantes amourettes.
Les blancs ramiers, les papillons,
Les fauvettes et les grillons
Viennent avec les violettes.

Comme éclate le bourgeon vert,
Le cœur aux baisers s'est ouvert :
Toute âme chante sa romance.
Le petit enjôleur d'Amour,
Ce printemps, fera plus d'un tour,
Car avril met tout en démence.

Sans savoir ce qu'il adviendra,
Le méchant va, par-ci par-là,
Lançant ses traits par les fenêtres.

Digitized by Google

L'arc se détend, la flèche part;
On crie. Hélas! Il est trop tard :
Des cœurs pris on n'est plus les maîtres.

N'allez plus dans le bois joli;
Ne chantez plus, doux bengali,
L'Amour vous guette, ô ma mignonne...
Belle, vous ne m'écoutez pas;
L'enfant vous a blessée, hélas!
Et quand on aime on déraisonne.

Ne vous promenez plus le soir,
Rêveurs, n'allez plus vous asseoir
Sous les renaissantes charmilles.
Fuyez, colombes, par les cieux,
Fuyez, jeunes gens gracieux,
Fuyez, ô belles jeunes filles!

Aussi souple qu'un fin roseau,
Léger comme une aile d'oiseau,
Voici le messager céleste!
Le plus doux et le plus méchant,
Le plus petit et le plus grand,
Des dieux anciens le seul qui reste.

Dans les humbles petits logis,
Il entre : Bonjour, mes amis!
Tenez, voilà votre richesse.
L'amour est l'or des pauvres gens;
Les destins vous sont indulgents,
Prenez-en donc avec largesse.

Digitized by Google

Alors vont les beaux amoureux
Par les prés, par les bois ombreux,
Le cœur charmé, l'âme légère.
Leurs deux mains sur l'endroit saignant,
Ils s'en vont chantant et plaignant
Leur blessure mortelle et chère.

Ne pleurez pas, ô cœurs blessés,
Des traits qu'Eros vous a lancés,
L'amour se guérit par lui-même.
Qu'un cœur réponde à notre cœur,
Qu'on ait la joie ou la douleur,
On est heureux pourvu qu'on aime.

MARIUS GRILLET.

Digitized by Google

LE

TESTAMENT D'UN LYONNAIS

AU XVIIe SIÈCLE

(*Suite*)

Il ne parait pas, à l'opposite, que des héritiers même fervents, comme Mornieu, fussent bien scrupuleux à s'acquitter des prescriptions des testateurs. Nous voyons, par son propre testament, que ses ancêtres avaient fondé la donation annuelle d'une pièce de vin aux Grands Capucins de Lyon, dont le couvent, situé dans la montée de ce nom, avant d'arriver aux Carmes-Déchaux, s'étalait sur la colline récemment éventrée pour la construction de la gare de Saint-Paul. Au moment où François faisait son testament, il y avait quatre années d'arrérages et, au lieu d'acquitter tout de suite lui-même cette minime dette, il en confie le soin à son héritière, sans s'inquiéter si, jusqu'à sa mort à lui, ces arrérages ne courront point le risque de s'augmenter :

ITEM. Je prie ma ditte héritière de donner aux reverendz peres Capucins du grand couuent quatre pieces de vin aux vandanges prochaines, lesquelles pieces aud. temps leur sont deübes pour les arrérages de quatre années, a raison d'une piece par an d'aumone que mes predecesseurs leur ont légué, laquelle piece de vin leur sera continuée d'année en année aux mesmes termes que dessus. Priant aussi mad. héritiere de satisfaire aux autres œuures pies créées par mes predecesseurs, en cas qu'il s'en trouue d'autres que celles dont j'ay eu connoissance.

Digitized by Google

VIII

Parmi les œuvres pies alors usitées, une des plus fréquentes était celle du rachat des prisonniers. L'usage s'en perdit à la Révolution, et lorsque fut abolie la contrainte par corps, il y avait longtemps que les habitants de Clichy ou de la prison de Roanne n'avaient plus à compter sur cette chance de délivrance. Mais au XVIIe siècle, cette œuvre, qui nous semble aujourd'hui assez singulière, était de tradition constante. Dans le testament de « Demoyselle Gabrielle Du Four, veufue et héritière de noble Guillaume Charrier, s^r. de la Rochette et de Montceindre, » en date du 19 juin 1666, se trouve un legs de deux cents livres pour être employées à délivrer « quelques pauures prisonniers debtenuz pour dettes. » Mornieu ne se borne point à cette formule concise et entre dans les détails :

ITEM. Je donne et lègue à Messieurs les recteurs ou autres ajant droit de receuoir des pénitents de la Miséricorde, la somme de quatre cent vingt-cinq liures pour une fois, lesquelles je veus estre employées à sortir des prisons. Royaux de cette ville dix prisonniers qui soient pauures y debtenus pour debtes, sans dol ni fraude, lesquelz seront obligés d'aller faire dire une messe, se confesser et communier à l'intention et redemption des ames de mes predecesseurs quy ont estably cette deuotion, et laquelle sera continuée à l'advenir pour la somme de septante-cinq liures pour le rachapt de deux prisonniers le jour du Jeudy Sainct, touttes fois gens comme dessus a esté remarqué.

Comme ces prescriptions d'ouir la messe, de communier, peignent des mœurs éloignées des nôtres ! Le choix du jour consacré à la délivrance n'était pas non plus déterminé indifféremment. Un usage, qui remontait au moyen-âge, voulait que cette œuvre fût effectuée pendant la semaine sainte.

Digitized by Google

IX

En donnant ses biens à sa femme, Mornieu n'entendait pas cependant oublier son propre sang, et il exprime ses intentions à cet égard, dans la disposition la plus curieuse peut-être du testament. Elle devait être usitée à l'époque, car Mornieu ne paraît pas avoir été un esprit bizarre, et la manière dont ses dernières volontés sont rédigées indique une parfaite connaissance des lois, le respect constant des mœurs et des traditions. Certainement, en toute hypothèse, rien n'a été plus loin de sa pensée qu'une indécente raillerie, comme semblerait l'être aujourd'hui ce legs singulier :

ITEM. Je donne et legue à tous mes parens ou pretendans droit en ma succession, biens et hoirie, à chacun d'eux cinq solz pour une fois, pajables aussi tost qu'ils auront justifié de leur qualité pour tous droitz, les instituant mes héritiers particuliers.

Il s'agit bien ici de sous de billon. Les sous d'or et d'argent n'existèrent que sous les deux premières races. Sous Louis XIV, le sou tournois était de vingt à la livre. En admettant, comme nous l'avons vu, que la valeur de la monnaie fût alors de cinq à six fois plus forte que de nos jours, c'était de un franc vingt-cinq à un franc cinquante de notre monnaie que François donnait à chacun de ses parents. Or à cette époque vivaient probablement encore Baltazar et Marie Lucrèce, frère et sœur consanguins du testateur, et certainement Gaspard, son autre frère consanguin, qui avait suivi la carrière des armes et se retira dans les derniè-

Digitized by Google

res années de sa vie, à Chessy où il mourut en 1705 (1). François, de plus, avait une sœur du même lit, Françoise, laquelle avait épousé Louis de Rochefort, écuyer, et vivait encore lorsque François fit son testament, car elle figure sur un « transport de trois cent quatre-vingt-deux livres dix sous, fait par Claude Lognes, escuyer, seigneur de la maison forte de Marclopt, en faveur de deffunct François de Mornieu, sur la dame Françoise de Mornieu, sa sœur.»

Plus tard, le fils de Françoise eut de longs démêlés avec Pierre-Joseph de Quinson, frère et héritier de l'épouse de François de Mornieu. Louis-Hector-Melchior de Rochefort réclamait des sommes indûment perçues sur l'hoirie de son grand-père Melchior de Mornieu, lequel, comme il a été dit plus haut, au détriment de ses autres enfants, avait fait à François donation de tous ses biens, lors du mariage de celui-ci. Le procès se termina par une transaction, à la date du 14 juillet 1699, dans laquelle Joseph de Quinson paie à Rochefort la somme de 814 livres, restant son débiteur pour deux mille cinq cents. Il n'y est pas question des cinq sous auxquels Françoise avait droit de par le testament de son frère.

X

Enfin Mornieu institue sa femme pour légataire universelle. On remarquera dans ce paragraphe quelque chose d'assez étrange. Mornieu ne se rappelle plus bien les testaments antérieurs qu'il a pu faire, ni ce qu'ils pouvaient contenir. Il parait du reste en avoir fait un certain nombre, car il en mentionne deux, « entre autres. »

---

(1) Note communiquée par M. Morel de Voleine.

Digitized by Google

Au résidu de tous et un chacun mes autres biens meubles, immeubles, droits, actions, présentz et advenir quelconques que ie n'ay donné ni legue, donneray ny legueray cy apprés, mes debtes, legatz et frais funéraires premierement payés et acquittez, J'ay faict, nomme, crée et institue mon héritière uniuerselle seule et pour le tout, à scauoir dame Marie de Quinson, ma chere et bien aymee femme, à laquelle je veux et entendz que tous mes biens aduiennent de plain droit, sans qu'elle soit tenue d'aucune formalité en Justice, mais seulement pajer et satisfaire à ce que dessus, la priant de ce faire, cassant et reuocquant tous autres testaments, codicilles et autres dispositions que j'ay faicts, et entre autres, deux dont j'ay memoire, le premier d'iceux par deuant un notaire qui demeuroit à St Laurens d'Oin (1), duquel je me resouuient pas du nom, hors que ce ne fût un nommé Sarge, ny mesme de l'annee, hors que sa ne soit en l'annee mil six cens septante deux, ne sachant mesme point s'il y a une clause terrogatoire (dérogatoire), et le second par deuant feu Me Jayoud, nore de cette ville, en l'année mil six cens septante cinq, au proffit de Jacques d'Ambournay, mon frere, dans lequel je croy y auoir une clause terrogatoire de laquelle je ne me souuiens pas, hors que ce ne soit : Sainte Vierge, soyez-moi en ajde à l'heure de ma mort, voulant et entendant que l'un et l'autre d'iceux testammentz demeurent nulz et comme non faictz, et tous autres. Et que le présent, qui est ma dernière volonté, vaille par forme de testament solemnel et par tous autres meilleurs moyens que telz et semblables actes peuuent et doiuent mieux valloir de droit.

Nous ne connaissions jusqu'ici à Mornieu que deux frères consanguins, Baltazar et Gaspard, et une sœur de même lit, Françoise. Ici nous voyons apparaître un nouveau frère. Quel était ce Jacques d'Ambournay ? Un frère utérin. En effet, M. d'Ambournay, conseiller au présidial de Lyon comme Melchior, avait, vers 1643, épousé Marie Prost de Grange Blanche, qui, devenue veuve, convola en secondes noces avec Melchior de Mornieu, en 1654. Du premier

(1) Saint-Laurent-d'Oingt, petit village de l'arrondissement de Villefranche, près du Bois-d'Oingt.

Digitized by Google

mariage était né Jacques d'Ambournay. François de Mornieu ne parait pas avoir été jamais en très-bons termes avec ses frères et sœurs, puisqu'il fait un premier testament en faveur du fils de Marie Prost, et que, par le second, il donne tous ses biens, fonds et revenu, à sa femme, Marie de Quinson.

Mais ce qui, dans les lignes qu'on a lues, n'aura pu moins faire que d'intriguer singulièrement le lecteur, c'est la mention de ce que François nomme une clause « terrogatoire, » consistant en cette phrase, qui n'a aucun sens par rapport au reste du testament : *Sainte Vierge, soyez-moi en aide à l'heure de ma mort.*

La Révolution a jeté un tel abîme entre nous et l'ancien régime, que nous avons à peu près tout oublié de ce dernier. Les jurisconsultes eux-mêmes, qui peuvent vous dire au pied-levé les moindres détails de la jurisprudence au temps de Justinien, sont presque entièrement étrangers à notre droit d'il y a cent années; et le bachelier qui vous définira très-exactement les fonctions du préteur sous la République romaine, ignorera jusqu'au nom de présidial et de sénéchaussée.

Le fait est que le premier homme de loi, d'ailleurs fort distingué par sa connaissance du droit, auquel je m'adressai pour avoir la solution de l'énigme, trouva cette phrase si inintelligible, qu'il crut à une aberration d'esprit du testateur. Ce n'était pas admissible en présence de la raison et de la prévoyance témoignées par le reste du testament, dans lequel l'emploi précis des termes de jurisprudence, voire ces répétitions oiseuses auxquelles les notaires nous ont accoutumés : « J'ay faict, nomme et institue, etc., » indiquent d'ailleurs suffisamment les conseils d'un homme de loi, si l'on ne préfère supposer que François, fils d'un conseiller au présidial de Lyon, fût lui-même un légiste.

Digitized by Google

De plus, je retrouvais la mention de la clause dérogatoire dans tous les autres testaments de l'époque que j'ai pu consulter. Celui de Marie de Quinson (14 mars 1698), devenue veuve de François de Mornieu, se termine par les mots suivants : « Car ainsy est telle sa volonté, cassant et « reuoquant le testament par elle faict deuant Me de la Fay « le filz, no^re de cette ville, le 5 janvier de l'année dernière « 1697, contenant une clause dérogatoire en ces mots : « Sainte Vierge, ayez pitié de mon âme à l'heure de ma « mort.... »

Si non-seulement l'usage mais la signification même de la clause dérogatoire ont été oubliés, sa pratique était, parait-il, tellement commune au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, que le célèbre Furgole, dans son *Traité des Testaments* (chap. XI), discute longuement la valeur des clauses dérogatoires, qu'on divisait en trois classes, dites *de puissance, de solemnité et de volonté*, sans penser même à nous apprendre ce qu'étaient ces clauses. Personne sans doute n'était censé l'ignorer.

En définitive, la clause dérogatoire consistait en une sentence que le testateur insérait dans son testament, avec déclaration qu'il voulait et entendait qu'aucun testament qu'il pourrait faire ensuite ne fût valable et n'eût son exécution, si la dite sentence n'y était insérée.

Le testament de Gabrielle du Four (19 juin 1666), que j'ai déjà eu l'occasion de citer, l'explique clairement dans les termes suivants :

« ..... Cassant et reuoquant en tant que de besoin « tous autres testaments, soit qu'ils contiennent clauses « desrogatoires ou non.... voulant que ce présent mon « testament, qui est ma derniere et veritable volonté, et « que j'ay faict escrire par une personne en qui je me « confie, et l'ay lu et relu et signé en chaque feuille et en

Digitized by Google

« la dernière page, soit seul exécuté et qu'il vaille par « forme de testament solemnel, codicilles, dispositions « entre enfans et autres meilleures formes et moyens de « droit, quand mesme j'en ferois d'autres cy-apres, s'ils ne « contiennent et rappellent expressément de mot à autre « ces termes : *Mon Dieu, ayez pitié de moy.* »

Cet usage bizarre de la clause dérogatoire n'était pas tiré du droit romain, qui n'admettait pas, au contraire, que nul pût se priver de la faculté de faire de nouvelles dispositions. Il s'était introduit dans le droit moderne comme une précaution singulière contre les captations de testament, devenues fréquentes, parait-il. Le testateur, obsédé, ou même sous le coup de menaces, faisait le testament que l'on voulait, sûr qu'après son décès il serait annulé par le précédent, contenant la clause dérogatoire non reproduite dans le dernier.

(*A suivre.*)

PUITSPELU.

Digitized by Google

LES

GLACIERS DU LYONNAIS

A M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*

Mon cher Directeur,

Vous avez publié, dans votre numéro de mai, une courte note signée seulement de deux initiales, pour annoncer la découverte de traces d'anciens glaciers dans les vallées septentrionales du Lyonnais. Ces traces consistent en lambeaux de moraines, blocs erratiques, cailloux striés et cailloutis noyés dans des masses de lehm ou d'arène micacée jaunâtre, argilo-sableuse.

L'auteur anonyme de la petite note dont je parle rapproche ces matériaux de transport, dont il a constaté la présence dans la vallée de la Grosne, des traces dues au glacier du Rhône, et relevées par M. Falsan dans les plaines du Dauphiné. Il en conclut que les montagnes du Lyonnais ont été occupées jadis par des glaciers analogues à ceux qui se sont retirés, de nos jours, dans le fond des hautes vallées suisses, mais qui présentaient alors une extension beaucoup plus considérable.

La manière dont il présente cette thèse me permet de croire qu'il me saura quelque gré de résumer ici l'en-

Digitized by Google

semble des travaux les plus récents et même inédits, sur les vestiges du terrain glaciaire dans les montagnes du Lyonnais.

Il y a longtemps déjà que l'attention des géologues s'était arrêtée sur les caractères particuliers que présentent les terrains quaternaires dans les environs de Lyon. Quel avait été le mode de formation de ces amas gigantesques de cailloutis, de terre à pisé, de boues, de sables, d'argiles qui recouvrent çà et là nos collines d'un manteau incohérent et contiennent parfois des blocs de rochers arrachés aux montagnes lointaines, et dont le poids dépasse, pour certains d'entre eux, plusieurs millions de kilogrammes? Notre cher et illustre maître Fournet, à qui ses travaux minéralogiques n'avaient pas permis de prêter une assez grande attention aux études des géologues suisses sur les phénomènes contemporains résultant du travail des glaciers, notre maître Fournet rapportait, tant bien que mal, la formation de ces terrains de transport à une action vague et indéfinie des eaux. Il les appelait terrains diluviens, ou plus simplement *diluvium,* nom qu'on trouve constamment employé dans la *Pétralogie lyonnaise* de Drian, son élève; je me rappelle encore l'étonnement — je n'aurais pas osé dire alors l'incrédulité — qui remplissait mon esprit d'enfant lorsqu'il me montrait, jetés souvent comme en équilibre sur la dorsale des collines, de gros blocs erratiques qu'il me disait, en passant, avoir été apportés là par les eaux du déluge.

Cependant, divers travaux répandaient peu à peu les idées des géologues suisses sur l'extension des terrains glaciaires, et il devint bientôt manifeste, pour tous ceux qui voulurent se donner la peine d'examiner les choses en détail, que le glacier du Rhône s'était étendu jadis jusqu'à Lyon, en pleine période quaternaire, et que Fourvière, la

Digitized by Google

Croix-Rousse et Sainte-Foy n'étaient que les lambeaux de sa moraine terminale, disloquée et emportée par les grands courants d'eau qui accompagnèrent et suivirent la fusion de cet énorme amas de glace. Vers 1870, deux savants lyonnais, MM. Falsan et Chantre, entreprirent d'explorer pierre à pierre, pour ainsi dire, tous les débris laissés par le glacier dans nos plaines, comme en souvenir de son passage, depuis les Alpes jusqu'à Lyon. Il était d'autant plus urgent de cataloguer et de décrire les blocs erratiques, les cailloux striés, et de relever, sur les escarpements de rochers, les surfaces polies, indiquant la marche et la direction du grand fleuve de glace, que les progrès de la culture font disparaître rapidement tous ces antiques témoins du dernier phénomène géologique qui ait modelé le relief de la planète.

Soutenus par la Société d'agriculture de Lyon et par le haut appui de MM. Belgrand et Daubrée, MM. Falsan et Chantre ont courageusement abordé la tâche gigantesque qu'ils s'étaient proposée, et l'ont à peu près complétement menée à bonne fin aujourd'hui. Grâce à leurs efforts, les derniers témoins de la période glaciaire ne disparaîtront pas tout entiers, et les plus intéressants des grands blocs erratiques vont être acquis par l'Académie des Sciences, classés comme monuments.... préhistoriques et confiés à la garde des ponts-et-chaussées, qui veilleront sur leur conservation.

La carte au quatre-vingt millième du glacier du Rhône et de ses affluents est publiée, depuis les Alpes jusqu'au-dessous de Lyon, ainsi que le premier des deux volumes de texte qui l'accompagneront. Le second est en chantier et paraîtra avant peu.

Mais en suivant, jusqu'aux escarpements des collines lyonnaises, la marche du glacier du Rhône, et en étudiant minutieusement ses débris, ces Messieurs s'aperçurent que ses apports, exclusivement formés par des roches alpestres

Digitized by Google

très-reconnaissables, avaient recouvert, sur les deux rives de la Saône, des lambeaux de terrain de transport analogues, mais composés de matériaux tout différents, et dont l'origine devait être indiscutablement rapportée aux roches éruptives et métamorphiques anciennes de nos montagnes du Lyonnais. Cette superposition était surtout remarquable aux Etroits, à Trévoux, à Châtillon-sur-Chalaronne, etc.

Il devenait évident dès lors,—et ce n'était pas, d'ailleurs, la première fois qu'on s'en doutait, que les montagnes du Lyonnais avaient eu, comme les Alpes, leurs petits glaciers, — je dis petits par comparaison avec celui du Rhône, car pour nous, des glaciers de trente ou quarante kilomètres seraient encore gigantesques; — que ces glaciers ayant commencé à peu près en même temps que celui du Rhône, étaient arrivés sur l'emplacement de la Saône actuelle longtemps avant ce dernier, à cause de la moindre distance à parcourir; qu'ils y avaient déposé leurs moraines à une altitude inférieure à trois cents mètres, lesquelles avaient ensuite été recouvertes par celles du glacier du Rhône, lorsqu'il vint terminer à Lyon sa longue route, à une époque où la température générale de la contrée s'étant déjà modifiée, nos petits glaciers s'étaient retirés dans leurs hautes vallées et y échelonnaient successivement leurs dernières moraines.

Pour embrasser l'ensemble des phénomènes glaciaires de la vallée du Rhône, il devenait donc nécessaire d'étudier également les terrains de transport de toutes les petites vallées des montagnes du Lyonnais. MM. Falsan et Chantre acceptèrent courageusement ce surcroît de travail, qui venait s'ajouter à une tâche déjà immense. M. Falsan se mit à explorer le Beaujolais et me confia l'étude des vallées de la Turdine, de la Brevenne et de l'Azergue, tandis que M. Chantre se chargeait du sud-ouest de Lyon. Je devais me

Digitized by Google

raccorder avec M. Falsan au col d'Alix, par lequel il est probable que la majeure partie de l'Azergue se déversait sur Villefranche, à l'époque glaciaire, le défilé de Lozanne étant obstrué par les apports de la Brevenne.

Nos recherches nous ont montré que les parties inférieures de toutes nos petites vallées avaient été occupées, jusqu'à une altitude moyenne de trois cents mètres environ, par des glaciers locaux. Dans la vallée de la Brevenne, les alluvions glaciaires commencent à devenir visibles un peu au-dessus de Sain-Bel. Plus on descend vers l'embouchure de la rivière, plus les matériaux de transport s'amoncèlent, plus les moraines se rapprochent, ou du moins leurs amorces, de chaque côté des vallées, le milieu des digues qu'elles avaient formées en travers du cours de la rivière actuelle, ayant été emporté par les eaux. Le chemin de fer de Montbrison coupe, en descendant de Fleurieux à l'Arbresle, une série de quatre moraines échelonnées et très-facilement reconnaissables, même à des yeux peu exercés. En face, sur les communes de Bully, Saint-Germain, Nuelles et Châtillon, les blocs erratiques atteignant jusqu'à un mètre cube, sont innombrables, et leur ensemble jalonne encore un demi-cercle parfait, l'ancienne moraine frontale du glacier. Plus tard, les eaux pluviales ayant lavé cette moraine, une couche de lehm a recouvert toute la dorsale de Nuelles, où se trouvent actuellement des prairies très-belles pour cette aride région. La dernière moraine de la Brevenne se trouve à Lozanne même, et la route de la Tour en fournit une belle coupe, immédiatement après le pont qui traverse le chemin de fer. A l'aval, les eaux des deux glaciers réunis de l'Azergue et de la Brevenne formaient un lac, le grand glacier du Rhône, qui remplissait la vallée de la Saône et venait butter contre le Mont-d'Or, leur barrant tout écoulement. Aussi, toutes les collines de Chazay d'une

Digitized by Google

part, Civrieux et Dommartin de l'autre, sont-elles encore recouvertes d'un léger manteau d'alluvions ténues, dispersées et répandues par les eaux tranquilles de ce lac.

De même que la Brevenne compte encore aujourd'hui pour affluent la Turdine, la Trésoncle et le Conan, de même son glacier recevait le tribut des glaciers qui occupaient les petites vallées de même nom. Pour la Turdine, qui vient des hauts sommets du Boucivre (Tarare), l'abondance des eaux a emporté, après la fonte des glaces, la majeure partie du terrain de transport. Il ne reste plus que les deux amorces de sa moraine terminale à Gruge (Bully), et surtout en face, à Persange. Tout l'éperon qui s'avance en plateau, entre Saint-Romain-de-Poppée, l'Arbresle, Sain-Bel et Savigny, est couvert de lehm et de matériaux morainiques. Les alluvions de la Turdine s'y mêlent avec celles de la Trésoncle, qui descend des hauts sommets de l'Arjou et du Pélerat. Cette dernière présente cette particularité d'avoir formé, dans le val de Savigny, un lac de glacier, lorsque le glacier de la Brevenne barrait le débouché de Sain-Bel. Les sables qui se sont stratifiés au fond de ce lac sont encore très-nettement visibles sur les talus du chemin creux qui monte à Persange, derrière le cimetière de Savigny. C'est là que j'ai trouvé, à cinq mètres de profondeur environ, un cubitus de rhinocéros (?) actuellement au palais Saint-Pierre. C'est le premier fossile qui ait été trouvé dans le terrain quaternaire des montagnes du Lyonnais proprement dit.

Les alluvions glaciaires de l'Azergue commencent au-dessous de Ternand. Les tuileries des Savates exploitent, sur la rive droite, une première moraine, en face des Grands-Ponts. Au-dessous du Bois-d'Oingt, tous les plateaux sont couverts de blocs erratiques, de matériaux morainiques, de lehm dans lequel s'approvisionnent les impor-

Digitized by Google

tantes tuileries dites de Bagnols. Entre Frontenas et Alix, un large manteau de terrain de transport s'étend sur la plaine. En face, au Breuil et sur les terrasses étagées, au bas d'Oncins, les matériaux morainiques continuent une longue traînée pour venir s'accumuler à Amancey, vis-à-vis Châtillon. La nouvelle route de Nuelle s'y enfonce en cet endroit à une profondeur considérable.

Je ne veux point quitter la vallée de l'Azergue sans vous signaler un point caractéristique qu'il faut aller chercher par six cents mètres d'altitude, au Saule d'Oingt, col célèbre qui débouche au-dessus de Villefranche. A droite du Saule, sur les flancs jurassiques et triasiques du crêt Charmont, d'innombrables fragments d'un très-beau quartz jaspoïde rubanné de vert, passant parfois à l'agathe, et provenant des filons du Petit Chatou, situés juste en face de l'autre côté de la vallée étroite et profonde, ont été transportés et éparpillés par le glacier, qui seul peut leur avoir servi de pont pour traverser ce gouffre béant. Je connais peu d'aussi bel exemple et de démonstration plus frappante de l'action des glaciers.

Sur le versant de la Saône, M. Falsan a dressé la carte du glacier du Nizeran, de la Vauxonne, de l'Ardière, de la Mauvaise, de la Grosne et du Sornin. Les moraines se trouvent au-dessus de Denicé et de Lacenas, à Saint-Julien, autour de Charentay, entre Quincié, Durette et Régnié, etc. C'est dans ces parages qu'il a vu des grès provenant d'Avenas transportés par dessus toute une série de petites vallées transversales qui devaient forcément être comblées pour leur avoir permis de passer, et comblées par une matière à la fois solide et plastique, c'est-à-dire par de la glace.

L'histoire des glaciers du Lyonnais est donc faite, dès aujourd'hui. Une seule chose manque à leur complète dé-

Digitized by Google

monstration, les cailloux striés ou rayés, et nous serions très-heureux si l'auteur de la note qui a été cause de cette trop longue lettre voulait bien nous communiquer ceux qu'il dit avoir trouvés dans nos montagnes. Cela nous intéresserait d'autant plus que nous considérions leur existence comme à peu près impossible dans le Lyonnais. Il n'y a, en effet, que certaines roches à la fois tendres et tenaces, comme les serpentines et certains calcaires siliceux qui puissent recevoir et conserver les stries. Or, ces roches manquent précisément dans le Lyonnais. Si l'on trouve des serpentines à Savigny et des calcaires à Saint-Marcel (Tarare) et à Ternand, ce ne sont que des quantités infinitésimales. Les autres roches, grès, quartz, granites, porphyres, mélaphyres, prasophyres, schistes, etc., sont ou trop dures ou trop friables pour recevoir ni conserver aucune rayure.

Vous voyez donc, mon cher Directeur, qu'on retrouve, en cherchant bien, des glaciers partout, et qu'on peut délimiter, à quelques hectares près, le périmètre de leur extension. M. Desor vient d'en trouver à Nice; M. Stoppani, de Florence, a longuement étudié ceux de la vallée du Pô. J'ai vu des moraines à Renaison (Loire), à Pérouse (Italie), au col de Vizzavone, entre Ajaccio et Corte (Corse); à Constantine, etc., etc. Peut-être même y a-t-il du terrain glaciaire à Bastia, Messine et Alger, mais cela est beaucoup moins certain.

N'allez-vous pas vous récrier et me demander quelle pouvait être la cause d'un pareil refroidissement sous nos latitudes? Mon Dieu! la cause, il faut la chercher, et c'est à cela que nous travaillons. Mais quand il s'agit d'un phénomène aussi gigantesque et aussi général, il ne suffit pas de l'observer sur un seul petit coin de terre; il faut pouvoir en embrasser l'ensemble, et, pour cela, de longues années et

Digitized by Google

une grande somme de travaux sont encore nécessaires. Pourtant, dès aujourd'hui, on peut montrer, par une hypothèse, qu'il n'est pas nécessaire d'admettre un grand froid ni de grands bouleversements cosmiques pour concevoir que les glaciers aient pu descendre jusqu'à Lyon et jusqu'à Constantine.

Supposez les plaines aujourd'hui brûlantes du Sahara submergées sous les eaux de cet ancien lac Triton, que les géographes latins prétendent avoir persisté jusqu'au commencement de notre ère. Vous n'aurez plus nos vents brûlants et dessèchants du midi; vous n'aurez plus le *fœhn*, sans lequel les montagnards prétendent que le soleil ne pourrait jamais fondre les neiges de l'hiver; mais du sud comme de l'ouest vous arriveront des vents chargés d'humidité, c'est-à-dire des pluies ou des neiges incessantes et considérables. Supposez qu'en outre les jeunes Alpes, tout nouvellement sorties des entrailles du sol, aient à peu près le double de la hauteur que nous leur connaissons aujourd'hui, ainsi qu'on l'admet généralement. Elles s'opposeront comme une infranchissable barrière au passage de ces vents, et condenseront jusqu'à la dernière goutte toutes les vapeurs dont ils seront chargés. Il en résultera que leurs sommets se couvriront, durant l'hiver, d'une quantité de neige beaucoup plus considérable que celle qui pourra fondre chaque été. Cette neige, la pesanteur l'entraînera lentement vers les vallées, où la pression la changera d'abord en névé, puis en glacier. Celui-ci continuant à recevoir de la montagne plus de neige qu'il n'en peut fondre dans la plaine s'étendra toujours, jusqu'à ce qu'il arrive à un point où la chaleur du climat fera équilibre à l'abondance des chutes de neige dans les hautes régions. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, en Nouvelle-Zélande, on voit les glaciers descendre presque jusqu'au niveau de la mer, et amonceler

Digitized by Google

les débris de leurs moraines au milieu des fougères arborescentes et de toutes les splendeurs de la végétation subtropicale. C'est une question d'humidité atmosphérique, d'abondance de pluie ou de neige, bien plutôt que de chaleur ou de froidure du climat, et là comme ailleurs, des causes assez mesquines en apparence peuvent souvent produire de grands effets.

E. PÉLAGAUD,

Docteur ès-lettres.

Digitized by Google

LECTURES A LA SORBONNE (1879)

LA SYNTHÈSE

Du groupe n° 1

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Après avoir analysé pendant six mois toute la peinture et la sculpture du groupe n° 1, des vingt-neuf nations du catalogue officiel, depuis l'Allemagne jusqu'à Venezuela, permettez-nous, Messieurs, de vous en présenter la synthèse aussi brève et serrée que le comporte le règlement.

Peut-être, au point de vue philosophique et ethnographique, y aura-t-il quelque profit à tirer de cette étude pour l'histoire de la civilisation dont le cours et la marche s'accélèrent plus vivement pendant ces solennelles assises des expositions universelles? Ce fait est d'autant plus vrai que l'art, ce reflet le plus brillant de l'intelligence des peuples, est l'agent le plus actif et l'initiateur le plus attrayant de tous les progrès; car, si les sciences appliquées résolvent les problèmes pratiques et utiles du monde physique, les beaux-arts, nés de la poésie, représentent, à leur tour, les images du monde moral, intellectuel et matériel; et, en leur donnant leurs âmes, leurs esprits et leurs corps,

Digitized by Google

fournissent un enseignement saisissant pour l'imagination et la mémoire. Et chose providentielle, gage certain de l'union prochaine des peuples, toutes les passions de l'humanité, représentées par la brosse et le ciseau, ont le privilége d'offrir un langage imagé et unitaire qui a le même sens pour tous, et que comprennent, de la même manière, les peuples les plus divisés d'idiomes.

Autre effet logique du degré d'étiage de culture ou d'instruction de ces mêmes peuples, l'intelligence et l'âme des masses ne sont accessibles qu'aux choses positives, aux drames de la nature et à celui des passions des hommes. D'où l'on peut conclure *à priori* que les plus grands peintres et sculpteurs, et tous les artistes sont ceux qui traitent les grands drames de la nature et de l'humanité, les naufrages, les inondations, les fléaux de la peste, de la guerre internationale ou civile et toutes les catastrophes humaines passionnant naturellement les plus intéressés à tous les degrés.

Au contraire, les intelligences cultivées des savants, des poètes, des lettrés, des érudits et des archéologues ne se complaisent que dans les abstractions de la philosophie, du spiritualisme, des mythes religieux, et dans les fouilles et vestiges des mondes éteints. Jamais fait plus vrai n'a pu être mieux constaté qu'en la présence assidue de ceux qui, pendant six mois, ont pu voir et entendre des milliers d'individus de toutes nations exprimer leurs réflexions sur les diverses œuvres d'art exposées. Et même, disons-le à regret, quelque attrait qu'offre à tous la beauté de l'art, ce doux vainqueur ne présente souvent qu'ennui et lassitude pour les masses étrangères à son enseignement, car, chose pénible à constater encore, on pouvait entendre souvent dire, surtout aux Français : « Ah ! mon Dieu ! encore de la « peinture ! Toujours de la peinture ! Allons-donc aux machines ! »

Digitized by Google

Que résulte-t-il de ce fait regrettable ? C'est que l'éducation artistique est à faire, et que l'enseignement de l'art pour tous est d'une urgente nécessité. On ne saurait donc trop louer le gouvernement actuel de continuer le grand mouvement inauguré par les Duruy, les Jules Simon et Ch. Blanc qui ont eu l'honneur d'assimiler les beaux-arts aux sciences et aux lettres, et d'inaugurer, dès 1877, la section des beaux-arts à la Sorbonne ! Puissent MM. les ministres et le sous-secrétaire d'Etat donner une vive impulsion à leur enseignement en France ! Ces quelques observations préliminaires étant exposées, n'examinons un peu plus sommairement que les nations arrivées à un degré digne d'être étudié.

ALLEMAGNE.

A la suite d'une hostilité non apaisée, cette nation n'avait pas craint d'enjoindre et conseiller à ses artistes une abstention quelque peu blessante pour la France qui, dans sa magnanimité, pardonna à cet acte de lèse-civilisation et sut gré aux artistes courageux de ne tenir aucun compte des conseils comminatoires de leur gouvernement.

Du reste, il y aurait eu ingratitude de la part des Achembach, des Knaus, Kaulbach, Bockelman, Gebhart (von) de Gentz (W) l'émule d'Eug. Fromentin, de Max (G), ce talent parisien, etc., etc., il y aurait eu ingratitude de la part de ces artistes d'élite à oublier la France, le vrai berceau et le baptistère de leurs talents et de leurs renommées.

Mais, si MM. Knaus et Achembach représentaient dignement le genre intime et la marine historique, on cherche en vain les manifestations du grand art allemand qui avait brillé en 1855 et 1867. En sculpture, MM. Begas,

Digitized by Google

avec l'enlèvement des Sabines, et M. Wagmüller (m.), ce redoutable rival du maître Chapu, prouvent que, si l'Allemagne n'a fourni que de rares spécimens de sa force artistique, en revanche, ces produits sont d'une supériorité incontestable dans le genre intime avec Knaus, dans la marine avec Achembach, comme dans la sculpture avec Wagmüller; malgré cela, c'est insuffisant sur le théâtre de cette lutte entre adversaires nombreux, et nous avons particulièrement regretté le peintre d'histoire Schreyer, médaillé aux salons de Paris.

En somme, l'Allemagne, qui avait refusé le combat, n'entre en ligne que comme une visiteuse réservée, se bornant à nous présenter quelques artistes d'élite, ne donnant que la mesure restreinte de leurs forces.

Un fait rassurant pour le triomphe de la civilisation, c'est que le fond de l'art allemand n'est point trop éloigné de celui de l'art français. — Cette parenté proviendrait-elle de la révocation de l'Edit de Nantes ? Car, ne l'oublions pas ! ce crime royal mêla le sang de la race latine à celui de la race germaine. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que, par un juste retour de consanguinité, les deux arts servissent de trait d'union aux deux peuples !

ANGLETERRE-IRLANDE

L'Angleterre-Irlande est plus tranchée, plus confinée dans son particularisme national que l'Allemagne. A part les Armitage, les Leighton, Calderon, Alma-Tadéma et Rudolph Lehman etc., qui sont des peintres français naturalisés anglais, et qui ont été nos camarades dans les ateliers Delaroche, Picot, etc. A part ces peintres, la griffe anglaise pur-sang appartient au robuste peintre d'histoire

Digitized by Google

Herkomer, au naïf et réaliste Millais, au charmant Sant, et au poète animalier feu Landseer, ainsi qu'à tous ces jolis peintres du genre intime et du foyer domestique.

Ces tempéraments vraiment Saxons s'affirment encore dans le genre délicat de l'aquarelle et de la gravure en taille douce et à la manière noire.

L'école anglaise tient à conserver son autonomie ; mais que le tunnel sous-marin s'achève et la fusion des écoles anglo-françaises offre de grandes probabilités. En attendant, l'art anglais est pur et honnête, il s'écarte rarement du foyer et des mœurs de la famille. Toutes ces scènes de réalisme, de pêches ou de chasses ont quelques affinités avec celles du Danemark, des Pays-Bas et autres écoles fort estimables par le talent et l'honnêteté.

AUTRICHE-HONGRIE

L'Autriche-Hongrie, dont la tenue sévère est des plus remarquables, offre, avec les Makart, Matejko, Cermak, Lallemand, Angeli, et tous les peintres de genres divers, une élite d'artistes très-forts, luttant vaillamment avec les écoles française, belge et espagnole.

Les sculpteurs Benk, Schmidgrüber, Wagner et Zumbusch témoignent encore d'une école sérieuse marchant de front avec celle de la peinture autrichienne.

Là, point d'anarchie, point d'indiscipline; cette école se tient en phalange serrée, et son éclectisme ne sort point des bornes de la tradition savante. — Sachons gré surtout aux Makart, Matéjko et à tous les sculpteurs, leurs compatriotes, de se tenir dans les conditions de rigueur du grand art : la forme, la couleur et l'effet. L'école autrichienne nous reporte, par le souvenir, à la belle phase de l'art français sous

Digitized by Google

la Restauration et Louis-Philippe, alors que brillaient les Delacroix, Scheffer, Cogniet, Deveria, Delaroche, Vernet et les Couture; le vénitien Makart, ainsi que Matejko et l'Allemand nous transportent à cette belle époque éclectique.

La Hongrie, alliée de l'Autriche, lui prête un vaillant renfort avec le vigoureux tempérament personnel de Munkaksy et la rutilante palette de Benczur, cet émule puissant de Rubens, Szekely le poète à l'âme de Scheffer, avec (F.) Weber, autre émule d'Eug. Delacroix, ainsi qu'avec ses sculpteurs Julier et Engel. En somme, la Hongrie est une puissante athlète.

LA BELGIQUE

La Belgique, notre voisine et presque sœur de palettes, offre encore, par une tenue hiérarchique des plus régulières, depuis le genre historique avec les Wauters, les Stellaert, les Smits, Portaëls, Verlat, jusqu'au genre intime, et d'anecdote avec les Wilhems, les deux Stevens, les Ter Linden, puis ses excellents animaliers les Ver Boekhoven, et ses robustes peintres de paysages et de marines, tels que les T. Weber etc.. etc., la Belgique offre une des écoles les plus sérieuses. Ses sculpteurs ne le cèdent en rien aux nôtres comme tenue et tradition, avec les Vermeulen, les Devigne, les Ducuju, Fraikin, Nelson, et Mignon; oui, la Belgique et l'Autriche serrent de près la France, leur chef de file, et la rappellent souvent à l'ordre pour la tenue hiérarchique et le culte du grand art dans toutes ses conditions rigoureuses.

Il faut encore tenir compte à la Belgique de sa sévérité à observer les règles des genres ; car, si la peinture historique

Digitized by Google

y est en vigueur, les autres genres s'y tiennent aussi avec une réelle supériorité.

DANEMARK

Le Danemark possède un peuple chasseur et amant de la nature. Si sa peinture d'histoire se ressent encore de la bonne école de David, avec les académiciens Bloch, Bache, Dalfgaard, Dorph, Exner, Martrand, elle compte aussi d'excellents peintres de marine, tels que les Melbye, Neumann et ses paysagistes distingués. Cette école a un art qui reflète bien les mœurs pures de ce peuple chasseur et pêcheur, ami de la famille, comme le peuple anglais, et l'on sent là une grande régularité, une pureté de race qu'aucune corruption n'a troublée.

Ses sculpteurs Hasselrürs, Hoffmann et Smith sont encore des maîtres imbus de la bonne tradition de David, dont la règle sévère plane toujours sur toute l'école danoise.

ESPAGNE

L'école d'Espagne, à propos de David, a également l'honneur d'évoquer plus clairement encore la mémoire du rénovateur de l'art français avec MM. Dominguez, Plasencio (Carto); puis, avec la tradition classique de notre grand David, vient le peintre d'histoire Rosalès. Ce courant noble et sévère des fastes de la République romaine promet la régénération prochaine du peuple ami de Castellar.

Après la voie rigide du puritanisme, vient le courant

Digitized by Google

sombre et funèbre de l'école dramatique avec les Pradilla (don Francisco), Ramires, E. Ybnnez, etc. Ensuite le courant sensuel et lascif de la couleur délicate et suave éclate dans les blancs délicats et les cobalts clairs des Madrazos et autres fines palettes claires, et, par dessus ces trois courants rayonne et étincelle le génie de la patrie des rois Maures, le grand peintre du soleil et de l'Allambrah : Fortuny, dont l'éclat illumine l'Espagne.

La même patrie des Murillo et des Zurbaran est en pleine renaissance d'art avec les trois courants distincts précités :

1° La peinture d'histoire classique suivant respectueusement la tradition de David ;

2° Le genre historique à effet, évoquant la période éclectique des Delaroche, Robert-Fleury et Scheffer, et le courant moderne et actuel de la renaissance coloriste des Fortuny, des Régnault, des Chaplins et autres palettes lumineuses. — Avec ces éléments pleins de vitalité, l'école espagnole promet d'être une émule très-utile aux progrès de la France,qui a besoin de revenir à l'effet ; or, l'Espagne n'oublie point qu'elle eut pour maîtres les Ribéra et les Zurbaran.

La sculpture espagnole fait presque défaut. Après les Bolver y Ramon, les Brocos et Grandarias, on ne voit presque rien ; mais on doit supposer que cette lacune est due au risque des transports. Car, avec ce degré de peinture, la statuaire doit être forte.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les Etats-Unis d'Amérique commencent à voir naître chez eux l'amour de l'art. Leur jeune école, formée à

Digitized by Google

Paris, se ressent de nos maîtres modernes, les Couture, Gérome et Bonnat. Voici les Bridgmann, les Héaly, les Tompkins, etc. La voie encore indécise promet cependant de s'affirmer dans le genre lumineux et de suivre à peu près les errements de la généralité des peintres : le genre intime, l'anecdote, le paysage et les marines. Le grand art est à naître sur cette terre libre des Washington et des Franklin. Mais nous ne désespérons pas de voir ce grand peuple aborder, avant peu, cette voie haute et large.

ITALIE

L'Italie est en pleine renaissance bouillonnante de sève productrice, tant en peinture qu'en sculpture. La patrie des Sanzio, Buonarotti, des Tiziano Vecelli et des Cagliari, ne pouvait marcher à la remorque de ce réveil général. Aussi, nous assistons à une renaissance véritable; et, dans quelques années, l'art italien est appelé à être une des têtes hiérarchiques de l'art universel contemporain, grâce au réveil politique et social provoqué par Cavour, Mazini, Garibaldi, Victor-Emmanuel et le prince Humbert.

FRANCE

En foulant la terre volcanique de notre chère patrie, nous trouvons que son génie exubérant de fécondité ne se lasse pas de chercher les voies nouvelles, pour les enseigner au monde entier. Trois cent vingt artistes peintres français font les frais de représentation de tous les genres de peinture, en exposant 861 tableaux. Est-ce à dire que ce contingent d'artistes et de tableaux soit la meilleure représentation

Digitized by Google

et la plus exacte de la période décennale de l'art français? Non, assurément, car cette restriction par trop modeste manque de patriotisme; et, l'on peut affirmer que, si les plus grands peintres français brillent par leur absence à ce concours, en revanche, l'anecdote et le petit art s'efforcent d'y noyer et d'absorber le grand art. Les jeunes écoles y veulent briller par le nombre et le monopole. Au lieu de 320 artistes, il en fallait 1,500 à 2,000. Et certes! ce chiffre pouvait produire un effet plus équitable et plus vrai de toutes les forces vives de l'art français actuel, car il était fort inutile de dévaliser le Luxembourg. Dans tous les cas, on n'aurait point dû oublier Chenavard qui eût pu briguer l'honneur du 1er prix du grand art sur toutes les nations avec son œuvre Michel-Angesque qui est la plus haute note de l'art moderne en pleine anarchie.

On aurait dû prier les (1) Couture, les Yvon, les Baudry, les de Neuville, les Detaille, etc., d'apporter leurs œuvres à ce concours. Malgré ces criantes absences, l'art français avait une exubérance et une vitalité remarquables. Les jeunes maîtres y absorbaient à tort, sauf M. H. Lehmann insuffisamment représenté, les plus grandes places avec un nombre indiscret d'œuvres qui eussent pu rester à leur destination. La grande peinture historique y avait, certes! de jeunes et vaillants athlètes, qui, promettent beaucoup assurément pour le salut du grand art, et, il est à regretter que les peintres précités n'aient point pris place au concours.

L'histoire de l'art au XIXe siècle doit stigmatiser cette iniquité juridique s'adjugeant les premières places et les récompenses les plus hautes. Ce triste fait reconnu de tous,

(1) Hélas! pauvre Couture, il vivait alors; il aurait honoré son pays. — Ah! que n'ai-je pu, de son vivant, le faire nommer titulaire de l'Institut universel.

Digitized by Google

et établi à la seule charge d'une institution faussée par la base, rendons justice à tous les exposants étrangers n'ayant point pris part à ces manœuvres de l'intrigue et du monopole.

Reconnaissons qu'après la peinture d'histoire où brillèrent les Cabanel, Bouguereau, les Benjamin Constant, Bonnat, Laurens, Sylvestre, Roll, Lematte, feu Régnault, Tony Robert-Fleury, Henner, Bestellère etc., etc., reconnaissons que le genre et l'anecdote y sont largement représentés avec les Gérome, Meissonnier, Vibert, etc. Puis viennent nos gloires paysagistes, les regrettés (1) Corot, Chintreuil et Daubigny, suivis par les vivants : Français, E. Breton, Brisson, Guillon, Desbrosses, Flahaut, René Véron, etc., etc. Les animaliers et peintres de natures mortes y brillent avec les Vollon, Degoffe, Ph. Rousseau, Bergeret, etc., etc. Certes, loin d'y manquer, la quantité confondue et mal classée fait beaucoup perdre aux œuvres mal éclairées; car, disons-le, à notre grand regret, nous ne savons pas, comme les Anglais, les Autrichiens, les Belges et les Espagnols, faire valoir nos richesses. Une parcimonie regrettable préside à nos Expositions ; l'éclairage y est faux et le public manque tout à fait de confortable. Malgré cela, l'école française est remarquable par sa vitalité extraordinaire et la fécondité de ses nombreux artistes. Ce que nous regrettons surtout, c'est qu'une répartition plus équitable des places n'ait pas eu lieu. L'art français y eût gagné en forces supérieures et nouvelles plus concentrées et non disséminées et multiples des mêmes artistes qui se sont trop prodigués.

(*A suivre*).

T. VÉRON.

(1) De vrais titulaires de l'Institut universel ceux-là !

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

LETTRE DE JEANNETTE

La Chapelle, 10 octobre.

« Monsieur et vénéré ami, que je veux, comme Pierre, appeler aussi mon bon maître, si vous le permettez, je viens vous exprimer le bonheur que j'ai éprouvé de la visite de celui que vous m'avez rendu.

« Il est arrivé lundi, et a passé avec nous tout le temps qu'il a pu de son congé de trois jours. Il m'a dit qu'il vous raconterait cette visite, et il s'en acquittera bien mieux que je ne pourrais le faire.

« Ce cœur si excellent s'est de nouveau montré tel qu'il est. Il m'a témoigné son repentir de je ne sais quelles pensées odieuses et insensées qui l'avaient troublé un instant, paraît-il, et qui doivent rester, suivant lui, un secret pour moi. Soit, je me contente de sa tendresse actuelle et de sa fidélité inébranlable désormais.

« Ainsi, le nuage qui a un instant assombri notre existence est entièrement dissipé. C'est vous, ô le meilleur des maîtres, qui avez ramené le calme dans notre situation, et

Digitized by Google

qui avez préparé le bonheur dont nous jouissons maintenant. Comment pourrons-nous reconnaître toutes vos bontés ?

« Mes parents et moi, nous ne cessons de vous bénir, j'apprendrai au petit Jean le respect et l'amour qu'il faut avoir pour vous et pour Madame, qui partage vos vertus.

« Je ne suis qu'une pauvre paysanne, mais vous vous êtes plu tous deux à cultiver et à élever mon âme. J'ai toujours eu de bons sentiments, j'ose le dire; mais ils étaient comme renfermés en moi, et vous les avez fait éclore comme une fleur qui s'ouvre; je puis maintenant les exprimer, je puis vous faire comprendre que je vous aime l'un et l'autre de toutes mes forces.

« Mes parents joignent leurs sentiments aux miens. Ils me chargent de vous apprendre qu'ils pensent à revenir bientôt dans leur cher Beauregard. Quelle joie nous aurons de nous retrouver près de vous, ô nos aimés protecteurs, et près de nos anciens amis!

« Nous embrassons bien notre petit Charles; et vous, Monsieur et Madame, permettez que nous vous embrassions aussi de tout notre cœur.

« JEANNETTE. »

XIV

Une circonstance vint me permettre de compléter le bonheur de mes jeunes amis. Les affaires de mon frère avaient repris une direction favorable; il put me rendre l'argent que je lui avais prêté, et je conçus alors le projet d'opérer le remplacement de Pierre en lui avançant la somme nécessaire. Le mariage des deux jeunes gens pour-

Digitized by Google

rait donc se faire assez prochainement, s'il ne se présentait pas d'obstacles imprévus.

Tout marcha à souhait dans mes nouvelles combinaisons.

Pierre obtint son congé en bonnes formes. Il vint bientôt me remercier de ce que je faisais pour lui, et m'assura qu'il travaillerait avec tant d'ardeur et de courage qu'il me rembourserait en peu de temps. « Mais comment, ajoutait-il, pourrai-je jamais reconnaître votre dévoûment paternel et les peines que je vous ai données, les chagrins même que je vous ai causés ? »

Je trouvai dans les dépendances de ma propriété une habitation qui pourrait recevoir, au moins momentanément, le nouveau ménage, quand il serait formé, et aussi le père et la mère André, que je n'avais pas voulu séparer de leurs enfants.

L'installation des exilés de la Chapelle se fit quelque temps avant le mariage, afin que tout fût bien préparé pour la cérémonie nuptiale.

Cette cérémonie, où rayonnaient d'une si douce joie mes deux chers protégés, fut une fête pour tout le village, excepté pour la famille Thomas, qui, se voyant méprisée et détestée, ne tarda pas à quitter Beauregard, pour se retirer dans un bourg assez éloigné, où elle entreprit un de ces ignobles débits de vin qui sont trop souvent la ressource des paresseux et des vicieux.

Quelle grâce naïve et charmante avait Jeannette, avec sa toilette de paysanne, préparée avec un goût simple et modeste par ma femme, qui sait si bien ce qui est convenable ! Pas de joyaux, de bijoux, ni d'autres ornements aussi inutiles que coûteux.

Le bon pasteur du lieu fit une allocution paternelle et touchante au jeune couple.

Digitized by Google

Après la célébration, on rentra chez moi, comme dans l'asile commun de la famille. Point de ces coups de fusil, de ces pétards, de ces tirs à l'oie ou au pigeon, de ces niches ridicules aux mariés, dont on accompagne trop souvent les noces dans les campagnes; j'avais depuis longtemps proscrit de mon hameau ces stupidités.

Point non plus de ces gros banquets où les mets surabondants et les vins versés à flots sont l'image d'un désordre qu'il faut éviter avant tout dans le ménage qui va se former. Il suffit d'un repas frugal, mais gai, d'où l'on bannit toute chanson bachique, toute plaisanterie grossière et offensante pour la pudeur.

Dans ce mariage, mes inspirations furent parfaitement suivies : c'est dans ma salle à manger qu'eut lieu le déjeuner des amis, peu nombreux d'ailleurs. Le vénérable curé prit place à côté de Mme Richemont et de moi dans cette cordiale réunion, où j'avais invité aussi le maire de la commune, honnête paysan qui avait le bon goût de n'être pas enorgueilli de son titre, et le digne docteur de la Chapelle, ce modèle des médecins de campagne, avec qui j'étais resté en relations suivies.

Le brave père Joly et sa femme, leur fils aîné et leurs petits enfants rayonnaient de plaisir dans le voisinage des jeunes époux et des excellents André, qui avaient mis entre eux deux le berceau de leur petit Jean, comme un témoin touchant des péripéties survenues pendant cette année extraordinaire.

Mon Charles, bien entendu, fut aussi du banquet, et, d'un pas déjà rapide, il allait tour-à-tour embrasser tous les membres de l'assemblée.

Nous adressâmes à ces jeunes gens nos vœux et nos espérances, sans avoir toujours le verre en main pour exprimer nos toasts, car boire à la santé des gens, en nuisant

Digitized by Google

à la sienne, n'est-ce pas insensé? On but donc peu; mais des paroles d'encouragement, d'amitié, l'expression du désir de voir heureux ceux que nous aimions si cordialement, voilà ce qui termina très-bien le repas nuptial.

On ne se livra pas aux danses par lesquelles on a coutume d'accompagner un mariage : il me semblait qu'il valait mieux laisser le jeune couple jouir de sa complète liberté, de ses doux entretiens, et ne pas lui imposer une représentation assujettissante et embarrassante.

XV

Nos vœux parurent exaucés. Tout alla pour le mieux dans cette petite maison que j'avais mise à la disposition du nouveau ménage.

Jeannette et son mari habitaient le rez-de-chaussée; le père et la mère André occupaient le premier; le lit du petit Jean était près d'eux; ils partageaient avec leur fille les soins de l'enfant, qui croissait à souhait et commençait à marcher.

Un jardin, un champ et un pré avaient été ajoutés par moi à la maisonnette. Les légumes, les céréales et les fruits furent si bien soignés par Pierre; les deux vaches, la chèvre et la basse-cour donnèrent de si bons produits, tout en continuant à nourrir la famille, que bientôt le jeune couple put, avec un peu d'aide de ma part, acheter un terrain sur ce coteau qui est là devant nous.

A la place d'une masure affreuse qui s'y trouvait, Pierre fit bâtir la demeure que vous voyez et dont l'aspect de propreté et d'élégance villageoise vous a frappé. Ces contrevents verts, ces tuiles rouges, cet enduit blanc des murs sont dignes des souhaits que formait Jean-Jacques.

Digitized by Google

Un jardin plus grand que le premier, un pré plus étendu, des terres qui fournissent du blé, du chanvre, du maïs, des raves, du colza, une vigne en espalier qui donne d'abondants raisins; un petit bois; des châtaigniers et des noyers dont vous apercevez la majestueuse rotonde de verdure; quatre vaches au lieu de deux; toujours la fidèle chèvre, une belle basse-cour, composent aujourd'hui le domaine de Pierre, qui a pu me rembourser en peu d'années tout ce que je lui avais avancé.

Un enfant est né de cette charmante union : c'est une jolie petite blondine, âgée de quatre ans aujourd'hui, dont on a voulu que je fusse le parrain et qui s'appelle, d'après moi, Pauline. Elle s'accorde parfaitement avec son camarade Jean; ils s'aiment comme un frère et une sœur; on ne remarque pas de différence d'affection des parents à leur égard; l'un et l'autre sont parfaitement élevés.

L'hygiène, les soins de propreté, d'alimentation régulière et sobre, ont eu une si heureuse influence sur eux que jamais ils n'ont éprouvé la moindre maladie.

Maintenant, mon ami, que vous connaissez passablement mes protégés, voulez-vous les voir et causer avec eux? Entrons, nous serons bien reçus. J'aperçois déjà, derrière la croisée, Jeannette, occupée à quelque travail de couture.

M. A***. m'exprima la satisfaction qu'il éprouverait en en effet à voir des personnes dont l'histoire l'avait beaucoup intéressé, m'assura-t-il, et qui devenaient pour lui de véritables amis.

Nous nous présentâmes à Jeannette.

Digitized by Google

XVI

« Jeannette, dis-je, voici un de mes excellents amis, à qui j'ai raconté votre histoire; il sera bien aise de causer avec toi, avec Pierre et tes parents, et d'embrasser tes deux enfants. Il veut avoir sa place dans votre amitié. »

Une légère rougeur colora le visage de cette jeune mère, qui était toujours parée de ses grâces de jeune fille. Elle était nu-tête; sa chevelure, d'un joli châtain clair, était relevée par un simple peigne en corne et partagée en deux bandeaux sans prétention, qui laissaient voir un front pur et intelligent; ses yeux, châtains aussi, avaient un mélange de douceur et de vivacité, de satisfaction et de mélancolie; sa bouche exprimait la franchise; un charmant sourire y régna pour nous recevoir; elle quitta le travail auquel elle se livrait d'une main agile.

Nous nous entretînmes quelque temps avec elle de son mari, de ses vieux parents, de ses enfants, de ses animaux, de la récolte de l'année; elle répondit à toutes nos questions avec une pleine connaissance des choses de la propriété; elle expliqua comment elle secondait Pierre pour faire une bonne et honnête maison.

Je lui demandai de montrer son habitation à mon compagnon, pour qu'il jugeât de l'ordre et de la propreté qui y régnaient. On se serait cru dans une demeure hollandaise. Pas un atome de poussière, pas une tache sur les meubles, tous en bois du pays et faits par un menuisier du village. La cuisine, qui était aussi la salle à manger, offrait des ustensiles luisants et polis. Une chambre à coucher, servant en même temps de salon, avait pour ornements une petite glace, une petite bibliothèque, enfin un cadre doré au milieu

Digitized by Google

duquel était placée sous verre, une boucle de cheveux, blonds, et au-dessous on lisait ces mots : RECONNAISSANCE A LA PROVIDENCE. »

Comme mon ami examinait avec curiosité ce souvenir pieux, et allait m'en demander l'explication, Pierre, que Jeannette avait appelé, vint nous rejoindre. Son air ouvert et loyal prévenait en sa faveur, et M. A*** lui serra cordialement la main, comme à une vieille connaissance.

« Explique à mon ami, mon brave Pierre, lui dis-je, ce que signifie cette boucle de cheveux, cela l'intéressera. »

« Ah! c'est une aventure bien émouvante, je vous assure, Monsieur, et je ne puis y penser sans frémir. Je coupais du bois il y a quelques mois, dans ce petit bocage que vous voyez à la suite de mon jardin; un billot était devant moi, et, la coignée à la main, je taillais des morceaux de chêne pour faire une palissade. Mes deux enfants jouaient autour de moi, cueillant des fleurs, ramassant des glands, courant comme de joyeux petits fous.

« Tout-à-coup, la plus jeune, Pauline, s'embarrassant dans des branches d'arbre, vient tomber à mes côtés, et sa tête va frapper sur le billot même où la cognée était dirigée; l'instrument était lancé, impossible de le retenir, il allait s'abattre sur la tête de mon enfant; je la crus morte, je poussai un cri, je tombai à la renverse, anéanti de douleur et d'effroi.

« Mais bientôt je sentis de douces petites caresses qui me rendaient à moi, et je reconnus ma Pauline, souriante et gaie. Avec quelle joie je la serrai dans mes bras!

« Par un bonheur providentiel, je n'avais frappé que sa chevelure, je recueillis précieusement la mèche que j'avais tranchée, et je la portai à ma femme, en lui racontant la scène qui venait de se passer. Nous nous embrassâmes en pleurant, et, de toute notre âme, nous remerciâmes en-

Digitized by Google

semble Dieu d'avoir dirigé ma main dans ce redoutable moment; nous avons fait encadrer cette boucle de cheveux, et rappelé, comme vous voyez, notre reconnaissance à la Providence. »

Je connaissais cette histoire; mais je l'écoutais toujours avec un nouvel intérêt; elle toucha visiblement mon ami.

Nous demandâmes à Pierre de nous montrer ses étables, sa grange, sa basse-cour et son jardin.

Nous commençâmes par l'examen des quatre belles vaches, Fromentine, Blanche, Barjolée et Frisoline (1), qui nous regardaient de leurs grands yeux étonnés; elles avaient une litière fraîche, une peau nette et bien étrillée, contrairement aux habitudes de tant de fermes où on laisse les pauvres animaux dans la pourriture, le corps couvert d'une couche épaisse de leurs immondices. On ne craignait pas d'atteler de temps en temps ces courageuses bêtes à la charrue, malgré leur sexe, et elles avaient autant d'ardeur au travail que des bœufs vigoureux.

La chèvre Brunette eut son tour. Jeannette nous énuméra avec fierté ses qualités, ses traits d'intelligence, le bon lait qu'elle fournissait à ses deux enfants et les fromages excellents qui provenaient du surplus. Une dizaine de brebis et de moutons habitaient la même étable qu'elle, et l'active maîtresse leur prodiguait les mêmes soins.

Voilà maintenant les poules, avec leur coq fier et superbe. La basse-cour est assez vaste, mais elle est entourée d'un treillis qui empêche ces volatiles trop vagabonds d'aller causer des ravages dans les champs d'alentour.

« Beaucoup de nos voisins, nous dit Pierre, s'imaginent que les poules ne coûtent rien quand elles vont cou-

(1) On appelle souvent ainsi, dans le Charollais, les vaches qui ont sur le front des poils un peu bouclés.

Digitized by Google

rir librement dans les environs ; mais c'est une grande erreur ; elles dévorent les grains de notre propriété, ou, ce qui est plus nuisible encore, ceux des propriétés des autres, qui se plaignent et font des reproches ou des procès. Il faut les garder dans un enclos, où l'on réunit tous les résidus de l'exploitation, et, avec de l'économie, on peut trouver un bénéfice sur le produit des couvées et des œufs frais. »

La basse-cour était aussi bien tenue que les étables, et la santé parfaite de la volaille prouvait en faveur de son éducation.

Quelques oies, dont l'ancienne et fidèle amie de Jeannette, sa chère Capitoline (c'est un nom que je lui avais donné, en expliquant pourquoi à mes jeunes amis), complétaient cette population ailée.

Il n'y avait pas de canards, Jeannette n'aimait pas cet oiseau gourmand et barbottant dans la fange.

« Allons voir votre jardin, mon cher Pierre, dis-je. »

Il nous montra ses arbres fruitiers, tous bien greffés et bien taillés.

Après le verger, s'offraient quelques noyers, d'une taille respectable, et des châtaigniers, encore plus gros, qui protégeaient de leur ombre un large banc, rendez-vous ordinaire de la famille dans les instants de repos. C'est là que jouaient, en ce moment, les deux enfants, qui vinrent nous embrasser familièrement : Jean était un charmant petit brun, vif et pétulant ; Pauline était la plus jolie petite blonde qu'on pût voir, et ses traits, d'une douceur extrême, rappelaient ceux de sa mère.

Un épais bouquet d'arbres terminait de ce côté le domaine de Pierre, à qui il fournissait les bois de chauffage et de construction dont il avait besoin : c'est là qu'avait eu lieu cette scène émouvante de la mèche de cheveux.

Digitized by Google

A côté, étaient les terres labourables, où alternaient le blé, les pommes de terre, le trèfle et d'autres productions; puis le pré, parfaitement irrigué, qui donnait en été son foin abondant et, à l'arrière-saison, servait de pâture à Fromentine, à Blanche, à Barjolée et à Frisoline.

Un petit canton escarpé et rocheux, bordé de buissons d'aubépine, de noisetiers et d'églantiers, était consacré à la chèvre et aux brebis, auxquelles on ne permettait pas de porter ailleurs leur humeur vagabonde et leur dent meurtrière; les deux enfants étaient d'ailleurs chargés de les surveiller.

« J'ai examiné avec un grand plaisir tout votre charmant aménagement rural, dit mon ami A*** à Pierre; mais je ne vois pas, parmi vos animaux, ceux que les paysans appellent, par égard pour les oreilles bourgeoises, des *habillés de soie*, en ajoutant même, assez souvent, *sauf votre respect*. Peut-être, dans un petit domaine si proprement tenu, craignez-vous le séjour d'une bête traitée d'immonde; mais vous savez qu'on a maintenant des porcheries disposées très-convenablement, tenues dans un état de propreté des plus satisfaisants, et l'on en tire de bons revenus. »

« Je le sais, répondit Pierre; ces animaux rapportent de l'argent et on peut les élever proprement; mais les soins qu'ils exigent ne sont peut-être pas compensés par les bénéfices qu'ils donnent; ils absorbent trop et empêchent de se livrer convenablement aux autres détails de la propriété. Il faudrait, ce me semble, les élever dans des établissements spéciaux, qui ne feraient que cela.

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

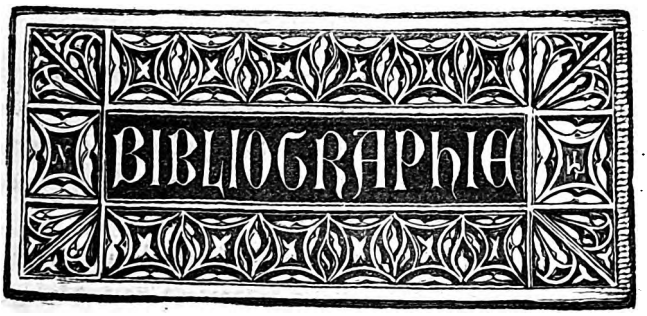

FRÉDÉRIC MISTRAL

ET

Mme B.-M. DORIEUX

TRADUCTION ALLEMANDE,

EN VERS, DU POÈME DE *MIREILLE*

(*Prélude inédit de cette traduction, la première et la seule autorisée en langue allemande*)

Nice, le 25 mai 1879.

A M. Aimé Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Mon cher Directeur et Ami ;

Une bonne fortune vient de m'échoir, et mon ancienne sympathie pour notre chère *Revue du Lyonnais* serait profondément lésée, si je ne m'empressais de profiter de cette occasion, toute exceptionnelle, pour servir à nos abonnés un morceau littéraire bien digne, je crois, de leur attention et de leurs applaudissements.

Digitized by Google

Nice, avec son beau soleil et ses fleurs au parfum si délicat, aux nuances si douces et si vaporeuses, Nice a aussi le privilége d'avoir ses penseurs et ses poètes, qui empruntent, à l'admirable nature au milieu de laquelle ils vivent, les attendrissantes images et les grands sentiments.

Madame B.-M. Dorieux est des nôtres depuis quelques années. Comme la *chatoune* des félibres de notre terre provençale, elle aime le ciel bleu et tiède, la mer tranquille, qui semble assoupie sur nos rivages dentelés pour nous faire comprendre que Dieu a voulu que cet heureux coin de l'Europe fût la patrie d'élection du calme, du repos, du bonheur.

Le bonheur ! cette toison d'or des poètes et des philosophes, que les hommes jaloux, égoïstes, enfiévrés de notre temps, poursuivent vainement, par cela seul qu'ils ne discernent pas les voies qui y conduisent, Madame Dorieux le possède dans sa plus parfaite plénitude. Oui, ce poète, que son *Raphaël* a placé si haut dans l'estime du monde où l'intelligence et le cœur sont pris encore pour quelque chose, ce grand poète est heureux. Il a acquis par le travail qui ne se lasse pas, dans la complète satisfaction d'une conscience sereine, dans le commerce de tous les jours avec les plus puissants et les plus lumineux génies qui sont l'orgueil et constituent les titres de gloire de l'humanité, ce parfait contentement de l'être, cette sublime synthèse de la science de la vie : le bonheur !

Madame Dorieux, une fois en Provence, a voulu étudier nos meilleurs écrivains provençaux. L'esprit de cette femme pourrait-il se passer d'un aliment qui le satisfasse ? Elle a donc lu Mistral. Elle l'a vite compris. N'est-elle pas, en effet, un rejeton de la vieille Allemagne, où les affinités ne se discutent pas, car elles s'imposent ? Je vous demanderai ensuite s'il est possible de lire *Mireille*, quand on est poète au

Digitized by Google

degré de Madame Dorieux, dont la gamme des sensations est une lyre, sans concevoir aussitôt le désir impérieux de s'assimiler cette adorable idylle, chef-d'œuvre aussi immortel que l'*Enéide*, la trilogie de Dante, le poème de Milton, les *Lusiades* du divin Camoëns ?

Et voilà, d'après moi, l'explication la plus logique de l'effort si complètement réussi dont j'ai la satisfaction, mon cher Directeur, de vous apporter un si évident témoignage.

Dans peu de mois, vers l'automne prochain, la plus importante librairie de Vienne, la maison Hartleben, mettra en vente la traduction allemande de *Mireille*, par Madame Dorieux.

J'ai surpris, il y a, à peine, huit jours, l'auteur enthousiaste de cette traduction, si fidèle et pourtant si originale et si abondante, occupé à rendre, dans notre chère et magistrale langue française, le Prélude de sa *Mireille* si passionnément aimée. Ces strophes, en vers ïambiques, ne sont pas seulement harmonieuses et brillantes. Dites le soir, quand le crépuscule de nos splendides nuits d'été donne à nos montagnes et à nos vallons la teinte langoureuse propre à nos paisibles campagnes méridionales, elles nous apportent, par leur rhythme particulier et leurs rimes sonores, comme un écho de ces mélodies orientales, surprenantes par leur grâce, qui ont immortalisé Pindare, les sites et les amours qu'il a chantés.

Non ! — et quand vous aurez pu juger de cette traduction par le *Prélude* admirable que l'auteur a bien voulu m'autoriser à envoyer en manuscrit à la *Revue du Lyonnais*, vous serez, j'en suis convaincu, de mon humble avis, — non ! Madame Dorieux ne sera pas, pour son Allemagne chérie, la simple traductrice de *Mireille*. La muse germanique, qui l'inspire, s'est si complètement nourrie de la moelle de no-

Digitized by Google

tre illustre poète Frédéric Mistral et de son chef-d'œuvre, que désormais, partout où l'on comprend et où l'on aime ces colosses de génie qui s'appellent Goëthe et Schiller, partout les noms de Mistral et de Madame Dorieux resteront à jamais inséparables. Mistral, le Provençal, était à la gêne dans sa petite Provence. Grâce à Madame Dorieux, la gloire de Mistral, associée à la sienne, va se répandre et grandir encore dans ces vastes étendues de pays, dont la femme vaillante et inspirée que je vous présente, connaît si bien la littérature et les aspirations délicates des hommes de goût et de savoir. Mais passons la plume à Madame Dorieux, et, d'avance, je vous garantis que nos lecteurs n'en seront pas fâchés.

Votre dévoué collaborateur,

FERNAND LAGARRIGUE.

PRÉLUDE

A MONSIEUR FRÉDÉRIC MISTRAL

I

Telle que la plainte du rossignol, la romance d'amour retentissait jadis, aux jours riches de chants, dans le pays fleuri du gai savoir. A travers les magnifiques contrées de la Provence, écouté, durant les tièdes nuits de l'été, par une délicate faveur des belles, le troubadour chantait devant les châteaux de femmes toutes gracieuses.

II

Il célébrait l'amour, la douleur, la fidélité. Et si les lèvres du poète, timides, taisaient souvent le nom de la reine de

Digitized by Google

son cœur quand elle portait le chaste vêtement de femme, il ornait tellement d'images, étincelantes comme des bijoux, l'objet qui délectait ses yeux, qu'il le révélait, clairement et délicieusement, à tous ses auditeurs.

III

Des dames, prises pour arbitres, dépendait le jugement; à elles il appartenait de prononcer si le poète était digne de louanges, si ses paroles étaient heureusement trouvées, si brillante était sa mélodie. Quand, pour glorifier de nobles châtelaines, il avait accordé sa lyre avec justesse, le cercle gracieux faisait entendre sa sentence et annonçait au chanteur qu'il avait gagné la couronne et le bienheureux gage d'amour.

IV

Oh! comme jaillissaient, ouvertes par les regards de l'amour, les sources de chansons! Ce fut le printemps, l'âge d'or des poètes. La gloire que les chevaliers conquéraient avec la couronne de lauriers, non pas par la lance ensanglantée, mais par la langoureuse stance, à la cour d'amour, retentissait de loin en loin.

V

Tel le vent disperse les graines du printemps, ainsi se répandaient leurs noms au cœur même des pays, le long du Danube et le long du Rhin. Ces germes étrangers s'épanouissaient en fleurs, exubérants comme sur le sol natal; et, avides de ce miel vierge, nous trempions, nous Allemands, nos lèvres dans leurs calices.

Digitized by Google

VI

Le sang de nos ancêtres fut pénétré du breuvage enchanté, et, du Sud au Nord et à l'Est, on chanta alors dans la patrie ; on vit des rois même descendre du trône pour se mêler aux joyeuses rondes où, sous l'arbre aux cent rameaux, les poètes célébraient dans la jubilation leur fête de Mai.

VII

Partout où, au-dessus du sol, s'élevait un donjon, on chanta la gaieté, le printemps et l'amour. Des hommes bardés d'acier pinçaient les harpes d'or, et le plus vaillant au milieu du cliquetis des armes, du piétinement des chevaux, du sifflement des lances, fit souvent entendre, comme un amoureux roucoulement de colombes, sa chanson en l'honneur des dames, la coupe écumante à la main.

VIII

Mais, tandis que du gai savoir les enchantements tenaient ainsi enlacés les nobles avec des réseaux d'or, ils ne comprirent plus la voix du peuple qui, profonde et vraie comme le battement intérieur de la poitrine, faisait retentir ses joies et ses plaintes ; ils devinrent étrangers aux légendes familières de la patrie, que le chanteur national portait de lieu en lieu.

IX

Cependant, les vagues du *Chant des Niebelungen,* qui arrivaient en fleuve tourbillonnant, dominèrent bientôt le gazouillement de ces sources argentées, jusqu'au jour où la

Digitized by Google

poésie, s'éloignant des manoirs et de la campagne, se renferma dans l'enceinte des villes et finit, sortant en pieux élancements de la poitrine repentante, par ne plus frapper que la voûte des églises.

X

Mais, pour fêter le rajeunissement de l'art, les cloches du Sabbat éternel ne tardèrent pas à vibrer sur la terre qui enfantait de grandes choses, et, chantant dans le pressentiment du triomphe, le hardi moine leva l'étendard et chemina, sur des voies larges et nouvelles, en avant des chevaliers dont l'esprit est le titre de noblesse.

XI

Du Midi s'était enfuie la joie; la splendeur des cours s'était éteinte ; depuis longtemps toute chanson d'amour avait cessé de résonner sous les balcons des châteaux. Tel un ruisseau, en jouant capricieusement et en inclinant, à travers les prairies, les tiges des fleurs, court insoucieux vers son but final, ainsi le pays s'était mêlé à la France, le ruisseau à la mer !

XII

Peu à peu, les oiseaux eux-mêmes se turent, et des exhalaisons de plantes vénéneuses se répandirent dans l'air. Une sauvage et sacrilége fureur s'était emparée des hommes, et sur cette terre, que des haines fraternelles aveuglaient, on n'entendait plus que des cris de guerre. La gracieuse moisson gisait détruite ; l'ouragan, dans ses tourbillons, avait dispersé les fleurs parfumées!

Digitized by Google

XIII

O malheur! devant le frère, transformé en ennemi, s'enfuyait, cherchant le salut, la petite Eglise avec les saints livres; elle s'enfuyait, guidée par son pasteur, loin des flammes dévorantes. Mais la même mort ne tarde pas à l'atteindre. Écoutez! hors des fentes des rochers s'élève, de gosiers suffoqués par la fumée, le psaume des martyrs.

XIV

Au-dessus des tombeaux de ceux qui moururent en chantant, flotte maintenant le drapeau aux trois couleurs, devant lequel la nation réunie s'est liée par un serment d'amour: sur les ruines du trône écroulé, elle a juré que le frère vivra maintenant en paix à côté de son frère, et que la liberté, désormais la reine du pays, protégera petits et grands.

XV

Cependant, comme la nature, dans ses soins maternels, tient caché le germe dans le sol jusqu'à ce que le soleil le réveille de l'engourdissement de l'hiver, ainsi devait revivre le génie. La vieille semence, refleurissant pour les jeunes héritiers, se teignit bientôt d'un tendre vert qui recouvrit tous les champs.

XVI

Autour des ruines des châteaux, enlacées de lierre, déjà la fée provençale, la rose Estérelle, était apparue à maint adolescent, non plus avec la lance et le bouclier d'or, mais vêtue de blanc et rêvant, avec une douceur majestueuse,

Digitized by Google

par dessus les prairies, le regard comme plongé dans une clarté prophétique.

XVII

Enfin s'approcha, le cœur plein d'aspirations, son enfant favori, la jeune âme fortement trempée et en même temps ornée de toutes les grâces. Tel le soleil se dégageant des dernières vapeurs matinales, ainsi le visage de la fée se montra éblouissant et heureux lorsqu'elle posa, sur la tête du jeune homme, la guirlande de lauriers.

XVIII

Comme on chanta alors dans les bosquets ombragés, sur les collines, dans les vallées et sur les prés fleuris ! Ce fut comme si l'époque de splendeur des troubadours eût recommencé. Les compagnons du gai savoir formèrent, entre eux tous, une noble alliance, et la contrée qu'enlacent les mers Bleues, devint une nouvelle Chanaan, découlant de lait et de miel.

XIX

Quant à lui, le poète aux boucles enguirlandées, rien ne séduisit plus sa jeunesse, hors la branche après laquelle aspiraient ses ardents désirs, la branche qui prédomine dans sa fraîcheur virginale, à laquelle pendent les fruits éternels, et qui, à toute convoitise terrestre à jamais insaisissable, plane dans l'azur des cieux.

XX

Il laissa étinceler dans son âme la rosée qui perlait à la pointe de ses feuilles, jusqu'à ce que cette âme se trouvât

Digitized by Google

profondément imprégnée de ce céleste éblouissement d'or. Alors s'éleva, des flots de son cœur, une image encadrée de l'arc-en-ciel aux sept couleurs, laquelle pourtant fleurit terrestre, aimable, dans une grâce toute suave.

XXI

Elle se trouve confinée sur un étroit territoire, mais à ses pieds se déroule, variée, une série de faits d'un riche monde, aux personnages bouillants de vie, soumis encore, par leurs sentiments, aux forces de la nature, et vigoureusement pétris de la substance même de leur sol.

XXII

Ce poème n'est pas de ces feuilles parfumées que disperse bientôt une tempête ennemie ; c'est une de ces œuvres qui, telles qu'un arbre éternellement vert, étendent leurs racines dans l'antiquité, couvrent d'ombrage leur pays natal et élèvent leurs tiges jusqu'à ces hauteurs où l'âme se perd dans un rêve mystique.

XXIII

C'est cette œuvre, jaillie de la lumière du soleil, que je t'offre aujourd'hui en langue allemande, ô grande, ô chère patrie ! C'est un joyau assez digne d'estime pour que des rois eux-mêmes puissent le convoiter ; c'est la création du génie provençal nouvellement réveillé, et qui fut jadis ton modèle.

XXIV

Tu n'as certainement plus besoin de la poésie d'origine étrangère comme d'une nourrice ; mais prends *Mireille*

Digitized by Google

comme une bien-aimée fille adoptive, pour éclairer ton front pensif, pour élargir le cercle de ton soleil, elle dont l'amour, brisé aux écueils de la vie, indique à l'esprit la voie des aspirations idéales.

XXV

Tel que la colombe, messagère de paix, portant le rameau d'olivier garni de feuillage, prends maintenant ton vol, ô mon petit livre ! vers l'Allemagne. Tu viendras me raconter si l'on t'a souhaité la bienvenue, si les châteaux et les maisonnettes se sont ouvertes devant toi, si de douces larmes ont coulé, des yeux des demoiselles, sur la vierge provençale.

XXVI

O Mistral ! en lisant ton livre, je sentais toute mon âme imprégnée de ton esprit. Basées sur la vérité, de ta poésie s'élèvent la foi, l'amour, l'espérance, en un édifice de beauté, semblable aux trois chapelles de *Mireille*, de la plus haute desquelles se perdent doucement les flots de la vie dans la lumière éternelle.

XXVII

Je laissai se dilater mon cœur jusqu'au désir de faire de ton livre le nôtre. Tu me tendis, vers l'étranger, ta main fraternelle ; accepte mes remerciements pour ta confiance envers moi. Ce sera le jour le plus pur de ma vie, celui où je pourrai contempler la splendeur de ta gloire rayonnant, grâce à mon œuvre, sur la patrie allemande.

B.-M. DORIEUX-BROTBECK.

Digitized by Google

CAPRICES ET BOUTADES

POÉSIES NOUVELLES

PAR ALFRED AUBERT

Lyon, GEORG, libraire-éditeur, rue de la République, 65,
1879, in-8° écu.

Le jeune poète de vingt ans qui a de pareils *caprices et boutades*, dans lesquels entre beaucoup de poésie, de naturel et de grâce, mérite d'être loué.

La floraison des années radieuses est là, dans ces jolies pages où s'étale une gentille fantaisie, parfois une douce malice et cette fraîcheur que tous les poètes ne possèdent pas, tant s'en faut. Pour l'avoir, il est urgent que l'esprit soit doué d'une façon particulière, et que l'âme ait ce velouté plein de charme qui donne je ne sais quel attrait aux œuvres qui en sont imprégnées.

Oh! la grâce! n'est-elle pas l'adorable parure de la poésie, puisque c'est son sourire, puisque c'est une des conditions du beau? Je sais bien qu'il y a le beau sévère, mais qui n'aimerait mieux, par exemple, l'une des trois Grâçes, que n'importe quelle Cléopâtre? Donc, vivent la grâce et la poésie qui en découle! Du reste, il y a diverses cordes à la lyre, on le sait bien, et M. Alfred Aubert sait être sérieux à l'occasion.

Son livre renferme des sonnets et des pièces de différents rhythmes. Nous remarquons les trois poésies, chacune sous la forme du petit poème vanté par Boileau, et dé-

Digitized by Google

diées à Pierre Dupont. Elle furent lues par M. Riva, artiste du théâtre des Célestins, dans un magnifique banquet donné par les littérateurs et poètes de Lyon, en souvenir de leur illustre compatriote. M. Alfred Aubert fut heureux de lui consacrer des chants pleins de sympathie et d'entrain.

Dans les *Caprices et Boutades*, nous voyons des *triolets : Promenade d'amour*, lesquels furent dits également par M. Gerbert, jeune premier rôle du théâtre des Célestins.

M. Aubert a d'autres triolets intitulés : *les Cerises*, que je voudrais bien pouvoir citer ici, n'était que la pièce est un peu longue, mais si charmante ! Croyez-en ma parole : elle est délicieuse, d'une naïveté exquise. Et vraiment, j'ai le regret de ne point vous la faire connaître, mais vous voudrez lire l'aimable livre de M. Alfred Aubert, ce qui sera pour vous une grande compensation.

Je nommerai, en passant : *le Maître de Chapelle. — Sonnet d'avril. — Jardinière du Jardinet. — Déception. — Aux mondains. — A la Voulzie. — La première neige. — Inquiétude. — Rancune, etc.*

Maintenant, lisons, s'il vous plaît (1) :

L'ÉCHO

A MON AMI F. ROBIN

Au creux du val sonore, une naïve fille
Interrogeait l'écho tout haut : « Nymphe gentille,
Disait-elle, apprends-moi de mon futur le nom. »
— Non. —

(1) Cette charmante petite pièce vient d'être mise en musique par M. Gervasio, chef d'orchestre du théâtre des Célestins. Elle sera chantée, dans un prochain concert, par Mlle Marie Montbazon, et ce sera un nouveau triomphe pour le jeune poète.

Digitized by Google

« Pourquoi, méchante Écho, ne veux-tu rien me dire ?
« J'aime tes bois pourtant et leur ombre m'attire;
« Ah! réponds-moi, serai-je unie au beau Louis?
— Oui. —

« Merci, ma chère Écho! c'est le bonheur suprême
« D'être deux en un cœur avec celui qu'on aime
« Et qui vous aime ; car il m'aime, n'est-ce pas?
— Pas. —

« Menteuse Écho, tu viens de dire le contraire.
» Puisqu'il veut m'épouser, c'est que j'ai su lui plaire,
« Car de mes mille écus il n'a guère souci. »
— Si. —

A présent, voici une note plus virile, arrivant à l'appui de mon dire d'il y a un instant :

SAMSON

STATUE DE MON AMI PH. FABISCH

Vous pouvez me frapper, je suis encore à terre ;
Mais, soumis un instant, livré par trahison,
Bientôt je briserai ces fers comme du verre,
Et le vaincu de ses vainqueurs aura raison.

Mon bras n'a-t-il pas pu battre une armée entière ?
Aux vignes de Timna déchirer le lion?
Les portes de Gaza, plus lourdes que la pierre,
Comme un fétu, je les portai plus haut qu'Hébron.

Et les trois cents renards? et la mâchoire d'âne?
Tout est donc oublié? Dalila, courtisane,
Vous tous, fils de Satan, Philistins de Dagon,

La force me revient; l'heure de la vengeance
Approche, et je vais faire une hécatombe immense,
Moi, le Nazaréen de Dieu, *Titan Samson!*

En 1876, M. Alfred Aubert publia une étude : *Pourquoi n'aime-t-on plus à vivre en famille?* qui fut couronnée au

Digitized by Google

Concours poétique de Bordeaux. On sait que son premier volume de poésies : *Roses au vent*, fut vendu au profit des braves ouvriers Lyonnais sans travail. Eh bien! c'était comme une bénédiction, cela! elle a porté bonheur à M. Alfred Aubert, car son second recueil est bien supérieur au premier, pour la facture du vers, pour l'élégance de l'harmonie et pour la finesse de la pointe.

Je dirai que son récent volume est charmant aussi, au point de vue typographique; il fait honneur à la maison Mougin-Rusand; beau papier, fins caractères, délicats enjolivements après chaque pièce, couverture de nuance distinguée, il est d'un gentil coup-d'œil, et ne déparera jamais les tablettes d'un bibliophile, ou la petite table en marquetterie d'un boudoir.

Courage, jeune poète, brave Dauphinois transplanté à Lyon, chère ville que, comme moi, vous avez adoptée! Courage! il est doux d'employer ses loisirs à servir la Muse, et votre luth ira *crescendo* dans la voie poétique!

ADÈLE SOUCHIER.

Valence, 14 avril 1879.

Digitized by Google

NOUVELLES EXCURSIONS

EN DAUPHINÉ, VIENNE, VALENCE, LA VALLÉE DE LA BOURNE, LE COL DE L'ARC ET GRENOBLE

Par le baron RAVERAT (1).

De tout temps et même aux époques les plus inquiètes et les plus orageuses, il y a eu des esprits tendres, doucement mélancoliques, épris des charmes et des beautés de la nature. On peut dire même que cet amour, cette passion de l'étudier, de l'observer, de la comprendre et de faire saisir aux autres ce qu'elle renferme de grandeur et d'objet éternel de contemplation ne s'est jamais éteint dans notre pays.

Que s'il plaît à beaucoup de consacrer leur vie à briguer les honneurs et à les mériter, à beaucoup aussi il est agréable de dérober aux affaires une partie du jour (suivant l'heureuse expression d'Horace), tantôt nonchalamment couché à l'ombre d'un arbre, tantôt près de la source paisible d'une onde sacrée.

Depuis Rousseau surtout, ce désir, ce sentiment n'a fait que s'accroître et surpasser tous les autres et, en Bernardin de Saint-Pierre, de Sénancour, Châteaubriand, Lamartine, Georges Sand, Victor Hugo même, il a trouvé de tels interprètes, que, sans crainte d'être contredit, on peut affirmer

---

(1) En vente chez Meton, libraire, rue de la République, 35.

Digitized by Google

qu'à lui seul il a créé et fait éclore des œuvres qui peuvent être regardées justement comme l'expression la plus belle du génie français au XIXe siècle.

Parmi nos écrivains lyonnais, celui qui a le plus obéi à cet entraînement, à cette passion chez lui naturelle, est assurément M. le baron Raverat. Passez en revue tous les ouvrages que nous lui devons, prenez un à un chacun de ses travaux, vous rencontrerez à chaque pas ce goût que nous indiquons. Il ne s'est fait et devenu écrivain que pour cela, à la différence de beaucoup qui le sont sans trop savoir pourquoi. On s'en convainc du reste bien vite en parcourant son œuvre, qui n'est que le long et complaisant développement de cette admiration rêveuse qu'il ressent pour la nature.

Dans ces pages sans prétention, tout à la fois vraies et poétiques, rien de convenu, rien qui laisse voir l'effort, l'apprêt et — ce qui est à noter — l'inspiration d'autrui. L'auteur ne procède de personne, il a sa manière à lui, une touche qui lui est propre ; il va en avant sans se préoccuper de ce qu'ont dit et fait les devanciers, sans arrière-pensée, guidé seulement par lui-même, confiant dans sa veine, — et il a raison, — car cette façon, pour n'être pas la plus souvent employée n'en est pas la plus mauvaise pour cela ; au contraire, elle communique à ses études pittoresques une saveur, une originalité, un, je ne sais quel imprévu qui ajoute à leur charme et les préserve de ce que bien peu dans le genre descriptif savent éviter, nous voulons dire les lieux communs, les banalités, les phrases à grands ramages, qui prétendent dire beaucoup et ne disent absolument rien, la monotonie, qui engendre l'ennui, qui fait dormir.

D'ailleurs, jamais M. Raverat ne décrit seulement pour le plaisir de décrire ; il n'a jamais voulu être ce que sont certains peintres, qui au lieu de demander des leçons à la

Digitized by Google

nature ont la singulière prétention de lui en donner et ne connaissent d'autre horizon que celui de leur atelier. — Non, M. Raverat ne travaille jamais à froid. Avant de prendre la plume ou le pinceau, il va d'abord, sans cesse ni relâche, interroger la nature, l'écouter parler, pour ainsi dire, soit sur les hautes montagnes, soit dans l'ombre mystérieuse des vallées ; il va la reconnaître, lui demander l'inspiration, l'émotion, sans laquelle il n'y a pas d'œuvre forte et durable ; il cause en quelque sorte avec elle, il se fait son familier.

Les nombreuses excursions qu'il a entreprises dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné, la Savoie, le Bugey n'ont pas eu d'autre but. Au retour seulement, il osera, il essaiera de rendre les sensations divines qu'elle a éveillées en lui et de traduire les beautés naturelles qu'elle renferme. En un mot, pour M. Raverat, peindre ce n'est que se souvenir, c'est-à-dire, voir d'abord, sentir et ensuite raconter, concentrer, résumer, et chanter même ce qu'il a vu.

C'est ainsi que cet auteur s'est révélé à nous, c'est ainsi qu'il est devenu maître dans un genre que beaucoup abordent et où bien peu ont réussi, en dehors des noms illustres que nous avons mentionnés.

Aussi, quand il y a bientôt quinze ans, M. Raverat publia ses promenades pittoresques à travers le Dauphiné, ce fut dans le monde des touristes et des admirateurs enthousiastes de la nature un murmure flatteur de louanges, ou pour mieux dire, un véritable événement. Habitué qu'on était à ne trouver dans ces sortes d'ouvrages que des descriptions froides et monotones, et même le plus souvent manquant d'exactitude et de vérité, on fut charmé de posséder enfin un livre qui était à la fois un guide sincère et en quelque sorte une œuvre d'art et d'histoire, capable de satisfaire les esprits les plus exigeants.

Digitized by Google

Depuis ce premier début, M. Raverat, en si bon chemin, n'a eu qu'à poursuivre : et, sans se fatiguer (ce qui est digne de remarque), sans provoquer aucune lassitude auprès de ses lecteurs, il a donné successivement : *Autour de Lyon, Les Vallées du Bugey, La Savoie, La Haute-Savoie, De Lyon à Montbrison, Le Dauphiné de Lyon à Grenoble, De Lyon à Bourg et à la Cluse-Nantua, le Bugey, de Lyon à Genève.*

Dans ces ouvrages, à force de mettre en œuvre son talent, il a presque atteint la perfection : sa main, qui semblait hésiter parfois comme celle d'un apprenti, s'est affermie ; son style, par instant mou et flottant, a pris soudain de la vigueur, du caractère, et une allure qui convient parfaitement au genre adopté.

Aujourd'hui, il vient de faire paraître, à la librairie Meton, un nouveau guide intitulé : *Nouvelles excursions en Dauphiné*. Ce petit volume est, croyons-nous, appelé à jouir, auprès des touristes, de la même faveur que ses aînés. Il est fait pour tous. Comme l'auteur a su mêler heureusement à ses descriptions pittoresques des aperçus, des études historiques et artistiques de la plus haute valeur, les archéologues et les amateurs de nos vieilles chroniques et légendes, aussi bien que le rêveur, le simple touriste, trouveront là une ample satisfaction et à leur curiosité et à leurs goûts.

M. Raverat a osé même donner quelques conseils à ses lecteurs pour les défendre de certaines compagnies, non pas de celles des dames blanches, des revenants ou des vieux seigneurs qui, au dire des paysans, hantent encore la campagne, qui jettent des sorts, et que le baron n'a jamais vus!! mais de la rencontre de ces singuliers personnages, bien vivants, trop visibles, ces rôdeurs de grands chemins qui vous assomment, sous le prétexte de vouloir manger du pain.

D'ailleurs, l'itinéraire qu'a choisi l'auteur est charmant, et

Digitized by Google

la manière qu'il emploie pour le parcourir et le faire connaître, plus délicieuse encore. Nous n'essayerons pas d'en donner l'analyse. Les limites restreintes de cet article ne nous le permettent pas ; du reste, nous croyons devoir laisser au public la surprise et le plaisir d'en admirer toutes les beautés. Disons seulement que ce guide, qui se propose de visiter, de décrire, d'étudier tour à tour : Vienne, le château de Roussillon, la tour d'Albon, le château de Mantaille ; l'abbaye de Saint-Antoine ; les ruines de Beauvoir, le passage des Goulets, la nouvelle route de la Bourne, et qui partant promet beaucoup, tient tout ce qu'il promet.

Aussi, cet ouvrage a sa place marquée à côté des meilleurs qui ont été faits, au point de vue pittoresque, sur cette partie du Dauphiné, et de ceux nombreux déjà que l'auteur a consacrés à cette belle province, dont il ne lui reste plus à décrire qu'une faible partie, celle qui se trouve entre Lyon et Saint-Genis-d'Aoste, que va desservir, en passant par Crémieu et Morestel, une voie ferrée, à la construction de laquelle on travaille en ce moment et qui sera ouverte sous peu.

M. le baron Raverat nous invitera, nous en sommes sûrs, à faire l'année prochaine avec lui cette excursion, qui ne sera pas certainement la moins intéressante et la moins agréable de toutes. Nous ne lui disons donc pas adieu, mais au revoir.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Le Docteur FAIVRE

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES, DE LYON

Un douloureux évènement est venu frapper, à la fin du mois dernier, une famille éplorée, un savant aimé dans notre ville, la science entière, si impressionnable dans ses deuils. Le dimanche 22 juin, le docteur Faivre se rendait au chemin de fer de la Dombes, pour accompagner une troupe de jeunes gens à une excursion de botanique, lorsqu'il fut heurté par la voiture d'une laitière qui descendait rapidement la rue Terme, renversé et jeté violemment sur le trottoir.

Au premier moment, on n'avait pas cru à un accident grave, et cependant, le mardi 24, il expirait, malgré les efforts de la science, malgré les soins les plus tendres et les plus dévoués.

Né en 1827, à Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), il n'avait que 52 ans.

A ses funérailles, M. Desjardins, président de l'Académie, a prononcé le discours suivant, qui résume la vie de cet homme de bien :

L'Académie de Lyon vient de rendre les derniers devoirs à son honorable et regretté président de la classe des sciences, M. Faivre.

Par leur empressement à assister en grand nombre à ses funérailles, les membres qui la composent ont voulu donner un témoignage de profonde affection à celui qui, pendant vingt ans, a été associé à ses travaux de la manière la plus soutenue et la plus active. Ils se sont souvenus que, durant seize années, il avait rempli les fonctions de secré-

Digitized by Google

taire général, qu'il n'avait abandonnées qu'en 1877 pour recevoir de ses collègues, pour le prix de tels services, le titre et l'honneur de la présidence.

Ce collègue, aimé de chacun de nous, celui que nous avions voulu nous attacher par tous les liens dont nous pouvions disposer, montrant ainsi de quelle grande estime nous l'entourions, celui-là n'est plus. Sa dépouille mortelle vient d'être confiée à la terre, tandis que son âme immortelle, cette âme qui vivait d'une vie si intense à la recherche constante de la vérité, cette âme, dis-je, repose aujourd'hui dans le sein de Dieu.

A nous, qui restons ici-bas condamnés aux luttes de chaque jour, de prendre pour exemple cette vie remplie à chercher et à faire le bien, cette vie d'honnête homme et de vrai citoyen. Qu'il me soit permis d'y choisir quelques traits, ils mettront mieux en lumière la personnalité pleine de douceur et de bonté qu'une fatalité cruelle nous condamne aujourd'hui à pleurer.

Mon honorable collègue, M. Loir, a su vous dire mieux que moi ce qu'était le savant : ce que je veux rappeler à vos souvenirs, c'est l'homme. C'est cette nature essentiellement douce et bienveillante, d'une modestie extrême, vivant toute pour le devoir et accomplissant sa tâche en s'effaçant.

Il obéissait au devoir, lorsque poussant au-delà de ses forces physiques les études microscopiques, il se voyait privé, à la suite de travaux trop continus, d'un des organes de la vue. C'est par devoir qu'il fut poussé à cette dernière action de sa vie, où il a rencontré l'accident funeste qui nous l'a enlevé. C'était déjà par devoir qu'il prenait l'initiative, en 1849, et très-jeune encore, de la formation d'une phalange d'hommes de son âge qu'il appelait à combattre le choléra.

Digitized by Google

Faivre, à cette époque, était étudiant à Paris; ému des ravages d'une épidémie meurtrière, décidé à combattre le redoutable fléau, il réunit autour lui ses amis d'abord, ses camarades de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de droit; ensuite et pendant près de trois mois, sous sa direction et son intelligent contrôle, la vaillante cohorte lutta pour arracher à la mystérieuse influence les victimes qu'elle se préparait.

Ce dévouement fut récompensé par les succès que Faivre remporta à la même époque dans ses études. Non-seulement il conquit alors les grades de docteur en médecine et ès-sciences naturelles, mais celui de licencié en droit.

Et ce jeune homme, qui abordait les études les plus variées dans leurs difficultés et les plus abstraites, trouvait encore le temps d'apprendre le catéchisme aux enfants pauvres du faubourg Saint-Marceau.

Ah! la science n'avait pas desséché ce cœur ouvert à tous les dévouements; elle l'avait élevé, au contraire, à la hauteur de tous les sacrifices et rendu capable de ces actions dont l'héroïsme est rehaussé par la simplicité.

Faivre avait une nature impressionnable et artiste, ceux qui l'ont connu plus particulièrement savent combien il était sensible à la musique; aussi donnait-il à ses recherches scientifiques ce cachet particulier qui fait prévoir les grandes découvertes. Son imagination vive et primesautière lui facilitait la perception des grands problèmes de la nature. Avec quelle attention l'Académie ne l'écoutait-elle pas lorsqu'il développait devant elle, avec la plus parfaite clarté, ses lois de la physiologie végétale que, dans les dernières années surtout, il s'était plus particulièrement appliqué à élucider.

Dans ces récits auxquels il donnait un tour émouvant et pittoresque, parce qu'il était honnêtement convaincu et que la conviction donne à celui qui en est pénétré une force

Digitized by Google

spéciale, dans ces récits qu'il ne nous faisait pas assez souvent et qui tenaient suspendus et attentifs à ses développements les hommes les plus étrangers à la matière, il portait la conviction dans tous les esprits et l'Académie ne perdra jamais le souvenir de ses conférences destinées à vulgariser la science qu'il affectionnait.

Mais la clarté n'était pas la seule qualité de Faivre, son âme entière était dans ses recherches. Lorsqu'il épiait les secrets des grandes lois de la physiologie expérimentale, lorsqu'il cherchait l'inconnu, et dans les rayons visibles ceux qui conduisent à l'invisible mystérieux, il n'était pas parmi ces esprits aventureux qui se troublent ou se découragent, mais la sincérité et la droiture le guidaient d'une main sûre vers les hautes destinées.

D'autres diront un jour à l'Académie, je l'espère, quels ont été ses travaux, on saura en détail quelle part il a prise au développement de la science dans laquelle il avait pénétré avec éclat, et qu'il avait fait pressentir de bonne heure par le résumé le plus net et le plus méthodique des travaux scientifiques de Gœthe, dont il avait entrepris la traduction. Toute cette gloire qu'il a réunie autour de son nom, d'autres sauront la mettre en lumière et la plus entière, la plus éclatante justice sera rendue à ses travaux. Pour nous, ses collègues et ses amis, il nous appartient de le regretter à jamais.

Adieu, cher et éminent collègue; ta grande âme, ouverte à toutes les vérités, s'est envolée vers les demeures éternelles où se trouve le repos. Ta fin a été comme ta vie calme et douce, au-dessus des vulgarités mesquines. C'est avec ta fermeté habituelle que, soutenu par tes convictions religieuses, tu es allé au-devant de ce grand problème de la mort qui nous couvre tous de son ombre.

Ta vie, sans tache et sans reproche, aussi exempte des

Digitized by Google

petites jalousies, que des ambitions frivoles, s'est écoulée, malheureusement trop courte, dans le sein d'une famille aimée ; l'Académie, qu'il me soit permis de le dire, en faisait partie, puisqu'elle t'avait choisi comme un de ceux qu'elle honorait et estimait le plus; jamais elle ne te mettra en oubli et longtemps resteront gravés dans ses souvenirs les exemples que tu lui as donnés.

Adieu ! cher collègue, adieu !

TONY DESJARDINS,

Président de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

Ouvrons notre chronique par une bonne nouvelle. M. Emile Augier nous rend enfin son répertoire, qu'il avait cru devoir interdire, à la suite de différends qui s'étaient élevés entre lui et la direction précédente (direction Gros-Maurel) et que nous n'avons pas à apprécier ici. Voici la lettre qui lève l'interdiction. Comme elle nous parait significative et donne une sanction précieuse à tout le bien que nous avons dit et que nous pensons de M. Marck, comme artiste et comme administrateur, nous nous faisons un devoir de la reproduire *in extenso*.

Croissy, par Chatou (Seine-et-Oise), 3 juillet.

MON CHER MONSIEUR MARCK,

« Brindeau a dû vous dire combien je suis enchanté d'avoir affaire à vous, et, s'il vous l'a dit dans les termes mêmes dont je me suis servi, votre modestie seule en a pu souffrir.

« Je regrette seulement que votre nouvelle situation vous empêche de prêter l'appui de votre talent d'acteur aux pièces que vous montez ; mais je ne doute pas que l'acteur transparaisse sous le directeur et ne donne une bonne impulsion artistique à ses pensionnaires.

« Quand j'aurai une pièce nouvelle, je vous la confierai en toute sécurité.

« Agréez, cher Monsieur Marck, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus sympathiques. »

Ajoutons que cette faveur ne pouvait être sollicitée et obtenue que par celui qui a compris enfin et fait comprendre au public (ce qui n'était pas le plus facile de l'affaire) que le Théâtre des Célestins n'est pas seulement un café-concert, une sorte de casino, ou bien un établissement de banque institué uniquement pour payer tous les ans une rente viagère fabuleuse à MM. Lecocq, Planquette, Offenback et Cie, comme l'avait imaginé naïvement, pour ne rien dire autre, M. Aimé Gros ; mais que c'est avant tout et par-dessus tout la maison de Molière, de Racine, de

Digitized by Google

Corneille, de Regnard, de Beaumarchais, de Musset, la demeure de MM. Augier, Dumas, Sardou et des grands maîtres de l'art dramatique à notre époque.

Nous pouvons être sûrs maintenant que l'opérette, qu'il ne faut pas oublier pourtant, car ce serait méconnaître le goût de certains, sera remis à sa juste place et n'occupera plus l'affiche comme précédemment, les trois quarts de l'année. Le public lyonnais, dont on avait faussé les tendances depuis quelque temps, mais qui a gardé encore le sentiment des belles choses, a prouvé déjà combien il s'associait à l'entreprise généreuse du directeur de nos théâtres municipaux. Malgré les préjugés répandus comme à plaisir sur les pièces du répertoire classique, et que n'avait pas peu contribué à développer la tactique employée par l'administration précédente, Molière qui a reparu avec le *Dépit amoureux* et le *Médecin malgré lui*, a été salué avec enthousiasme. Tous les soirs où l'on fête ce grand maître, il semble qu'un parfum de franc rire et de bonne humeur est comme répandu dans la salle. On écoute avec respect, avec amour, cette grande et belle langue d'autrefois. Habitué qu'on était à oublier l'auteur du *Misanthrope*, il y eut, il est vrai, à la première représentation, ainsi que nous l'avons dit, comme un certain étonnement, et il semblait que l'esprit lyonnais, distrait, avait peine à se ressaisir et à reconnaître dans Molière le plus grand génie de la France, le plus aimé, celui à qui, dans aucun pays, chez aucun peuple, personne n'a pu être comparé. Mais cette première inquiétude a été bien vite dissipée, on s'est vite fait à ces spirituelles saillies, à ces bons mots, à ce dialogue entraînant, à ces scènes, à ces peintures immortelles de notre grand poète comique, et toute la salle a répondu par des bravos répétés, aux accents de la belle et vieille gaîté française, dont les œuvres de Poquelin sont en quelque sorte la suprême incarnation.

Après Molière, c'est Racine qui a son tour. Le 12 de ce mois, avec le *Dépit amoureux* (reprise) et *M. de Pourceaugnac*, on donnait au théâtre des Célestins les *Plaideurs*, et malgré quelques faiblesses dans l'interprétation, disons-le tout de suite, cette charmante comédie a obtenu un véritable succès. La salle était convenablement garnie, et tout ce que notre ville compte de notabilités dans les arts, dans la presse, dans la littérature s'y était donné rendez-vous. Nous avons remarqué même nombre de magistrats qui, sans rancune, sont venus rire du ridicule dont Racine les a,

Digitized by Google

mais avec tant de bonne humeur, si malicieusement revêtus. Il est d'ailleurs des peintures dont il ne reste plus qu'à rire, quand il n'est pas possible de s'en fâcher. Les *Plaideurs* sont une œuvre de ce genre.

Tout le monde sait que l'illustre tragique ne fît cette pièce que par hasard, par dépit, et pour se consoler de la perte d'un procès, dont voici, d'après un récit du temps, le sujet. Racine avait un oncle religieux qui lui avait résigné un prieuré de son ordre, dans l'espérance que son neveu en prendrait l'habit. Le poète accepta le bénéfice, mais ne se pressa pas de se faire moine, de sorte qu'à la fin un régulier lui disputa le prieuré et l'emporta. Les *Plaideurs* sont nés de cette vengeance du poète, contre ses juges; heureuse vengeance, qui nous a valu une œuvre unique dans notre littérature et qui prouve que Racine aurait pu, s'il l'eût voulu, aborder tous les genres et y réussir. Pourquoi, dans notre siècle, n'essaye-t-on pas plus souvent cette manière de se venger, la seule permise, croyons-nous.

Cette pièce fut écrite en partie dans un cabaret fameux, à l'enseigne du *Mouton*, où s'assemblaient pour rire et inventer d'ingénieuses folies : Chapelle, ce grand boute-en-train, Boileau, Furetière, Lafontaine, Racine et quelques autres seigneurs et personnes d'élite. Les types, comme bien on pense, furent pris sur le vif, et un conseiller au parlement, habitué lui aussi de ce joyeux cénacle, M. de Brillac se chargea d'apprendre à Racine les termes du barreau et cette langue étrange de la chicane à laquelle il n'entendait rien, heureusement.

La pièce qui fut donnée au théâtre, en 1668, n'obtint, le croirait-on, qu'une médiocre faveur aux premières représentations. Il fallut que Louis XIV, devant qui les comédiens représentèrent cette pièce à Versailles, un mois après son apparition, en rît beaucoup et la trouvât excellente, pour que le parterre se décidât à convenir qu'il avait tort. En ce temps-là, on croyait encore à la parole des rois; depuis nous avons changé tout cela, et c'est peut-être un bien que cela soit. En tous cas, le public eut raison d'écouter le jugement du protecteur de Molière, car ce jour-là, il eut plus de goût que lui.

Nous avons dit que l'interprétation présente, malgré le succès, avait laissé à désirer. Il est malheureusement trop vrai que M. Fillod, dans le rôle de Chicanneau et Mme Laure Jaume, dans celui de la comtesse, sont par

Digitized by Google

trop insuffisants. Ni l'un ni l'autre n'ont le sentiment de leur sujet. Mme Laure Jaume ressemble à tout ce qu'on voudra, à une maraîchaire en dimanche, si vous voulez, mais non pas à la *comtesse de Pimpèche*, dont elle remplit soi-disant la place.

Voyons, M. Marck, une question : Est-ce qu'il y aurait un grand inconvénient à ce que M. Belliard, si aimé du public et avec tant de raison, prît la place de M. Fillod, qui ne doit pas bien tenir à son personnage, puisqu'il le rend mal ?

Nous pourrions bien nous plaindre quelque peu de M. Duhamel, qui n'a pas rendu avec toute l'insolence et la crânerie désirable le rôle de *Petit-Jean*, mais cela provient peut-être de l'hésitation inséparable d'un premier début dans ce genre ; nous l'attendons aux représentations suivantes.

Ces réserves faites, disons tout de suite que les autres interprètes de la pièce ont été excellents. M. Delorme n'est point mauvais dans son rôle d'amoureux, et Mlle Jeanne Brindeau, qui est toujours une gracieuse personne, fait une douce Isabelle.

M. Cornaglia est un artiste sérieux qui mérite d'être étudié et sur lequel partant nous reviendrons. Il a rendu, avec beaucoup de vérité, le type et le caractère de Perrin-Dandin. Néanmoins marque-t-il peut-être un peu trop chaque mot qu'il prononce. Frapper ainsi chaque syllabe, n'est pas sans doute un défaut, et si c'est un défaut, M. Didier devrait bien quelquefois se donner celui-là, car c'est le meilleur moyen de ne pas manger ce qu'on dit et de se faire entendre. Cependant, M. Cornaglia exagère, et cela ôte à son débit le naturel, le charme. Qu'il n'oublie pas que le père de Léandre est un vieillard, et que dans les *Muscadins*, le vieux marin breton, dont il tient fort bien le rôle du reste, quoique énergique, n'a pu et ne saurait parler avec tant d'emphase. La langue employée par Jules Claretie, dans ce drame, est déjà assez emphatique par elle-même sans y rien ajouter.

Nous avons entendu, il y a quelques jours, critiquer vivement quelques-uns des artistes auxquels M. Marck a confié les principaux rôles du répertoire classique, et ces critiques portaient surtout, nous ne craignons pas de le dire, sur le meilleur de tous, sur M. Riga. On lui reprochait de manquer de naturel, de charger trop son rôle, de faire des

Digitized by Google

gestes désordonnés, de renfler sa voix pour la diminuer presque aussitôt. Ces prétendus défauts sont pour nous tout autant de sérieuses qualités qu'on lui reconnaît sans le vouloir, surtout celle d'avoir bien compris le type de Sganarelle, qui précisément parce qu'il est médecin d'occasion, par la faute de sa femme (les femmes en font commettre souvent), doit être précisément exagéré en tout et pour tout, exagéré dans ses mouvements, dans son langage, dans ses actions, forçant la note, comme tous ceux qui n'étant pas d'un métier, font tout pour persuader aux autres et se persuader à eux-mêmes qu'ils en sont.

Dans le rôle de l'*Intimé,* rôle ingrat, écrasant, M. Riga s'est révélé à nous comme un grand artiste. On ne peut pas être plus maître de son sujet et déployer plus de sérieuses qualités. M. Riga a sans doute peu de voix, mais que de ressources il sait trouver dans la faiblesse de son organe. Nous félicitons M. Marck d'avoir su s'attacher un artiste de cette valeur.

Nous renvoyons à notre chronique du mois prochain l'examen d'autres pièces excellentes, telles que les *Vieux garçons,* les *Muscadins,* le *Testament de M. Girodot....* toutes très-bien jouées, dont le manque d'espace nous oblige à ajourner l'appréciation.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Grande agitation, ces jours-ci ; deux événements, deux incidents, deux accidents coup sur coup, l'un heureux, l'autre malheureux : L'arrivée de M. de Lesseps et le tapage de Saint-Nizier.

Le 9, à 5 heures, le célèbre trancheur de Suez et de Panama sort de la gare du chemin de fer ; à 9 heures, il fait son entrée au café Maderni, où la presse lyonnaise, unie ce jour-là, par une grande et patriotique pensée, a fait l'accueil le plus chaleureux au grand Français. Speech enthousiastes, ovation chaleureuse, lunch abondant arrosé de Cliquot, amitié sur toute la ligne. Soirée charmante.

Le lendemain 10, conférence à 2 heures, au théâtre des Célestins. Foule énorme, bravos continus, succès complet. Le canal de Panama se fera sans écluses. Grand dîner donné par la Chambre de commerce.

Le 11, départ pour Saint-Etienne, avec MM. Appleton et François Deloncle, les deux sympathiques acolytes du célèbre ingénieur. Du Furan au Gier, visites aux grands établissements ; conférences, dîners, toasts, acclamations, triomphes et vivats. Les canaux se feront ; il est question maintenant de Malakka.

Le 12, hélas ! changement à vue. On fait, à Saint-Nizier, un service pour le repos de l'âme de l'ex-prince impérial. Ici, horions, scandale, coups et blessures. Emotion générale dans la ville. Les journaux font feu de toutes leurs colonnes, et l'Europe entière en retentit.

— Aussi agités que les hommes, nos deux fleuves ne cessent de croître, et la pluie tombe toujours.

— Le 15, séance solennelle de l'Académie. M. Desjardins, président, rend hommage à la mémoire du docteur Faivre ; MM. Marmy, Ducarre et Reignier prononcent des disconrs applaudis. Sur le rapport de ce dernier, on accorde le prix Dupasquier à Mme Louise Collomb, née Agassis, dont on admire les beaux portraits à l'entrée de la salle.

— La librairie Georg, toujours intrépide, vient de mettre en vente le no 5 de sa *Collection lyonnaise*. On sait que, sous ce nom, elle publie à petit nombre, sous la direction de M. Guigue, archiviste du département, des raretés historiques ou des manuscrits sur Lyon. Cette fois, elle a réédité une plaquette presque introuvable. *Les antiquités et la fondation de la Métropole des Gaules ou de l'Eglise de Lyon et de ses chapelles*, par le sieur de Quincarnon. Lyon, 1879, très-petit in-8o, tellière. On dirait un in-18. L'impression fait le plus grand honneur à M. Mougin-Rusand.

Jadis, on ne connaissait guère que l'exemplaire de M. Coste. M. Monfalcon le fit rééditer à vingt-cinq exemplaires, pour la Société des Bibliophiles lyonnais. A cette époque, la personnalité de l'auteur était recouverte de voiles si épais, qu'on désespérait de jamais rien savoir sur cet auteur. Heureusement que M. de Valous, à qui l'histoire de Lyon a déjà tant d'obligations, a percé le mystère et on se souvient de l'étonnement et des félicitations qui suivirent la publication de sa brochure intitulée : *Notice sur Quincarnon et sa famille*, Lyon, 1877,

Digitized by Google

in-8°, dont la *Revue du Lyonnais* eut les primeurs. Aujourd'hui, MM. Georg et Mougin-Rusand nous offrent une édition corrigée, correcte, exacte et avec le nom vrai de l'auteur : Charles Malo de Quincarnon, qui s'était donné de lui-même le titre d'écuyer. Au moment où M. Bégule va publier l'histoire ancienne et moderne, artistique et historique de notre église de Saint-Jean, c'est une bonne inspiration qu'ont eue les éditeurs, de faire paraître la charmante et précieuse brochure que nous annonçons.

C'est aussi la *Revue du Lyonnais* qui a eu les primeurs de la brochure de M. Félix Desvernay : *L'Esprit lyonnais, il y a cinquante ans, à propos des vieux autographes publiés par M. Alexis Rousset*. Lyon, Georg, 1879, in-8°, 16 p. pap. Hollande, tiré à cent exemplaires seulement.

D'une plume légère et finement taillée, M. Desvernay esquisse les grands traits du tableau de notre jeunesse ; il indique ce que fut ce monde artistique et littéraire, qui compte si peu de survivants aujourd'hui et, grâce au livre de M. Rousset, fait revivre un groupe de charmants écrivains, de peintres d'élite, qui faisaient moins de politique qu'on n'en fait aujourd'hui, s'aimaient davantage, se voyaient plus souvent et ne s'en portaient pas plus mal.

M. l'abbé Vanel, aujourd'hui vicaire à Sainte-Blandine, a fait paraître, à la librairie Briday, son *Histoire du couvent des Minimes de Lyon*, beau volume in-8°, papier teinté, tiré à 220 exemplaires seulement, et plein de recherches importantes pour notre histoire. D'un excellent style, écrit à un point de vue élevé, ce livre est trop sérieux pour donner la popularité à son auteur, mais on peut prévoir déjà quelle place remarquable il lui fera prendre bientôt parmi nos historiens lyonnais.

— La famille du regretté M. Piaton a réuni en brochure tous les discours et les articles de journaux auxquels ont donné lieu la perte de cet excellent et dévoué citoyen. C'est comme une couronne funèbre ajoutée à sa tombe. Un beau portrait du défunt accompagne ces tristes pages et restera comme un souvenir précieux pour tous ceux qui l'ont connu.

— Il est question de la nouvelle préfecture. La place nous manque pour développer notre pensée. Nous y reviendrons, mais ne pourrions-nous pas demander, dès à présent, qu'on ne permette pas, autour du nouvel édifice, des maisons de six ou sept étages, comme on les construit dans le centre de la ville ! Au nom de l'art et de la salubrité, nous implorons, dans le troisième arrondissement, des rues larges et des maisons basses. La ville et le département feront assez de sacrifices pour que les propriétaires de ce nouveau et magnifique quartier s'étendent en large et non en hauteur.

— On vient de lire quelques pages brillantes de notre collaborateur et ami, M. Fernand Lagarrigue, vice-consul du Portugal à Nice ; nous sommes charmé d'annoncer à nos lecteurs que ce sympathique écrivain vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

— Les villes d'eaux qui nous environnent se remplissent de baigneurs malgré la pluie qui persiste et l'été qui ne vient pas. Aix, qui veut rester la plus élégante et la plus suivie, continue à s'embellir dans ses rues et ses monuments ; quant à ses environs, ils restent toujours hors de toute comparaison. A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

POÉSIE

CONSOLATION

A J. R.

Dans l'infini profond, dans les cieux, dans le nombre,
Sur un astre chéri votre œil s'était fixé.
Un jour, souffla sur vous ce vent lourd et glacé
Qui désempare l'homme, et sous lequel il sombre.

Entre l'étoile et vous un nuage a passé ;
Et vous restez debout, l'âme pensive et sombre,
Attachant, dans l'espace, à ce point couvert d'ombre
Votre regard humide, immobile et lassé.

Mais retournez-vous donc, âme découragée !
Là-haut, plus loin, voyez cette voûte chargée
D'étoiles, plafond noir au lustre étincelant.

Qu'importe à nos amours, qui brillent et qui meurent,
Un astre disparu, quand tant d'astres demeurent ;
Un point du ciel voilé, quand le ciel est si grand !

Digitized by Google

AMENDE HONORABLE

Le front dans les mains, je viens de relire
Le feuillet la veille à vous adressé.....
A quoi donc mon cœur avait-il pensé?...
Non, c'est un blasphème, et je le déchire.

Non, les mille feux du ciel étoilé,
Du lustre éternel aux branches de flamme,
Tout cela ne peut remplacer pour l'âme
L'astre qu'on aimait et qui s'est voilé!

Quand il se dérobe à notre œil humide,
Qu'entre ses deux mains on serre son cœur,
Quand, ne sentant plus sa douce lueur,
L'âme reste là, désolée et vide;

Laisser loin de lui ses regards errer,
Pour d'autres amours apprêter sa lyre,
Ebaucher ailleurs un pâle sourire,
Non! rire est trop triste, et mieux vaut pleurer.

G. T.

Digitized by Google

LE

TESTAMENT D'UN LYONNAIS

AU XVIIe SIÈCLE

(Suite et fin)

Mais il arrivait aussi que le testateur, sincèrement désireux de révoquer un précédent testament, ne retrouvait plus dans sa mémoire le texte exact de la clause, comme le mot perdu de ces cadenas de sûreté que l'on ne peut plus ouvrir. C'est ainsi que Mornieu, comme on l'a vu, avait oublié si ses précédents testaments contenaient ou non de ces clauses, ce qui aurait pu donner ouverture pour attaquer la validité du dernier. Toutefois le juge se réservant l'appréciation des circonstances particulières qui accompagnaient la clause, aussi bien que de celles qui accompagnaient le deuxième testament, la nullité de celui-ci n'était pas de plein droit, lors même qu'on y avait omis la reproduction exigée par le premier. De là une quantité prodigieuse de procès et de solutions contradictoires, auxquelles le roi mit fin par l'art. 76 de l'ordonnance de 1735, qui portait « qu'à l'avenir, les clauses dérogatoires dans tous testa-« ments, codicilles ou dispositions à cause de mort seraient « regardées comme nulles et de nul effet, en quelques ter-« mes qu'elles fussent conçues. »

Digitized by Google

XI

Mornieu clôt ainsi son testament :

Faict en ma maison de Lyon, place de Bellecour, le onziesme may de l'année mil six cens quatre vingts et quatre, lequel j'ay escrit et signé.

DEMORNIEU.

Le jour même qu'il fut fait, Mornieu déposa son testament chez Maître Delhorme, notaire royal. Il était tout entier écrit de sa main et n'était par conséquent assujetti à aucune formalité (1). On se borne aujourd'hui communément à remettre officieusement le testament à un notaire, qui le serre dans son coffre-fort, attendant paisiblement votre décès, s'il arrive avant le sien. Mais la solemnité, la multiplicité des formes étaient trop dans les mœurs du XVIIe siècle pour que la chose se fît aussi simplement. Mornieu effectua le dépôt dans la manière suivie aujourd'hui pour le testament *mystique*, c'est-à-dire pour celui qui, bien qu'écrit de la main d'autrui, est signé par le testateur et déposé officiellement chez le notaire. Encore que le testament mystique puisse aussi bien être écrit de la

(1) Le testament olographe, c'est-à-dire écrit tout entier de la main du testateur, sans témoins, était en usage dans le pays coutumier et non pas dans le pays de droit écrit. Or Lyon était de droit écrit. Mais il y avait une exception pour les pays de cette dernière catégorie qui ressortaient au Parlement de Paris, et tel était le cas pour le Lyonnais. Toutefois, il y avait encore une exception à l'exception, et quoique le Beaujollais fût du Parlement de Paris, le testament olographe n'y était pas valable. Décidément, ce que les légistes de l'ancien régime devaient savoir de choses, pour ne pas se tromper, était effrayant !

Digitized by Google

main du testateur, on n'est pas, en ce cas, dans l'usage d'en effectuer le dépôt par la voie d'un acte, inutile puisqu'en réalité le testament est olographe.

La reproduction du libellé de l'acte peut offrir quelque intérêt. On remarquera que les formalités de l'époque sont encore plus compliquées que les nôtres, qui le sont tant déjà. Dans le cas de notre testament mystique, les témoins appelés au dépôt sont ici au nombre de six. Ici, on en compte sept : sans doute d'honnêtes voisins du notaire, à ce faire accoutumés, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Les cachets (formalité indispensable, léguée par le moyen-âge) sont au nombre effrayant de dix : chacun ou presque chacun apportait le sien.

Fut présent François de Mornieu, escuyer, lequel de gré a déclaré que, dans la feuille de papier timbré sous celle-cy est son testament solemnel, et disposition de derniere volonté, qu'il a escrit et signé de sa main, qu'il veut valloir par tous les meilleurs moyens que de droit, dont il a requis acte, à lui octroyé en mon estude avant midy le onziesme may mil six cens quatre vingtz quatre, Presans à ce sieur Pierre de Nuzière, md. bolanger, sieurs Jacques Pagis et Robert Pélissier, maistres ouuriers en drapz de soye, sieur Pierre Vincent, m^e. menuizier ; s^r. Joseph Balestrier, m^e. vitrier ; s^r. Benoit Couchaud, m^e guimpier et s^r. François Sarrazin, m^e. imprimeur, tous demeurantz aud^t. Lyon, témoingz requis et appellés quj ont signé auec led. sieur de Mornieu, lequel a cachetté de son cachet et led. Denauzières (on voit qu'ici l'orthographe du nom n'est plus la même que dessus) s'est seruy du mesme. Lesd. Pagis, Pelissier et Vincent se sont seruis chacun du leur ainsy que le d^t. Balestrier, et lesd^s. Couchaud et Sarrazin de celluy dud. Vincent, et le n^re. soubzigné du sien.

DE MORNIEU, DENUZIÈRES, J. PAGIS, ROBERT PELISSIER, P. VINCENT, BALESTRIER, COUCHAUD, SARRAZIN, DELHORME, n^re royal.

XII

Cinq années après, Melchior, le père de François, était mort. Bien que, par la force des choses et de la loi, le legs

Digitized by Google

de deux mille livres qu'il avait fait à son père fût devenu caduc, François, qui paraît avoir aimé à mettre les points sur les i, ajouta en présence du notaire sur l'enveloppe du testament :

Je François Demornieu, Escuyer, veus et entendz que le testamment cy-joint du onziesme may mil six cens quatre vingtz quatre sorte son plain et entier effet, comme s'il auoit été faict presentement, reucant (révoquant) seulement le légat que j'auois faict à deffunt Melchiol Demornieu, mon père, qui demeure nul et comme non faict, attandu son décès à Lyon, ce vingt quatrième may mil six cens huictante neuf.

DEMORNIEU.
DELORME, nre royal à Lyon.

XIII

En faisant son testament en faveur de sa femme, François de Mornieu prévoyait sans doute, soit peut-être à cause de l'âge de Marie de Quinson, soit plutôt à cause de son propre état de santé, qu'il mourrait sans postérité. Ce fut en effet ce qui arriva. Il ne survécut que de peu d'années à son père, et mourut au commencement d'avril 1694. Sa mère, Marie Prost, s'étant mariée en 1654 ou peu avant, François avait donc, au plus trente-neuf ans. Il avait vécu près de onze années avec sa femme.

Nous nous plaignons souvent, non sans raison, de l'excès des formalités judiciaires. Qu'eussions-nous dit au XVIIe siècle ?

On sait en effet qu'aujourd'hui le notaire qui, possédant un testament en dépôt, apprend le décès du testateur, passe un habit noir, met une cravate blanche, et porte purement et simplement la pièce au président du tribunal civil en son cabinet. Le président décachète l'enveloppe, donne

Digitized by Google

lecture du contenu et fait confier le titre aux minutes du notaire, après que le greffier a dressé un acte de dépôt dans lequel est insérée la description matérielle du testament.

Mais alors l'acte de dépôt était solennel. C'était toute une affaire. Il fallait un jugement de la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, « les plaids tenants et les témoins appelés. »

Le 16 avril 1694, le tribunal étant composé de « Pierre de Sève, conseiller du Roy en ses conseilz et lieutenant-général, Ennemond Savaron, François Deguillon et Antoine de Bonnel, conseillers du Roy, magistrats en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, M. Gabriel Deglatigny, avocat du Roy pour le procureur de Sa Majesté, dit qu'on lui avait remis le testament de Mornieu, « entouré d'un ruban de soye noire, et que, pour la reconnoissance duquel acte il avoit fait appeler les tesmoins y desnommés, ensemble ledit notaire. » Sur les neuf signataires de l'acte de 1683, il n'y avait déjà plus que cinq survivants, compris le notaire.

Le tribunal octroya acte des remontrances et réquisitions de M. l'avocat du Roy, ordonna que les témoins prêteraient serment, leur fit faire l'exhibition et reconnaissance des cachets, signatures, etc., et enfin, après toutes sortes de formalités, de réquisitions nouvelles, d'octrois nouveaux, le tribunal ordonna l'ouverture du testament et le fit lire par le greffier. Puis, ledit sieur avocat du Roy requit encore acte de ceci, acte de cela, acte de l'ouverture, acte de la lecture, acte de la publication et reconnaissance et, finalement, le tribunal ordonna le dépôt aux minutes du notaire Delhorme.

Digitized by Google

XIV

La veuve de Mornieu paraît avoir eu la rage du convolat, et avoir porté malheur à tous ses maris. Quand elle épousa Mornieu, qui ne pouvait avoir alors plus de vingt-huit ans, elle était veuve de Gaspard de Monconis ou Monconys, seigneur de Liergues, Pouilly-le-Monial, etc. Elle était alors « majeure de plus de vingt-cinq ans », dit avec discrétion le contrat de mariage. Après la mort de François, elle se maria en troisièmes noces avec Charles de Grollier, écuyer. Les familles Mornieu et Grollier étaient liées. Au contrat de réception de Marie-Lucresse (*sic*) de Mornieu (la sœur de François), au grand couvent de Sainte-Ursule de la Monnoie, le 28 juillet 1662, figure parmi les témoins « Charles Groslier, escuyer, seigneur de Cazot (pour Cazault) et Bellecize, ancien prévost des marchands aud. Lion ». Ce Charles Groslier avait été prévôt des marchands en 1650 et 1651, avant Gaspard de Monconys. Ce fut sans doute son fils Charles, « chevalier, seigneur de Casault, maréchal de bataille ès-armées du Roy », prévôt des marchands en 1673 et 1674, qu'épousa Marie de Quinson.

Je remarque que tous ces personnages avaient été mariés plusieurs fois. Charles Grolier, deuxième du nom, avait épousé en premières noces Virginie de Guillon, dont il n'eut qu'une fille, mariée à Guy Eme, marquis de Marcieux. Charles mourut dans les premiers jours de février 1698. Marie de Quinson ne vécut donc au plus que quatre années avec son dernier mari.

Cette union aurait été médiocrement heureuse, s'il faut en croire le testament que fit Marie de Quinson, le 14

Digitized by Google

mars 1698, environ cinq semaines après la mort de Grollier. Le testament commence ainsi :

AU NOM DE DIEU. Amen. Par deuant Pierre Delhorme, conseiller du Roy, notaire à Lyon, soussigné, et presents les témoins cy-après nommés, personnellement establie Dame Marie de Quinson, vefue de Charles de Grollier, escuyer, laquelle estant indisposée, néanmoins Dieu grâces, saine de ses sens, parolle, mémoire et entendement, de son gré, pure et libre volonté, elle a faict et dicté par ces p.ntes (présentes) son testament nuncupatif et disposition de dernière volonté, à la forme que s'ensuit :

Les femmes, au XVIIe siècle, étaient rarement assez lettrées pour pouvoir faire un testament olographe. Elles avaient donc recours à la forme du testament *nuncupatif*, c'est-à-dire du testament dicté en présence de témoins et signé par le testateur, le tout par devant notaire. C'est tout simplement notre testament *authentique* ou *par acte public*. Les formalités de l'époque étant toujours, comme il a déjà été remarqué, renforcées en comparaison des nôtres, le testament nuncupatif exigeait la présence de sept témoins et un notaire, tandis que notre testament authentique exige seulement, avec la présence du notaire, celle de quatre témoins.

Par ce testament, Marie de Quinson, après les clauses pies indispensables et quelques petits legs, institue pour son héritier universel « Pierre-Joseph de Quinson, son cher et bien aymé frère. »

J'ai déjà eu occasion, en parlant de l'usage de la clause dérogatoire, de citer la partie du testament où Marie de Quinson révoque un testament antérieur, par la reproduction, dans le nouveau, de la sentence : « Sainte Vierge, ayez pitié de mon âme à l'heure de ma mort. » Elle ajoute ensuite avec le fastidieux verbiage du notaire :

Digitized by Google

... Et touttes ses autres dispozitions et testaments qu'elle pourroit auoir cy deuant faicts, voulant et entendant que le présent soit le seul valable, et qu'il sorte à son plein et entier effet, selon sa forme et teneur, par droit de testament nuncupatif, codicille, donnation à cause de mort, et par touttes les autres meilheures formes et moyens qu'il pourra et devra mieux valloir, Déclarant la d. dame testatrice que sy bien elle signa et consentit à une déclaration, que led.e deffunt sieur Grollier, son mary exigea d'elle, il y a environ cinq sepmaines par devant led. m.e de la Fay le filz, contraire à celle que led. sieur Grollier auoit faict à son proffit en son testament de quelques jours auparauant, receu par le mesme no.re, elle ne fit lad. déclaration que par complaisance, sugestion, respet et autorité maritale, et sous la promesse dud. sieur Grollier qu'il luy delaisseroit tous ses biens, Jurant et affirmant lad. dame testatrice en son âme que led. deffunt n'a rien payé en son acquit, ny remplacé aucune chose des cinquante mille liures et plus qu'il luy a consommé de ses propres biens depuis leur mariage. Ce qu'elle déclare, jure et affirme pour seruir et valloir ce que de raison... (1)

Cinquante mille livres, c'est-à-dire deux cent cinquante mille francs et plus de notre monnaie, dissipés par Grollier en moins de quatre années de mariage, et encore de la dot de sa femme, cela, certes, avait grand air et sentait son

---

(1) Si l'on trouve quelque intérêt à connaître les noms des témoins au testament de Marie de Quinson, les voici plus loin. On remarquera que ce n'est ni au logis de feu Grollier, où sans doute Marie n'eût pas été suffisamment libre, ni à celui de Joseph de Quinson, le légataire, ce qui eût pu être défavorablement interprété, mais à celui d'un des témoins que le testament fut passé :

« Faict et passé à Lyon, leu et releu à lad. dame testatrice, en la ré-
« sidence du Sr Charles de James, marchant aud. Lyon, rue Belle-
« Cordière, le quatorziesme mars apres midy mil six cens quatre vingtz
« dix huit. Présents à ce : led. sieur de James, sieurs Claude La
« Combe, Daniel Robichon et Antoine Poge, bourgeois, sieur Pierre
« Perrin, marchant maistre ouurier en drapts de soye, Et me Estienne
« Durant praticien aud. Lyon, témoingts appelés et requis quj ont si-
« gnés auec lad. dame testatrice à la minute. Signé Delhorme, et plus
« bas : Scelle à Lyon le 2e may 1699. Signé Oliuier. B. F. »

Digitized by Google

gentilhomme! Marie de Quinson, plus d'une fois, dut regretter le rangé Mornieu.

Pour le surplus, ce tabellion verbeux n'est pas parvenu à rendre un peu clair ce que veut dire la testatrice. On finit cependant par comprendre que, peu de temps avant sa mort, Charles de Grollier avait fait un testament; dans lequel il se reconnaissait débiteur envers sa femme des sommes qu'il avait « consommées, » selon l'expression de Marie de Quinson, de la dot de celle-ci. Marie étant tombée malade, et sa mort paraissant à redouter, Grollier, qui n'était pas fort aise de rembourser à la famille de Quinson tout ou partie de la dot mangée, avait, à force d'instances, obtenu de sa femme la déclaration qu'il avait de ses propres deniers éteint des dettes de Marie de Quinson pour une somme équivalente ou à peu près à celle qu'il aurait dû rapporter. La loi à cette époque était remplie d'embûches et de pièges (la nôtre en est-elle complètement dépouillée?) et les légistes encore plus retords que les nôtres, et plus ferrés sur l'art de l'éluder. Les grandes familles, souvent, n'étaient pas les moins besogneuses, ni les plus scrupuleuses sur les moyens d'éviter de payer ce qu'on doit. Grollier avait pu sans doute arriver à convaincre d'autant plus facilement sa femme que, lui promettant de lui laisser tous ses biens, elle ne pouvait personnellement avoir à souffrir de la fraude, si elle venait à survivre à son mari.

Si malade que fût Marie de Quinson (et on le voit par la hâte avec laquelle son frère Joseph lui fit faire à son tour un nouveau testament) Grollier ne put profiter de ses ingénieuses dispositions et eut encore le temps de mourir avant elle. Elle mourut sans doute très-peu après lui, mais nous ignorons la date précise de son décès. L'attribution de l'état civil aux paroisses est cause que, dans les actes des notaires du temps, on ne trouve presque jamais les da-

Digitized by Google

tes précises des naissances et des décès. Nous avons vu seulement qu'au 25 avril 1699, Joseph de Quinson était déjà entré en possession des biens de sa sœur et faisait faire, contradictoirement avec M. de Rochefort, héritier de Françoise de Mornieu, sœur de François, une estimation des biens laissés à son décès par Melchior de Mornieu le père.

XV

Joseph de Quinson, le 29 janvier 1700, vendait la maison de la rue Juiverie à George-Antoine Charrier, écuyer, seigneur baron de la Roche Jullié et Julliennas, Vaux, la Charme, Saint-Jacques, des Arais et autres lieux (1).

---

(1) George-Antoine Charrier avait sans doute été porté à acquérir cette maison, parce qu'il en possédait déjà une, contiguë au sud, qui lui venait de l'héritage de Gabrielle du Four, sa grand-mère, épouse de Guillaume Charrier. J'ai parlé plus haut du testament de Gabrielle du Four. Il y a peut-être quelque intérêt à suivre les variations de valeur de cet immeuble, du commencement du XVIIe siècle à nos jours.

Le 1er septembre 1620, Gabrielle du Four, de compte à demi avec Gaspard Dugué de Bagnols, son cousin, avait acheté cette maison par sentence d'adjudication, au prix de cinquante mille livres.

Le 2me janvier 1643, Gabrielle achetait de Gaspard Dugué sa moitié indivise, moyennant le prix de vingt-sept mille livres.

Le 2 mars 1694, à la suite de poursuites et saisies contre George-Antoine Charrier qui, né en 1675, était mineur et avait pour tuteur son oncle Jean-Baptiste Charrier, prieur de la Salle, plus tard abbé d'Ainay, elle fut licitée et adjugée à un sr Morin pour le prix de 29,600 livres seulement. — La dette qui motivait l'expropriation était de 500 livres ! — Morin aussitôt « esleut en amy et subrogé en son lieu et place, Jean-Baptiste Charrier, en tant que curateur » de l'exproprié.

Jointe à la propriété Mornieu, acquise en 1700 pour sept mille livres, elle fut vendue, le 28 août 1712, à noble Antoine Constant, ancien échevin, pour la somme de 49,400 livres et « six cent livres d'estraines

Digitized by Google

La maison, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait été estimée 8,000 livres par les experts pour sa valeur en 1689. Elle fut vendue 7,000 livres, que M. de Quinson délégua à payer à divers créanciers, notamment au neveu de sa sœur, M. de Rochefort, pour ses droits sur l'hoirie de son grand-père Melchior. Il est possible que, pour atténuer le chiffre des droits de mutation, quelque partie du prix de vente ait été dissimulée.

Les droits de mutation, en effet, existaient à cette époque

---

pour la dame Charrier ». Depuis 1620, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, la propriété avait donc diminué de valeur, puisque malgré l'adjonction de la propriété Mornieu elle se vendait exactement le même prix qu'alors.

De 1712 à 1830, les deux propriétés réunies en une seule, restèrent aux mains de la famille Constant. Son dernier représentant, M. Deschamps de la Magdeleine, ancien chanoine et baron de Saint-Just, et le dernier des comtes de Lyon (1), légua, à la date du 15 mars 1830, la propriété de la rue Juiverie aux enfants de Vaux, issus du mariage de M. le vicomte de Vaux de Folletier avec Mlle de la Mure. MM. de Vaux vendirent à M. Chaize. Je n'ai pu avoir la date de l'acte, mais il doit être de 1856, environ. M. Chaize fils croit se rappeler que la propriété fut acquise pour 75,000 fr.

On voit qu'il s'est produit ici le phénomène inverse des propriétés rurales. Tandis que la valeur de celle-ci allait s'accroissant sans cesse, la valeur de la maison de la rue Juiverie allait diminuant. Si l'on tient compte en effet de la différence du prix des métaux précieux, c'est deux cent cinquante mille francs au moins que devrait valoir aujourd'hui la propriété, si elle avait gardé sa valeur du XVIIe siècle. Cette dépréciation tenait à la transformation de la ville. Bien avant la Révolution, le commerce et les classes riches avaient abandonné la rue Juiverie, qui au XVIe siècle renfermait les plus beaux hôtels, et n'est plus guère habitée aujourd'hui que par des ouvriers. Il est juste d'ajouter que depuis 1856, la valeur de la propriété en question s'est considérablement accrue, non-seulement à cause de la hausse constante de la propriété foncière et de l'abaissement du taux de l'intérêt, mais surtout à cause des améliorations de la montée Saint-Barthélemy, et du voisinage de la gare de Saint-Paul.

(1) Renseignements fournis par M. Chaize père.

Digitized by Google

comme aujourd'hui. J'ignore si l'Etat en prélevait, et suis disposé à croire que non; mais la maison de la rue Juiverie, pour employer l'expression même des actes, « se mouvoit de la directe et censive des chanoines comtes de Lyon, à cause de leur rente noble du comté de Lyon, sous le cens et servis annuel et perpétuel imposé sur icelle, portant loads, miloads, rente et reconnoissance et autres droits et devoirs seigneuriaux deubs et accoutumés payer en cette ville de Lyon. » Pour parler un langage plus moderne, c'est-à-dire que la maison de Mornieu était bâtie sur une terre féodale dont les chanoines comtes de Saint-Jean étaient suzerains. A ce titre, ils avaient seuls qualité à l'effet « d'investir pour nouveau tenancier » l'acquéreur, moyennant le paiement de droits de mutation, dénommés dans le Lyonnois *loads et ventes,* comme dans d'autres provinces ils l'étaient sous le nom d'*honneurs* ou d'*accordements*.

Ces droits n'étaient point seulement nominaux, et pour l'achat de la maison de 7,000 livres, Charrier dut payer, le 30 janvier 1700, à Pierre de Billy, « prévost et receveur du comté de Lyon pour les chanoines, cinq cents livres, grâce faite du surplus et sans tirer à conséquence pour nous. » Il est à remarquer que cette mention d'un rabais consenti figure dans tous les actes de ce genre, ce qui prouve que ces droits, fixés par la coutume, donnaient lieu à d'incessantes contestations. Puis il se greffait encore sur les droits principaux une foule de droits parasites, de regrattages, etc. Ainsi Pierre de Billy reçut cent trente-six livres pour « ses droits de *portage,* toujours grâce faite du surplus, etc... et de plus a été donné un louis d'or au bâtonnier pour gratifficaon. » Cela n'en finissait jamais.

Nous n'avons pas fait grand progrès, depuis le XVIIe siècle, sous le rapport de la complication des lois et de l'imbroglio fiscal. Il n'est guère encore aujourd'hui, par

Digitized by Google

exemple, de succession où mille difficultés d'interprétation ne s'élèvent avec le fisc. Le contrôleur de l'enregistrement se met l'esprit à la torture, et réclame hardiment le plus, sauf à se contenter du moins, s'il se trouve en face d'un notaire ferré et un peu opiniâtre. Songez, de l'art d'inventer de nouveaux moyens de produit dépend l'avancement du contrôleur ! En retour, les héritiers s'ingénient à frauder le fisc des droits réellement dûs, mais d'ailleurs exorbitants, et sentant plus son Etat socialiste qu'un Etat qui se prétend conservateur de la propriété. Tout cela réclame bien des réformes dans la loi et dans les mœurs.

Nous ne suivons pas la trace des autres propriétés dépendant de la succession de Mornieu. Nous voyons seulement dans le plan du mandement de Béchevelin, dressé au XVIIIe siècle par « Mornand, sindic du bourg de la Guillotière, figurer le château de Gerland (1) comme appartenant à « M. de Quinson. » Ce Quinson était sans doute le fils de Joseph : Jean-François, qui de son père avait hérité la charge de lieutenant du Roy de la ville de Vienne, et était capitaine de cavalerie dans le régiment de Saint-Blimont, lequel Jean-François, à la date du 23 mai 1711, requit, par-devant Pierre de Masso, sénéchal de Lyon, levée de scellés, et fit acceptation de l'hoirie de son père, décédé trois semaines auparavant, en son château de Poleymieux. Il avait un frère, Ennemond, né le 13 juin 1691.

---

(1) Ce nom de Gerland remonte évidemment à l'époque gauloise. *Land* (anglais *land*, terre), dans les langues germanique et scandinave signifie terre : Shet*land*, Scot*land*, Jut*land*, Shet*land*, Is*land*, Groen*land*, Fin*land*, Eng*land*, Ire*land*, etc. *Ger* est évidemment le même que le nom générique de quantité de cours d'eau : le *Guier*, le *Gier*, la *Gère*, le *Gard*, le *Var* et les dérivés *Garon*, *Garonne* (on trouve ces noms partout), etc. *Gerland : terre des eaux*. Gerland était en effet une terre presque constamment inondée.

Digitized by Google

XVI

Un des désagréments de la mort, qui en a beaucoup d'autres, c'est de mettre terme à notre insatiable curiosité, et spécialement à notre curiosité de l'avenir. Pourquoi faire l'homme plein de désirs, puisqu'il n'en peut satisfaire aucun ? Tout nous appelle à la vie, et tout nous condamne à la mort. La nature, comme dit Bossuet, semble envieuse du bien qu'elle nous a fait. « Elle nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages. » Qu'elle nous ôte donc notre curiosité avec les moyens de la satisfaire !

Représentons-nous l'étonnement d'un membre de cette société du XVIIe siècle, bien plus éloignée encore de nous par la distance morale que par celle du temps — car cent ans ou mille ans n'est-ce pas exactement la même chose pour ce qui a passé : le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus — l'étonnement d'un de ces hommes, s'il pouvait revenir parmi nous, voir notre société si différente de la sienne, assise sur de nouvelles bases, disposée dans une nouvelle organisation, sans compter le changement dans la physionomie extérieure des choses. Il verrait des villes où étaient des champs, des hommes vêtus de costumes pour lui étranges, parlant une langue où, sur trois mots, deux sonneraient sans pouvoir lui dire ce qu'ils représentent. Et je ne parle pas du bouleversement du monde physique : des chemins de fer, des steamers, du

Digitized by Google

télégraphe, et de ces mille découvertes qui ont asservi la nature à l'homme dans des proportions qu'il était impossible de concevoir. L'utopiste le plus imaginatif du XVIIe siècle n'aurait rien pu inventer de comparable à ce que nous voyons.

Il n'est guère douteux que, dans deux autres siècles, ou plus si l'on veut, car la société dans son itinéraire a aussi ses étapes et ses grand'haltes (mais qu'importe le temps?) la société actuelle sera aussi renouvelée de fond en comble, et représentera un type qu'il nous est aussi impossible de nous figurer qu'il l'eût été à Mornieu de se figurer la France sans un roi à la Louis XIV, sans aristocratie, sans parlements, avec des chambres souveraines, élues par le suffrage universel, et un temps où sa maison de la place Bellecour serait éclairée au gaz, où mille usines pour la fabrication de produits inconnus auraient pris la place des « pacquérages et des Broteaux » de son domaine de Gerland, et où la gare de Perrache s'élèverait à l'endroit des vourgines de l'île Mognat.

Alors d'autres viendront, qui étudieront curieusement nos testaments, nos contrats, nos différents, nos mœurs, toutes choses qui leur paraîtront étranges et surannées. Voilà qui serait intéressant, de revenir au milieu de cette société nouvelle. Mais ces changements, nous ne les connaîtrons pas plus que Mornieu ne connut les nôtres ; alors notre poussière elle-même ne sera plus notre poussière ; mille corps nouveaux s'en seront disputé les éléments et les auront élaborés. Et ainsi va le monde, sans nous dire pourquoi.

N. DU PUITSPELU.

Digitized by Google

APPENDICE

A

L'HISTOIRE DU THÉATRE A LYON

De ce monde de comédiens célèbres, de cette société brillante qui, au XVIIIe siècle, ont donné à Lyon tant de charmes, de ces faits dont quelques érudits ont gardé le souvenir, il ne reste qu'un seul vestige : c'est la maison de campagne qui appartint à Mme Lobreau, l'ancienne directrice de nos théâtres, villa charmante, si bien nommée *la Fleurie*, aujourd'hui propriété de M. Fougasse, membre de la Chambre de commerce, président du conseil général des hospices et l'un de nos plus honorables négociants.

La *Fleurie* existe encore, avec ses frais ombrages, sur le coteau de Sainte-Foy, au-dessus de ce chemin des Etroits, que les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ont rendu célèbre. A l'époque où écrivait Rousseau, le parc, penché du couchant au levant, allait du château de Sainte-Foy jusqu'au Rhône. Aujourd'hui, fort diminué, il ne s'étend plus que de la Saône, — puisque le confluent des deux rivières, ayant été repoussé de deux kilomètres, la Saône a remplacé le Rhône, le long du chemin des Etroits, — il ne s'étend plus que de la Saône, disons-nous, jusqu'au nouveau chemin de Sainte-Foy, à moitié flanc de la colline ; bien au-dessous du château détruit, au nord, il est borné par la demeure d'un savant orientaliste, M. Gaspard Bellin, juge au Tribunal civil, et, au midi, par le parc de M. Pe-

Digitized by Google

risse, le Nestor de la librairie, dont les jardins furent plantés par Le Nôtre et dont le château est un des plus magnifiques des environs de Lyon.

La maison Lobreau, bâtie sous Louis XV, a été elle-même modifiée et l'aile habitée par l'ancienne directrice, du côté du levant, n'existe plus. Un élégant châtelet, bâti sur les plans de M. Benoît, s'élève aujourd'hui au milieu du parc, au centre de beaux massifs d'arbres et de verdure, et ouvre ses fenêtres sur la ville, sur nos deux fleuves, la plaine du Dauphiné et la magnifique chaîne des Alpes, qui court de la Suisse à la Provence. Quant à l'habitation Lobreau, qui n'est plus en rapport avec le goût moderne, elle est abandonnée à l'extrémité nord du parc, découronnée d'un étage, mutilée d'une aile, et n'a au-dessus d'elle qu'une petite tour, qui lui donne un cachet d'originalité. Modeste comme la demeure d'un artiste ou d'un sage, elle a l'air de vouloir se dérober aux regards, plutôt que de se mettre en évidence, comme les heureuses et coquettes habitations de l'opulence et du plaisir.

Devant sa façade, s'étend une belle allée de charmilles, un peu émondée aujourd'hui, mais autrefois touffue et qui a vu se promener jadis, sous ses arceaux ombreux, les élégants seigneurs, les hommes de lettres, les intelligentes et belles actrices du XVIIIe siècle. Lekain, Fleury, Larive y oubliaient leurs grands rôles et leurs grands airs, tandis que Mmes Clairon, la Saint-Huberti, les Sainval s'y reposaient des compliments et des bravos, en cueillant des pâquerettes dans l'herbe touffue ou en contemplant la grande nature dans une de ses plus admirables manifestations.

A la suite de ces élégants et sympathiques personnages, se dresse le souvenir d'une figure qui fut plus tard terrible et qui n'était alors qu'aimable et intelligente. Collot d'Herbois, acteur aimé des Lyonnais, venait souvent aussi, alors

Digitized by Google

qu'il était pensionnaire de Mme Lobreau, se promener avec ses camarades dans ces paisibles avenues. En admirant ces splendides paysages, et la riche cité couvrant l'Europe de la soie de ses métiers, le futur président de la Convention sentait-il déjà, dans son cœur, ces ferments de jalousie et de haine qui, un jour, lui faisaient dire, au comité de Salut-Public : « Il ne faut rien déporter ; il faut détruire tous les conspirateurs. Que les lieux où ils sont détenus soient minés, que la mêche soit toujours allumée, pour les faire sauter si eux ou leurs partisans osent encore conspirer contre la République. » Et à propos de Lyon : « C'est à coups de foudre que la patrie doit frapper ses ennemis..... — Tout ce que le crime et le vice avaient élevé sera anéanti et, sur les débris de cette ville superbe et rebelle..... le voyageur verra quelques monuments simples élevés à la mémoire des amis de la liberté. »

S'il est certain que le futur président de la Convention est venu, à diverses reprises, se distraire et se reposer au milieu de la société charmante qui fréquentait *la Fleurie*, et si ses pas sont empreints assez profondément dans le sable de ses allées, pour ne jamais s'effacer, il est non moins certain qu'un autre destructeur de Lyon, Couthon, parut aussi sous ces frais ombrages, mais dans des conditions tout à fait désastreuses. Ce n'était pas, en effet, pour prendre du délassement et du repos, comme Collot d'Herbois, que le terrible cul de jatte auvergnat se fit, à diverses reprises, porter pendant le siége à *la Fleurie :* c'était pour juger, par lui-même, si son œuvre de destruction et de ruine avançait.

Pendant que Dubois-Crancé dirigeait l'ensemble des opérations, de son quartier général, au-dessus de Saint-Clair, en vue du Rhône, Couthon avait été chargé d'enserrer la place, du côté du midi et, pour anéantir les quartiers de Perrache et de Bellecour, c'était sur les terrasses de

Digitized by Google

la Fleurie qu'il avait dressé une de ses redoutables batteries.

Des hauteurs de Sainte-Foy, qu'il habitait avec ses collègues Delaporte et Maignet, il se faisait porter à la fraîche et riante villa, d'où il pouvait suivre plus commodément les progrès de l'attaque, voir le ravage des boulets, la consternation des Lyonnais, qui renonçaient à se défendre, et se repaître des plus désolantes scènes dont puisse gémir l'humanité.

Pour se distraire, les artilleurs de la batterie, dans leurs moments de calme et de repos, et par manière de passe-temps, s'amusaient, du bois de leurs écouvillons, à mutiler deux sphinx en pierre d'un très-bon style, qui, accroupis de chaque côté de l'escalier, gardent encore aujourd'hui le passage, entre l'allée de charmilles et les pelouses inférieures et montrent au promeneur ému des blessures qui n'ont point été faites par le temps.

Ainsi, après les souvenirs gracieux, que de lugubres souvenirs se rattachent à *la Fleurie !*

Un fait encore, et non le moins douloureux, paraît se rattacher à ces lieux si riants.

La bibliothèque de la ville de Lyon, fonds Coste, possède deux pièces capitales, qui ont trait au siége de notre malheureuse cité ; c'est l'acte de sommation des représentants du peuple aux Lyonnais, d'avoir à ouvrir leurs portes à l'armée républicaine, sous peine d'une complète destruction.

Cet acte est double ; un seul exemplaire fut envoyé.

Le premier, du 7 octobre, écrit avec élégance et prétention, est de la main d'un secrétaire ou d'un fourrier. Outre le sceau en cire rouge des représentants du peuple, il porte les signatures autographes de Couthon, Delaporte et Maignet, il est daté de Sainte-Foix (*sic*), huit heures du matin ; il ordonne aux Lyonnais d'avoir à ouvrir leurs portes avant dix heures. Deux ou trois fautes d'orthographe le déparent.

Digitized by Google

Il compte autant de ratures. Etait-il trop tard pour envoyer cette pièce? N'osa-t-on pas présenter aux Lyonnais une sommation raturée? Quoi qu'il en soit, elle ne fut pas expédiée.

L'autre, écrite entièrement de la main de Couthon, sur papier grossier, mais sans faute d'orthographe et sans rature, est également signée de Couthon, Maignet, Delaporte. Elle est également revêtue du sceau de cire rouge des représentants du peuple. Elle est écrite à la hâte, d'une main agitée et frémissante, comme si elle eût été formulée, non dans un cabinet, mais en plein air et aux ardeurs de la poudre. C'est la pièce authentique, celle qui fut présentée aux Lyonnais consternés. Elle se termine par ces mots : « Au quartier général de Sainte-Foix (*sic*) le sept octobre 1793, l'an second de la République une et indivisible, à dix heures du matin. »

Puisqu'une batterie avait été établie, par les ordres de Couthon, dans cette fameuse allée de charmilles de *la Fleurie*, qui nous interdit de supposer que Couthon, avide et curieux de voir la fin du siége, s'était fait porter sur ce point si favorable pour contempler les ruines de la ville fumante et que c'est là, dans cette allée, sur un tambour peut-être, ou sur la balustrade de la terrasse, que la terrible sommation a été écrite, pour annoncer aux Lyonnais aux abois que si, à midi, toute résistance n'avait pas cessé, le bombardement recommencerait jusqu'à ce que la ville fût anéantie.

Si l'histoire exacte n'affirme pas ce fait, il est permis de l'avancer à titre d'hypothèse, et tout peintre d'histoire pourra, sans être accusé de légèreté et de mensonge, représenter un groupe d'officiers républicains, autour de la batterie, Delaporte et Maignet avec une escorte, et Couthon, dans son fauteuil, écrivant la sommation aux Lyonnais, à l'abri des mêmes ombrages qui avaient vu naguère Lekain, Larive et Clairon.

Digitized by Google

C'est avec ce mirage dans l'esprit, qu'on peut se promener aujourd'hui encore, au milieu de ce parc où rien n'est changé que les personnages. La tradition a conservé le cadre et les accessoires du tableau. A l'extrémité de l'allée de charmilles se voient toujours, ainsi qu'au siècle dernier, les bouquets de peupliers dressant leurs colonnes de verdure. Si les arbres eux-mêmes ont péri, les groupes ont été conservés avec soin, tels qu'ils sont cités et décrits dans les actes de 1613 et les écrits du temps. Leurs cimes élancées coupent toujours l'horizon et donnent, en s'élevant au-dessus des massifs voisins, le même charme saisissant qui faisait si profondément rêver les belles dames et les spirituels cavaliers à qui Mme Lobreau faisait les honneurs de sa retraite.

Au delà des peupliers est la limite de la propriété ; mais, ce qui dénote un goût exquis de la part des propriétaires, la séparation qui court entre les deux parcs n'est qu'un simple buisson fleuri, barrière amicale, toute de convention, qui n'ôte pas la vue, n'arrête pas la pensée et n'offre aux yeux qu'une succession de bouquets d'arbres et de vertes pelouses, comme si on avait l'immensité devant soi.

Au-delà de *Belle-Rive*, l'opulente habitation Perisse, on aperçoit la *Maison Grise*, illustrée par le séjour de deux éminents personnages dont Lyon a le droit d'être fier, Thierry, le statuaire, et Cailhava, le bibliophile si connu. Dans le fond, s'élèvent les collines d'Irigny et plus loin encore, au milieu des brumes et des nuages, les cimes célèbres du Mont-Pilat.

Mais *la Fleurie* possède encore d'autres souvenirs et d'autres charmes. Sa plus séduisante attraction consiste en une galerie de portraits des principales actrices de la troupe de Mme Lobreau, et le bienveillant propriétaire du petit château ne refuse point d'admettre à la voir les visiteurs curieux, qui en sollicitent la permission.

Digitized by Google

Cette précieuse collection se compose de quatorze pastels.

Douze de ces portraits, grandeur demi-nature, représentent les dames les plus fêtées, les étoiles, comme on dirait aujourd'hui, de la troupe de Mme Lobreau. On retrouve le faire de l'école de Boucher, dans ces figures coquettes, un peu maniérées, qui ont posé avec le désir évident d'être trouvées jolies. L'une tient une fleur, l'autre prend son café ou son chocolat, toutes minaudent et roucoulent comme si un beau cavalier leur contait fleurette. Malheureusement, le nom de ces beautés est inconnu : Quant à celui de l'artiste, on peut supposer que c'est Bréa, de Paris, qui a eu soin de joindre son adresse de peintre-encadreur au dos de chaque portrait. Artiste prudent et que la gloire ne grisait pas, Bréa ne dédaignait point de proclamer qu'il était aussi fabricant de cadres, heureux de joindre aux profits que ses crayons lui donnaient, les bénéfices d'une plus modeste industrie.

Mais à côté de ces douze portraits, dont la principale valeur vient des souvenirs qu'ils rappellent, on admire deux grands et beaux portraits, véritables œuvres d'art signées Barois et datées de 1775.

L'un représente une jeune femme d'une rare beauté, d'une grande élégance, des plumes dans les cheveux, des diamants aux bras et au cou et revêtue d'un costume d'apparat, tel qu'on le portait sur la scène ou à la cour.

Cette femme était-elle Mme Lobreau, Mlle Clairon ou quelque autre célébrité de l'époque ? On ne pourrait le savoir, faute de meilleurs documents, qu'en comparant cette tête admirable aux collections de la bibliothèque nationale. A qui s'adresser ? A M. le conservateur des estampes ? Ce mystère peut et doit se révéler.

L'autre portrait est celui d'un homme jeune et intelli-

Digitized by Google

gent, plus richement vêtu qu'un marquis de l'ancienne cour. La tête expressive n'est pas celle d'un grand seigneur. Elle rappelle l'acteur qui voit, observe, étudie, se pénètre d'un personnage, joue les rois et les princes, mais n'en est pas un.

Quel est celui de nos acteurs célèbres qui a laissé un tel souvenir à la *Fleurie?* Comme pour le portrait précédent, le mystère n'est pas insondable. Les deux portraits envoyés à Paris seraient bien vite reconnus.

Ces œuvres magistrales sont précieuses, comme art et comme souvenirs, surtout si on découvrait quelles célébrités elles rappellent. On dit que le propriétaire de la *Fleurie,* homme d'esprit et de goût, veut donner à cette galerie une place digne d'elle. C'est un service qu'il rendra aux arts de la peinture et du théâtre, comme à l'histoire de la cité, de notre chère cité, si heureuse quand on lui conserve les vestiges de son glorieux passé.

Nous terminerons cette étude par quelques notes empruntées aux nombreux manuscrits de M. Péricaud aîné. Elles ont trait au théâtre des Célestins :

« 1784. — 12 janv. Un arrêt du Conseil des Dépêches envoie le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, en possession du couvent des Célestins.

« 1785. — 10 mai. La totalité du vaste emplacement du couvent, fut aliénée à M. Devouges; M. Devouges revendit ensuite par morceaux détachés le terrain dépouillé de ses anciens édifices. Les acquéreurs y percèrent des rues; et bientôt, instabilité des choses humaines! fut convertie en théâtre l'église où avaient prié, pendant près de trois siècles, les disciples de Mouron. Voyez : *Notice sur les Célestins de Lyon.* — Lyon, 1840, à la fin. »

Digitized by Google

L'église occupait l'emplacement même où la rue d'Egypte est ouverte aujourd'hui.

1792. — 9 sept. Dimanche, le matin, au champ de Mars, on fait un auto-da-fé de titres de noblesse et de portraits des échevins, enlevés à l'Hôtel-de-Ville. Le soir, on massacre huit prisonniers à Pierre-Scise et on égorge trois prêtres. Les têtes sanglantes des onze victimes sont promenées dans les rues au bout de piques. »

Plusieurs écrivains prétendent que ces têtes furent portées, le soir, au théâtre des Célestins, pendant la représentation. D'autres historiens nient le fait et M. Armand Fraisse s'appuie surtout sur ce que le théâtre n'aurait pas été bâti à cette époque, M. Armand Fraisse est dans l'erreur sur ce dernier point. Le théâtre existait et M. le baron Raverat nous fait observer que, le 25 juillet 1792, deux mois avant le massacre du Royal Pologne, le sieur Ponteuil avait fait jouer une pièce de lui, l'*Ecole des Frères*, sur la scène des Célestins. M. Péricaud, dans ses volumineux manuscrits, non plus que dans ses œuvres, ne se prononce pas sur cette lugubre exhibition.

Ponteuil, auteur et acteur, joua lui-même sa comédie intitulée : l'*Ecole des Frères*, au théâtre des Célestins, ce 25 juillet.

1803. — 22 mai. Il y avait alors à Lyon cinq théâtres : Le *Grand-Théâtre*, celui de l'*Ecole des mœurs* ou des *Célestins*, celui des *Capucins du Petit-Forez* et en face celui de *Saint-Marcel ;* enfin celui des *Bleus-Célestes*. On jouait aussi la comédie dans plusieurs maisons particulières. Voyez *Tablettes Lyonnaises*, — le *Moniteur* du 16 sept. 1792.

« 1806. — Première représentation, sur le théâtre des Célestins, de la *Sapho Lyonnaise* ou la *Belle-Cordière*, vaudeville, par MM. Dupaty, Pain et Bouilly. — Mme Belmont,

Digitized by Google

actrice de Paris, joue dans cette pièce le rôle de *Louise Labé*. — *Tablettes*. *L*.

« 1811. — 7 novembre. Première représentation, sur le théâtre des Célestins de la *Petite Revue Lyonnaise ou Fanchon la vielleuse à Lyon*, vaudeville par Emmanuel Dupaty.

A. P. *Ephémérides, 1835*.

« 1828. — 12 septembre. Première représentation sur le théâtre des Célestins, du *Départ pour la Grèce* ou l'*Expédition de la Morée*, vaudeville par Eugène Kauffmann.

A. P. *Ephémérides*.

« 1830. — Août. Première représentation, sur le théâtre des Célestins, du *Drapeau Tricolore*, ou *Trois journées de 1830, à-propos patriotique*, par Eugène de Lamerlière.

Ephémérides.

1830. — 30 octobre. Première représentation, sur le théâtre des Célestins de Lyon, de *Napoléon ou la vie d'un grand homme*, drame par Eugène de Lamerlière.

A. P. *Ephémérides*. »

Nous remercions M. Péricaud fils de nous avoir communiqué ces extraits, trop courts, à notre avis. Espérons que la famille publiera bientôt les nombreux documents inédits, que l'ancien bibliothécaire de la ville de Lyon avait amassés, pendant une longue vie d'études et de travail. Ce sera une mine inépuisable pour les écrivains.

EMMANUEL VINGTRINIER.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite et fin)

Pour moi, ils me prendraient trop de temps, et j'en ai déjà bien peu pour tout ce que j'ai à faire. Enfin, je l'avoue, cette sorte d'élevage ne m'intéresse pas du tout : voilà un pauvre animal qu'on n'élève absolument que dans l'intention de le tuer; les autres, du moins, nous offrent leurs produits et leurs services, sans qu'on ait l'esprit nécessairement porté vers la fin cruelle et prématurée de leur existence.

Dans ma maison, nous nous passons facilement de sa chair, qui n'est pas d'ailleurs la plus saine du monde. On dit que les lois de certains peuples ont défendu de s'en nourrir, et je le conçois. Le laitage, les œufs, les légumes, les pommes de terre, le blé, le sarrasin, le maïs, tout cela apprêté convenablement et sainement par une ménagère intelligente, c'est plus qu'il n'en faut pour se soutenir.

— « Je ne puis qu'admirer votre sobriété, dit mon ami. Mais je vous demanderai si c'est par le même principe que je ne vois pas dans votre domaine un petit enclos de vigne qui vous donnerait la boisson suffisante pour votre usage.

— « Mon Dieu ! Monsieur, répondit Pierre ; je n'ai pas

Digitized by Google

voulu m'embarrasser d'un pressoir, d'une cuve et de tous les appareils propres à faire le vin : c'est encore un travail tout spécial, que je laisse à d'autres. D'ailleurs, une fontaine excellente nous fournit, pour boisson ordinaire, une eau si limpide et si belle que je la préfère au meilleur Pomard, au plus exquis Moulin-à-Vent. J'achète cependant, chaque année, une feuillette d'un petit vin naturel et sain, que nous mêlons à l'eau, dans les grandes chaleurs de l'été.

— « Allons ! dit M. A*** en riant, je vois qu'en tout vous êtes bien plus sage que moi. »

Nous ne voulûmes pas finir notre visite sans dire bonjour à André et à Catherine, que mon ami voulait saluer, car il lui semblait que c'étaient de vieilles connaissances que ma narration lui avait fait aimer.

Nous montâmes, par un escalier en sapin, très-simple, mais commode, comme tout le reste de l'habitation, dans une chambre gaie et bien tenue ; nous y trouvâmes les deux bons vieillards, qui nous reçurent avec un cordial et respectueux empressement ; ils étaient occupés, l'un, à fabriquer des corbeilles d'osier pour l'usage de la maison, l'autre, à filer le chanvre pour les tissus les plus ordinaires de la famille.

Du reste, tous deux apportaient leur concours actif à la récolte et aux autres travaux, dans les moments de presse, et les enfants restaient sous leur garde, quand des affaires urgentes appelaient au dehors le jeune père et la jeune mère.

Pierre et Jeannette n'avaient pas voulu séparer leur avoir de celui de ces dignes parents ; tout était commun entre eux : leurs repas, le travail, l'argent. Jeannette était la caissière générale.

Mon ami sortit très-heureux de cette visite, en serrant chaudement la main à Pierre, à Jeannette, aux deux vieillards, et en embrassant les enfants.

Digitized by Google

Il me dit pendant notre retour chez moi :

— « Voilà des paysans comme je voudrais les voir tous ! Vous devez en être fier, car c'est vous, avouez-le, qui les avez formés ! Tâchez d'inculquer à tous nos campagnards le désir de les imiter. Nos ruraux seraient alors parfaits et bien supérieurs aux habitants des villes par les idées saines et le vrai bonheur. »

XVIII

Pierre était devenu le modèle des habitants du hameau. Sa qualité de simple paysan lui faisait acquérir plus d'influence que je n'en avais moi-même sur les habitudes des villageois. Voyant un des leurs dans une douce aisance, d'une santé prospère, heureux et considéré par suite de ses habitudes d'ordre et d'une certaine instruction, tous voulurent suivre ses traces.

La saleté humide de leurs cours, de leurs étables, de leurs hangars, de leurs maisons même, qui était une source de fièvres intermittentes, se transforma en une propreté toute hollandaise.

Leurs jardins, qui offraient auparavant un mélange informe de quelques rares légumes venus au hasard, prirent l'apparence de potagers variés, riches en plantes alimentaires. Ils n'avaient pas d'arbres greffés; ils apprirent de Pierre l'art d'enter et de tailler, et jouirent de fruits auparavant inconnus sur leurs tables.

Leurs personnes étaient rarement lavées, et, tous les dimanches à peine, leur visage recevait le contact d'un mouchoir humide ; ils comprirent enfin l'importance hygiénique d'ablutions fréquentes. Chose merveilleuse même, tous les habitants du hameau finirent par se cotiser pour avoir une

Digitized by Google

baignoire publique, desservie par un conduit d'eau limpide et dont la direction fut naturellement confiée à Pierre.

J'étais ravi de cette transformation, que mes conseils paternels, mes longues prédications, n'avaient pu obtenir. On me considérait comme trop au-dessus de la condition des paysans ; mais le bon exemple d'un égal, voilà le mobile des modifications les plus sûres.

En même temps que ces changements matériels s'opéraient, l'esprit de ma petite population acquérait aussi plus de lumières ; tous les enfants allaient aux écoles, quoiqu'elles fussent assez éloignées.

Mais Pierre et Jeannette ne se contentaient pas des leçons données au chef-lieu de la commune ; ils prenaient Jean et Pauline une heure chaque jour pour perfectionner leur instruction, et l'éducation morale était surtout l'objet de leur plus vive attention.

Cette éducation était d'autant plus nécessaire que le petit Jean avait, comme je l'ai dit, un caractère assez turbulent, même quelquefois emporté. On tient toujours plus ou moins de ses parents, et il est probable que ceux qui avaient donné l'être à cet enfant n'avaient rien des douces mœurs de Pierre et de Jeannette.

Mais, par leurs constants et admirables efforts, ceux-ci parvinrent à assouplir, à dompter ses instincts violents. Plus d'une fois, il leur avait fallu réprimer ses mouvements coupables de vivacité. Ce n'est pas cependant en le grondant avec colère, c'est en le raisonnant, en touchant son âme, surtout en entretenant chez lui des sentiments d'honneur, en favorisant l'amour de la vérité et de la loyauté, qu'ils réussissaient dans leur tâche ardue.

Jamais un mensonge n'avait souillé la bouche des deux enfants, car les moyens d'éducation du père et de la mère écartaient naturellement ce vice odieux. Je veux insister sur

Digitized by Google

quelques exemples de ces moyens et des réformes qu'ils peuvent opérer. Ils serviront peut-être à nos populations rurales dans la direction de leurs familles.

Un jour, Jean avait brusqué et même frappé la douce Pauline, pour une innocente espièglerie qu'elle s'était permise à son égard. Quoique la tendresse de Pierre et de Jeannette parlât bien haut en faveur de la pauvre petite, qui, elle, était tout à fait la leur, ils firent comprendre avec douceur son tort au jeune agresseur, provoquèrent des larmes de repentir, et un embrassement fraternel termina la scène. Une rigueur sévère n'aurait pas eu le même résultat.

Une autre fois, il avait blessé grièvement, d'un violent coup de bâton, une pauvre brebis, qui, n'obéissant pas assez vite à son commandement, tardait trop à se rendre à l'étable. On émut sa pitié pour ce malheureux animal, il le caressa en pleurant, et voulut joindre ses soins à ceux de sa mère pour panser la plaie dont il était la cause.

Le dernier trait de violence de Jean fut aussi le signal de sa réforme radicale : il mérite d'être rapporté en détail.

Vous connaissez Capitoline, cette vieille amie de ses maîtres. Elle sortit un jour dans le chemin, prenant gaîment ses ébats ; Jean veut la faire rentrer ; il la poursuit, elle court plus vite que lui ; dans sa colère, il saisit une pierre, la lance au pauvre volatile, l'atteint à la tête, et l'oie tombe mortellement blessée. Effrayé de sa faute, il s'enfuit aussitôt, sans que personne ait eu le temps de le voir.

Cependant des voisins trouvent l'animal étendu sans vie ; ils avertissent de ce malheur Pierre et Jeannette, qui accourent et sont désolés d'avoir perdu un être qui leur était extrêmement cher, ils en répandaient même des larmes.

Mais qui a pu commettre une si cruelle action ? C'est

Digitized by Google

sans doute un malfaiteur étranger, car tout le monde dans le hameau aimait Capitoline, et personne n'aurait été capable de lui faire du mal. On se perdait en conjectures.

On rapporta à la maison les tristes restes de l'animal chéri. Pierre aperçut Jean, et, sans avoir aucun soupçon qu'il pût être l'auteur du meurtre, il lui dit :

— « Saurais-tu, Jean, qui a tué notre pauvre Capitoline? Ah ! si je tenais le misérable qui nous cause un si cruel chagrin, je le punirais de la manière la plus terrible.

— « Mon père, dit Jean, punissez-moi donc. C'est moi. Je n'ai jamais menti, je ne veux pas mentir. Punissez-moi, je le mérite. »

— « Bien, mon enfant ! s'écria Pierre. Bien répondu ! La vérité vaut mieux encore cent fois que le bon animal que nous pleurons. Embrasse-moi, et continue à être vrai, tu feras l'honneur de notre famille et du village de Beauregard. »

Et il l'embrassa avec effusion.

A partir de cette scène, Jean fut complètement corrigé. Le chagrin qu'il eut de son action, de la peine si grave faite à ses parents, la force d'âme qu'avait montrée Pierre en refoulant sa propre douleur et en pardonnant en faveur de la vérité, firent une impression profonde sur ce jeune cœur, et il devint désormais le plus doux et le plus aimable des enfants.

De temps en temps, Pierre et sa femme réunissaient les autres enfants du hameau aux leurs, pour leur prodiguer les mêmes soins.

Les adultes se rendaient aux écoles du soir. Ceux qui étaient trop âgés pour se mettre sur les bancs venaient du moins causer avec Pierre et s'éclairer près de lui : tantôt il leur expliquait ou leur lisait des choses concernant les inventions et les améliorations agricoles ; tantôt c'était une

Digitized by Google

histoire qu'il racontait et qui avait toujours quelque but utile. C'était un préjugé qu'il déracinait, une superstition qu'il combattait.

Voici, entre autres, une superstition qu'il vainquit, mais ce ne fut pas sans peine.

A l'époque des travaux pressés de la moisson ou de la coupe des foins, le vénérable pasteur de la paroisse annonçait en chaire aux habitants qu'il leur permettait parfaitement, si le ciel était menaçant, de se livrer aux travaux les plus urgents soit le dimanche, soit aux grandes fêtes; ils profitaient de l'autorisation et rentraient leurs récoltes, mais *à bras* seulement, car *employer les bœufs* pour le transport des produits, un jour férié, voilà ce qui leur paraissait un sacrilège des plus coupables. Faire travailler les bœufs un dimanche, Monsieur, me disaient-ils, nous ne nous le permettrons jamais! Nous aimerions mieux perdre toute notre moisson!

Ah! si c'étaient des chevaux, à la bonne heure. Mais des bœufs!

Cette idée religieuse attachée au service des ruminants était, chez les paysans du village, et même de toutes les montagnes du Charollais, une des plus enracinées. Je me joignis à Pierre pour faire comprendre à ces braves gens que le cheval est aussi sacré que le bœuf, que, s'ils font travailler l'un, ils peuvent faire travailler l'autre, que, d'ailleurs, leurs propres bras, surtout, devraient être aussi condamnés au repos, si la Divinité exigeait un sacrifice. Ils se rendirent enfin, mais peu à peu et très-timidement.

Ce ne fut pas sans peine non plus que Pierre parvint à persuader à plusieurs de nos paysans que les foires, qui sont des rendez-vous utiles pour le commerce, leur devenaient très-nuisibles par l'habitude de ne conclure leurs marchés que dans les cabarets, en se livrant aux plus bruyantes conversations et en buvant jusqu'à l'ivresse.

Digitized by Google

« Comment! leur disait-il, vous ne pouvez pas faire vos affaires sans ces paroles innombrables, inutiles et souvent menteuses par lesquelles vous embrouillez vos marchés, et sans vous gorger de vin, sans vous exposer à perdre votre raison ou à la faire perdre aux autres! Vous enlevez à vos travaux des heures précieuses, et vous dépensez stupidement vos économies!

« Hâtez-vous de faire vos affaires, en sachant bien le prix que vous voulez mettre aux marchandises et celui auquel vous voulez livrer vos produits, et revenez vite chez vous, où vous attendent vos travaux. Dussiez-vous gagner peu dans vos opérations, vous aurez encore un bénéfice bien clair en ne perdant pas votre temps et votre argent.

Mais, après avoir suivi les avis de Pierre pour les foires, plusieurs de nos villageois s'obstinaient encore à aller au cabaret le dimanche; ils disaient: « Après une semaine de dur travail, c'est bien le moins que nous nous amusions un peu; nous allons boire avec nos amis quelques bonnes bouteilles de vin; c'est notre seule récréation; n'est-il pas naturel que nous prenions un peu de plaisir le dimanche? »

« Voyons, répondait Pierre, cette récréation est-elle bien celle qui vous convient le mieux? Ce prétendu amusement, y faites-vous participer vos femmes et vos enfants? Non, ils restent à la ferme, où, s'ils sont raisonnables, ils remplissent leurs devoirs mieux que vous; ou bien, s'ils ne le sont pas, ils se livrent, loin de vos yeux, à quelque désordre qui peut nuire à eux et à vous. Votre plaisir, si c'en est un, est tout-à-fait égoïste.

« Voyez ensuite combien il est brutal et malsain! vous considérez donc votre estomac comme un sac où vous pouvez engouffrer impunément d'énormes quantités de vin. Mais songez que ce n'est pas sans danger que vous le remplissez outre mesure d'un liquide dont il n'a pas besoin. Par cette

Digitized by Google

habitude stupide et grossière, vous perdez à la fois la santé, la raison et votre fortune.

« Je vais vous indiquer d'autres jouissances : Il y a, dans la bibliothèque scolaire de la commune, un assez grand nombre de bons livres, les uns amusants, les autres relatifs à l'agriculture et à tous vos travaux; le maire et l'instituteur ne demandent pas mieux que de vous les prêter. On les lit en famille, et même on appelle quelques-uns de ses voisins à cette réunion de lecture, dont profitent même ceux qui ne savent pas lire. Voilà une récréation excellente.

« Ou bien, on se promène autour de ses fonds, avec ses enfants, à qui l'on communique ses observations sur les cultures, et que l'on prépare ainsi à être eux-mêmes de bons cultivateurs ; on jouit de voir pousser ce qu'on a semé, on note les améliorations qu'on pourra faire dans ses terres, dans ses prés, dans ses plantations.

« D'ailleurs, qu'est-ce qui empêche de consacrer une partie du dimanche à jouer aux quilles, aux boules, et à tant d'autres jeux qui donnent de l'exercice ?

« Tout cela ne vaut-il pas mieux que cette dégoûtante jouissance de s'attabler dans une ignoble auberge ?

Ces raisonnements et le bon exemple de Pierre finirent par obtenir le résultat que nous désirions; et les récréations du dimanche sont parfaitement devenues ce que mon infatigable réformateur demandait. Aucun de nos habitants de Beauregard ne va plus au cabaret. Les livres sont empruntés par eux avec empressement à la bibliothèque de la commune, et les réunions sur les bancs des jardins, pour entendre le lecteur le plus habile de chaque famille, sont un de leurs plus délicieux passe-temps du dimanche, avec les promenades dans les champs et les bois.

Pierre eut encore à vaincre des superstitions astronomiques qu'entretenait la lecture des vieux almanachs de

Digitized by Google

Mathieu Laensberg et de Maribas, ou plutôt dont ces almanachs étaient l'expression pour trouver un débit plus sûr. Il lui fallut combattre particulièrement les croyances tenaces sur l'influence de la Lune en une foule de circonstances : par des explications physiques et cosmographiques, il vint à bout de faire entrer dans l'esprit de nos villageois la connaissance des vraies causes de phénomènes que, dans leur ignorance des lois de la nature, ils attribuaient volontiers à cet astre.

On conçoit que les deux magnifiques corps célestes qui éclairent les hommes, tour-à-tour le jour et la nuit, aient exercé sur leur esprit une énorme fascination : les autres causes météorologiques sont cachées pour eux, et les découvrir et les apprécier, c'est l'œuvre d'une science longue et difficile. Pierre n'était pas savant, sans doute, mais il avait lu quelques livres instructifs, il avait du bon sens, et je l'avais un peu aidé, je l'avoue, dans ses études.

Pierre ouvrit aussi l'esprit de ses voisins sur des vérités géographiques qu'ils étaient loin de soupçonner et qui, en les étonnant beaucoup, les intéressaient vivement. Il leur apprit le mouvement de la Terre, et leur expliqua que le Soleil ne se lève pas, ne se couche pas, ne tourne pas enfin autour de nous en un jour, pas plus que la Lune et les autres astres, et il leur dit comment nous sommes emportés nous-mêmes, par un rapide et magnifique voyage.

Il leur montra sur un globe dont je lui avais fait présent les différentes contrées du monde et la place assez petite occupée par la France, qu'ils croyaient auparavant le plus grand pays de la Terre. Il leur faisait apprécier le cours modeste de la Saône et de la Loire, qu'ils avaient supposées jusqu'ici les plus grands cours d'eau qu'il fût possible de voir et qui leur paraissaient maintenant bien petites en comparaison du Mississipi, de l'Amazone ou du Nil. Il leur

Digitized by Google

parlait de l'étendue de l'Océan, de la hauteur de montagnes qui surpassaient huit fois, dix fois, celles qui les entouraient. Enfin, il leur donnait une idée juste de tous les rapports entre les objets si variés dont la surface du globe est composée.

Il dessinait devant eux, sur le sable, les divers pays, et leur en dépeignait les habitants. Ce voyage qu'il leur faisait faire devenait pour eux une récréation mille fois plus agréable, avouaient-ils, que la visite au cabaret qui était autrefois leur stupide plaisir du dimanche.

Je me mêlais souvent à ces conversations et j'ajoutais quelques mots.

C'est ainsi que nous faisions, autant que nous le pouvions, l'éducation morale et intellectuelle de nos braves habitants de Beauregard. Ce hameau est devenu une petite colonie modèle où règnent le soin, l'ordre, la propreté, le goût, une certaine instruction, tout cela allié au respect, à la politesse, à la douceur des mœurs. Il donnera, je l'espère, l'élan aux hameaux voisins, à la commune entière; et qui sait si cet heureux essor ne s'étendra pas à tout le canton?

Nous avons fait, Pierre et moi, aidés de nos zélées compagnes, tout ce que notre amour pour notre pays nous a inspiré. — Nos enfants s'élèvent agréablement sous nos yeux. A l'instant où j'écris ces souvenirs, mon petit Charles a déjà douze ans; la petite Pauline en a huit; Jean dix. Le plus grand bonheur de ces trois enfants est de jouer ensemble, de travailler ensemble. Je ne suis pas du tout humilié de voir mon fils partager l'existence de ses petits voisins, paysans très-bien élevés. Je ne veux pas qu'il se croie au-dessus d'eux. Les nobles cœurs de simples villageois égalent, à mes yeux, les plus hauts titres des descendants des croisés.

Un petit garçon, qui a pris, d'après Mme Louise Riche-

Digitized by Google

mont, sa marraine, le nom de Louis, est venu récemment augmenter la famille de Pierre et l'enrichir, car c'est une richesse, dans nos campagnes, que d'avoir un nouveau-né. Un enfant de plus, c'est un aide de plus qui est promis au ménage : la garde des animaux, les travaux multipliés de la culture, du jardinage, de l'intérieur, le soin qu'il faut avoir des vieux parents, que de choses occuperont les jeunes membres de la famille à mesure qu'ils s'élèveront et qu'on les dirigera vers les devoirs d'une maison bien ordonnée !

Tout prospère donc dans notre petit village, où règnent la tranquillité et le bonheur, après des jours d'agitation et de cruelles émotions, déjà loin de nous et que nous nous racontons de temps en temps le soir, en nous reposant ordinairement au pied du vieux châtaignier de mes chers serviteurs, devenus mes amis les plus intimes.

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

GEORGES DEBOMBOURG

Sa vie et ses écrits

L'année 1877 a vu mourir trois membres de la Société littéraire : MM. Valois et Pezzani, membres honoraires et Georges Debombourg, membre titulaire.

Depuis longtemps déjà, les deux premiers avaient cessé de prendre une part active aux travaux de la Compagnie. Mais Debombourg était l'un de ses membres les plus assidus et les plus laborieux. Peu de temps avant sa mort, il communiquait encore à la Société les premières pages d'une importante étude sur l'origine des noms de famille du Lyonnais et, le 7 avril 1877, il assistait aussi avec le président (1), et plusieurs de ses collègues (2), à cette séance solennelle de la Sorbonne, où la Société littéraire recevait l'un des trois prix décernés par la section d'histoire du Comité des travaux historiques. Rien chez lui ne pouvait donc faire prévoir une fin si prochaine, quand, six

---

(1) M. Flouest.
(2) MM. Mulsant, Guimet et Vachez.

Digitized by Google

jours après seulement, il mourait presque subitement, devant sa table de travail, où il mettait la dernière main à cette étude onomastique que sa mort laisse inachevée.

Debombourg était un travailleur, vivement épris des sujets auxquels il consacrait ses veilles et ses travaux, et c'était avec une ardeur que les années n'avaient pu refroidir, qu'il poursuivait son œuvre.

C'est là qu'est sa vie tout entière. C'est dans ses œuvres que nous retrouverons l'homme, plutôt que dans les événements plus ou moins agités de son existence.

Georges Debombourg est né à Lyon (1), le 15 août 1820, dans la maison portant le numéro 8 de la rue Thomassin. Mais c'est à Mornant (Rhône), qu'il passa les premières années de son enfance. Il n'avait que cinq ans, en effet, quand son père vint remplir l'emploi de directeur-économe dans le pensionnat de jeunes gens, que l'abbé Décrand dirigea pendant cinq années dans cette ville (2).

En 1830, l'abbé Décrand ayant dû rétrocéder son établissement à un sieur Cadas, son vendeur, Debombourg père quitta Mornant, pour aller établir, pour son propre compte, à Collonges, un pensionnat qui passa, quelques années plus tard, sous la direction de son fils.

---

(1) Au milieu du XVIIe siècle vivait à Lyon un Jean de Bombourg, qui publia en 1675 un opuscule intitulé : *Recherche curieuse sur la vie de Raphael Sanzio d'Urbin* etc., avec un petit *Recueil des plus beaux tableaux tant antiques que modernes, architectures, sculptures et figures qui se voient dans plusieurs églises, rues et places publiques de Lyon.* L'auteur de cet ouvrage, et le membre de la Société littéraire, dont nous écrivons la biographie, appartenaient-ils à la même famille? Georges Debombourg, à qui nous le demandions un jour, ne repoussait point cette parenté et se bornait à dire qu'il l'ignorait. Mais le fait en lui-même n'a rien d'impossible, car le nom de Debombourg se rencontre assez peu fréquemment.

(2) Ce pensionnat était situé au faubourg du Lod, et les bâtiments en sont occupés actuellement par les religieuses de la Sainte-Famille.

Digitized by Google

C'est là que nous retrouvons Georges Debombourg, en 1848, époque où le Conseil municipal de Collonges le nomma maire de cette commune. Investi de fonctions publiques dans un moment difficile, il sut les remplir avec une intelligence et une sagesse dont ses anciens administrés n'ont point encore perdu le souvenir.

Mais des fonctions de cette nature, à une époque aussi agitée, en le détournant trop fréquemment de l'enseignement, ne pouvaient contribuer à accroître la prospérité de son établissement. Il dut l'abandonner, à son grand regret, pour aller occuper une chaire de professeur au collége de Nantua.

C'est de ce moment que commence la vie littéraire de Georges Debombourg. Un hasard lui en fournit, en quelque sorte, l'occasion. Chargé, par l'administration préfectorale du département de l'Ain, du classement des archives communales de l'arrondissement de Nantua, il dut visiter les diverses localités de cet arrondissement et prendre connaissance de tous les documents conservés dans chaque mairie. Il sut mettre à profit sa mission pour extraire des archives, dont il dressait l'inventaire, tous les faits historiques intéressant chaque commune, aussi bien que l'histoire générale de la province du Bugey. Debombourg forma ainsi de ces extraits deux volumes, qui resteront au nombre de ces publications toujours utiles, qui ne vieillissent pas, car les matériaux qu'elles renferment ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Le succès de cette première publication l'encouragea et semble lui avoir ouvert la voie qu'il devait suivre désormais, car, en même temps, nous le voyons préparer la publication d'une *Histoire de l'abbaye et de la ville de Nantua*, qu'il faisait paraître, deux années plus tard, à Bourg, alors que déjà il avait quitté Nantua pour se fixer à Trévoux, où il vint remplir l'emploi de vérificateur des poids et mesures.

Digitized by Google

Ces nouvelles fonctions lui laissaient plus de loisirs ; il les mit à profit en étudiant, dans les sources de toute nature, l'histoire du pays. Le *Journal de Trévoux*, qu'il fonda et qui existe encore, publia ainsi dans ses colonnes l'*Histoire du Franc-Lyonnais*, la meilleure que nous possédions sur cette petite province, qui nous touche de si près. Cette publication achevée, il commença aussitôt celle de l'*Histoire communale de la Dombes*, dont il n'a fait paraître que le premier volume.

Appelé quelque temps après à Lyon, au même emploi qu'il remplissait à Trévoux, son éloignement de cette dernière ville dut lui faire interrompre une publication faite, sans doute, avec des documents imparfaits et souvent de seconde main, mais qui avait au moins le mérite de vulgariser la connaissance de l'histoire de la province de Dombes parmi les habitants du pays, que trop d'érudition eût rebutés peut-être.

Pourtant, en venant à Lyon, il apportait avec lui des documents considérables qui lui permirent de publier, dans le courant des années 1859 et 1860, l'*Atlas historique du département de l'Ain*.

Cet ouvrage renferme plus d'une imperfection, et on a pu lui adresser des critiques fondées. Mais il ne faut pas oublier que, malgré son importance, cette publication était un essai, pour lequel l'auteur n'avait eu à suivre aucun modèle. Si, avant lui, on avait, sur une large échelle, représenté sur des cartes géographiques les divers changements subis par les divisions du territoire de la France entière, on n'avait point encore tenté de représenter avec des détails, exigeant de profondes recherches, les divisions administratives, judiciaires ou ecclésiastiques d'un seul département.

Cet essai, malgré quelques erreurs, était donc un début heureux, puisqu'il montrait aux historiens de nos provinces

Digitized by Google

une voie inexplorée jusqu'alors (1), et qu'il préludait ainsi à la publication, mieux conçue et plus complète, de l'*Atlas historique du département du Rhône*, qu'il fit paraître en 1862.

Quand ce dernier livre parut, nous en rendîmes compte dans la *Revue du Lyonnais*, et nous signalâmes au public l'importance et l'intérêt de cette publication nouvelle qui, sous une forme brève, mais saisissante, met si bien en relief les principaux faits de notre histoire locale, ainsi que le tableau des transformations subies par les divisions féodales, administratives et religieuses de notre département.

Debombourg appartenait déjà, depuis 1859, au Comité d'histoire et d'archéologie, fondé par l'Académie de Lyon, quand il demanda à faire partie de la Société littéraire, où il fut admis dans la séance du 12 juillet 1865.

Depuis cette époque, notre collègue n'a fait paraître aucun travail de longue haleine. Mais jusque dans les articles insérés dans les journaux quotidiens, tantôt sous le pseudonyme d'*Historicus*, tantôt sous celui de *Munatius Plancus*, les questions qu'il traitait appartenaient aux temps anciens de notre histoire. Il entretenait aussi une correspondance suivie avec plusieurs écrivains bien connus, parmi lesquels il nous suffira de citer l'illustre historien, M. Guizot, et

(1) En nous montrant, sur des cartes géographiques, les changements subis par les fiefs qui se partageaient, au moyen-âge, le territoire du département de l'Ain, Debombourg semble s'être inspiré de l'idée émise par M. Guizot dans son *Histoire de la civilisation en Europe* (8e leçon) : « J'ai souvent regretté qu'il n'y eût pas une carte de la France divisée « en fiefs, comme nous avons une carte de la France divisée en départements, arrondissements, cantons et communes, une carte où tous « les fiefs fussent marqués, ainsi que leur circonscription, leurs rapports « et leurs changements successifs. » — Ce que M. Guizot désirait voir exécuter pour la France entière, Debombourg l'a réalisé pour les deux départements de l'Ain et du Rhône.

Digitized by Google

M. Bulliot, président de la Société Eduenne. Deux de ses travaux ont été publiés dans les Mémoires de la Société littéraire. Le premier, inséré dans le volume de 1866, renferme une étude sur les Allobroges. Dans ce travail, Debombourg avait pour but de rectifier quelques erreurs sur la délimitation du territoire attribué à cet ancien peuple gaulois, par l'atlas de l'*Histoire de Jules César*, publiée par l'empereur Napoléon III. Mais l'auteur ne crut pas devoir se restreindre à cette seule question. Il ne crut son sujet épuisé que lorsque, après avoir exposé les variantes onomastiques et étymologiques du nom des Allobroges, il eut étudié la situation de ce peuple aux diverses époques, et retracé un tableau rapide de son histoire.

Le second travail de Debombourg, publié dans le volume des Mémoires de la Société littéraire de 1868, est consacré à l'étude des anciennes alluvions aurifères de la France et porte le titre de *Gallia aurifera*. Il renferme de curieux renseignements sur les richesses aurifères de l'ancienne Gaule.

A l'exception de cette dernière publication, qui s'étend au territoire entier de la France, Debombourg ne s'écartait guère, dans ses travaux et ses recherches, des limites de nos provinces. Aux époques les plus reculées, nous l'avons vu ainsi étudier l'antique *Arar*, et réunir, dans une monographie, tous les souvenirs mythologiques ou historiques qui s'attachent aux bords de la Saône. Plus tard, il dirigeait son attention vers les premiers temps de l'histoire des Ambarres. Dans un cercle plus restreint encore, il retraçait l'histoire et la statistique de Collonges, l'humble commune où il avait vécu de longues années et dont il avait administré les affaires municipales. L'étude des noms de lieux tenait aussi une large place dans ses travaux ; il avait ainsi dressé la liste complète de tous les noms topiques du département

Digitized by Google

du Rhône, dont il avait eu un moment le projet de publier le dictionnaire topographique qui nous manque encore.

Mais, en étudiant les noms de lieux dans les Cartulaires et les anciens terriers, il avait aussi reconnu tout l'intérêt que pouvait présenter l'étude de l'origine et des transformations successives des noms, portés par les habitants de nos pays aux diverses époques de notre histoire. Il avait ainsi entrepris, sous le titre d'*Origines des noms de famille du Lyonnais,* un travail plein d'intérêt et composé à l'aide de documents absolument inédits. C'est le dernier auquel il ait mis la main ; l'auteur n'a pu terminer son œuvre et faire profiter le public du fruit de ses longues et pénibles recherches, qui nous fournissent de si curieux renseignements sur les noms de nos anciennes familles. Il venait de corriger les épreuves du troisième chapitre de cette étude, qu'il publiait dans la *Revue du Lyonnais*, lorsque, quelques heures plus tard, il était frappé d'une mort presque subite, à onze heures du matin, le 13 avril 1877.

Il mourait ainsi, à 56 ans, encore plein de jours, si l'on ne considère que son âge. Mais si rien, en apparence, ne faisait prévoir sa fin prochaine, tous ceux qui le voyaient dans l'intimité n'ignoraient point qu'il souffrait d'une maladie de cœur, et que sa santé avait été cruellement ébranlée à la suite de la mort de Mme Debombourg, décédée, elle aussi, jeune encore, au mois de janvier 1871. Ni l'affection de ses deux filles, ni ses études de chaque jour n'avaient pu lui faire oublier la perte qu'il avait éprouvée. Ajoutons que Debombourg était usé par les veilles et un travail trop soutenu, et que les fatigues excessives auxquelles il s'était livré dans les derniers temps, en dépouillant tous les anciens terriers des archives diocésaines, pour son travail sur les origines des noms de famille, avaient, pour une grande part, hâté le dénoûment douloureux qui venait

Digitized by Google

surprendre sa famille comme ceux de ses amis qui, la veille encore, assistaient avec lui à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. Sa mort fut si prompte, si imprévue, que ce fut à peine si quelques-uns de nos collègues purent être prévenus assez tôt pour représenter la Société littéraire à ses funérailles.

Telle est la vie de Debombourg. Cette vie, nous avons eu raison de le dire, se renferme surtout dans ses œuvres et ses travaux; c'est celle de l'érudit, du chercheur persévérant, qui s'attache avec une sorte de passion à toutes les questions intéressantes que présente notre histoire. Appelé par ses fonctions à visiter toutes les communes de l'arrondissement de Lyon, Debombourg était un de ceux qui connaissaient le mieux notre département, et c'est à ce titre qu'il fut nommé membre de la Commission de la carte du département du Rhône. Dans ses visites fréquentes à nos archives et à nos Bibliothèques publiques, il avait recueilli une quantité prodigieuse de notes, devenues malheureusement inutiles aujourd'hui, car personne autre que l'auteur ne saurait les mettre à profit. Il avait réuni ainsi presque tous les éléments des *Atlas historiques des départements de la Loire et de l'Isère*, destinés à demeurer inédits, de même que le complément de sa dernière étude sur les noms de famille du Lyonnais, et bien d'autres travaux dont le sujet et le titre nous sont inconnus (1).

Enfin, après avoir rappelé que Debombourg était mem-

---

(1) A ses heures, Debombourg se livrait aussi parfois à des délassements tout littéraires. C'est ainsi que nous trouvons de lui, dans les *Promenades au hasard à travers tout un siècle* (1778-1878), dont M. Alexis Rousset prépare, en ce moment, la publication, une chanson intitulée : *Mes Rêves*, et dont chaque couplet se termine par ce refrain :

Hélas! pourquoi, lorsque je veille,
Suis-je moins heureux qu'en dormant?

Digitized by Google

bre correspondant de la Société Eduenne et de la Société d'émulation de l'Ain, il ne nous reste plus, pour faire connaître l'œuvre de notre collègue, qu'à donner la longue nomenclature des travaux qu'il a publiés ailleurs que dans des journaux quotidiens.

En voici la liste complète :

1° *Analyse historique des archives communales du Bugey*, publiée sous les auspices de M. le comte de Coëtlogon, préfet du département de l'Ain. — Nantua, 1855 et 1856. 2 vol. in-8°.

Ces deux volumes, devenus fort rares aujourd'hui, renferment, comme je l'ai dit déjà dans la biographie qui précède, un extrait de tous les faits historiques rappelés dans les archives des diverses communes de l'arrondissement de Nantua. Ce Recueil de documents sera consulté utilement par tous ceux qui auront à écrire sur l'histoire de l'ancienne province du Bugey.

2° *Histoire du Franc-Lyonnais*. — Trévoux, 1857, in-8°.

Cet ouvrage, dont les éléments sont empruntés à divers documents inédits, inconnus de ceux qui, avant Debombourg, ont écrit sur le Franc-Lyonnais, est l'histoire la plus étendue et la plus complète qui ait été publiée, jusqu'à ce jour, sur cette petite province.

3° *Histoire communale de la Dombes*. — Trévoux 1857, in-8°.

Ce livre renferme un Recueil de notices historiques sur plusieurs communes de la Dombes, qui furent publiées d'abord, comme l'ouvrage précédent, dans le *Journal de Trévoux*. Mais le premier volume seul a paru, et l'auteur n'a jamais essayé de reprendre cette publication interrompue par son départ de cette ville.

Digitized by Google

4° *Histoire de l'abbaye et de la ville de Nantua.* — Bourg, 1858, in-8°.

Ce livre renferme une étude consciencieuse sur l'antique abbaye de Nantua, dont le premier abbé connu vivait à la fin du VIIe siècle. L'ouvrage est divisé en quatre parties principales. La première traite de l'abbaye et de ses divers abbés; la seconde est consacrée à l'histoire du monastère, à compter du jour où il fut transformé en simple prieuré soumis à l'ordre de Cluny; la troisième partie est plus spécialement consacrée à l'histoire civile de Nantua; enfin, un quatrième et dernier chapitre renferme une étude sur l'organisation des offices du monastère, avec plusieurs pièces justificatives d'un intérêt incontestable.

M. Valentin Smith a publié, sous le titre de : *Considérations sur l'histoire de la ville et de l'abbaye de Nantua*, un compte-rendu très-intéressant et plein d'érudition de cet ouvrage, dont il forme le complément indispensable. — (V. *Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XVIII, p. 365.)

5° LA GUERRE D'ITALIE. *Magenta*, *Palestro, Marignan*, 1re partie. — Lyon, 1859, in-8°.

Cette esquisse historique de la guerre de 1859, empruntée aux rapports officiels et aux correspondances des journaux, n'a été conduite par l'auteur que jusqu'au 8 juin 1859.

6° *Atlas historique du département de l'Ain.* — Lyon, Perrin, 1859 et 1860, in-folio oblong.

Cet atlas renferme 28 cartes, accompagnées de notices, où nous voyons exposés successivement les changements des circonscriptions territoriales du département de l'Ain, depuis le temps des Gaulois jusqu'à nos jours. L'étude des divisions du territoire, au temps de la féodalité, offre surtout un intérêt particulier et sert à éclairer plus d'un point

Digitized by Google

obscur de l'histoire de la Bresse, sous la domination des sires de Thoire et de Villars, des sires de Baugé et de Coligny, des comtes de Savoie et des seigneurs de la Tour-du-Pin, qui se partageaient les diverses contrées qui ont formé le département actuel de l'Ain.

7° *Atlas chronologique des modifications des Etats de l'Eglise depuis le* VIIIe *siècle jusqu'à nos jours.* — Lyon, Scheuring, 1862. Cartes et texte, in-4°.

8° *Atlas historique du département actuel du Rhône, publié sous l'administration de M. le sénateur Vaïsse.* — Lyon, Perrin, 1862, in-plano.

Les 41 planches de cet atlas nous montrent les divers changements subis depuis l'époque historique la plus reculée, jusqu'à nos jours, par les divisions féodales, administratives, judiciaires et ecclésiastiques du territoire du département du Rhône. Chacune d'elles est accompagnée d'un tableau chronologique et d'un résumé très-précis sur l'histoire et les institutions de chaque siècle. Enfin, à ces deux premières parties, qui se complètent et s'éclairent l'une par l'autre, s'ajoute une liste curieuse de tous les fiefs existant sur notre sol avant 1789 et de leurs divers possesseurs, dont les noms ont pu être retrouvés par l'auteur. Cet Atlas est venu préparer la publication, encore attendue, de l'histoire du Lyonnais. En effet, en signalant les principaux faits d'une importance réelle, en indiquant les différentes transformations subies par notre territoire à toutes les époques, mais principalement à l'époque de la féodalité ; en établissant, bien que d'une manière sommaire, la filiation des possesseurs des anciens fiefs de la province, en nous donnant, surtout sur l'enchaînement des faits et des institutions, des aperçus lumineux et féconds, l'auteur a posé les bases et les divisions de cette histoire. — (V. le compte-rendu dans la *Revue du Lyonnais,* 2e série, t. XXVI, p. 317.)

Digitized by Google

— Les travaux suivants ont tous été publiés dans la *Revue du Lyonnais*, et tirés à part, à l'exception de ceux inscrits sous les numéros 13, 14, 16 et 19 :

9° *Coups de plumes et coups de pioches, à propos d'Alise* (*Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XXXI, 1865).—Résumé, sous une forme originale et piquante, de la question, si vivement débattue alors, de l'emplacement d'*Alesia*. L'auteur analyse successivement les travaux de MM. Delacroix, Quicherat, H. Bordier, Desjardins et Castan, en faveur d'Alaise (Doubs), et ceux de MM. Rossignol, Cucherat, le commandant Coynart, le duc d'Aumale et le baron Stoffel en faveur d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).

10° *Arar*. — (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. 1er, 1866). — Dans ce travail, l'auteur traite de l'origine géologique de l'Arar, de la mythologie historique de ce fleuve, et des variantes onomastiques et étymologiques de son nom. Il rappelle les peuples gaulois : Eduens, Séquanes et Ambarres, qui habitaient ses bords, et enfin les faits historiques et les souvenirs archéologiques qui se rattachent à l'antique Arar.

11° Les *Ambarres* (*Revue du Lyonnais*), 3e série, t. I, 1866). — Les Ambarres occupaient le pays de la Bresse. L'auteur, dans son travail, traite de la situation géographique de ce peuple et fixe les limites de leur territoire. Il le termine par un rapide résumé de l'histoire des Amrha d'Italie et des Ambarres de la Gaule.

12° *Allobroges* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. I et II, 1866, et *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, année 1866.)

Cette étude, qui est accompagnée d'une carte, fut déterminée par la publication de l'*Histoire de Jules César*, dont

Digitized by Google

l'atlas fixe des limites inexactes au territoire occupé par les Allobroges.

Cette rectification fournit à Debombourg l'occasion de traiter successivement des variantes onomastiques et étymologiques du nom des Allobroges, et de la situation de ce peuple au temps d'Annibal et de César. C'est après ces préliminaires que l'auteur étudie les limites de l'Allobrogie, d'après l'atlas de l'*Histoire de Jules César*, et démontre quelle était la véritable situation des Nantuates, des Allobroges *trans Rhodanum*, des Ambarres, des Allobroges à l'ouest du Rhône, et des Graiocèles. Ce travail se termine enfin par un tableau rapide de l'histoire des Allobroges, jusqu'au jour de la réunion de leur pays à l'empire romain.

13° *Lettre à M. Guillaume Bonnet au sujet des armoiries de la ville de Lyon* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. II, 1866). — Tableau sommaire des divers blasons de la ville de Lyon et de la variété des modèles adoptés par nos artistes sur les monuments de notre ville.

14° *Toujours les armoiries de Lyon*. Réponse de M. Debombourg à M. Louis Réal (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. III, 1867.)

15° Les *Allobroges d'outre-Rhône et l'évêché de Belley* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. IV, 1867).

L'auteur s'efforce de fixer, dans ce travail, la véritable situation des Allobroges *trans Rhodanum*, qu'il place, en s'autorisant des anciennes divisions ecclésiastiques, dans le bassin du Furan, au nord de Cordon, entre les chaînons de Parves et d'Inimont et le mont Saint-Sulpice.

16° *Lettre à propos de la crosse de Monseigneur Callot* (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. IV, 1867.)

17° *Gallia aurifera. Etudes sur les alluvions aurifères de la*

Digitized by Google

France (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. VI, 1868, et *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, année 1868).

L'auteur expose successivement dans ce mémoire quelles étaient les richesses aurifères de l'ancienne Gaule, les rivières aurifères : le Rhin, le Rhône, la Cèze, l'Ariége et les anciennes mines d'or de la France, les procédés employés pour les découvrir, et enfin l'industrie des orpailleurs qui se livraient au lavage de l'or et à son exploitation.

18° *Collonges au Mont-d'Or*. Etude topographique, étymologique et historique, avec une carte (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. XVI et XVII, 1873 et 1874.)

Dans ce travail, l'auteur étudie chaque localité, chaque hameau, chaque territoire de Collonges. Il le termine par une nomenclature des noms des anciennes familles de cette commune, antérieures à la fin du XVIe siècle.

19° *Origines des noms de famille du Lyonnais*, XIIIe et XIVe siècles (*Revue du Lyonnais*, 4e série, t. III, 1877.) Cette étude, interrompue par la mort de l'auteur, et dont il avait puisé les éléments dans nos Cartulaires et nos anciens terriers, présente de curieux aperçus sur l'origine des noms de familles de nos contrées et sur les transformations que le cours des âges leur a fait subir.

Enfin, Debombourg a fait paraître encore, sans date, à Trévoux, les deux ouvrages suivants :

1° *Pensées sur la femme, extraites de nos meilleurs auteurs et moralistes*.

2° *Ars et son pasteur*, livre populaire, publié sous le pseudonyme de Michel Givre.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

LECTURES A LA SORBONNE (1879)

LA SYNTHÈSE

Du groupe n° 1

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(*Suite*)

Il résulte donc de cet examen un éparpillement malheureux et une déperdition de vraies forces absentes et remplacées par le nombre et la redite.

L'exposition de sculpture, encore plus compromise, a été traitée en exhibition de bazar; — point de recul, un *tohu bohu* d'œuvres remarquables entassées.

Ainsi l'art de Phidias si fort, si correct en France, a été ou disséminé entre un espace de 400 mètres ou entassé dans trois ou quatre salles étroites; c'était à décourager les amis des arts. Malgré cela, la palme est acquise à notre forte école qui ne déroge point et va toujours crescendo dans la haute et forte voie grecque antique.

ITALIE

L'Italie, qui arrive également avec toute la sève abondante d'un jeune peuple en pleine renaissance, l'Italie brille par sa verve, sa couleur et sa fécondité de production;

Digitized by Google

l'observateur haletant doit prendre souvent haleine à la vue de toutes ces richesses de couleur et de fantaisie ; toutes les audaces des réalistes et des impressionnistes, toutes les orgies de couleur éclatent à ce réveil de l'Italie constitutionnelle et républicaine.

L'art jeune et primesautier y cherche ses voies et hésite entre le genre historique et le genre intime. Mais la couleur locale y trône ; l'école romaine semble y être effacée par le culte des Vénitiens et des Espagnols. Toutefois, dans ce début vigoureux, on peut noter çà et là de belles promesses pour le grand art.

On en peut dire autant de la sculpture dont l'abondance et la sève, réfrénées plus tard par un travail opiniâtre, mettront l'Italie au plus haut rang de la statuaire contemporaine, car il faut tenir déjà compte, à ce vigoureux peuple libre, de sa puissance et de sa verve productrice.

GRÈCE

Parcourons à la hâte ce petit pays qui a soif de renaissance, et ne s'écarte pas de la haute voie de ses illustres ancêtres qui sont encore les maîtres incomparables de toutes les époques. La jeune peinture est en partie entre les mains de Gérome. Les Lytras et les Ralli se disputent l'empire de la forme. Xydias y cherche et trouve le puissant éclectisme. En sculpture, il y a quelques beaux morceaux pouvant lutter avec avantage même avec les sculpteurs français. En résumé, ce jeune peuple se réveille et donne de grandes promesses.

GUATÉMALA

M. Létana, élève de M. Cabanel, s'inspire de son maître et est dans son excellente voie de portraitiste. Mme Ran-

Digitized by Google

don se distingue dans la peinture émaillée, et M. Lopès se charge, en sculpture, d'évoquer le sentiment du divin maître Moralès.

HAITI

M. Hoëglaerts est aussi dans une bonne voie de portraitiste, et M. Laforesterie, sculpteur médaillé de France, a quelques jolis morceaux de sculpture faisant honneur à son pays natal.

JAPON

Comme la Chine, le Japon n'a point encore voix au chapitre de l'art réel. Jusqu'à présent, son art décoratif et industriel promet d'élargir ses aspirations. C'est un peuple jeune et intelligent qui ne tardera pas à suivre les errements de l'Europe civilisée.

DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Le grand duché du Luxembourg est en pénurie d'artistes. La faïence et l'émail y remplacent la peinture et brillent sur les plats des frères Zens. — En sculpture nous remarquons le buste de S. M. Guillaume III, par le sculpteur Luja.

MEXIQUE

Le Mexique ne compte pas non plus en matière d'art; la gravure et la lithographie sont le menu de ce peuple arriéré.

Digitized by Google

NORWÈGE

Saluons cette école vigoureuse et en pleine voie de succès; car tous les genres y sont bien représentés, depuis l'histoire avec MM. Arbo, Beneter, Heyendehl, jusqu'au genre paysage et à la marine qui ont d'heureux spécimens. On peut en dire autant de ceux de la sculpture. Ce peuple, jeune dans les arts, est dans la bonne tradition de l'école Française et ne peut manquer de progresser.

PAYS-BAS

Voici le réalisme pur et naïf dans toute sa simplicité honnête. Le genre de vie, les mœurs pures et calmes de ce bon peuple sont peints avec leur bonhomie et leur suavité. Ce réalisme tranquille va jusqu'à l'idéalisation du foyer domestique : le genre intime, la marine et le paysage y déroulent tous les charmes de cette nature libre et grandiose; l'abondance et la puissance y débordent de talents faits et consciencieux. Cette école est tranchée par son caractère national, n'empruntant rien à ses voisins. Elle suit toujours la belle et large voie de ses ancêtres : l'anecdote, le paysage et la marine où elle excelle.

PÉROU

Le Pérou ne compte que très-peu, par environ dix tableaux mal éclairés et promettant néanmoins des peintres à venir. Caricopolis s'est donné un art de mosaïque originale et d'une riche couleur.

Digitized by Google

PERSE

La Perse n'a point d'autre sort industriel que la marqueterie et la tabletterie. Quand donc ce pauvre peuple se réveillera-t-il ?

PORTUGAL

Pauvre Portugal ! quelle exhibition de rencontre et encore mal éclairée ! et cependant, il y a quelques artistes sacrifiés, car leurs tableaux mal exposés dans des jours contraires décèlent pourtant quelque avenir chez leurs auteurs. — Les sculpteurs Portugais ne sont pas mieux traités que les peintres, leurs œuvres sont entassées pêle-mêle et visibles d'un seul côté de face, tant elles sont serrées et gênées, et cependant encore quelques morceaux indiquent un embryon d'école capable de pouvoir lutter avec ses voisins de la Péninsule Ibérique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La République Argentine n'est point encore émancipée pour l'art qui est lettre morte pour elle. Mendilahaza, élève de Gros ou de Couture, n'expose qu'une simple tête d'étude. Quelques portraits au crayon noir et des dessins ou calligraphies, voici ce pauvre art en enfance. — Il n'en est pas de même pour la sculpture, car M. Allio donne un Christ enfant portant sa croix, qui est d'un large style. N'importe, c'est insuffisant et cette République est à l'état d'enfance pour l'art.

Digitized by Google

RUSSIE

La Russie, au contraire, est en pleine sève et promet de nouveaux talents dans tous les genres. L'histoire s'y affirme vigoureusement par la philosophie la plus élevée. C'est du Juvénal et du Tacite qui bout dans l'âme de M. Siemiradski; car ses *Torches vivantes* sont l'œuvre capitale de la vigoureuse école Russe. S'il y avait moins d'éparpillement, moins de diffusion, cette œuvre considérable pourrait lutter avec avantage, et du reste elle peut d'ores et déjà entrer en ligne avec les Makar, Benjamin Constant, Roll, Becker, etc. Ce beau drame est composé et dessiné de main de maître il n'y manque qu'un foyer de lumière et un effet. La verve emporte ce peintre doué d'une vigueur, d'une indignation juvénalesque tout près du génie. — M. Siemiradski a un pinceau dramatique des plus robustes; en étudiant Prudhon, Géricault et Gros, voire même Delacroix et surtout les Vénitiens, cet artiste est appelé à illustrer l'école Russe et à lui réserver une des premières places dans la hiérarchie de l'art universel. Le *Naufragé mendiant* et la *Coupe ou la femme* montrent la souplesse de ce maître érudit, probablement élève de Gérome ou de Boulanger, car la forme et le dessin de M. Siemiradski rappellent un peu ces maîtres. La grande peinture exige une forme plus large. Toute l'école Russe offre une riche moyenne de talents faits dans tous les genres : histoire, genre, naturalisme, marine et natures mortes. Elle a de grandes affinités avec les écoles Danoise et Hollandaise; et de plus que ces dernières, elle se préoccupe vivement du grand art. Nous pouvons la noter parmi les plus vaillantes du grand concours.

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE SAINT-MARIN

La République Saint-Marin n'est point en voie de faire école, et pourtant le chevalier et professeur Pietri Cochetti a deux bonnes toiles genre David. Mais hélas ! il n'est point secondé. En sculpture, le jeune Bracony annonce un bel avenir par de fort jolis bustes. — En résumé, la République Saint-Marin a besoin de s'émanciper par l'art et l'instruction.

SUÈDE

La Suède se fait d'abord remarquer par les *Funérailles de Charles XII*, du peintre d'histoire M. le baron de Cederstrom : Il y a dans cette œuvre un talent Français dans le genre de tous nos bons peintres militaires ; et de plus, M. Cederstrom a une mise en scène à grand et poétique caractère.

La Suède possède, comme la Norwège, la Hollande et les Pays-Bas, une belle et bonne école de réalisme où toutes les œuvres brillent par la vérité et la solide exécution. Tous les genres, et notamment le paysage et la marine, y sont d'une force et d'une puissance qui le disputent à celles des nations précitées. — Quant à la sculpture suédoise, elle est faiblement représentée, et il n'y a rien d'étonnant; à cette distance, on ne risque point des œuvres qui doivent être à la hauteur de la peinture de l'école. — En résumé, l'art Suédois révèle les mœurs pures et l'honnêteté de son peuple.

SUISSE

La Suisse a, comme l'Angleterre, la griffe vraiment nationale. On reconnaît sa peinture tranchée de forme et de

Digitized by Google

couleurs entre les milliers des autres œuvres d'art. Toutefois il faut en excepter comme peintres plutôt français de touche et d'allures, MM. Léo Paul Robert, Corrodi, Giron, Karl Girardet et quelques autres peintres. Quant à l'école Suisse, en général, elle se fait remarquer, comme l'Angleterre, non-seulement par la vivacité de son coloris, mais encore par le choix de ses sujets intimes et nationaux. Le foyer y est en vénération et, toutes les scènes que la peinture reproduit rassénèrent le cœur et l'esprit. — D'autre part, les grands lacs, les forêts de pins et les pics de la Jungfrau appellent nos yeux auprès des chasseurs de chamois. Grâces à cet art frais et vif, nous entendons la clochette et le ranz des vaches d'Unterlaken.

Cette école fort estimable a un tempérament vraiment national, plein de patriotisme et de poésie fraternelle; car l'âme de la patrie vibre dans toutes les créations de ses généreux et honnêtes artistes. — La devise : *Tous pour chacun, et chacun pour tous* éclate même dans cet art pur, doué d'un cœur élevé, qui pratique l'hospitalité et la fraternité plus que toute autre nation.

La sculpture s'est un peu abstenue, par des considérations très-naturelles et des cas de force majeure; mais ce qu'il y a de plus regrettable, c'est l'abstention trop puritaine des artistes-jurés qui ont donné là une leçon par trop rigide à tous ces jurés accapareurs des places, du jour le meilleur, et des récompenses. Non-seulement ces honnêtes et trop modestes artistes se sont mis hors concours, mais encore ils nous ont privé de la vue de leurs œuvres, et nous regrettons sincèrement les Anker, Albert de Meuroy, Jacot et Guillermot. C'est une perte pour un concours aussi rare que solennel.

Digitized by Google

TUNISIE

La Tunisie est à l'état sauvage et ne devrait point figurer au catalogue, puisqu'en fait d'art on le cherche, et on ne trouve rien autre chose qu'un peuple à l'état de nature grossière et fauve.

URUGUAY

L'Uruguay est fort mal traité et mal exposé; ses quelques peintures sont sacrifiées dans un couloir mortel par les courants d'air et les jours faux qui empêchent d'apprécier quelques tentatives estimables. Il y a même là un embryon d'école. La sculpture a un bon représentant en M. Ferrari, auteur du buste du colonel Latore, président de la République. Espérons que l'art se propagera et grandira sur cette terre libre.

VENEZUELA

Avec des peintres comme M. Tovar y Tovar et M. Mauri on peut espérer voir le sentiment de l'art se développer dans ces pays vierges, et l'on sent son orgueil patriotique se réveiller, en songeant que les conseils des Cogniet et des Gérôme planent par transmission de leurs bons élèves, jusque sur le Venezuela.

SYNTHÈSE

Après ce trop long exposé, nous pouvons conclure sur le splendide mouvement de la période décennale de l'art universel. A la France, à l'Autriche-Hongrie, à la Belgique, à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Russie, à l'Italie, aux

Digitized by Google

Pays-Bas, au Danemark, à la Suède et à la Norwège, donnons des palmes sans réserve, car elles sont bien méritées.

Toutefois, disons de suite qu'une impardonnable faute de lèse-art a été commise envers toutes les nations, que le particularisme divise et empêche de progresser. — Cette faute la voici :

Il fallait que le jury international triât tous les chefs-d'œuvre des tempéraments congénères dans tous les genres et dans toutes les écoles, pour les exposer dans un vaste salon d'honneur, par exemple dans le malencontreux monument de la ville de Paris qui a sabré cette belle exposition. Au moyen de cette lutte corps à corps, on aurait vu réellement si Makart est plus fort et a plus d'effet que B. Constant et Becker. On aurait vu si M. Roll, qui est dans la grande voie, aurait pu vaincre les maîtres à effet de l'Espagne. On aurait vu si MM. Verhuert, Wilhems, Pasini, etc., auraient pu battre les Gérome et les Meissonnier; car je mets au défi de juger la peinture par le souvenir. La mémoire n'est possible et indispensable que pour l'art d'acoustique et de méditation de l'âme : la musique ! Mais la peinture n'arrive à l'âme, au cœur et à l'esprit que par l'organe de la vue, et on ne peut bien la juger que par comparaison et impression spontanée des œuvres en présence et en lutte. Cette faute a été d'autant plus regrettable pour l'art, en général, que cette grande exposition n'a pu profiter ni aux artistes, ni aux chercheurs et aux observateurs sérieux. La plastique et l'esthétique ont perdu beaucoup. Je suis persuadé que la France eût vu par cette indispensable comparaison, combien elle fait fausse route avec une certaine peinture incolore et sans effet.

Mais pour conclure, la faute de lèse-progrès, faute irréprochable, c'est qu'on a évité le rapprochement et la fusion des peuples par l'art, ce doux vainqueur, ce saint Jean

Digitized by Google

de la civilisation, criant à tous : « Aimez-vous, les uns les autres ! »

L'ART C'EST LA VIE ET LA JOIE

I

Depuis six mois, j'ai consacré
Mes jours, mes instants et mes veilles
A remplir un devoir sacré :
J'ai cliché toutes les merveilles
Que créa le génie humain
Des nations civilisées ;
La France écartant, d'une main,
Les ténèbres coalisées,
De l'autre, alluma le flambeau
Des beaux arts et de la science.
Alors, spectacle vraiment beau,
Eclatant de magnificence :
On vit accourir au congrès,
Avec leurs drapeaux, leurs bannières,
Cent peuples amis du progrès
Et de ses divines lumières.
Eux que le sort a divisés
Sur tous les points de notre sphère,
Dans ces palais improvisés
N'eussent fait qu'un seul peuple frère,
Sans les tristes confusions
Des races aux divers langages,
Evoquant pour les nations
La tour Babel des anciens âges.
Mais le vieux mythe croulera,
Eclipsé par cet axiome :
« Que l'art divin inventera
« L'unique et commun idiôme. »

Digitized by Google

II

Evohé ! chantez l'avenir !
Poètes aux voix prophétiques,
Annoncez qu'elle va venir
La Genèse des temps bibliques !
Volant sur les chevaux de feu
Des Galvani, Watt, Isaïe,
Elle apporte la voix de Dieu
Dont s'inspire la poésie.
Oui, tout concourt à l'annoncer,
Ce grand messie humanitaire,
Qui va venir pour remplacer
Le mal par le bien salutaire !
Chantez donc les réels bienfaits
Qu'apporte l'art aux pures flammes,
Vous rendrez les cœurs satisfaits,
Et Dieu chantera dans les âmes ;
Car il est temps, humanité,
Que ton règne, enfin, s'accomplisse,
Au nom de la fraternité
Et de l'éternelle justice !

T. VÉRON.

Au Trocadéro, 30 octobre 1878.

Digitized by Google

LE LAC TRITON

ET LES

GLACIERS DU LYONNAIS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi de soumettre à M. E. Pélagaud quelques observations au sujet d'une intéressante étude qu'il a publiée dans la *Revue* de juillet dernier. Dans ce travail, qu'il a signé avec la qualification de docteur, ce qui est fait pour m'intimider un peu, il explique hypothétiquement l'existence de nos anciens glaciers en supposant « les plaines aujourd'hui « brûlantes du Sahara submergées sous les eaux de cet an- « cien lac Triton, que les géographes latins (?) prétendent « avoir persisté jusqu'au commencement de notre ère. »

Admettant donc l'existence de cette vaste mer intérieure et attribuant aux Alpes une hauteur double de celle qu'elles ont actuellement, M. Pélagaud estime que la surabondance d'humidité ainsi obtenue a dû être entièrement condensée par les montagnes, au point de produire des masses de neiges telles que les chaleurs de l'été ne pouvant suffire à les fondre, elles produisaient ces glaciers immenses qui s'étendaient alors jusqu'au-delà de Lyon.

Telle est la théorie ; mais, tout en l'admettant en principe, je dois faire une réserve à propos du fait géographique et historique qui lui sert de base. Le lac Triton n'occupait pas les immenses plaines sablonneuses du Sahara. Son empla-

Digitized by Google

cement est déterminé par le Schott-el-Kébir, près du golfe de Gabès, précisément là où l'on projette de créer une mer dont l'utilité est assez discutable. Ce lac s'est peu à peu desséché, de telle sorte que, ne formant qu'une seule masse d'eau du temps de Pline, il s'était divisé en deux à l'époque où Ptolémée rédigeait sa Géographie ; mais, au moment de son plus grand développement, son étendue n'a pas dépassé les 3e et 7e degrés Est et les 30e et 34e parallèles Nord. Il est facile de déterminer ces limites par la différence de niveau du lit de cet ancien lac et de celui des territoires qui le circonscrivent et s'élèvent brusquement en plateaux. Cette différence est sensible également du côté du Sahara et ne permet pas d'admettre que le lac Triton ait communiqué avec le lac Saharien, si ce n'est à une époque où ces différentes mers étaient confondues avec la Méditerranée, ce qui ne se rapporte plus à la période que M. Pélagaud parait avoir eue en vue.

Le lac Triton des anciens n'a donc pu avoir aucune influence sur la formation de ces glaciers. Quant à l'existence d'une mer, là où se trouvent aujourd'hui les sables du Sahara, elle n'est pas *historiquement* constatée, par la raison qu'aucun des géographes anciens n'a eu connaissance de cette partie de l'Afrique. Les Romains ont bien poussé une expédition jusqu'à l'oasis d'Asben, mais à travers les plateaux rocheux qui dominent la plaine et sans voir les deux mers sablonneuses qui s'étendent à l'est et à l'ouest.

Il ne faudrait donc pas laisser croire que le lac Triton a couvert les plaines du Sahara et que les géographes antiques ont connu et constaté ce fait. Une telle affirmation émanée de la plume d'un savant demandait à ne pas rester sans rectification.

Mais, tout en faisant cette réserve essentielle, objet spécial de ma note, je ne prétends pas dire que le Sahara

Digitized by Google

n'ait pas été jadis une vaste mer intérieure, quoique inconnue des anciens ou antérieure aux temps historiques. Cependant, au risque de jouer le rôle du cordonnier d'Apelles, je me permettrai d'opposer quelques objections à l'influence que M. E. Pélagaud lui attribue et à l'exclusivisme de sa théorie scientifique. L'existence des glaciers est, dit-il, « une question d'humidité atmosphérique, « d'abondance de pluie ou de neige, bien plutôt que de « chaleur ou de froidure du climat. » J'ai peine à admettre ce principe ainsi formulé.

Le phénomène dont il s'agit procède de deux éléments distincts, d'un subjectif et d'un agent. Le subjectif c'est l'eau, l'agent c'est le froid qui la condense en neige. Ces deux éléments sont aussi indispensables l'un que l'autre, et il n'est pas permis d'attribuer à l'un plus d'importance qu'à l'autre. D'ailleurs, comme toute hypothèse scientifique doit disparaître devant l'autorité de l'expérience, voyons si celle de M. Pélagaud peut se soutenir devant ce contrôle. C'est qu'en effet les circonstances qu'il invoque à l'appui de sa théorie existent actuellement sur un point bien connu du globe. Nous avons encore une vaste chaîne de montagnes précisément deux fois plus élevées au moins que nos Alpes, et, à proximité, à l'ouest et surtout au sud, une mer immense fournissant à l'atmosphère une surabondance d'humidité et de vapeurs que la masse de ces monts doit condenser, « jusqu'à la dernière goutte. » Or, voyons-nous que les pics de l'Himalaya déversent jusqu'à leurs pieds de gigantesques glaciers dans les plaines de l'Inde ou du Thibet? Pas le moins du monde; au contraire, et tandis que dans nos Alpes, de moitié moins élevées, par conséquent moins froides et condensant moins de vapeurs, les neiges éternelles s'abaissent jusqu'à environ 2,800 mètres, dans l'Himalaya, elles cessent à 4,600 mètres en moyenne. D'où

Digitized by Google

vient cette différence si peu favorable à la théorie que nous examinons, si ce n'est à l'influence du climat, bien plus élevé dans l'Inde que chez nous? N'est-ce pas surtout de la position des monts Himalaya à 15 degrés plus au sud que les Alpes, que provient leur infériorité relative dans la production de la neige? Par conséquent, quoi qu'on en veuille dire, le climat joue un rôle prépondérant dans la question des glaciers.

Et notez bien que je ne méconnais nullement la distinction (insuffisamment exprimée, il faut l'avouer, dans la formule de M. Pélagaud), la distinction entre le climat de la région et la température des montagnes. C'est en négligeant, volontairement sans doute, de signaler cette distinction essentielle que votre collaborateur a réussi à donner à sa théorie une forme paradoxale qu'elle ne comporte pas en réalité. C'est là un procédé devenu familier à nombre d'écrivains contemporains. Il a l'avantage d'attirer sur les travaux scientifiques l'attention du public qui ne s'y intéresserait pas sans cela, mais il a le défaut de répandre dans les masses des idées fausses qui restent, tandis que les notions vraies, que l'on a prétendu propager, tombent en oubli.

Quoi qu'il en soit, la théorie soutenue par M. Pélagaud doit, pour être bien comprise, se formuler ainsi : « Pour « expliquer l'existence de ces immenses glaciers qui, à une « certaine époque, se sont étendus des Alpes jusqu'au bord « de la Saône, il n'est pas besoin de supposer de grands « bouleversements cosmiques ni un climat d'un froid capa- « ble de produire ces énormes masses de glace. Si l'on ad- « met, par exemple, que les Alpes étaient deux fois plus « élevées qu'à présent, comme alors la masse des eaux ré- « pandues sur le globe, et par conséquent, l'évaporation « était plus considérable, ces sommets excessivement froids « à cause de leur extrême élévation, ont dû condenser une

Digitized by Google

« quantité de neige telle que la chaleur du climat ne put
« suffire à les faire fondre et qu'elles s'accumulèrent au
« point de s'étendre au loin et de subsister même au mi-
« lieu d'une température très-élevée. »

Il s'agit donc de savoir si les Alpes étant (prémisses hypothétiques) deux fois plus hautes qu'à présent, ont pu (conséquence encore plus hypothétique) produire le phénomène que l'on veut expliquer? Mais qui donc pourrait affirmer cela et produire des chiffres et des calculs certains à l'appui de cette conclusion? J'ose dire, toute révérence gardée envers les savants, j'ose dire que cette théorie me paraît trop absolue. Il est vrai, qu'en fait de théories scientifiques, je suis d'un scepticisme complet, et l'expérience justifie parfaitement mon incrédulité. Rien de plus instable, de plus variable, de moins digne de créance que les systèmes scientifiques que nous voyons se produire, s'affirmer, se combattre, et disparaître, souvent en peu d'années. Autant la science moderne est féconde en découvertes partielles et par là, digne d'admiration, autant elle est stérile dans ses tentatives de synthèse et répréhensible par les prétentions d'autorité qu'elle s'en attribue. La science proprement dite est, dans ses conclusions, tout ce qu'il y a de plus incertain; à ce point de vue, elle est même d'une infériorité notoire en comparaison des sciences historiques. Et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'aujourd'hui la science prétend gouverner; on invoque la science comme si la science savait réellement, tandis que toutes ses conquêtes n'aboutissent qu'à l'incertitude et à la constatation de l'ignorance humaine. Il s'est formé une école politique et sociale qui se targue d'asseoir ses principes sur les doctrines de la science alors que ces doctrines ne sont, en réalité, que de pures rêveries, aussi vides que les extravagances des illuminés.

Digitized by Google

L'exposé que je viens de faire de la théorie scientifique émise dans la *Revue* n'est-elle pas une preuve de ce peu d'autorité que l'on doit accorder aux hypothèses scientifiques? Ceux des lecteurs qui ont lu l'exposé de M. Pélagaud avec l'attention qu'il mérite, n'ont-ils pas été frappés de certaines contradictions? Je demanderai, entre autres, à l'auteur si, en faisant table rase de l'hypothèse d'un bouleversement cosmique, il n'oublie par trop certains faits qu'il a indiqués et qui font soupçonner des bouleversements? A quelle cause faut-il attribuer ces « grands courants qui « suivirent la fusion de ces énormes amas de glace » et dont « l'abondance a emporté (en certains points), après la « fonte des glaces, la majeure partie du terrain de trans- « port? » De tels effets n'indiquent-ils pas de brusques changements dans la température, provenant d'une cause inconnue, d'une révolution, en un mot? Assurément oui, car si la fonte des glaciers s'était faite progressivement, par suite du dessèchement des mers et de l'abaissement des Alpes dont les sommets s'écroulaient peu à peu, les glaciers se seraient de même fondus lentement, progressivement, sans causer les inondations, les ravages que nous signalent les observations géologiques.

Et puis, comment faire rentrer dans le cadre de l'hypothèse précédente l'existence, constatée dans nos montagnes du Lyonnais, et à une altitude très-médiocre, de glaciers contemporains de ceux des Alpes? La théorie de M. Pélagaud n'a d'autre base sérieuse que l'excessive hauteur que l'on attribue aux Alpes à ces époques reculées. Cet unique argument manque aux glaciers du Lyonnais, lesquels par conséquent ne peuvent s'expliquer que par un abaissement très-sensible de la température de notre climat à cette époque.

M. Pélagaud a sans doute d'autres moyens de justifier

Digitized by Google

ces contradictions et ces accidents ; un nouvel exposé de cette curieuse question sera des plus intéressants ; mais ce qui restera certain et ce que je tiens simplement à constater, c'est que les anciens n'ont pas connu de grande mer dans l'intérieur de l'Afrique et que le lac Triton qu'ils ont mentionné, n'a eu absolument aucune influence sur nos glaciers du Lyonnais. Or quand je vois les savants se méprendre ainsi sur des questions aussi faciles et que je suis capable de contrôler, ma confiance diminue d'autant lorqu'il s'agit de les croire sur parole au sujet de problèmes difficiles et que je ne puis apprécier. Je m'incline devant la science avec le même respect que Sganarelle saluant Aristote, mais si l'on vient me raconter que la formation de nos glaciers préhistoriques ne fut pas due à un grand froid dans nos régions, mais simplement à une surabondance de vapeurs provenant d'une mer intérieure dans le Sahara, je pense immédiatement au lac Triton et..... ça me fait rire. J'ai dit *rire* et je le maintiens. Est-ce que maintenant il n'est pas permis de rire dans la *Revue?*

A. STEYERT.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Vous ne trouveriez pas trente personnes à Lyon, dans ce moment. A part deux archéologues, trois journalistes, quelques magistrats et quelques médecins, tout le monde est parti.

Même les avoués sont en vacances.

Les uns sont au grand concours musical d'Annecy, d'autres aux courses de Châlon, de la Tour-du-Pin, de Feurs, de Châtillon-lès-Dombes; d'autres à l'inauguration du chemin de fer de Marlieux et n'en reviennent pas; à la fête musicale de Saint-Etienne, au Creuzot, partout, même aux bains de mer. Quant aux stations balnéaires, qui nous environnent, inutile d'y songer, tout est plein.

Pour favoriser ce besoin d'émancipation, la Compagnie des Dombes a continué son excellente mesure de l'année dernière, en donnant des *billets de vacances*, valables pendant quinze jours, sur tout le réseau et les bateaux à vapeur les *Parisiens* de la Saône et du haut Rhône. On peut donc visiter à peu de frais les bords de la Loire, Cluny, Paray, Mâcon, les montagnes du Lyonnais et du Forez, le Haut-Bugey, les lacs de Nantua, de Sylans, du Bourget, Aix-lès-Bains, Chambéry, Genève. Prix : 1re classe, 40 fr., 2e classe, 30 fr. Comment voulez-vous qu'on reste à Lyon avec de pareilles facilités ?

Les lycéens n'ont pas été les derniers à en profiter et ils ont entraîné leurs parents sur leurs pas. On ne voit plus d'uniformes dans les rues.

— La distribution solennelle des prix a eu lieu, dans la grande salle de la Bibliothèque le 6, pour le petit Lycée de Saint-Rambert et le 7, pour le grand Lycée. A cette dernière solennité, M. Charles, recteur de l'Académie, assisté de M. le général Farre, gouverneur militaire, et de M. Oustry, préfet du Rhône, a prononcé un discours sur les diverses méthodes d'enseignement. M. Waltz, professeur de seconde, le discours d'usage dont le sujet, assez bizarre, était l'*Ennui et ses causes*. Ces deux discours ont été couverts d'applaudissements.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts a eu lieu le 12, dans la même salle, sous la présidence de M. Oustry, préfet

Digitized by Google

du Rhône. Les éloges donnés au génie artistique de Lyon par MM. Oustry, Kaempfen et Dumas, ont naturellement été salués de chaleureux bravos.

C'est que, on l'a dit, le patriotisme n'est pas mort, dans notre ville. On l'a vu aux dernières décorations de la Légion d'honneur. Tout le monde s'est réjoui des justes récompenses accordées à nos Lyonnais.

Par décret du 26 juillet, a été nommé chevalier, M. Aynard (Édouard), membre influent du Conseil municipal de Lyon président du conseil d'administration des Musées de la ville ; président de l'École supérieure de commerce ; vice-président de l'École nationale des beaux-arts et de la Société des Amis-des-Arts; administrateur de l'Enseignement professionnel du Rhône, délégué cantonal, administrateur de la succursale de la Banque de France à Lyon, ancien administrateur des Hospices civils de Lyon, du Mont-de-Piété et de la Caisse d'épargne; dix ans de services, M. Aynard présentait des titres exceptionnels.

Un autre décret du même jour a nommé M. Félix Cathelin, fabricant d'étoffes de soie, M. Weinberg, grand rabbin, doyen des grands rabbins de France et Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

Lyonnais, connu par son vaste savoir, son active charité, sa gracieuse et douce bienveillance, ancien professeur de philosophie aux Chartreux, zélé auxiliaire de Mgr Ginouilhac, Mgr l'évêque de Soissons, à son départ de Lyon, avait reçu de ses anciens camarades et de ses élèves une crosse d'honneur, gage d'union comme de respect et de sympathie.

— Tous les journaux de la région lyonnaise ont annoncé le mariage de M. B. Valentin-Smith, ancien attaché aux cabinets des préfets de la Seine et du Rhône et fils de l'éminent historien de nos pays, avec Mlle Marguerite Sirand, d'une ancienne et très estimée famille de Bourg. Nous sommes trop honoré de l'amitié de M. Valentin-Smith pour ne pas nous réjouir ici du bonheur qui entre dans sa maison.

— Autre bonne nouvelle pour la presse lyonnaise : M. Henri Thiers, du *Salut public*, a obtenu un accessit, au concours de poésie, à l'Académie française, et cette pièce, a dit M. Jules Simon, qui a eu le troisième rang sur cent vingt-sept, avait eu des avocats pour qu'on lui accordât un prix.

— M. Rullière, curé de la Madeleine, à Tarare, nommé chanoine d'honneur, a été installé, à la Primatiale, le 21 juillet.

Digitized by Google

— M. Loir, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Lyon, a été nommé doyen, en remplacement du regretté docteur Faivre, décédé.

— Le *Courrier de Lyon* affirme que la nomination au siége épiscopal d'Amiens d'un de nos vénérables curés de Lyon est signée, ainsi que toutes les pièces accompagnant le décret. Il n'y aurait plus à attendre que des formalités toujours assez longues.

— Dans sa séance du 31 juillet, le Conseil municipal, sur le rapport de M. Gailleton, et un amendement de M. Aynard, a voté une subvention de 500,000 fr, pour la création d'une place et d'un jardin public devant la nouvelle préfecture qui doit être construite sur la rive gauche du Rhône, les frais de construction restant à la charge du département.

— Au moment où M. le préfet du Rhône soumet au Conseil général les projets de l'administration pour cette nouvelle préfecture, et annonce que les Hospices civils accordent trente ans au département pour acquitter le prix des terrains, ce qui lui évite les charges d'un emprunt, ne pourrait-on pas revenir sur l'arrêté à prendre pour restreindre la hauteur des maisons, dans le troisième arrondissement ?

L'équité a fait consentir une tolérance excessive qui nuit à l'aspect de Lyon. Le terrain valant de 500 à 900 francs, l'Administration a voulu engager à construire, en permettant de tirer un parti avantageux du sol.

Dans le 3e arrondissement, le terrain vaut actuellement, entre l'avenue de Saxe et le quai du Rhône, de 50 fr. à 200 fr. La construction de la préfecture va en quadrupler la valeur. La ville et le département, dont les sacrifices vont produire ce résultat, n'ont-ils pas le droit d'exiger le concours des propriétaires pour l'embellissement de la ville en invitant le préfet à modifier le droit d'élever de nouvelles constructions ?

— La préfecture vient d'ordonner l'enquête *de commodo et incommodo* sur la construction des tramways.

Une Commission a été nommée pour examiner cette affaire. Elle se compose de MM. Bouvet, Brolemann, Buffaud, Chabrières-Arlès, Duc, Fusy et Pravaz. Elle sera présidée par M. Brolemann.

— La question du libre-échange agite et passionne en ce moment Lyon, Saint-Etienne, d'autres grands centres de manufactures et de commerce qui le désirent et d'autres grandes villes qui le repoussent,

Digitized by Google

sans compter les campagnes qui s'en préoccupent pour ou contre, sans bien connaître la question. A Lyon, le président du comité pour la liberté commerciale, M. Arlès-Dufour, suivant les grandes traditions paternelles, lutte avec énergie contre le monopole et les tarifs et, le 23 juillet, il recevait dans son bel hôtel de l'avenue du Parc, M. Wood, ancien maire de New-York, et plusieurs des principaux négociants de Lyon, pour élucider cette grave question. M. Arlès a fait ressortir tout l'avantage qu'il y aurait pour l'Amérique à produire, sur une immense échelle, le blé, le fer et le coton, sans chercher à lutter contre notre génie industriel en fermant ses portes à nos produits, lutte désastreuse pour les deux peuples. M. Wood, comme simple particulier, n'a pu qu'approuver ces idées qui triompheront par la paix, des relations plus actives et une entente cordiale et éclairée entre les deux pays.

— La famille d'Albon, famille historique et princière, une des premières de notre pays, vient d'être encore cruellement frappée. M. le marquis d'Albon, qui, pendant plus de quarante ans, a été membre du Conseil général du Rhône, s'est éteint, à Paris, à la fin du mois dernier, après une longue et cruelle maladie. Sa mère descendait des Dauphins de Viennois, souverains du Dauphiné. Il laisse deux fils qui continueront ce nom illustre si intimement lié à tout le passé de notre histoire.

— C'est avec douleur que nous rappellerons les troubles qui ont eu lieu à Bellecour, à propos des Tziganes et de la *Marseillaise*. Quand donc notre pauvre Lyon jouira-t-il de ce calme et de ce repos, apanage de Rouen, de Nantes, de Bordeaux, de toutes les villes de la France et qui, depuis un siècle, lui est toujours refusé ?

— Les obsèques de M. Weinberg, grand rabbin du Consistoire de Lyon et homme du plus haut mérite, ont eu lieu à Lyon, vendredi 1er août, avec le concours, non-seulement de ses coreligionnaires, mais d'une foule de Lyonnais sympathiques.

On lui a rendu les honneurs militaires auxquels il avait droit; sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur lui était parvenue quelques heures avant sa mort.

Trois discours ont été prononcés sur sa tombe : par MM. Hirsch, Bellin et Schultz.

— Nous avons reçu plusieurs travaux littéraires intéressants :

La littérature catalane, par Don J. Rubio y Ors, étude traduite de

Digitized by Google

l'espagnol et précédée d'un aperçu sur la littérature provençale, par Charles Boy, secrétaire de la Société littéraire de Lyon. Lyon, Châteauneuf, 1879, in-12. On sait que les félibres de la Provence se rattachent intimement à la Catalogne par leurs chants et leurs aspirations. Dans son introduction, M. Charles Boy jette une vive lumière sur cette Société de poètes si florissante, si nombreuse et si française, malgré les vives discussions qui ont eu lieu cette année.

De la création des Chambres de commerce françaises à l'étranger, par M. Coint-Bavarot, ancien vice-président de la Société d'économie politique et de la Société des sciences industrielles de Lyon. 2e édition, 1879, in-8. Etude savante d'un bon citoyen et d'un homme compétent.

Etude historique sur l'abbaye royale de la Vassin, près la Tour d'Auvergne, par Elie Jaloustre, membre correspondant de la Société littéraire de Lyon ; tableau intéressant de ces puissantes maisons religieuses qui jouèrent un rôle si important pendant tout le moyen-âge.

Enfin le : *Dictionnaire Véron, ou Mémorial de l'art et des artistes contemporains, organe de l'Institut universel, section des Beaux-Arts. Le Salon de 1879, 5e Annuaire,* par Th. Véron. Paris, Bazin ; Lyon, Georg, 1879, in-18, 821 pp. Etonnant travail, dans lequel sont appréciées les milliers d'œuvres d'art envoyées à l'Exposition de Paris de tous les coins du monde, en peinture, sculpture, gravure ; œuvre de bénédictin qui a demandé ténacité et conscienee, outre le savoir du peintre et la plume de l'écrivain. Ecrivain et peintre, M. Théodore Véron était le seul homme de France qui pût concevoir ce labeur et le mener à bonne fin.

— En attendant que les souscripteurs reçoivent la seconde livraison du splendide ouvrage que M. Quantin publie, à Paris, sous ce titre la *Renaissance*, les amateurs d'œuvres hors ligne peuvent admirer, en ce moment, à Lyon, chez Dusserre, les planches du volume que M. Bégule va prochainement faire paraître sur notre vieille église de Saint-Jean.

La *Monographie de la Cathédrale de Lyon*, par M. Bégule, avec un précis historique par M. Guigue, est au moment d'être livrée au public et déjà le prix s'en élève avant son apparition. De cent francs, taux de la souscription, M. Auguste Brun va la mettre à 150, tant les amateurs s'empressent autour d'une œuvre qui fera le plus grand honneur à M. Mougin-Rusand, son habile imprimeur, comme aux deux auteurs.

Digitized by Google

Bientôt nous saurons si cet engouement a sa raison d'être et si les retardataires n'ont pas eu tort de ne pas plus vite s'avancer.

— Le deuxième volume de la 6e édition de l'*Etude des fleurs* de M. l'abbé Cariot, renfermant la partie descriptive, vient de paraître et est en vente à Lyon, chez M. Josserand, libraire-éditeur, 3, place Bellecour. Le premier et le troisième volumes, contenant les *éléments de botanique*, les clefs *analytiques*, la *flore* des jardins et le *Dictionnaire* le suivront sans aucun retard.

— Devenu possesseur des manuscrits de François Cochard, l'érudit lyonnais, M. Gustave Véricel en a extrait un charmant petit volume d'anecdotes, élégamment imprimé par la maison Louis Perrin, sous la direction de M. Scheuring, éditeur; c'est dire si ce gracieux in-16 est coquet.

M. Véricel lui a donné le nom de *Lyonnaisiana*, choisi par Cochard. Déjà M. Morel de Voleine avait pris ce titre pour publier le recueil de Pétrus Violette ; mais M. Véricel ayant montré la priorité de Cochard, M. Morel de Valeine s'est effacé et s'il publie encore ces notes si lyonnaises dont les premières parues ont eu tant de succès c'est sous un autre nom qu'il les donnera.

Quant au *Lyonnaisiana* de M. Véricel, c'est une trouvaille et une bonne fortune pour tous ces friands de lyonnaisismes si connus à Lyon qui cherchent l'anecdote à côté de la grande histoire et le croquis leste et vif à côté du vaste et sérieux tableau. Nous nous hâterons de faire connaître ce joli recueil par des extraits.

— On nous demande s'il n'existerait pas aux environs de Lyon, et particulièrement au sud-ouest de Saint-Irénée, un lieudit, hameau, village, bourg, ou n'importe quoi, dont l'appellation ait pu devenir l'origine du nom de Lyon ?

— On nous demande encore si on pourrait signaler chez un amateur, ou chez un marchand, des faïences de Roanne portant : *Fait à Roanne* (*ou Rouanne*) avec une date et la signature Saint-Nicolas?

Connaîtrait-on des faïences authentiques de Roanne avec une autre signature?

Prière de donner réponse à la *Revue du Lyonnais*.

— Grâce au zèle et à l'activité de M. Brossard, son conservateur, le musée d'art et d'industrie s'est enrichi d'une nouvelle salle bien faite

Digitized by Google

pour attirer l'attention. Cinq mille échantillons de tissus anciens et modernes offrent l'histoire du tissage dans tous ses secrets, ses variations et ses beautés. La ville doit donc de la reconnaissance à l'habileté du Conservateur qui a su si bien classer cette multitude d'étoffes, comme à la générosité de la Chambre de commerce qui emploie son goût, son intelligence et sa fortune à instruire notre artiste et industrieuse cité.

— Le dimanche 27 juillet, le théâtre de Bellecour a été débarrassé de ses échafaudages ; le 6 et le 7 suivants, on a placé devant le portail deux cariatides un peu nues, mais très-décoratives ; on hâte les travaux pour ouvrir le 6 septembre, *per fas et nefas*. L'intérieur sera resplendissant.

— Le concours musical d'Annecy, le 10 août, a été splendide. On sait que nulle ville n'est placée comme Annecy pour donner à ses fêtes de nuit et à ses illuminations un charme et un éclat sans rival. L'*Harmonie lyonnaise* a remporté trois premiers prix.

— Lundi 11, le petit chemin de fer de Marlieux à Châtillon a été livré au public ; c'est le premier essai de chemin à voie étroite et à construction économique. Sa réussite fait complètement honneur à M. Clément-Désormes, son créateur, et nul doute que son système ne soit rapidement imité dans tout le pays.

— Le 15 août, la ville de Saint-Etienne avait doublé de population. Cent mille curieux étaient venus assister à son concours musical qui avait attiré cent dix sociétés : Orphéons, harmonies et fanfares. Le succès a été complet. D'élégantes décorations ornaient la ville de tous côtés.

Le 16 et le 17, les sociétés musicales ont visité la ville et ses environs et l'on sait si Saint-Etienne avec ses mines, ses usines, ses ateliers, ses monuments et les curiosités qui l'entourent est une ville intéressante à connaître et à étudier.

— Les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Aix et la vogue toujours grandissante de cette station balnéaire nous obligent à reconnaître tout ce qu'elle a de Lyonnais, non-seulement dans ses baigneurs, mais dans l'organisation de son Cercle fondé en 1825 et dont la réputation d'élégance est si bien établie. De judicieux agrandissements viennent d'être apportés aux salons ; les bals des dimanches et jeudis, les fêtes vénitiennes des mardis, les concerts et les représentations des autres soirs varient les distractions de la semaine. Remercions-en le président M.

Digitized by Google

Martin-Franklin, le président de cette année, ainsi que MM. de Martinel, Domenget, Davat, Guilland père, Brachet et Blanc, dont la moitié au moins sont fils de Lyon.

— N'oublions pas d'annoncer le congrès de Vienne qui s'ouvre le 2 septembre et qui sera digne de la ville la plus riche en antiquités que la France possède, si Nimes et Arles veulent bien permettre cette glorieuse qualification.

— Les 22, 23 et 24 septembre, le congrès national pour l'amélioration du sort des sourds-muets tiendra ses séances au Palais-des-Arts, à Lyon, sous la présidence de M. Rigaut, de Paris, avec les soins de M. Hugentobler, notre compatriote, chargé de l'organisation matérielle de cette intéressante réunion. Le but que se propose le Congrès est trop élevé pour qu'il ne recueille pas une bonne quantité de sympathies et d'adhésions.

— Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de nommer officier d'Académie M. le baron Raverat, qui a enrichi notre histoire provinciale de documents si précieux. C'est une distinction bien méritée depuis longtemps.

Nous ne saurions trop féliciter M. le Ministre de cet acte de justice qui n'a eu en vue que de récompenser le vrai mérite, et ne doutons pas que cette nouvelle ne soit accueillie avec sympathie par les nombreux amis de notre laborieux et savant compatriote.

A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3.

Digitized by Google

BLANCHE-ROSE

L'ouragan noir fouette le Rhône,
Le vent s'émancipe en hurlant;
Plus d'un bateau va chancelant,
Comme un sultan qu'on découronne.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez,
Au fond de votre cabanette;
En baissant votre blonde tête,
Pleurez, Blanche-Rose, et priez!

Ce n'est plus le fleuve limpide
Qui roulait ses flots purs si bleus,
Et, royal, se montrait aux yeux;
Il est trouble, écumeux, livide.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez! etc.

Quel effroi de voir cet orage!
Tout tourbillonne dans les airs,
En ses plus lugubres concerts,
Le tonnerre abat le courage.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez! etc.

Digitized by Google

Joseph est parti dès l'aurore,
Dans sa barquette de pêcheur,
Et Joseph est un vrai chercheur
Qui ne reviendra point encore...

Pleurez, Blanche-Rose, et priez ! etc.

Avec la fraîche jouvencelle,
Ils sont fiancés depuis peu ;
Ce sont des enfants du bon Dieu,
Il est vaillant, la fille est belle.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

En venant visiter Valence,
Le Dauphin, Louis XI, un jour,
A senti quelque brin d'amour
Pour cette perle d'innocence.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Près du Rhône, en sa promenade,
Le prince a souvent admiré
Ces cheveux au reflet doré,
Cet œil bleu, mais sans être fade.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez ! etc.

La fillette, tout interdite,
Au Dauphin n'osait pas parler ;
Il cherchait à la consoler,
Elle tremblait, pauvre petite !

Pleurez, Blanche-Rose, et priez ! etc.

Digitized by Google

Mais, une fois, elle osa dire :
— Oh ! ne me parlez point ainsi ;
De mon honneur j'ai grand souci !
J'aime mieux Joseph que vous, sire !

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Le prince dit : — Par mes médailles,
Par mon chapeau tout constellé,
Mon enfant, vous avez parlé
Mieux qu'on ne gagne les batailles !

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

— Voilà votre dot, jeune fille,
Voici pour le robuste gars
Honoré de votre regard,
De votre amour, ô fleur gentille !

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Et la belle Valentinoise
Reçut un fier présent royal,
Avec un salut bien loyal ;
Louis ne lui chercha plus noise.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

L'orage augmente d'heure en heure,
Et l'on craint pour les voyageurs,
Les bûcherons et les pêcheurs ;
Faudra-t-il donc que quelqu'un meure ?

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Le soir vient, personne n'arrive...
Le lendemain, on cherche encor,

Digitized by Google

Et l'on publie, au son du cor,
Qu'il faut attendre sur la rive...

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Trois jours plus tard, à la vesprée,
Le flot ramène un revenant...
On l'examine incontinent,
Sous une lueur empourprée.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Mais qui donc aussitôt s'élance ?...
C'est Blanche-Rose !... — Ah ! mon Joseph !...
Joseph !... dit-elle de rechef...
Et ses cris ont ému Valence.

Pleurez, Blanche-Rose, et priez
Hors de la douce cabanette,
En baissant votre blonde tête :
Pleurez, Blanche-Rose, et priez !

Elle étreint son ami d'enfance :
— Va, je veux mourir comme toi ! —
Joseph ! ta promise, c'est moi !
La mort brise son existence.

Pleurez sur eux deux et priez !
Portez-les dans la cabanette,
Où souriait la blonde tête ;
Pleurez sur eux deux et priez !

ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

UN

BAPTÊME A LYON

AU XVIIe SIÈCLE

En 1612, Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, succédant à Charles de Neuville de Villeroy, marquis d'Halincourt, avait été nommé, par la Reine régente, lieutenant général au gouvernement de Lyon et pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais.

Le mérite réel du marquis de Saint-Chamond, le rang élevé qu'il tenait dans la province, le souvenir des services que son père, Jacques de Chevrières, avait rendus jadis dans cette même charge, l'avaient fait accueillir à Lyon avec faveur; les échevins « députés par la ville » étaient allés le féliciter et l'assurer de leur dévouement. Aussi, l'année suivante, lors de la naissance de son second fils, Melchior de Chevrières, pour témoigner de ses bons sentiments envers la ville de Lyon, pria le prévôt des marchands et les échevins de vouloir bien « porter cet enfant au baptême. » Cette demande fut acceptée avec « toute sorte de remerciemens. »

C'était une marque réciproque d'affection et de déférence, c'était une coutume qui n'étonnait pas alors, et que

Digitized by Google

l'usage avait consacrée. En 1604, les échevins, revêtus des insignes consulaires, avaient assisté en corps au baptême du fils du gouverneur, M. de la Guiche; suivant le vœu de Mme de la Guiche « un jeune paouvre fut parrain, et une jeune fille, aussi paouvre, marraine; » en 1608, ils avaient porté sur les fonts, au nom de la ville, une fille de l'intendant, M. de Montholon, et, en 1609, un fils du lieutenant général, le marquis d'Halincourt; ainsi, en 1613, le fils de Melchior de Chevrières eut « le consulat pour parrain. »

C'est le récit de cette dernière cérémonie qu'on va lire. Ce procès-verbal net et précis, emprunté aux registres des délibérations consulaires, est une page peu importante sans doute, mais éminemment vraie, d'histoire locale. Et pour celui qui recherche et analyse avec soin les moindres faits relatés dans nos annales, il ne sera peut-être pas sans intérêt de voir ces échevins du dix-septième siècle, hommes considérables pour la plupart, si appliqués aux affaires de la ville et si soucieux toujours de ses prérogatives et de ses droits, tenir à honneur de remplir ces fonctions religieuses, et ne pas craindre d'affirmer hautement l'union qui existait entre eux, magistrats élus de la cité, et les représentants de l'autorité royale.

Cet enfant que le consulat, au nom de la ville de Lyon, porta sur les fonts baptismaux en 1613, Léon-François Mitte de Chevrières, entra dans les ordres et célébra sa première messe, le 11 août 1641, au château de Piquecos.

Il fut notaire et protonotaire apostolique, abbé de l'abbaye de Sainte-Croix de Bouzonville en Lorraine, et de Sorèze.

Il mourut en 1651, et fut inhumé à Saint-Chamond, dans l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste.

MAURICE DE BOISSIEU.

Digitized by Google

Ordre tenu en la cérémonie du baptesme du second filz de Monseigneur le marquis de Sainct-Chamond, lieutenant général pour le Roy au gouvernement de cette ville et province de Lyonnois, Forestz et Beaujollois, que le consulat portast sur les fondz baptismaulx au nom de cette ville, le sixiesme de novembre mil six cens treize.

« Monseigneur le marquis de Sainct-Chamond, lieutenant général pour le Roy au gouvernement de cette ville et province de Lyonnois, Forestz et Beaujollois, ayant désiré faire l'honeur à cette ville que le filz dont Madame sa femme estoit nouvellement délivrée, fust porté au baptesme et tenu sur les fondz par Messieurs les Prévost des marchans et Eschevins de ceste dite ville, au nom d'icelle, les en auroit prié, ce qu'ayans accepté avec toute sorte de remerciemens et prins avec led. seigneur pour jour de cette Cérémonie le sixiesme novembre mil six cens treize, ilz se seroient disposés à tenir toutes choses prestes pour led. baptesme avec le plus d'honeur que faire se pourroit.

Sy bien que le jour du baptesme venu, se seroient lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins (1) assemblez en l'hostel commung de lad. ville, avec grand nombre des exconsulz et aultres notables bourgeois pour ce mandez.

Et environ troys heures après midy seroient arrivés la

(1) Le Prévôt des marchands et les Echevins, à cette date du 6 novembre 1613, étaient : noble Jean Sève, chevalier, seigneur de Fromente et de Fléchères, conseiller du Roi, ancien président et trésorier général de France à Lyon, prévôt des marchands; Jean de Riverie, seigneur « de la Chaulx et de Veise; » Marin Dossaris; Jean Dinet, conseiller du Roi, élu en l'élection de Lyonnais; Antoine Malo, receveur pour le Roy en la douane de Lyon, échevins. (Voir sur A. Malo l'intéressante brochure de M. V. de Valous « *Quincarnon et sa famille.* »)

Digitized by Google

compagnie des arquebousiers de la ville, conduicte par le cappitaine La Bergère, enseigne de lad. compagnie, laquelle ayant passé par-devant led. hostel de ville, les sieurs Prevost des marchans et Eschevins en leurs habitz consulaires, accompaignez des procureur et receveur de lad. ville, précédez par leurs mandeurs ordinaires vestus de leurs robbes violettes et manches d'orphévrerie, marchanz immédiatement devant eulx le sieur du Soleil filz cappitaine des forces de cested. ville suyvis par les exconsulz et bourgeois en bon ordre, se seroient mis en chemin pour aller au logis dud. seigneur de Sainct-Chamond (1), au-devant duquel estans arrivés, lesd. arquebousiers auroient faict halte, et pour le regard du corps de ville il seroit entré au logis dud. seigneur de Sainct-Chamond qui l'attendoit à la porte, et après l'avoir receu fort honorablement l'auroit conduict en la chambre de Madame (2), en laquelle, après les complimens faictz de part et d'aultre, l'enfant auroit esté apporté entre les mains dud. sieur Prévost des marchans qui, au mesme ordre qu'il estoit arrivé, se seroient mis à marcher, synon qu'oultre les susd. personnes, précédens lesd. sieurs Prevost des marchans et Eschevins quarante-troys flambeaux portez par des soldatz de la garnison, la garde des suisses dud. seigneur, les honeurs portés par ses gentils-

(1) L'hôtel de Chevrières était situé dans le cloître de Saint-Jean ; il avait été commencé vers 1532 par Jean Mitte de Chevrières, et terminé par Gaspard de Chevrières, comte de Saint-Jean, oncle de Melchior. Il fut vendu le 8 décembre 1654 par dame Charlotte de Gramont, femme de Just Henry Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, à Pierre Perrachon, au prix de 15000 livres. (*Arch. du Rhône.* Titres du chapitre).

Les bâtiments de cet hôtel sont aujourd'hui occupés par le petit séminaire de Saint-Jean.

(2) Isabeau de Tournon, fille de Just Louis de Tournon et de Magdeleine de la Rochefoucauld.

Digitized by Google

hommes, ensemble la bande des violons et encor des trompettes qui sonnoient par intervalle, comme ils avoient faict puis le despart desd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins de l'hostel de ville, jusques à leur arrivée en celluy dud. seigneur de Sainct-Chamond, sçavoir ès places et endroictz plus remarquables, comme en la place de Sainct-Nizier, à l'entrée, millieu et yssue du Pont de Saosne, et es places du Change, grand Palais et Sainct-Jehan.

Après lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins, officiers et notables, suivoient à main droicte Monsieur le comte de Tournon et led. seigneur de Sainct-Chamond, accompaignés de quantité de noblesse, ayant à leur gauche le corps de Messieurs de la justice, et ensuite celuy de Messieurs les Esleus, estant lad. trouppe fermée par les Nations (1) assemblez du commandement dud. seigneur de Sainct-Chamond.

Après laquelle marchoient les dames et damoyselles suivant Madame la marquise de Canillac, marraine (2). Toute laquelle compagnie sortie en cest ordre du logis dud. seigneur de Sainct-Chamond auroit passé par la rue d'Albon (3); de là en celle dicte de la Breche Sainct-Jehan (4);

(1) C'est-à-dire les marchands étrangers résidant à Lyon, Italiens, Allemands, Suisses, etc.

(2) Gasparde, sœur de Melchior, fille de Jacques Mitte et de Gabrielle de Saint-Chamond, mariée : 1° à Jean Timoléon de Beaufort, marquis de Canillac, lieutenant général pour le roi en Auvergne; 2° à Claude de l'Aubépine, marquis de Châteauneuf; 3° à Henri de la Châtre, comte de Nancei.

(3) Sans doute la rue appelée aujourd'hui « des Deux-Cousins, » dans laquelle était situé l'hôtel d'Albon, voisin de l'hôtel de Chevrières.

(4) La rue Tramassac s'appelait alors aussi « de la Brèche » dans la partie où le baron des Adrets avait ouvert une brèche dans le cloître de Saint-Jean. Ce nom est conservé à la rue qui conduit de la place Saint-Jean à la rue Tramassac.

Digitized by Google

puis en celle de Tramassac et finablement seroit venue entrer en la grande rue Sainct-Jehan par celle de la montée dicte du Garilhan (1) conduict en lad. grande rue Sainct-Jehan, et de là par lad. grand rue seroient entrez dans l'église parrochialle de Saincte-Croix (2), en laquelle l'enfant auroit esté baptisé par le sieur official du Soleil, en présence de Monsieur l'Archevesque; et pour ce que lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins ayans voulu déférer l'honeur à lad. marraine de donner le nom à l'enfant, elle ne l'auroit voulu accepter, disant que c'estoit chose qui appartenoit à lad. ville, il auroit esté nommé par lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins, LÉON-FRANÇOIS, suivant le désir dud. seigneur de Sainct-Chamond.

Pendent toutes lesquelles cérémonies, les trompettes, violons et la musique auroient sonné, joué et chanté par tourt tant et sy longuement que la compagnie auroit demeuré dans l'église.

Laquelle compagnie, les cérémonies requises parachevées, s'en seroit retourné au mesme ordre qu'elle estoit venue au logis dud. seigneur de Sainct-Chamond par le chemin le plus court et le plus droict, ou estans lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins auroient présenté l'enfant à Madame de Sainct-Chamond avec parolles dignes d'ung tel acte, laquelle auroit fait démonstration d'estre très-joyeuse d'ouyr nommer son fils Léon-François, et très-contente de l'honeur que la ville luy avoit rendu.

Ce faict, lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins

(1) Cette rue se nomme aujourd'hui rue de la Fronde; la montée seule a conservé le nom de Garillan.

(2) L'église paroissiale de Sainte-Croix a disparu à la Révolution; elle était contiguë à l'église de Saint-Etienne, qui la séparait de la Cathédrale.

Digitized by Google

et la pluspart des plus apparans qui s'estoient trouvés en cette cérémonie auroient esté menez en la grand salle avec les dames, où il y avoit une collation de confitures superbement préparée, lesquelles desconfites en la présence desd. seigneurs de Tournon et de Sainct-Chamond, chacun se seroit retiré » (1).

SAINCTE-CROIX. — BAPTÊMES. — 1613

Léon-François, fils de hault et puissant seigneur Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Sainct-Chamond, capitaine de cinquante hommes d'armes et lieutenant général pour le Roy au pays de Lyonnois, Forestz et Beaujollois, et de dame Ysabeau de Tournon, ses pere et mere, a esté baptizé en l'eglize parochialle Saincte-Croix de Lyon, ce sixiesme novembre 1613; A esté son parrain noble Jean Seve, sieur de Fromante, Prévost des marchans pour et au nom de la ville, et marraine dame Gasparde de Chevrières, marquise de Canillat, sœur dud. seigneur de Sainct-Chamond, par moy custode en lad. église soubzsigné.

De Chevrières, Du Soleil custode.

ESTAT de la despense faicte à l'occasion du baptesme du fils de Monsieur le marquis de Sainct-Chaulmont, lieutenant général pour le Roy à Lyon.... duquel Mess. les Prévost des marchans et eschevins ont esté les parrins à la priere dud. seigneur,

Assavoir :

Au sieur Saullier, marchant en draps de soye pour trente troys aulnes deux tiers de taffetas prins chez luy pour faire

(1) *Archives de Lyon*, BB, 149.

Digitized by Google

escharpes à l'enseigne, sergent et coporaulx du sieur du Soleil, cappitaine des arquebusiers de la ville, lesquels lad. ville ordonna qu'ilz marchassent à la ceremonie du baptesme.... payé la somme de cent une livres qui est a raison de trois livres l'aune ;

A la dame de Guynes, marchande passementiere, pour cent dix-sept aunes rubans de soye viollet pour faire escharpes ou quoy que soit livrées a chacun des soldatz qui assisteroit et marcheroit aud. baptesme, monte a raison de quatre sols l'aune la somme de vingt trois livres....

Au prestre qui baptisast le filz dud. seigneur et a ceulx qui l'assistèrent, la somme de huict livres;

Aux sonneurs de la cloche de Sainct-Nizier, vingt sols;

Aux musiciens, trente sols;

Aux violons, dix-huit sols;

Aux trompettes, dix sols;

Aux tambourgs, neuf sols;

En flambeaux de cire blanche pour honnorer led. baptesme en nombre de dix-huit, de la pesanteur chacun de deux livres, monte à quarante neuf livres dix sols;

En flambeaux de cire jaulne au nombre de six de la pesanteur de deux livres, monte à neuf livres douze sols;

Pour le disner faict le jour dud. baptesme en l'hostel de ville, la somme de vingt six livres sept sols;

A la nourrice du fils dud. seigneur la somme de huit escus sol, vallant trente livres huit sols;

A la sage mere deux escus sol, montant sept livres douze sols;

A celle qui garde Madame de Sainct-Chaulmont durant sa couche, pareille somme de sept livres douze sols.

. . . . . Montent les parties à 331 livres 9 sols (1).

(1) *Archives de Lyon*. C. C. Pièces justificatives de la comptabilité d'Ant. Rougier.

Digitized by Google

CONVENTION AVEC LE SIEUR PERRACHE

SCULPTEUR

pour le perssé qu'il doit faire à Lorette.

La confrérie des Pénitents de N.-D. de Lorette, fondée en 1658, avait fait construire sur les courtines du Rhône, entre la chapelle du Saint-Esprit et l'Hôtel-Dieu, un oratoire qui fut acquis, en 1716, par l'administration hospitalière ; elle obtint des Feuillants une concession de terrain, au-dessus de leur église, et y édifia la nouvelle chapelle qui donna son nom de Lorette à une rue et à une place. C'est à ce monument, disparu depuis longtemps, que se rapporte le document reproduit ci-dessous ; il prouve le zèle pieux de cette confrérie empressée à décorer par des œuvres d'art confiées au talent des premiers artistes lyonnais, le lieu où elle accomplissait ses exercices de dévotion. En attendant que l'un des plus érudits et vaillants investigateurs de notre glorieux passé, se mette à l'œuvre de la monographie de cette chapelle, on lira avec intérêt la convention passée entre le recteur des Pénitents de N.-D. de Lorette, Etienne Mazard (négociant, inventeur, et bienfaiteur de l'hospice de la Charité ; son nom a été donné à une rue du quartier du midi), et Michel Perrache, le sculpteur, père du célèbre ingénieur qui conçut et exécuta les grands et utiles travaux de la presqu'île dite de Perrache.

Cette pièce appartient aux archives départementales.

Digitized by Google

Convention avec le sieur Perrache, sculpteur, pour le perssé qu'il doit faire à Lorette.

« Je soussigné Michel Perache, bourgeois et sculpteur demeurant en cette ville, place de Confort, m'engage et promets à Monsieur Estienne Mazard de faire une Anonciation de la très sainte Vierge, grande comme grande nature, en bois de tillots bien finie et blanchie en beau blanc de sculpture avecq les ornemens convenables consistans en une gloire d'où sortira un saint Esprit accompagné de chérubins et nuages, laquelle sera au-dessus de ladite Anonciation, à décorer la chambre d'un lict avecq son baldaquin et rideaux, d'une cheminée au fond de lad. chambre, d'une table avec sa corbeille et ouvrages dessus, et d'une autre gloire au-devant l'ouverture de la d. chambre ornée d'anges, chérubins et nuages, le tout aussy en bois tillots et blanchys de mesme maniere que les deux figures de l'Anonciation, lesd, ouvrages disposés en conformité du modelle que j'en ay fait en terre grasse, et qui a esté accepté par led. sieur Mazard, et de lui cacheté pour l'exécuter, et laquelle Anonciation est pour estre placée dans l'église de Messieurs les pénitens de N.-D. de Lorette de Lyon dans un percé qui sera fait aux dépens dud. sieur Mazard, derriere le maître autel de leur d. église, le chambranle de l'ouverture duquel percé je garniray par dessoubs d'ornemens, consolles ou autrement, suivant qu'il conviendra le mieux, et à l'égard des ouvrages en nuages que je feray, ceux qui se perdent dans les murs seront en plastre ou stucq, de mesme que le pavé ou carrelage dud. percé. Et pour la perfection du tout, je fourniray les bois, plastres, ferts nécessaires, pour attacher et retenir lesd. ouvrages, figures, ornemens,

Digitized by Google

charrois, équipages, et poseray le tout en place, suivant l'ordonnance dud. modelle, et rendray toutes choses faites et parfaites à ditte de gens connoissans, et bien solidement, entre cy et le mois d'octobre ou plutost sy je peus, moyennant le prix et somme de six cent soixante livres que moy Mazard promets de payer audit sieur Perache, à mesure d'œuvre, et que je lui acheveray de payer lorsqu'il aura satisfait à ses engagemens. Fait double à Lyon le 26 mars mil sept cent vingt-deux : Et. Mazard, M. Perache. »

Qu'il nous soit permis de penser que cette communication intéressera les lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

V. DE VALOUS.

Digitized by Google

LAZARE MEYSSONNIER

Je trouve dans l'intéressante suite du *Lyonnaisiana* (*Revue*, mars, p. 189), la note suivante :

« Lazare Meyssonnier, médecin du Roi qui testa en « 1661, avait eu de sa femme Françoise de Chalançon, « une fille mariée à M. Janin, médecin, et une autre à « Jacques Moze, apothicaire. »

Des documents inédits que j'ai eu sous les yeux me permettent de compléter ou de modifier en quelques points ces renseignements.

Lazare Meyssonnier, conseiller, médecin ordinaire du Roi et de Son Altesse Royale, comme il se qualifie dans son testament de 1661, fit en outre deux codicilles, l'un en 1669 et le second en 1672, cette dernière fois, alors qu'il était prêtre et chanoine de Saint-Nizier.

Il avait épousé, en 1643, Marie-Françoise de Chalançon ou de Chalancey, les actes varient sur ce point d'orthographe. Elle le rendit père de plusieurs enfants, au moins de deux filles, mais dont une seule survécut et fut mariée. L'autre était morte avant 1661, par conséquent très jeune. Marie Meyssonnier, qui épousa Jacques Moze, maître apothicaire, et qui était veuve de lui en 1661, n'était pas la fille, mais la sœur de Lazare, qui lui légua l'usufruit de ses biens.

Quand Meyssonnier fit son testament, il ne lui restait qu'une fille qu'il institua héritière universelle. Elle se nom-

Digitized by Google

mait Marie-Marguerite et n'était pas mariée. Son père confia le soin de son éducation aux recteurs de la Charité, par une clause, en vertu de laquelle il veut que, dans le cas où elle mourrait avant l'âge de 25 ans ou sans enfants légitimes, les Pauvres de l'Aumône (la Charité), ou, à leur refus, ceux de l'Hôtel-Dieu, recueillent sa succession. Cette disposition était stipulée à charge par les recteurs de faire élever sa fille dans la religion catholique, sans qu'elle puisse se marier ni faire profession religieuse avant 25 ans. Marie-Marguerite ne perdit rien du reste pour attendre, car elle se maria deux fois, en premier lieu avec le sieur Janin, docteur en médecine, et secondement avec Christophe de la Balme, écuyer, seigneur des Mares et de Charnas, avec lequel elle vivait en 1679. Il était certainement plus jeune qu'elle, étant né en 1655. Elle en eut une fille, demoiselle Claudine-Marie-Marguerite, dont, en 1712, l'un des héritiers était Hubert Girard de Riverie, chevalier, seigneur de Clérimbert, Hurongue, des Ormes, en partie de la paroisse de Saint-Symphorien, de Coise et Pomey, coseigneur honorifique de la ville dudit Saint-Symphorien.

Meyssonnier possédait, entre autres, une maison dans la rue de l'Hôpital dite « à la Grand'Cour » où il fit son testament de 1661. Il mourut, non pas en 1672 comme l'a dit Pernetty, mais le 6 novembre 1673. Le même auteur s'est également trompé en laissant douter qu'il eût été enterré à Saint-Bonaventure, en se basant sur une inscription qui n'était pas celle de sa propre tombe. Son testament est précis à cet égard. Meyssonnier élit sa sépulture « dans la « cave ou vaz, dit-il, lequel m'a esté accordé par les R. P. « Cordeliers de Saint-Bonaventure, dans le grand cloître, « proche le lieu où ils tiennent à présent leur Chapitre, « dans lequel est enterrée ma dite femme et quelques-uns « de mes enfants. »

Digitized by Google

D'autre part, il lègue au gardien de Saint-Bonaventure 30 livres à condition qu'il fera mettre dans la muraille au-dessus du vaz où il sera inhumé, une pierre enchâssée, de couleur noire, avec ces mots en lettres dorées :

LAZARI MEYSSONNIERI
MEDICI REGII ET HUIUS CŒNOBII
PER MULTOS ANNOS GRATUITI
CONIUGI ET FILLÆ
S. S. S. S.
ORATE PRO EIS

le tout sans préjudice de la pierre avec épitaphe qui sera mise sur l'ouverture de la tombe. (Les quatre S, je n'ai pas besoin de le dire, signifient : *Sepulchrum suis sumptibus sacratum*).

Ainsi il y a eu deux épitaphes, l'une de Meyssonnier lui-même, sous le pavé du cloître et qui était déjà effacée en 1757, l'autre sur la muraille voisine de la tombe et consacrée à sa femme et sa fille.

Voilà tout ce que les documents m'ont fourni sur la biographie de ce personnage d'un esprit bizarre mais assurément vertueux et homme de bien.

A. STEYERT.

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

1er Mai 1861

CHAPITRE PREMIER

ROUTE DE PERPIGNAN A BARCELONNE

Tout ne s'arrange pas exactement comme on le désire dans le meilleur des mondes possibles; vous voulez faire une excursion de plaisir en Espagne pour contrôler, par un coup d'œil, les récits plus ou moins exacts que vous en ont faits les livres; vous voulez juger par vous-même de l'intérêt de ses monuments, du pittoresque de ses paysages, de l'aspect, peut-être même des mœurs de ses habitants, etc..., Que fait l'administration des diligences, qui suit de tout autres desseins que les vôtres? Elle vous embarque dans le coupé de son coche, entre minuit et une heure du matin, libre à vous, dans les ténèbres épaisses qui vous enveloppent, de rêver les paysages de la route, de prendre note de vos impressions, et de consigner sur le tout vos plus fines remarques. Si vous rejetez ce mode de transport, huchez, vous et votre écritoire, sur le dos d'un mulet, c'est le seul parti qui vous reste à prendre, car on ne voyage guère que de ces deux manières, même à notre époque, dans la majeure partie de ce beau pays, si intéressant pourtant à connaître.

Telles étaient mes réflexions en allant à Perpignan pren-

Digitized by Google

dre, à la suite du garçon d'hôtel muni d'une lanterne, la diligence qui devait m'introduire dans ce paradis de l'Europe; mal réveillé encore, harassé du voyage de la veille, je fis un pas en arrière quand, traversant la cour de l'auberge, j'entendis les joyeuses cascades qu'une pluie diluvienne nous décochait de toutes les gouttières : mais la place était retenue; fidèle à sa consigne, le garçon m'avait réveillé en sursaut. C'était un plaisir que je ne tenais pas à renouveler : il fallait partir, ou renoncer à tout jamais à son estime; je dissimulai mon mouvement de recul, en franchissant le *Rubicon*, qui, dans cette occasion, était simplement le large ruisseau de la rue.

Ces lignes me dispensent de la peinture du passage des Pyrénées. La voiture ne monta pas longtemps, ce qui me fait présumer qu'elles sont assez basses sur ce point; elle monta par deux reprises, ce qui me permit de conclure à une bifurcation de la chaîne à l'approche de la Méditerranée. J'aime mieux ces présomptions que de déployer cette grande carte de mon Guide, trop difficile à remettre dans le livre. Qu'importe au lecteur, au total; il sera suffisamment satisfait, sans doute, de savoir qu'il était jour quand j'arrivai aux perches bariolées des couleurs de France et d'Espagne qui décorent le *Perthuis*, où l'on passe la frontière?

Comme de juste, pour lui en faire les honneurs, le voyageur y trouve toujours les *Carabiniers* et *Douaniers* du pays qu'il vient visiter. Grâces t'en soient rendues, ô Jupiter hospitalier qui les a si généreusement distribués sur la face de notre vieille Europe! Sans leur visa du passe-port, se douterait-on qu'on a fait deux pas dans un tout autre pays que le sien? Un *visa* et une *piécette* dans la casquette militaire c'est si tôt donné; on se salue cordialement après, et l'on se dit avec Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Digitized by Google

Après le gendarme, le douanier est de rigueur. Sa casquette, qu'il tient à la hauteur de sa hanche, ne se relève que bien garnie de monnaie ; mais le service n'en souffre nullement, car il n'en bouleverse pas moins bien consciencieusement tout le linge de ma valise. Je ne sais qu'elle est l'opinion des demoiselles du pays, plus compétentes que moi sur cette question d'uniforme, mais, quant à la mienne, elle est toute en faveur du gendarme, et ne fusse que pour vexer son collègue, je l'inviterais volontiers à partager ce déjeuner que l'on est en train de me servir; partager un déjeuner en Espagne, mais est-ce possible, même avec une perruche verte et non un compagnon du dieu Mars? une tasse de chocolat à l'eau de la valeur de deux coquilles de noix, un biscuit en sucre caramélé, plus un verre d'eau, voilà ce que l'on finit par apporter au voyageur affamé ; les grelots des mules se chargent du dessert. Je monte donc en voiture, et, pour me venger, ne trouve rien à dire de *Bellegarde* et de *Junquières*, dont les terrains arides et brûlés semblent faits pour servir d'excuses à la pénurie des hôtelleries.

Figuières, qui étale bientôt, sur un roc vif, des terrasses de canons au-dessus de ma tête, est célèbre dans nos annales par les nappes de mitrailles qu'elle vomit jadis contre nos bataillons; cependant, je ne sais pourquoi les Espagnols s'en méfient aujourd'hui, et prétendent, à tort ou à raison, qu'ils n'en sont propriétaires que pendant la paix, et qu'elle s'abrite sous notre drapeau au premier coup de canon que nous tirons sur la frontière. *Gironne*, la seule place un peu importante de ce côté, est par contre bien Espagnole, tout au moins de physionomie. Le voyageur français, dont on n'accepte plus la monnaie, et dont on ne comprend plus la langue, s'y trouve, à la porte de chez lui, tout aussi dépaysé que chez les Andalous ou les Maures de Grenade. Cette

Digitized by Google

frontière d'Espagne est une exception parmi celles qui entourent notre pays; ici, ce n'est plus nous qui avons déteint sur nos voisins, et le peuple espagnol, en dépit de nos conquêtes et de notre commerce, se retrouve encore dans les populations presque jusqu'aux portes de notre grande ville de Toulouse.

Quand on regarde autour de soi, à *Gironne*, on trouve que tout a changé d'aspect depuis que l'on a quitté le centre de la France; mais on s'y fait bien vite, car si tout semble bizarre, rien n'y parait ni triste ni désagréable, sauf cependant cette procession de mendiants drapés dans toutes sortes de guenilles, cortége que le voyageur rencontrera trop souvent dans ce pays pour qu'il attire longtemps son attention. Tout, autour de lui, a un air de vie, je dirais presque de fête : ce marché qui se tient à l'extrémité de la place où nous a déposé notre voiture a un entrain, un mouvement inconnu sur la frontière française. Ces costumes agrestes, bariolés des nuances de l'arc-en-ciel, jettent un décors d'opéra sur cette masse gesticulante, et poétise jusqu'aux fèves et aux ciboules qu'elle y marchande. Etourdi par tout ce brouhaha et tout ce mouvement, on se demande quel si puissant intérêt fanatise toute cette population? Pourquoi ces clameurs, ces gestes menaçants? Pourquoi ces serrements de mains à disloquer l'omoplate? L'Espagne touche-t-elle à son dernier jour? Quel grand événement a lieu pour que ses citoyens se menacent de leurs poings fermés ou s'étouffent de leurs tendres accolades? Eh! mon Dieu non, il ne se passe rien qui vaille la peine d'être noté, et il s'agit simplement du prix d'une salade. Le voyageur est entré dans un pays plus chaud que celui qu'il habite, et quelques rayons de soleil de plus sont les seuls machinistes qui secouent si violemment toutes ces misérables marionnettes qui composent notre pauvre humanité, et

Digitized by Google

jettent dans leurs cerveaux des flots de vif-argent qui ont un besoin irrésistible de mouvements plus ou moins désordonnés.

Absorbé par ce curieux et nouveau spectacle, je négligeai d'aller voir l'église, qui en vaut la peine à ce que l'on dit, et de visiter les fortifications qui arrêtèrent toute une armée française, commandée par le général Gouvion Saint-Cyr, qui, après y avoir perdu près de dix mille hommes, n'y entra que par une brêche qui avait servi de tombeau à la majeure partie des femmes et des enfants de la ville.

Il était déjà temps de se hâter de rejoindre notre diligence, car les mules, attelées deux à deux devant elle, avaient formé leur longue procession, surchargée de grelots et de rubans de toutes les couleurs; le petit postillon, juché sur leur premier couple, nous faisait signe de nous hâter avec sa toque blanche, qui laissait à découvert le foulard natté dans ses cheveux. Le *zagal*, ce postillon à pied qui court après les six ou huit paires de l'attelage, avait revêtu sa blouse d'indienne, couverte d'un semis de toutes epèces de fleurs; enfin le *majoral*, notre respectable chef de la caravane, tenait ses longues guides et nous appelait de sa voix la plus imposante. Partons donc, car nous n'avons que le temps voulu pour arriver à la station du chemin de fer avant que le train ne la quitte, et en Espagne, comme je l'ai dit, il ne faut pas perdre sa place du coche, car pas de petites voitures à espérer pour les flaneurs, et, hors lui, il n'y a plus que les muletiers qui voyagent.

La voiture traversa assez rapidement une plaine aride en dépit de la pluie de la veille, et une nappe de poussière blanche nous dérobait aux yeux des piétons, comme le nuage classique qui accompagne les dieux de l'Olympe. Des cours d'eau, parfois assez profonds, coupaient souvent la route; jamais ils n'étaient munis de ponts, parce qu'à la

Digitized by Google

rigueur ils n'étaient point indispensables; on passait au gué leur cours d'eau le plus rondement possible. La roideur de leurs rives offrait un spectacle nouveau à un débutant comme moi sur les routes d'Espagne; le postillon à pied s'élançait sur les pas de ses mules, il leur redoublait et ses exhortations et ses injures, prononçait leurs noms patronymiques d'une voix suppliante, en leur détachant d'atroces coups de fouet; au moment surtout où il s'agissait de sortir du ruisseau, c'était, de la part de leurs trois bourreaux, des bourrasques de hurlements, de coups de pieds, de coups de poings et de fouets se cumulant les uns sur les autres. Au sommet de la rampe, un coup de sifflet du majoral, comme le *quos ego* de Neptune, calmait toute cette tempête et arrêtait court l'équipage, qui, hommes et bêtes, avaient le plus violent besoin de reprendre haleine.

Nous voyageâmes de cette manière la plus grande partie de la journée, et arrivâmes à la rivière de *Torderas*, où le paysage devient des plus sauvages et des plus pittoresques. De ce point jusqu'à Barcelonne, qui en est fort éloigné, il est constamment délicieux, et un splendide coucher du soleil venait dans ce moment colorer ce ravissant paysage. Nous traversions une fraîche vallée, qui, dominée de tous côtés par des montagnes couvertes de grands sapins, me rappelait non les petites végétations des Pyrénées, mais les plus majestueuses portions de nos grandes Alpes. On nous débarqua sur une grande pelouse verte, gare provisoire du chemin de fer de Barcelonne à la frontière; tous les six mois ce point d'arrêt fait un pas de plus du côté de la France à travers cette Suisse de l'Espagne; quand il sera parvenu à ce but, et que l'on pourra en un clin d'œil traverser la plaine aride qui avoisine les Pyrénées, ce sera la plus délicieuse promenade possible, et on arrivera en quelques heures à cet *Oberland* d'Espagne, baigné par l'éblouissante

Digitized by Google

lumière d'Afrique, et où les montagnes de la Suisse se reflètent d'une manière si féerique dans les plaines de pourpre et d'azur de notre transparente Méditerranée.

Le chemin de fer s'était insensiblement rapproché du rivage et cotoyait maintenant les sinuosités des flots expirant sur ses grèves paisibles. De distance en distance, on trouvait de charmants lieux habités, *Colonna*, *Holstarich*, *Moncada*, mais à partir de ce point, tous les objets s'effaçaient à nos yeux ou prenaient des formes fantastiques, car les dernières lueurs du soleil avaient pâli sur les flots, et on ne voyait plus distinctement que les lumières qui brillaient aux fenêtres des maisons voisines de la route ferrée. La nuit était complète, et même assez avancée, quand la douane de Barcelonne nous permit enfin d'aller chercher dans cette ville un repas et surtout un gîte.

CHAPITRE DEUXIÈME

BARCELONNE

Barcelonne, qui compte plus de cent cinquante mille habitants, est divisée par un port dont la longueur n'étant guère qu'une fois plus grande que la largeur, constitue une espèce de baie au milieu de la ville; la citadelle est au fond de cette anse, et ses glacis, qui se joignent aux promenades, achèvent de la séparer en deux cités, qui ne portent pas le même nom. *Barcelonnette*, la plus petite, n'est qu'un simple faubourg de l'autre. Pour n'avoir plus à en parler, car elle n'offre aucun intérêt, je dirai tout de suite qu'elle est remarquable par la régularité du tracé de ses rues, qui la font ressembler de loin à un camp militaire.

Digitized by Google

Comme son faubourg, dont je viens de parler, Barcelonne forme aussi un grand carré, que divise en deux parties le large boulevard qu'on appelle *La Rambla* (le ravin), parce qu'il servait, avant qu'on l'eût comblé, à l'écoulement d'un cours d'eau qui circule autour de la ville. Ce boulevard, grâce aux plantations dont on l'a décoré, est devenu le quartier le plus élégant de la cité; il est orné de jolis hôtels, de brillants magasins, et peut, les jours de fête, lutter d'élégance avec ceux de Paris, à cette différence près qu'ici ce sont les piétons qui en occupent le centre, et que les deux voies pavées réservées aux voitures sont celles qui longent les boutiques.

Le centre de cette charmante promenade est la jolie petite place *Royale,* entourée de galeries bordées de magasins; le milieu en est occupé par un joli *square,* que décore une statue équestre de bronze. En suivant la partie de la Rambla qui se dirige vers la mer, on arrive à un vaste terre-plein qui, comme à Gênes et dans presque toutes les villes maritimes, domine la mer, et sert de promenade aux oisifs qui viennent voir partir et arriver les navires. Le quartier monumental de Barcelonne est un peu plus loin; il a d'élégants édifices, mais un air de solitude qui contraste péniblement avec son architecture. On y trouve la place du Palais avec sa magnifique fontaine décorée de groupes de femmes et de chevaux marins en marbre de Carrare.

Le cours d'Isabelle II, la fontaine *Medina Cæli,* le *Réal Palacio,* ancienne demeure des rois Goths, mais n'ayant plus rien de cette époque; la Bourse et quelques édifices modernes forment, avec les précédents, un ensemble agréable, mais cependant peu attrayant pour le touriste; le jardin public, un peu plus loin, renferme beaucoup de fleurs : il est la promenade la plus fréquentée par les Espagnols à l'occasion des nombreuses fêtes de leur calendrier; le reste

Digitized by Google

de la ville offre peu d'intérêt et rappelle les cités de commerce et de fabrique.

Il existe cependant un fort impossible à passer sous silence : c'est celui de *Montjuic*, appelé sans cesse à prendre part aux événements politiques de la Catalogne; il s'élève au bord de la mer sur une montagne, et offre au promeneur un panorama admirable; mais comme il l'a maintes fois prouvé, ce n'est point pour l'agrément seul de Barcelonne qu'il y a été dressé, et le dernier usage qu'en fit le général Espartero, en 1840, a laissé de si cuisants souvenirs à ses citadins, qu'il faudra bien des années avant que tout bon Catalan en perde la mémoire. Au reste, plus que toute autre ville, Barcelonne est accoutumée aux terribles revers de la guerre; placée dans le voisinage du lieu où les Pyrénées s'affaissent dans la mer, elle a constamment soutenu les plus rudes attaques de la France. Subjuguée, au commencement du règne de Charlemagne, qui s'en servit de boulevard contre les infidèles, elle fut le point de départ des nombreuses croisades de la chrétienté, guerres dont nous n'avons, comme souvenirs, que quelques débris de chants populaires. Ces expéditions, alternativement victorieuses et vaincues, finirent par être obligées d'abandonner la Catalogne, qui, sous le nom de *Marches-d'Espagne*, persévéra bravement dans cette lutte, mais qui n'en put sortir qu'en s'unissant au royaume d'Arragon. Plus tard, les guerres de la succession renouvelèrent ses angoisses. On sait avec quelle admiration Philippe IV parlait de sa résistance; elle ne fut pas moins énergique au temps de Napoléon, et ne fut pas une des moindres causes de la chute de cet empereur.

Toute cette histoire a laissé à ce pays une empreinte à demi française, en dépit de la haine qu'il nous porte. Dans un commerce de tous les jours avec notre port de Marseille,

Digitized by Google

il a donné ou pris une partie de son aspect, et l'ensemble de sa population rappelle celle qui fréquente la Cannebière. Cependant, à ses jours de fête, on y rencontre encore des costumes qui paraîtraient étranges dans notre cité Phocéenne, et que l'on n'y voit sur son théâtre qu'aux représentations du barbier de Séville.

Voyez ces ecclésiastiques catalans : tous encore, sans exception, portent le costume de *dom Basile*, et leurs chapeaux en tuyau de poële sont aussi gigantesques que ceux de nos comiques. *Rosina*, avec sa jolie coiffure en cheveux, son grand peigne d'écaille et sa gracieuse mantille, ne sort dans la rue qu'avec le bras de son tuteur *Bartolo;* rien ne manque à la tenue de celui-ci, fidèle conservateur de la défroque antique : il a sa culotte de velours noir, sa ceinture de soie rouge, tout, jusqu'à son grand jonc à pomme d'or, dont il continue probablement à faire, dans l'occasion, fort bon usage. Quelques costumes manquent cependant à l'appel; celui du brillant *Figaro*, par exemple, ne se trouve plus que chez les toréadors, et cela seulement quand ils sont dans l'arêne. Le splendide costume d'*Almaviva* ne se voit maintenant que dans les anciennes peintures; les uniformes espagnols actuels sont presque calqués sur les nôtres : voici des dragons, des hussards, des artilleurs qui rappellent tout à fait nos régiments, et le goût national s'est contenté de joindre à leur tenue un plus grand étalage d'aigrettes, de galons et de broderies.

Je ne puis parler de la magnifique salle de spectacle de Barcelonne, qui passait pour la plus splendide de l'Espagne. Brûlée l'année dernière, elle n'est plus qu'un monceau de charbons et de cendres; mais je puis m'en dédommager avec sa cathédrale; tant qu'elle existera telle qu'elle est aujourd'hui, Barcelonne peut relever sa tête et ne pas craindre d'être éclipsée par nulle autre ville rivale.

Digitized by Google

Bâtie dès l'an mille par les rois d'Arragon, c'est un de ces monuments si rares dont on ne perd jamais le souvenir quand on a eu le bonheur d'en apercevoir, ne fusse qu'en passant, la majestueuse et si émouvante architecture; par malheur, il n'y a que le dessin qui puisse en reproduire les imposantes lignes, encore est-il impuissant à vous communiquer l'impression religieuse et sévère que l'on éprouve en pénétrant sous ses colossales voûtes. Hélas! que deviennent le crayon et la plume dans de pareilles circonstances! Peuvent-ils peindre ce sombre et ce froid que leur silence imprime à votre cœur, et vous faire entrevoir seulement ces minces rayons du soleil qui, teints par les vitraux, percent une demie nuit et forment un crépuscule d'arc-en-ciel à une si grande hauteur au-dessus de votre tête? Voyez, sans oser les décrire, ces gigantesques chapelles, où quelque rare cierge fait étinceler les marbres et les dorures, ces vastes tableaux de maîtres, ces mosaïques, ces mille objets d'art que l'ombre mystérieuse vous permet à peine de deviner, et ne vous étonnez plus du recueillement et des sentiments religieux dont tous vos sens éblouis viennent tout à coup d'inonder votre âme?

Ce n'est pas à l'intérieur seulement de ce monument que le voyageur doit l'étrange impression qui s'empare de tout son être; l'extérieur l'a préparé à la sensation qu'il y éprouve; avant d'entrer dans la nef, n'a-t-il pas déjà été bien vivement ému par son passage dans ces vastes cloîtres qui la précèdent, et qui servent aux processions qui y circulent à pas lents entre des jardins d'arbres et de fleurs, et de hautes chapelles de tous les styles et de tous les âges? Statues, bas-reliefs, autels, grilles, tout y rappelle des générations disparues depuis des siècles, et l'on aime à y retrouver ces populations naïves, jusque dans la lourdeur de leurs ornements et la bonhomie et la grossièreté de leur sculpture

Digitized by Google

primitive. Il n'y a pas jusqu'à ces deux grands bassins de pierre, et les fontaines qui les alimentent, qui, isolés par toute cette verdure des jardins abandonnés à eux-mêmes, et ces arceaux des cloîtres vermoulus et garnis de mousse, ne prennent un caractère étrange et religieux, en refléchissant dans leurs eaux limpides les dentelles de pierres des galeries et les gargouilles qui grimacent autour des clochers qui les dominent.

A côté de la cathédrale des rois d'Arragon se trouvent leurs célèbres archives, conservées dans un petit monument gothique dont l'escalier exciterait l'admiration, si elle n'avait pas été épuisée dans l'église. Là, dans de vastes salles parfaitement arrangées, sont d'énormes dépôts de manuscrits, classés et numérotés avec soin, qui s'offrent d'eux-mêmes aux recherches des érudits.

Cette immense collection, célèbre dans le monde savant à cause de ses énormes richesses, contient, à partir de l'an 844, tous les documents des royaumes d'Arragon, de Mayorque, de Valence et de la Catalogne; tout y a été conservé, jusqu'aux moindres choses : les invitations de chasse des souverains, par exemple. Barcelonne peut donc y suivre tout son passé, jusque dans ses détails les plus minimes. La Provence y est, dit-on, aussi intéressée par un grand nombre de pièces; après y avoir admiré de charmantes miniatures du moyen-âge, des autographes très-rares, des écritures mauresques, etc., je me hâtai de m'en arracher, car je n'avais que bien peu de temps pour parcourir l'Espagne, et devais éviter de m'oublier dans les recherches que j'étais si tenté de faire dans ses archives, jusqu'à présent peu explorées. Je pris dès le lendemain matin le bateau à vapeur, et m'empressai de partir pour Valence.

(*A suivre*).

LE MARQUIS DE P***

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

SEIGNEURIE DE MONTCOY

EN BRESSE

A trois lieues environ de la ville de Châlon, sur la rive gauche de la Saône et au milieu de vastes forêts hantées par les sangliers, s'élève le château de Montcoy. Ce manoir, de construction moderne, qui a succédé à une habitation plus ancienne, est placé sur un monticule qui doit probablement son origine à la main des hommes. Ce doit être une de ces mottes ou poëpes qui se rencontrent fréquemment dans les contrées en plaine, et notamment en Dombes et en Bresse, et qui servaient de lieux de défense et de points d'observation dans les pays peu fortifiés par la nature.

La dénomination du château de Montcoy a varié selon les époques; dans les vieux titres, il est appelé tantôt Montcouys, tantôt Montcohet, Montcouhet ou Montchoet. A partir de la fin du XVIe siècle, il est nommé Montcoy. Quelle est l'étymologie de ce nom? Je ne saurais le dire avec certitude.

Le principal corps de logis du château actuel fut édifié vers la fin du XVIIe siècle, et, durant le XVIIIe on construisit l'aile droite, dont le pendant attend encore les maçons.

Le premier seigneur de Montcoy, que mentionnent les archives de ce château, est noble Antoine de Granges qui

Digitized by Google

devait appartenir à une famille de Franche-Comté, dont parle M. de la Chesnaye des Bois, dans son Dictionnaire généalogique, historique et chronologique. « Les seigneurs « de Granges étaient, dit-il, du nom des anciens barons « du comté de Bourgogne. L'étendue de la terre dont ils « avaient tiré leur nom et les débris du château dans le- « quel ils habitaient, donnent une idée de leur grandeur « dans ces temps reculés. C'est de cette maison que sort « celle de Grammont, en Bourgogne. »

En 1422, ledit « noble homme messire Antoine de « Granges, chevalier, seigneur de Montcouys, avait procès « avec les Religieux Chartreux de Dijon, co-seigneurs de « Bey, sur ce qu'il prétendait et maintenait de faire faire « aux habitants de Bey, hommes desdits Religieux et autres « guêt et garde en son chastel de Montcoys et de réparer « et fortifier audit chastel, disant qu'ainsi le devaient faire, « selon les ordonnances de Monseigneur le Duc, sur ce « faites sur le fait du retrait. Lesdits Religieux disaient, au « contraire, que leurs dits hommes et autres dudit lieu « n'étaient tenus de retraire audit Montcoys, ni y faire guêt « et garde, ni contribuer aucunement aux réparations et « fortifications dudit chastel de Montcoys, ains étaient « tenus de retraire en la Mothe desdits Religieux qu'ils ont « audit Bey, et y faire guêt et garde, et de contribuer ès « fortifications et réparations d'icelle, et non mye audit « Montcoys, et que de tout temps et d'ancienneté ainsi l'a- « vaient et l'ont accoutumé. » Le lundi, après la fête de la Nativité de Notre-Seigneur 1422, fut faite la transaction suivante, à Châlon, par-devant Girard de Bourbon, seigneur de la Bouloye, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, son bailli et maître des foires de Châlon, en présence d'honorable homme Etienne Guédon, licencié ès-lois, messire Jean Collot, chanoine de Châlon et Philibert de Villerais,

Digitized by Google

écuyer : « Les dits hommes desdits Religieux dudit lieu de « Bey et autres, s'il leur plaît, iront, par amour et cour- « toisie, réparer et fortifier le chastel dudit Montcoys et y « faire guêt et garde, et ce, sans préjudice desdits Reli- « gieux, de leurs dits hommes et autres dudit lieu de Bey, « moyennant aussi que ledit messire Antoine de Granges « sera tenu de recevoir audit lieu de Montcoys les hommes « desdits Religieux et autres, qu'anciennement ont accou- « tumé de retraire audit Bey, et les garder et garantir de « tout son pouvoir, et ne pourra prétendre avoir aucun « droit de retrait ou de garde desdits hommes ni de leurs « biens, à l'avenir. »

Le 24 février 1443, damoiselle Jeanne de Granges, femme de messire Thomas de Grantmont, possédait le château de Montcoy, duquel mouvaient certains héritages et hommes du village d'Ouroux, qui devaient y retraire.

Le 30 janvier 1451, Philippe, duc de Bourgogne, de Brabant et de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, palatin de Hanovre, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du Saint-Empire, fit savoir qu'il avait reçu l'humble supplication de son âmé et féal Etienne-Richard de Dampmartin, seigneur de Bellefonds, lui exposant que par le trépas de damoiselle Jeanne de Granges lui appartenaient, tant par transport et cession que lui en avait fait Guyot de Rossillon, écuyer, donataire et légataire de lad. Jeanne de Granges, que comme ayant les droits de feu Jean de Saulnot, écuyer, héritier de ladite damoiselle Jeanne de Granges, certains biens mouvant du fief dudit duc de Bourgogne, à cause de son chastel de Louhans et pour autres raisons ; il n'avait pas osé prendre possession de ces choses, sans avoir, sur ce, les congé, licence et consentement dudit duc de Bourgogne, qui lui accorde d'entrer en possession desdites terres et seigneuries, comprenant

Digitized by Google

celle de Montcoy, à la condition que ledit Guyot de Rossillon demeurera homme dudit duc et féodal d'autre fief ou chose suffisante.

Etienne-Richard de Dampmartin, dont il est question ci-dessus, fut père de dame Catherine de Dampmartin et de messire Claude de Dampmartin, chevalier, seigneur de Bellefonds et de Montchoet. Celui-ci eut une fille, damoiselle Marie de Dampmartin, dont hérita sa tante, ladite Catherine de Dampmartin, mariée successivement à messire Jacques de Montmartin, chevalier et à messire Pierre de Bauffremont, seigneur de Soye et de Sennecey-le-Grand.

Le 19 octobre 1489, Hugues de Villelume, seigneur de Montberdon, de Neufville et de Lousse, conseiller et chambellan du Roi, son bailli et maître des foires de Châlon, accorde à noble et puissant seigneur messire Pierre de Bauffremont, chevalier, en son nom et en celui de Pierre et Jeanne de Bauffremont, ses enfants et de nobles hommes Claude et Charles de Montmartin, écuyers, seigneurs dudit lieu, fils de messire Jacques de Montmartin, chevalier (tous quatre enfants de ladite dame Catherine de Dampmartin, dame de Montchoet), de faire renouveler les terriers et rentiers de leurs terres et seigneuries, comprenant plusieurs mex, maisons, prés, terres, bois, hommes, femmes, rentes, censes, revenus, justice et autres droits seigneuriaux, comme aussi de faire assembler en lieux convenables les ténementiers des héritages étant de la mouvance desdites terres et seigneuries. Les témoins comparant dans cette reconnaissance rapportent que toute la seigneurie de Monchoet (Montcoy) est de franc aleu; le seigneur a toute justice haute, moyenne et basse, droit de confiscation de corps et de biens ; le signe patibulaire est placé, de toute souvenance, entre la chaussée de l'étang de la Folie, au finage et justice de Monchoet et les terres dépendant de la

Digitized by Google

seigneurie de Vaulbry. Les habitants de Monchoet, la Ville du Bois, le village de Bey, Montagny, les villages de Tirechat et Fauchault, en la paroisse de l'Abergement, et quelques héritages du village d'Ouroux, même les hommes de feue dame Jeanne de Granges, qui dépendent maintenant dudit seigneur Pierre de Bauffremont et de noble seigneur Charles de Sansaigne, seigneur dudit lieu, à cause de sa femme, autrefois faisant partie de ladite seigneurie de Monchoet, sont retrayants dudit chastel et maison forte, y doivent guêt et garde par le temps d'éminent péril et contribuent à ses menus emparements, habillés de vêtements de guerre; ils s'y retirent avec leurs biens, lorsque le capitaine de la place le leur ordonne.

« La maison fort et chastel fort dudit Monchoet ou fort « de laquelle a trois pans de maison couverte de thiolle, « clos et fermée de murailles et faulses brayes faites à « chaux; il y a pont levis et pont par terre. » La grange des seigneurs de Monchoet avait été abattue pendant les guerres.

Dans un terrier du 31 août 1497, on trouve la description suivante du château de Montcoy :

« Le chastel de Moncohet est assiz en une belle et grande « mote circuyte et environnée de bons et grans fossetz « toute à l'entour, ès quelx a continuellement l'eaue, « cloux et fermé de murelles de carrons tout à l'entour, « par dessus lesquelles murailles l'on peut aisément aller tout « à l'entour, et aussi circuyte de faulces brayes de murailles « de carrons tout à l'entour garnies de demy ronds, de trois ou « quatre toises lung prez de l'autre, combien que porcion des « dictes faulces brayes, qu'est environ le tier, est en ruyne, « et y a encoures neuf demis ronds tout entours. Ou quel « chastel l'on entre par ung pont dormant, et au bout d'i- « celluy souloit avoir ung beaul pont levis et une planchète.

Digitized by Google

« Lequel puis naguères est cheu et tombé, et a besoing « de reffaire.

« Et à l'entour dudict chastel, du costé de la main sé- « nestre, est un chaiz de maison, où que sont deux fours, « ung grant et ung petit, et une belle et grande cuisine « planchée et garnie de travaillons.

« Emprès laquelle cuisine est ung autre chaz de maison, « ouquel a une belle chambre basse à chiminée, et dessus « un beaul grenier; après lequel chaz de maison est ung « autre grant chaz de maison ouquel a une belle et grande « saule à chiminée, où l'on souloit boyre et mangier; de « costé icelle, une belle et bonne chambre à chiminée où « feu monseigneur de Bellefonds et dudict Moncohet sou- « loit couchié, et dessus deux belles chambres à chiminées, « planchiées dessus; et sur ledict planchier un grenier; « ès quelles deux chambres haultes l'on monte par une « belle et grande paire de degrez couvers, soubs lesquelx « et emprès ladicte grant saule a une chambre pour le re- « traict des viandes ou pour faire une garde-robe.

« Item, après ledict chaz de maison est une belle et « grosse tour et ung chaffault de boys dessus, en laquelle « tour a quatre estaiges; le premier dessoubz servoit de « prisons et de fond de foussés et les autres de chambres « ou de greniers, sans cheminées, au derrière de laquelle, « lon et ès dictes faulces brayes a un beaul retraict de car- « rons, en façon d'une petite tour carrée, ouquel l'on peut « aisément faire ses aysances et y aler à couvert, depuis « la dicte chambre où mondict seigneur soloit coucher, « emprez la dicte tour.

« De costé laquelle a ung autre grand chas de maison, « auquel a ung estable pour trois ou pour quatre chevaulx, « et un beaul et grant grenier bas, et une petite chambre « de costé, servant de boutaillerie, une belle chappelle, et

Digitized by Google

« dessoubz ledict chaz de maison une belle et grande cave « voûtée, en laquelle on entre par degrez faiz en une gale- « rie estant audict chaz, et dessus lesdicts greniers, estable « et boutaillerie a ung beaul planchier garny de travaillons, « où l'on feroit un beaul grenier.

« Item, du costé de la main dextre, à l'antour du chastel, « a un beaul et grant chaz de maison, ouquel est auprez de « ladicte entrée, a ung estaige bas pour faire une belle es- « table de six chevaulx, et le planchier dessus pour faire un « grenier garny de travaillons, et en l'autre estaige a deux « belles et grandes chambres, l'une basse et l'autre haulte, « à chiminées de pierre de taille, assises en ung mur fai- « sant le pignon de ladicte maison.

« Item, a en ladicte muraille, entre les premiers maison- « nements et ledict derrière, une tour carrée, en laquelle « a trois planchiers, dessoubz le premier desquielx l'on fe- « roit ung beaul fond de fossé, dessoubz l'autre est l'alée « par laquelle l'on va pardessus ladicte muraille, et des- « soubz l'autre, une chambre à faire le guêt ou à mettre « gardes, et dessus ledict planchier un colombier de..... et « de terresse.

« Et à l'entrée dudict chastel sont deçà et de là d'icelle, « entre deux pans de murailles de carrons, et sur iceulx « assis ung eschaffault servant à faire guêt, ou à une cham- « bre, et va l'on aisément entre lesdictes murailles et les « dictes faulses brayes.

« Tous lesquels édifices, maisonnements sont couverts « de thioles.

« Item aussi a en ladicte clôture une belle et spacieuse « court, au milleux de laquelle a un bon puys, garny d'une « belle margelle de pierres, et à l'un des bouts d'icelle « court sont certains arbres de poiriers et de grouetiers.

« Auprès laquelle maison forte et chastel, et au dehors

Digitized by Google

« desdicts fossez est une place assez spacieuse, contenant « ung journal de terre, où souloit estre la basse court, les « estableries et le vergier d'icelle maison fort, circuyée de « bons fossetz tout à l'entour..... »

L'étendue des bois de la terre de Montcoy était alors de 278 arpents 1/2 se coupant tous les 18 ans, et se vendant à raison de 2, 3, 6 livres et plus, l'arpent, selon les temps. En 1497, la coupe d'un arpent n'était estimée que 3 livres, à cause de la situation des bois de Montcoy et de la dépopulation qui était alors aux environs.

Le 12 février 1500, Jean de Lugny, seigneur d'Alerey, Escuelles, Montchoet (Montcoy) et Bey, pour lui et Jeanne de Bauffremont, damoiselle, sa femme, d'une part, et Charles de Montmartin, écuyer, seigneur de Bellefonds, d'autre part, font savoir que feu noble seigneur Richard de Dampmartin, écuyer, seigneur dud. Bellefonds, fit construire, audit lieu de Bellefonds, une belle chapelle et y fonda une messe pour chaque jour de l'année, à la desserte de laquelle il commit et institua quatre chapelains; il dota lesdites messe et chapelle de la somme de cent livres de rente annuelle et perpétuelle, assignées sur les terres et seigneuries dudit Montcohet et de Sersot; depuis feu m^re^ Claude de Dampmartin, son fils, chevalier, seigneur de Bellefonds, Montcohet et Sersot, après la mort de son père, dont il était héritier, approuva et ratifia ladite fondation. Vers 1496, noble écuyer Pierre de Bauffremont, seigneur de Corchaton et damoiselle Jeanne de Bauffremont, sa sœur, firent le partage des biens venant de dame Catherine de Dampmartin, leur mère. Par ce partage, ladite Jeanne de Bauffremont, femme dudit Jean de Lugny eut pour son lot les terres et seigneuries de Montchoet et de Bey et fut chargée de payer aux dits chapelains de Bellefonds ladite somme de 100 livres de rente, ou de leur

Digitized by Google

bailler bon et suffisant assignat de cette rente. Aux instances et requêtes de nobles seigneurs Jean de Lugny, seigneur d'Alerey et d'Escuelles et Charles de Montmartin, seigneur de Bellefonds, écuyers, Hugues Baichet, conseiller et procureur au bailliage de Châlon et Pierre Chandelux, clercs, notaires royaux, se transportèrent avec ceux-ci, le 17 juin 1501, de Châlon à Bey, où se trouvait messire Philibert Perréal, prêtre, con-chapelain de la chapelle de Bellefonds, agissant tant en son nom qu'en ceux de messire Philibert Jarréal, curé de Guerfans, Jean Raméal et Jean Brotequoy, prêtres, con-chapelains avec lui de ladite chapelle de Bellefonds, et en présence de la plupart des habitants dudit Bey et de Monchoet, assemblés en ce lieu, lesdits seigneurs et messire Philibert Perréal louèrent, consentirent, ratifièrent et approuvèrent le traité fait entre eux, touchant les 100 livres tournois de rente, pour la fondation et dotation de ladite chapelle de Bellefonds. Le même jour, 17 juin 1501, ledit Jean de Lugny, en son nom et en celui de ladite Jeanne de Bauffremont, sa femme, bailla et laissa audit noble Charles de Montmartin, collateur de ladite prébende, au profit desdits chapelains, 100 livres de rente annuelle et perpétuelle, des rentes ordinaires très foncières et anciennes qu'ils avaient auxdits lieux de Bey et de Montchoet, dues par les hommes et ténementiers des meix desdites seigneuries. Cette rente devait être éteinte par le payement de la somme capitale de 2,500 livres et cet accord fut fait en présence d'honorables hommes et sages maîtres Jean Rabutin, licencié en lois et lieutenant-général, de noble seigneur et sage monseigneur le bailli et maître des foires de Châlon, Jean Belye, licencié en lois, Oudard Vigier, messire Claude Plantin, prêtre, curé d'Allériot, noble homme Mahuet de Chanterel, écuyer, demeurant à Bellefonds et Girard de Pontoux, marchand de Châlon.

Digitized by Google

Le 24 avril 1509, après Pâques, à Châlon, en l'hôtel de l'auditoire du Châtelet et en présence de nobles seigneurs Philibert de la Baume, seigneur de Rate et Philibert du Mex, seigneur d'Aullegny et d'Epoisses, Jeanne de Bauffremont, de l'autorité de noble et puissant seigneur Jean de Lugny, conseiller du Roi, son bailli et maître des foires de Châlon, son mari, cède et vend aux vénérables religieux, prieur et couvent des Chartreux de Dijon tout ce qui lui appartient dans la terre et seigneurie de Bey-lez-Châlon, tant en justice haute, moyenne et basse, hommes, femmes, cense, rentes, étangs, gélines, prés, terres, bois, etc. Tous les hommes de ladite seigneurie de Bey, que l'on faisait aller auparavant au guêt et garde de Montcoy en seront quittes et francs à perpétuité.

Le 27 avril 1509, la même Jeanne de Beauffremont vendit, sous grâce de réachat, auxdits Chartreux, la terre et seigneurie de Montcoy que ceux-ci possédaient encore, en 1522, année où ils firent refaire le terrier de la partie de cette seigneurie, située au lieu et finage de Bey.

Dans un terrier de 1534, il est ainsi parlé de Montcoy : « La maison et chastel dudit Montcohet a trois pans de « maison, un colombier, une grosse tour carrée, le tout « couvert de tielle, cloux et fermée de murailles et faulces « brayes faites de carrons, à l'entour d'icelle foussoyée « d'un grand foussé et d'un moyen foussé, une grande « bassecour, en laquelle est élevée une grange grande et « spacieuse, couverte de paille, et une autre pour tenir les « grangiers, couverte de paille; à l'entrée duquel chastel a « un grand pont dormant et un pont-levis. » La maison forte de Montcoy est de franc-aleu, avec justice haute, moyenne et basse; les villages retrayants sont : Montcoy, la Ville-du-Bois, Bey, Planches, Perrigny, Montagny, Tirechat, Foichaut, etc. Tous doivent guêt et garde, le cure-

Digitized by Google

ment des fossés, les menus emparements, les réparations du pont dormant, etc. Le droit de messerie appartient au seigneur, qui, de toute ancienneté, le cède aux habitants de Montcoy et de la Ville-du-Boys, moyennant 10 livres de cire par an. Sont dues, annuellement, 2 corvées de bras et de charrue, savoir : par ceux qui ont des harnais, 2 corvées de charrue et 2 de bras, et, s'ils sont faucheurs, une corvée de bras et une de faux ; et, s'ils ne sont faucheurs et n'ont charrues, ils doivent 4 corvées de bras. Il est dû une poule, par chaque habitant, au terme du carême prenant, lequel terme a été remis à la Saint-Martin. Ledit seigneur a le droit de langue de chaque grosse bête que l'on tue à Montcoy et à la Ville-du-Bois ; le droit d'épaves ; les lods de tous héritages, assis en ladite seigneurie, d'un gros par franc ; le droit de mettre, pour l'exercice de la justice, châtelain, procureur, greffier et sergent ; le droit de confiscation de corps et de biens de ceux qui sont mis au dernier supplice ; le pouvoir d'infliger une amende de 7 sols, chaque fois que quelqu'un est trouvé en mésus dans ses bois.

Le 6 juillet 1537, les vénérables religieux, prieur et couvent des Chartreux de Dijon, assemblés en leur coloque, où ils ont accoutumé traiter des affaires de leur église, et en la manière accoutumée, d'une part ; et haut et puissant seigneur messire Jean de Lugny, seigneur de Ruffey, conseiller et chambellan ordinaire du Roi, son bailli et maître des foires de Châlon et noble seigneur Esmé de Lugny, écuyer, baron de Saint-Trivier, de l'autorité dudit seigneur bailly, son aïeul et curateur, d'autre part, transigent au sujet des différends qui pourraient exister entre eux, à cause des réachats des terres et seigneuries de Montcoy et Bey, de l'étang et moulin d'Orain. Jean et Esmé de Lugny prétendaient que lesdits réachats n'étaient pas expirés, à cause du bas âge de feux dame Jeanne de Bauffremont et noble

Digitized by Google

seigneur Philibert de Lugny, seigneur de Montcoy, décédés en minorités et de l'âge de 16 à 17 ans dudit Esmé de Lugny, et ils disaient qu'ils étaient sur le point d'avoir de grandes querelles et procès, pour raison des bois de haute futaie et des coupes qui avaient été « desgatés», pendant la jouissance desdits Chartreux, et des granges et maisons brûlées en la basse-cour du chastel de Montcoy, ainsi que des tuileries, vignes et terres tombées en toutes ruines, pendant ledit temps. Lesdits Chartreux prétendaient, au contraire, que le délai desdits réachats était expiré et que rien n'était tombé en ruine, par leur faute. Pour éviter un procès, les parties font la transaction suivante : Lesdits seigneurs de Ruffey et de Saint-Trivier auront un laps de temps de 10 ans pour racheter les susdites seigneuries, en payant 6,220 livres, et 5 livres, pour tous les frais, pour ladite terre de Montcoy, étang et moulin d'Orrain, et 3,900 livres, pour la partie de Bey, acquise par lesdits Chartreux dudit seigneur de Ruffey et de Jeanne de Bauffremont, sa femme. Ce traité fut passé en présence de Bénigne Maire, notaire de Dijon, nobles hommes et sages maîtres Guillaume de Montholon, conseiller et secrétaire, avocat du Roi au Parlement de Bourgogne, Jean Morin, docteur ès droits et noble homme François de Paulme, capitaine du chastel de Montcoy.

Le lendemain, 7 juillet 1537, les Chartreux de Dijon, à la réquisition de noble seigneur Esmé de Lugny, baron et seigneur de Saint-Trivier, lui remirent lesdites seigneuries de Montcoy, étang et moulin d'Orrain, dont Jean de Lugny, son aïeul avait l'usufruit, moyennant la somme de 6,225 livres, payée en 2,756 écus soleil et 24 livres en testons et monnaie.

Le 20 août 1545, dom Jean Duchamp, religieux et recteur, tenant le lieu de prieur et les autres religieux du

Digitized by Google

couvent des Chartreux de Dijon, remirent, pour la somme de 3,900 livres, la partie de la seigneurie de Bey que leur avait vendue Jeanne de Bauffremont, à noble seigneur Jean, seigneur de Montconys, agissant tant en son nom et comme mari de damoiselle Collette de Lugny, fille de feux Jean de Lugny, bailli de Châlon et de ladite Jeanne de Bauffremont, qu'au nom de noble seigneur Philibert de la Chambre, seigneur de Montfort, agissant en son nom et en celui de damoiselle Anne de Lugny, sa femme, et encore comme ayant droit de damoiselles Philiberte et Péronne de Lugny, ses belles-sœurs, selon qu'il apparaissait par lettres du 18 février 1542. Dans cet acte, Jean de Montconys est représenté par Philibert de Montconys, écuyer, son fils, et cette vente est faite par lesdits Chartreux, sans attenter aux droits compétents à l'autre partie de la seigneurie de Bey, leur restant, entre autres, celui d'exemption de leurs hommes et sujets dudit Bey de faire guet et garde au chastel de Montcouhet.

(*A suivre.*)

PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

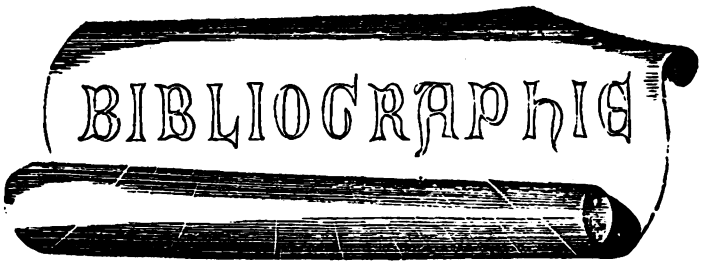

HISTOIRE

DU

COUVENT DES MINIMES

DE LYON

Par M. l'abbé J.-B. VANEL

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

1 vol. gr. in-8°, IX-373 p.

Les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ont eu déjà, dans quelques articles empruntés au beau livre que nous annonçons, la primeur du travail de M. l'abbé Vanel : c'était, à leur adresse, une délicate attention de l'auteur. Mais aujourd'hui, voici l'ouvrage terminé, et nous sommes certain qu'ils aimeront désormais à se reporter au livre lui-même et à lire en entier, dans le texte publié par la librairie Briday, cette captivante histoire.

Parmi les études assez nombreuses, données de nos jours sur l'histoire religieuse locale, on remarque en effet

Digitized by Google

que le couvent des Minimes a été jusqu'ici presque entièrement oublié. Cependant, il existe, à l'endroit des bans religieux, autre chose que des souvenirs. On possède, aux archives départementales, des documents relativement riches; on a, de provenance diverse, des dossiers qui ne sont pas sans importance pour l'étude de la question. Il s'agissait donc de dépouiller ces manuscrits, de collationner les textes et de composer, de toutes pièces, une histoire du couvent.

M. l'abbé Vanel a entrepris, avec courage, cette tâche difficile, et, à notre sens, il l'a menée à terme avec un rare bonheur.

C'est d'abord comme un exposé de la situation matérielle du monastère qu'il nous présente. Dans une série de chapitres qui forment la première partie du livre, et où, grâce aux charmes du style et à l'art de grouper les faits, l'intérêt ne languit pas un instant, il nous montre tout ce qui a trait à la fondation du couvent et aux phases de prospérité ou de décadence qu'il eut à traverser pendant les deux siècles et demi que dura son histoire.

Vers 1551, à la fin d'une station de carême prêchée avec éclat à Sainte-Croix de Lyon, le P. Simon Guichard, provincial des Minimes d'Aquitaine, se voit contraint de céder aux instances des pieux Lyonnais et de fonder, dans leur bonne ville, un couvent de Minimes. Il achète, à cet effet, sur le plateau de Saint-Just — au lieu même où l'on avait, en 202, décapité les compagnons de saint Irénée, et qui s'appelait, vu le souvenir, la croix de Colle, *Crux Decollatorum* — une maison modeste et un terrain qui deviennent le berceau du nouveau monastère.

L'année 1555 marque la pose de la première pierre de l'église, et l'année 1556 l'incorporation définitive du couvent à l'ordre. En même temps, des bienfaiteurs insignes,

Digitized by Google

M. Théodore de Vichy, chanoine; Maurice de Fenoyl, obéancier de l'église Saint-Just; A.-M. Guerrier, avocat, et nombre d'autres personnes généreuses se font une gloire de subvenir aux frais de construction et d'installation des bâtiments.

Tout marche donc à souhait pour le matériel et promet au monastère un bel avenir, quand, à la suite des ravages exercés, en mai 1562, par le baron des Adrets sur la chapelle et les maisons canoniales du *Chapitre de Saint-Just*, ce dernier se réclame de son titre et de ses droits de seigneur du lieu pour occuper d'urgence le couvent et s'opposer au retour des religieux, que les vexations du féroce dévastateur avaient également mis en fuite.

Les Minimes avaient d'excellentes raisons à opposer aux *droits* invoqués par les chanoines. L'affaire fut donc portée incontinent devant le lieutenant général du roi. Mais, ni le maréchal de Villevieille, ni M. de Losses, qui lui succéda en ladite charge, n'obtinrent le désistement et le retrait du Chapitre. Charles IX, lui-même, à qui les religieux firent leurs doléances à son passage à Lyon, Charles IX ne put vaincre sa résistance opiniâtre; les chanoines se ruinaient en promesses de départ, sauf à ne partir jamais.

A la fin cependant (décemb. 1565), ils consentirent à se retirer; mais, dès cette heure, plus que jamais auparavant, ils exercèrent sur le couvent « comme sur un fief qui rele-« vait d'eux, une surveillance soupçonneuse et jalouse. »

On s'étonnera peut-être que le monastère ait pu échapper, en 1562, aux ravages des Huguenots. La raison en est simple. Les bâtiments, à cette date, sortaient à peine de terre, et l'apparence plus que modeste de l'église suffit à détourner d'elle l'attention.

Ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1653, qu'elle est complètement terminée, et que l'évêque d'Autun, Louis Dony

Digitized by Google

d'Attichy, la consacre solennellement. Qu'on se figure une vaste nef, longue de quatre-vingts mètres, et, sur les côtés, neuf chapelles somptueuses. Là, chacun briguait l'honneur et le privilége d'avoir un sanctuaire privé, et de creuser, sous les dalles de l'église, un tombeau pour les siens et pour soi-même : aussi, les caveaux étaient-ils fort nombreux et le pavé couvert presque en entier de plaques tumulaires. Là encore se trouvaient érigées plusieurs confréries également recommandables et florissantes, celle du *Royaume de Notre-Dame d'août*, celle de la *Santé*, et celle de la *Pureté de la Sainte-Vierge*.

Cependant, l'éclat extraordinaire de la maison de Lyon, sa haute réputation de sainteté, et le savoir de ses religieux, avaient bien vite attiré sur elle l'attention des pays d'alentour. Nombre de villes avaient sollicité la fondation d'un couvent dans leurs murs, et ainsi, peu à peu, divers essaims étaient allés porter, loin de la ruche maternelle, l'exemple bienfaisant de leur travail et de leurs vertus.

La *Province lyonnaise*, laquelle venait, dans l'ordre, immédiatement après celles de Tours, de Paris et de Toulouse, comptait en 1629 quatorze couvents en pleine prospérité. Voici le nom de ces monastères : celui de Grenoble, le plus ancien de tous, et où Bayard reçut la sépulture; celui de Tullins, celui de Romans, celui de Montmerle, dont relevait le prieuré de Saint-Trivier ; celui de Saint-Chamond, fondé en 1622, grâce aux libéralités de haute et puissante dame Gabrielle de Gadagne ; celui de Saint-Etienne, dont la chapelle est devenue, de nos jours, l'église paroissiale de Saint-Louis ; celui de Feurs, celui de Roanne, celui de Beauregard, celui de Moulins, celui de Brioude, celui de Valence et celui de Clermont.

L'on devine aisément l'influence qu'exerçaient autour d'elles ces maisons saintes, et l'on voit combien était pros-

Digitized by Google

père, dans notre région, au commencement du XVIIe siècle, la famille de saint François de Paule.

M. l'abbé Vanel remonte ici de l'effet à la cause : après avoir fait juger l'arbre par ses fruits, il arrive logiquement aux détails merveilleux de la culture.

Avec lui, nous entrons dans le vif de la vie religieuse chez les Minimes, et, dans la deuxième partie de son travail, si justement intitulée « les Moines », nous touchons du doigt le principe de tant de sainteté.

Procédant par tableaux, l'auteur nous montre successivement le religieux dans sa cellule et le religieux dans le monde.

Dans le cloître, les Minimes font l'apprentissage des vertus héroïques recommandées par le saint fondateur, de cette humilité incomparable qui est leur plus bel apanage ; de cette triple vertu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté dont ils partagent la glorieuse couronne avec les ordres monastiques, enfin de cette abstinence quadragésimale perpétuelle, qui leur appartient en propre comme observance, et qui fait de leur vie entière un carême sans fin.

Au dehors, nous les voyons surtout aux prises avec les protestants. Devant nous, l'historien fait défiler tour à tour les plus grandes figures de l'Ordre : ici, c'est le P. Ropitel, qui réduit à néant, dans une conférence fameuse, les objections du ministre Viret ; là, c'est le P. François Humblot, l'un des premiers prédicateurs du temps, terrible joûteur dont les Huguenots avaient fort à se plaindre ; plus loin, c'est le P. A. Périer, un Lyonnais aussi recommandable par sa science que par sa sainteté, et dont on fait le visiteur de tous les couvents de France ; ou encore, c'est le P. Gaspard Dinet et le P. Antoine de Bologne, vrais modèles de cette amitié profonde qu'on trouve si fréquemment dans le cloître et qu'on arrache l'un et l'autre à leur cellule pour

Digitized by Google

faire, du premier, un évêque de Mâcon, et, du second, un évêque de Digne. Toutes ces personnalités sont singulièrement attachantes, et l'on s'éprend pour elles d'une véritable affection.

Hélas! par un triste retour des choses humaines, et comme pour témoigner de leur éternelle vanité, au milieu même de ce tableau enchanteur, on découvre déjà quelques ombres, tant il est vrai que rien n'est voisin du relâchement comme la prospérité.

En effet, à la faveur même du retentissement que les Minimes provoquaient, peut-être inconsciemment, autour d'eux dans le monde, l'esprit du siècle s'était insensiblement glissé parmi eux. Les liens de la discipline s'étaient relâchés peu à peu; on délaissait volontiers les anciennes observances; et, quand arriva le XVIIIe siècle, il y eut, dans le cloître, une sorte de contre-coup des désordres de la société au dehors. C'est à ce moment qu'on voit les religieux demander, en plus grand nombre, à quitter leur profession; que les finances sont en désarroi dans le monastère, et que tout marche à la dérive. Une réforme vigoureuse et intelligente aurait pu arracher l'Ordre à une ruine imminente. On le comprit, et on la tenta généreusement; mais on comptait sans la Révolution française: celle-ci rendit inutiles tous les efforts.

Le 27 mai 1790, la municipalité lyonnaise fit une première visite domiciliaire au couvent des Minimes. C'était inaugurer une série de vexations qui se poursuivirent bientôt sans relâche, et qui amenèrent, en 1791, la retraite définitive des religieux.

Pendant les mauvais jours qui vinrent ensuite, la Croix de Colle fut mise aux enchères et payée en assignats; la vaste église servit de grange à foin, et l'habitation fut transformée en caserne.

Digitized by Google

Tout le monde sait, à Lyon, que le vénérable abbé Dettard racheta, un quart de siècle après, l'ancien couvent des religieux, et y fonda l'institution des *Minimes* où se continuent aujourd'hui, par ses successeurs, les traditions de science et de dévouement qu'il y a laissées.

Ici se termine notre tâche. Nous voulions seulement *annoncer* le livre, et, entraîné par le charme du récit, nous nous sommes oublié jusqu'à le *raconter* sommairement à notre tour. C'est dire tout le bien que nous pensons du fond et de la forme : l'un, puisé aux sources les plus authentiques, se recommande encore par la publication *in extenso* de quatre-vingts et quelques pages de pièces justificatives ; l'autre est tel qu'on devait l'attendre d'un lettré délicat qui, tout jeune encore, conquit naguère avec gloire les palmes de licencié. Serait-il téméraire d'assurer, en finissant, que l'*Histoire du couvent des Minimes* obtiendrait facilement à M. l'abbé Vanel, devant plus d'une Faculté des lettres, le titre et le bonnet de docteur ?...

L'abbé James CONDAMIN.

Digitized by Google

LES

VIEILLERIES LYONNAISES

De Nizier du Puitspelu

Amis lecteurs, qui ce livre lizez,
Despouillez-vous de toute affection;
Et le lisant ne vous scandalizez;
Il ne contient mal ny infection.

(La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de Quintesessence).

Ces vers de Rabelais viennent en aide à l'écrivain glosant sur ce livre, plein, lui aussi de *Pantagruelisme*. Quant à l'analyser complètement nous ne l'entreprendrons pas; ainsi que le dit excellemment le directeur de la *Revue*, numéro de mai, « c'est peut-être inutile, nos abonnés ayant déjà sans doute entre les mains ce volume qui demain vaudra trois cents francs. »

D'ailleurs, peut-on froidement disséquer le *Voyage sentimental*, le *Diable amoureux*, *don Quichotte*, les *Mille et une nuits* et autres livres précieux, compagnons de la solitude, rêveries incomparables, l'ironie sous les fleurs, le dégoût du monde réel voilé sous une forme narquoise; mystification pour les lecteurs primitifs qui ne la soupçonnent pas, suc généreux pour les attentifs, mélange prodigieux de science *qui fait la bête*, de sentiment profond et de gaîté

Digitized by Google

sans éclats. Non, passons et au galop la revue des principaux chapitres et puis, lecteur affriandé, faites comme le parfait gastronome dégustant une poularde de Bresse, soyez deux seulement, le livre et vous.

Beau volume, par ma foi et qui soutiendra dignement le renom de nos imprimeurs et de nos libraires, de *nos libraires intelligents*, ainsi qu'il est libellé sur le titre ; titre exquis, de bon goût, point encombré d'ornements, lignes noires et lignes rouges, capitales romaines, cursives bien proportionnées à la manière du XVIe siècle, au milieu un petit cartouche d'une composition savante, accolée de deux figures qui tirent la langue ! Comprenez-vous ! et cette devise : *Lyonnais suis ;* j'aurais préféré *Lyonnois* pour sauver une dissonance ; c'est une distraction, et bah ! n'en sommes-nous pas à la musique de l'avenir qui ne les sauve pas toujours ? Et à l'opposé du titre, sur la couverture en vélin, le chiffre de M. Mougin-Rusand, au-dessus un lion léopardé, autour une devise des meilleures, comme la première : *Arte et Labore.*

Cela n'est pas nouveau, dira-t-on après avoir parcouru la table des chapitres ; non à coup sûr, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, demandez-le plutôt à M. E. Fournier ; c'est une réunion d'articles sur Lyon, écrits et publiés à divers moments, depuis 1862 jusqu'à 1879, dispersés dans un journal quotidien..... et politique. En les réunissant néanmoins l'auteur fait une œuvre nouvelle, il augmente par ci, rogne par là, corrige, épure et fait un tout homogène de ces fragments sans beaucoup de liaisons d'abord et, ô douleur ! passés inaperçus d'un grand nombre. Le lecteur d'un journal, on le sait, cherche les nouvelles à sensation, les dépêches vraies ou douteuses, le cours de la bourse, les anecdotes graveleuses, les pointes usées et servies comme des primeurs. Mais des observations, des études de mœurs,

Digitized by Google

d'histoire, de langage, fi donc! cela est fatigant; on pense si peu aujourd'hui, le temps presse et il faut être au courant de la mode du jour. Et pourtant, que de physionomies originales nous retrace le vieux *Nizier*, quel haut goût dans ses narrations, quelle érudition dans ses recherches étymologiques sur notre excellent langage d'autrefois. J'ai lu après cela le *Petit Paris* de *Monselet*, et sans vouloir en rien diminuer le talent de cet écrivain humouristique, je conclus que Paris doit céder le pas à Lyon. Oripeaux, nature théâtrale et fausse, lignes estompées ou repoussantes, peut-on comparer cette lanterne magique de pacotille à nos splendides panoramas, à nos amusements sans grossièreté ni impudicité, à l'aspect tout italien de nos casines et de nos vieux quartiers?..... Voyez plutôt l'*Histoire des luttes*, l'épopée de ces héros : Exbrayat et Bouzon, Blanchard et l'homérique Rossignol-Rollin!

Nizier se rabat ensuite sur les romans. Ceci est moins local : *Thérèse et Faldoni* n'ont dû leur célébrité qu'aux réclames emphatiques et ridicules de Rousseau, de Voltaire et de Léonard. C'était la mode alors de travestir un vulgaire et peu intéressant suicide en un poème destiné à émouvoir les cœurs sensibles. Donc, en fait de romans, rendons justice à Lyon. On y est trop sensé, trop sérieux, trop moral pour s'amuser de ces balivernes. En fait de romans et de pièces de théâtre, quelques rares chefs-d'œuvre surnagent sur un océan de nullités, études profondes du cœur humain ajustées sur un éternel *scenario* d'amourettes contrariées. En fait de théâtre ayant sa raison d'être, Lyon avait celui de *Guignol* et M. Onofrio en a fait l'histoire éditée par M. Scheuring — encore un morceau de choix pour les bibliophiles. En fait de romanciers, Nizier cite quelques noms du cru ayant une valeur littéraire mais rien de spécial : Jeanne Dubuisson, La Serve, Char-

Digitized by Google

metton, Vindry — de celui-ci, le *Gendre de l'opticien* est intéressant, bien observé et bien Lyonnais — puis Jules Janin, un quasi-compatriote, lequel, dans son *Chemin de traverse*, introduit une scène inconvenante et invraisemblable qui se serait passée aux abords des Célestins. Nizier la critique amèrement et il a raison. Puis Daudet, gâté par l'atmosphère de Paris, qui lance des diatribes contre les maisons de la rue Lanterne, surtout, où s'écoula son enfance, et qu'il n'entrevoit plus qu'au travers d'un verre noirci. « Et ce qu'il y a d'étrange, fait observer fort bien l'auteur des *Vieilleries*, c'est que si, au lieu d'y arriver à huit ans, le petit Chose y était né, dans cette maison, elle ne lui rappellerait sans doute que des souvenirs charmants..... Toute la valeur des choses est en vous-même. »

Vient ensuite une revue des jeux de Lyon, ils n'y sont pas tous, les plus usités seulement : le *Quinet* empruntant, comme le billard, son attrait à l'exercice corporel et aux combinaisons de l'intelligence ; — *uni-unin*, pour celui-ci, je me permets une annotation ; ne serait-il pas un souvenir de quelque chanson d'imprimeurs ? Ces mots de *Coquille* et de *Bourdon* le feraient supposer ; voir à ce sujet les *Plaisants devis des suppots du seigneur de la Coquille*. — Lyon, 1587. — Les boules, et à leur propos vient un lardon bien mérité contre les modernes maisons de campagne, excroissances fâcheuses dans la campagne déflorée de nos environs. « Horribles joujoux avec des manières de seringues aux quatre coins en guise de tourelles. » — La *Crèche* souvenir délicieux de nos premières années. La Crèche proprement dite était la représentation de la Nativité de Notre-Seigneur, de *Noël ;* d'où vient Noël ? On le demande souvent, souvent on ne sait que répondre. J'en ai vainement cherché l'étymologie dans les dictionnaires très savants de Littré et

Digitized by Google

de Bouillet. En voici une qui m'a été donnée par un savant non académicien, modeste et inconnu.

Noël finale du mot Emmanuel, nom donné à Jésus-Christ, par le prophète Isaïe, *Emma* eum, *nou* ou *nu,* nobis, *El* Deus. Au pluriel *Elohim* comme marque de la toute puissance, dans la Genèse *Elohim bara.* Dii creavit, etc....., j'implore l'indulgence pour cette digression.

En voici une autre de l'auteur lui-même sur les processions, corollaire fort éloigné des amusements permis aux chrétiens, sur les vraies processions religieuses, quant au fond et quant à la forme, admettant à doses raisonnables les démonstrations naïves, enfantines et populaires de la piété sans ostentation, sans recherche de décors, de costumes à la mode, de musique d'opérettes ou d'archéologie prétentieuse. Revenons au profane: les *Vogues,* étymologie du mot — les joutes, touchant souvenir du tombeau érigé en 1807 par la corporation des jouteurs, « ces braves gens étoient chrétiens comme l'étoient tous les Lyonnais alors. »

Et, en fait de chapitres de *hautte gresse* citons, pour ne pas trop nous attarder, celui des *Martinets,* tout imprégné d'un sentiment délicat et d'une douce philosophie. Ceux des bèches, des bugnes, de l'ouche, etc. Pour la partie scientifique, nous trouvons là des étymologies laborieusement cherchées, heureusement trouvées de nos termes et de nos locutions, langage expressif de bonne lignée, venu en droite ligne du latin et du grec. Et, en fait d'anecdotes, pour nous dérider après ces études physiologiques, celle de *Chrétien* le bourreau et, en fait de satyres égratignant sans mordre, celle à l'adresse de l'argot prétentieux et niais de quelques journaux. Il s'agit du *binet* et de ce terme technique lâché dans une conversation par un imprudent. « Les petits jeunes gens, qui émaillent leur conversation de cet immonde argot du *Figaro,* qui trouvent gentil d'avoir, de *la douille,*

Digitized by Google

d'avoir le *sac*, d'être *gommeux*, souriront de la grossière ignorance de ce *vieux*. Or binet est un latinisme et même du français de l'Académie du temps où l'on parlait français.

Recommandons encore comme un chapitre hors ligne et valant à lui seul un long poème, le dernier : *Pourquoi l'on aime le vieux Lyon*, et citons-en quelques passages qui en diront plus que tous nos fades commentaires.

Page 357. « On a pour le vieux Lyon quelque chose de ce qu'on a pour sa mère. Peu vous chault que celle-ci fût une bonne femme. On l'aime mieux ainsi que si elle eût été princesse. »

« Ceux qui par l'initiation de la profession ou mieux de la nature, sont ainsi façonnés, que leurs yeux et leur esprit ont besoin, pour être satisfaits, de certains rapports de lignes et de couleurs, d'un certain arrangement des choses, que l'on appelle pittoresque, c'est-à-dire mot-à-mot, qui peut être représenté par la peinture ou le dessin, ceux-là, que voulez-vous, aimeront toujours le vieux Lyon. »

Page 360. « Nos antiques maisons n'avaient quasi point de sculptures. Elles tiraient leur beauté de la simple ordonnance. Maintenant on s'imagine que couvrir une façade de sculptures qui se touchent toutes, à la façon de goujons dans une poêle, c'est la rendre riche. »

Page 365. « Il y a quelque chose de particulièrement haïssable pour l'artiste dans les embellissements (des villes modernes), c'est leur banalité. Où que l'on aille, à Paris, à Marseille, à Toulouse, à Rouen, à Avignon, je trouve toujours le même percement, la même rue impériale, les mêmes maisons, les mêmes boutiques avec les mêmes glaces et les mêmes devantures..... rien n'est pire que ce qui se rencontre partout. »

Page 366. « L'amour du clocher est une pièce essentielle d'un ordre social durable, solidement établi, et l'on

Digitized by Google

peut dire un élément de patriotisme plus général. Qui ne tient pas à son coin de terre est peu apte à tenir au pays tout entier..... Mais pour que le patriotisme local existe, il faut que la ville dont vous êtes l'enfant ait une existence propre, qu'elle se distingue des autres, qu'elle ait un passé, des traditions qui vous y rattachent ; qu'elle ne soit pas une ville-omnibus, une ville passe-partout, un four où tout le monde met cuire. »

« Or, c'est là ce que nous autres vieux Lyonnais, regrettons. »

Page 370. « Puis, croyez-le, il n'y a pas de société fortement constituée, apte à grandir, à durer, sans le culte des ancêtres, et le vieux Lyon est notre ancêtre. »

C'est parler d'or, la France n'en est plus là et elle est en voie de décomposition.

Pour la clôture, un reproche anodin; il y a trop d'allusions quasi-politiques. Elles sont gazées, convenables, inoffensives, je l'accorde, mais tant de gens prennent la mouche sur ce chapitre; pas moi, pourtant; bien que ne partageant pas en tout les théories de Nizier du Puitspelu, je lui pardonne de grand cœur ses tendances contraires aux miennes. Sur le fond, nous sommes d'accord, et en causant plus ou moins, je le sais, nous finirions à la quinte juste.

L. M. DE V.

Digitized by Google

LETTRE

A PROPOS DES GLACIERS DU LYONNAIS

Carrare, 31 août 1879.

MON CHER DIRECTEUR,

La *Revue du Lyonnais* m'arrive au milieu de ces gigantesques Alpes Apuanes qui élèvent dans l'azur foncé du beau ciel méditerranéen leurs escarpements de marbre blanc ; j'y trouve la verte critique qu'y publie M. Steyert contre ma petite note sur les glaciers du Lyonnais à laquelle vous avez donné l'hospitalité dans le numéro du mois dernier. J'y suis accusé d'avoir affirmé un fait faux et d'avoir soutenu une théorie absurde sur l'origine des glaciers.

Sur ce dernier chef, j'aurais volontiers passé condamnation ; car les personnes qui s'occupent de géologie savent que les théories sont le plus médiocre de nos soucis et que les faits seuls méritent à nos yeux l'importance que nous leur donnons dans la science. Puis, je hais les polémiques dont le seul résultat est de faire perdre un temps qui devrait être plus utilement employé. Mais le premier grief est trop grave pour que je n'y réponde pas en quelques mots.

M. Steyert me reproche d'avoir dit que les plaines du Sahara ont été jadis « submergées sous les eaux de cet ancien lac Triton que les géographes latins prétendent avoir persisté jusqu'au commencement de notre ère. » D'après lui, « le lac Triton n'occupait pas les immenses plaines sa-
« blonneuses du Sahara..... Au moment de son plus grand
« développement, son étendue n'a pas dépassé les 3e et 7e
« degrés Est et les 30e et 34e parallèles Nord. Il est facile
« de déterminer ces limites par la différence de niveau

Digitized by Google

« de cet ancien lac et de celui des territoires qui le cir-
« conscrivent et s'élèvent brusquement en plateaux.....
« Quant à l'existence d'une mer là où se trouvent aujour-
« d'hui les sables du Sahara, elle n'est pas historiquement
« constatée, par la raison qu'aucun des géographes anciens
« n'a eu connaissance de cette partie de l'Afrique. Les
« Romains ont bien poussé une expédition jusqu'à l'oasis
« d'Asben, mais à travers les plateaux rocheux qui domi-
« nent la plaine *et sans voir les deux mers sablonneuses* qui
« s'étendent à l'est et à l'ouest..... *Les anciens n'ont pas*
« *connu de grande mer dans l'intérieur de l'Afrique*..... Et si
« l'on vient me raconter que la formation de nos glaciers
« préhistoriques ne fut pas due à un grand froid dans nos
« régions, mais simplement à une surabondance de vapeurs
« provenant d'une mer intérieure dans le Sahara, je pense
« immédiatement au lac Triton et..... ça me fait rire. J'ai
« dit rire et je le maintiens. »

M. Steyert peut rire tout à son aise. Bien qu'il me fournisse lui-même l'occasion d'en faire autant — vous allez le voir — je ne l'imiterai cependant pas, car j'estime qu'il est plus triste que risible de voir quelqu'un trancher avec désinvolture des questions qu'il n'a pas même pris la peine d'étudier.

Et d'abord, je me permettrai de donner à mon honorable contradicteur le conseil de ne pas dire trop haut qu'aucun géographe ancien n'a eu connaissance des contrées situées au sud de l'Algérie. Il risquerait fort de se faire une grosse, grosse querelle avec M. Berlioux, qui a consacré ses deux thèses de doctorat — ces deux grandes thèses qui lui ont valu l'honneur envié de fonder la chaire de géographie à la Faculté de Lyon — à démontrer le contraire et qui n'a cessé, depuis lors, de réunir des arguments pour établir que l'intérieur de l'Afrique centrale et occiden-

Digitized by Google

tale était aussi bien connu du temps des Romains que peut l'être aujourd'hui celui de l'Amérique.

En second lieu, je renverrai M. Steyert à certains renseignements donnés par un nommé Pline l'Ancien, sur une expédition faite *au-delà de l'Atlas* par le consul Suetonius Paulinus qui traversa des déserts couverts d'un sable noirâtre et semés çà et là de cailloux qu'on aurait dit brûlés, déserts que la chaleur rendait inhabitables, *même en hiver*, jusqu'à des forêts, remplies d'éléphants, de grands fauves et de serpents et habitées par des sauvages qui vivaient comme des bêtes.

Et d'une.

Quant au lac Triton, dont M. Steyert détermine si facilement les limites, je regrette d'être allé sur les lieux avant de savoir qu'il avait exécuté ce travail qui m'a paru, à moi comme à MM. Pommel et Roudaire, comme à la commission d'ingénieurs et de géologues envoyée cet hiver en Tunisie par le gouvernement, hérissé de difficultés presque insurmontables. Bien que n'ayant pas l'honneur de connaître mon contradicteur, je lui aurais certainement demandé l'autorisation de l'accompagner lorsqu'il est allé relever « les territoires qui le circonscrivent (le lac Triton) et s'élèvent brusquement en plateau », car c'est là un fait capital dont la détermination aurait la plus grande importance, à tous les points de vue; mais je n'aurais jamais soupçonné que cette découverte eût été déjà faite, tant j'y avais vu travailler avec acharnement, cet hiver, une foule d'hommes distingués.

Cette détermination, d'ailleurs, ne prouverait qu'une seule chose, à savoir : la persistance jusqu'à nos jours du mouvement de soulèvement qui a détruit l'ancienne mer Saharienne et son dernier lambeau, le lac Triton de Pline, de Ptolémée et des autres géographes anciens. Mais rien

Digitized by Google

ne saurait aller contre les textes formels qui nous montrent le souvenir de la mer saharienne conservé jusqu'à notre ère par les auteurs grecs et romains. Je ne veux pas vous ennuyer par l'étalage d'une érudition facile, qui me coûterait néanmoins quelque peine actuellement, car je suis ici sans aucuns livres, au milieu d'une population de tailleurs de marbres et de quelques ingénieurs beaucoup plus au courant de la formation des montagnes italiennes que des documents de l'antiquité. Mais il me suffira, je pense, de renvoyer M. Steyert à certain passage du troisième livre, si j'ai bonne mémoire, de la *Bibliothèque historique* de Diodore, où le grand auteur sicilien raconte l'histoire d'un peuple nommé Atlantes qui habitait une presqu'île, autour du mont Atlas, au bord du lac Triton, près de l'Océan. Ce lac, disait Diodore, a disparu à la suite d'un mouvement du sol qui l'a fait écouler dans l'Océan. Ce qui en restait, à l'époque où écrivait cet historien, vers le temps de Jules César, c'était le *Tritonis palus* de Pline, Silius, Méla, Ptolémée, etc., une sorte de marais, dernier résidu d'une grande mer, une flaque d'eau stagnante, la seule dont M. Steyert ait eu connaissance et dans laquelle il croyait plonger ma petite note en question, montrant une fois de plus ainsi la justesse du vieux proverbe qui plaisait tant à nos pères : « Avant de reprendre il faut apprendre..... »

Et de deux.

Sur le dernier grief relevé par M. Steyert, sur la théorie absurde qu'il me prête au sujet des causes de la période glacière, je serai beaucoup plus bref. Malgré mes efforts pour être clair, je n'ai pas été compris, voilà tout. J'avais cependant bien eu soin de dire que ces causes, nous ne les connaissions pas, qu'on travaillait à les chercher, mais qu'il fallait, avant d'espérer les découvrir, pouvoir embrasser l'ensemble du phénomène, c'est-à-dire rassembler, enre-

Digitized by Google

gistrer et classifier des myriades et des myriades de ces faits positifs, indéniables, dont la certitude fait la grandeur de la science et son autorité..... La seule chose que j'aie affirmée, c'est que les glaciers étaient dus moins à la température générale du climat qu'à la surabondance des neiges d'hiver et au manque de vents chauds et secs d'été. Supposez un climat très froid, il y neigera fort peu, car les vents n'y arriveront qu'après avoir traversé les climats intermédiaires qui les auront dépouillés, chemin faisant, de toute leur humidité. Il ne pourra donc point s'y former de glaciers. Dans un climat très humide, au contraire, quoique fort doux, les neiges des hauteurs dépasseront de beaucoup en quantité la glace qui peut fondre dans l'atmosphère chargée de vapeurs d'eau des vallées et les glaciers prendront des proportions démesurées. C'est ce que nous voyons en Nouvelle-Zélande. Si vous supposez que le globe entier s'est considérablement refroidi, vous n'aurez plus ni neige, ni glaciers, par conséquent, car l'eau des mers ne trouvera plus de chaleur suffisante pour s'évaporer en nuages et se transporter en neige au sommet des montagnes. C'est pour cela que Tyndall a pu dire sans paradoxe que la chaleur était la cause première de la neige et de la glace.

Pour rendre ces vérités plus intelligibles en peu de mots, j'avais esquissé, comme une pure hypothèse, l'état probable de l'Europe à la période glaciaire et j'avais montré que cet état suffisait, à la rigueur, pour rendre raison de la grande extension des glaciers. M. Steyert ne croyait pas que le lac Triton eût, d'après les témoignages anciens, jamais occupé le Sahara. Il riait de cette prétendue science qui osait énoncer une pareille hypothèse. S'il veut bien se donner la peine d'étudier la question, il pourra se convaincre qu'il ne faut pas tant se hâter de rire car, d'après la sa-

Digitized by Google

gesse des nations, celui-là seul rira bien qui rira le dernier.

Il ne croit pas non plus que les Alpes aient jamais eu une hauteur à peu près double de celle qu'elles ont actuellement. Pour se convaincre de cela, c'est un peu plus difficile que de feuilleter dans son cabinet quelques vieux auteurs. Il faut, comme les géologues qui ont constaté ces faits, parcourir à pied, le mètre et la chaine d'arpenteur à la main, les vallées du Rhône, de la Durance, de l'Isère, du Pô, du Rhin, du Danube, etc. Là, M. Steyert pourra cuber tous les matériaux lentement arrachés aux roches alpestres par les cours d'eau qui en descendent et se convaincre que leur masse réunie égalerait celle des montagnes encore en place. Comme le périmètre de ces dernières n'était certainement pas beaucoup plus vaste qu'il ne l'est aujourd'hui, il faut donc que ce soit leur hauteur qui ait fourni ces milliers de kilomètres cubes et un calcul approximatif démontre que cette hauteur a dû être double environ de ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais, encore une fois, je n'ai jamais dit ni pensé que les Alpes et le lac Triton fussent les seules et uniques causes de la période glaciaire. Sans cela, comment expliquer l'existence de cette période en Amérique ? J'ai voulu seulement vous prémunir, par une comparaison nécessairement boîteuse, contre ce vieux dogme *à priori* des cataclysmes, des « révolutions du globe » auquel rien, dans les innombrables faits enregistrés jusqu'à ce jour, ne m'autorise à croire, au contraire, c'est-à-dire que, bien loin d'échafauder une théorie nouvelle, j'ai voulu en battre en brêche une ancienne — et voilà tout.

Pardonnez-moi donc, mon cher ami, ce long plaidoyer *pro domo* et croyez-moi toujours votre tout dévoué.

E. PÉLAGAUD.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

Les Gryphes. — Est-il bien certain, bien prouvé qu'Antoine Gryphe fût le fils de Sébastien? Dans une note recueillie d'après un document authentique de 1566, la veuve (morte elle-même à cette date), la veuve de Sébastien Gryphius est qualifiée *tante* d'Anthoine Gryphius. Si le contemporain qui a écrit cela et qui connaissait bien Antoine et sa famille, n'a pas commis un *lapsus calami*, il est évident que Sébastien était l'oncle d'Antoine et non son père, car la désignation de tante donnée à sa veuve ne peut pas fournir d'autre interprétation, à moins que l'on ne veuille dire que tante s'entend ici pour belle-mère. Mais qui connaît une semblable désignation dans ce sens?

A. STEYERT.

RÉPONSES

Marie de Médicis et les Pazzi. — A mon avis, M. de Valous vient de dénicher, comme il le fait souvent, une vieille erreur que chacun répétait et répéterait encore s'il n'avait donné l'éveil. Il est bien vrai que le P. de Colonia a commenté et amplifié une tradition conservée chez les P. Célestins. Il avait trouvé cette tradition mentionnée dans

Digitized by Google

des notes manuscrites communiquées au P. Ménestrier par un religieux de ce couvent. Comme le fait remarquer M. de Valous, il y était dit simplement que la Reine fit, non pas détruire ce mausolée, qui était de marbre blanc, mais simplement enlever l'épitaphe, les armoiries et les couronnes dont étaient coiffés les lions servant de supports. Mais des Pazzi pas un mot.

Evidemment le P. de Colonia, cherchant une explication à cette vengeance de la reine, a songé immédiatement à la fameuse conjuration de 1478; mais en cela il a été très mal servi par son érudition. En effet (qu'on me permette d'ajouter un argument en faveur de l'opinion émise par notre savant confrère), Marie de Médicis ne devait guère éprouver de ressentiment ni de colère contre les auteurs de la conjuration, car elle était à peine parente des victimes. Elle descendait à la 6e génération d'un grand oncle, du Laurent de Médicis qui échappa au fer des conjurés. De plus, il faut ajouter que la reine n'avait pas connu les descendants de ce dernier, et n'aurait pu s'inspirer auprès d'eux de la haine dont on l'a supposée animée contre le nom des Pazzi.

Mais s'il est vrai que ceux-ci ne furent pour rien dans cet incident, il ne faudrait pas cependant nier le fait lui-même. A l'époque où la tradition fut recueillie, à peine deux générations s'étaient écoulées depuis le moment où l'évènement qu'elle rapportait venait de se produire. Les mutilations du tombeau, qui n'étaient pas une destruction brutale, avaient un caractère trop particulièrement restreint pour n'avoir pas été le résultat d'une intention toute spéciale et conforme à l'explication qu'on en donnait. Ne serait-il pas possible que ce tombeau fût celui d'une famille ayant pris part à la conjuration dont triompha Cosme de Médicis, grand-père de la Reine?

Digitized by Google

On pourrait y trouver des noms devenus lyonnais : les Strozzi, ennemis politiques héréditaires des Médicis, chefs de cette conspiration et qui passèrent en France précisément après l'échec qu'elle subit. Il y avait des Strozzi à Lyon au XVIe siècle. Il y en eut un enterré aux Jacobins en 1603, sous une tombe très modeste. Auraient-ils eu un autre tombeau aux Célestins? Les Albizzi, dont une branche établie à Lyon, y occupa une place importante par la richesse et la noblesse, avait également participé à la conjuration de 1537. Où était leur sépulture? Mais, en tout cas, le nom seul et le blason auraient pu choquer la jeune princesse, car nos Albisse ou Albizzi étaient venus à Lyon avant l'évènement, on les y trouve dès 1525.

Mais voilà assez de conjectures et je crois bien que M. de Valous n'a pas besoin que je lui signale tous ces *desiderata* sur lesquels il est mieux que personne en mesure de nous éclairer.

A. STEYERT.

Digitized by Google

UN FORMIDABLE ERRATUM

J'ai dû, pendant un mois, passer aux yeux de mes lecteurs pour un assez grotesque personnage, grâce à une méprise typographique telle que je n'en ai jamais rencontrée dans ma carrière déjà longue d'homme de lettres et de correcteur d'imprimerie.

J'avais terminé mon article sur le lac Triton par ces mots : « *et... ça me fait rire.* » Notre excellent Directeur, trouvant sans doute le mot trop léger eu égard à la gravité de la *Revue*, dans laquelle il insère cependant lui-même des phrases assez folichonnes (1), remplaça le mot *rire* par *rêver*. Ce n'était qu'une banalité. Je rétablis donc *rire* qui rendait ma pensée, et, pour expliquer ma ferme détermination, j'ajoutai en marge quelques lignes de réflexions familières, que j'eus soin de cerner d'un trait, comme on le fait pour tout ce qui ne doit pas être composé. Ces mots étaient d'ailleurs écrits à part et leur ton suffisait pour faire comprendre qu'ils étaient tout-à-fait intimes. Malgré cela, ils ont été composés, ils ont passé sous le contrôle du correcteur, sous la presse et finalement sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, qui, à l'heure qu'il est, doivent encore se demander à quoi je songeais en terminant par des réflexions aussi saugrenues.

Enfin, je puis protester que je n'ai pas entièrement perdu le sens commun, comme on pourrait le croire à la lecture de ces malencontreuses lignes. Cela bien constaté, il en est de ma mésaventure comme des méprises des savants, ça me fait rire.

A. STEYERT.

---

(1) Oh ! M. Steyert ! A. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

LES MYSTÈRES DE PARIS

Décidément, M. Marck fait preuve d'énergie, de courage et d'activité. Meilleur que le public qui n'a pas, croyons-nous, encouragé, autant qu'il en avait le devoir, les tentatives généreuses récemment faites, il ne se lasse pas. Il va de l'avant, renouvelle souvent l'affiche et varie ses soirées à l'avenant. Chacun a son tour. Les grands maîtres qu'on laissait dormir dans l'ombre ont été réveillés ; Molière, Racine, qui étaient passés à l'état de mythes, sont revenus ; Dumas, Sardou, quelque peu négligés, sont honorés plus que jamais. Emile Augier, qu'on avait interné, va reparaître avec un de ses chefs-d'œuvre, les *Fourchambault*, qu'on nous promet pour bientôt. Les amateurs, grâce à ces sages réformes, reprendront cet hiver le chemin des Célestins qu'ils avaient entièrement oublié depuis longtemps.

Par entre-temps, le drame, avec Jules Claretie et Eugène Sue, le vaudeville, la comédie égrillarde si aimée des Lyonnais, les grosses bouffonneries du *Palais-Royal* avec MM. Chivot et Gondinet, ne sont pas délaissés non plus. M. Marck, qui sait sacrifier aux sympathies de chacun et qui connaît toute la valeur de cet axiôme : *tot capita tot sensus*, s'est fait même comme une gageure de nous en servir ce mois-ci, tant et plus. Et ma foi ! bien lui en a pris, car la bonbonnière des Célestins ne suffit plus à contenir tous ces flots de curieux qui viennent admirer les calembredaines de M. *Blondeau* et les meli-melos de la maison *Gavaud-Minard et Cie*. C'est un succès, discutable sans doute au point de vue du goût et qui ne fait pas honneur à nos con-

Digitized by Google

citoyens, mais indiscutable au point de vue de la caisse. Et malheureusement, par le temps qui court, c'est une considération qui doit être de quelque poids pour un directeur de théâtre, surtout pour M. Marck, qui commençait à tort à désespérer de lui-même, mais avec raison des aspirations artistiques de nos compatriotes.

Les *Mystères de Paris,* qu'on vient de servir en pâture à quelques-uns, à beaucoup même, en sont la preuve. Méchante pièce à coup sûr, et s'il en fut jamais! taillée sans goût et sans respect de l'œuvre du maître; mais le peuple est accouru en foule, et cela suffit, explique et légitime tout. Il n'y a rien de brutal comme un fait, et le succès ne se discute pas. Il faut bien dire cependant, pour être juste, et à la décharge de ce dernier, que beaucoup ont eu moins à apprendre qu'à se souvenir à la représentation de ce drame : car quel est celui qui n'a pas lu et retenu les principales scènes du roman interminable d'Eugène Sue, mais M. Dinaux est sans excuse et coupable au premier chef. Il est toujours permis d'écrire une mauvaise pièce, mais personne n'a le droit de couper au génie ou au talent ses ailes avec des ciseaux, et quels ciseaux, grands dieux! de faire enfin d'une œuvre remarquable, vieillie peut-être, mais qui a enthousiasmé la jeunesse d'il y a 30 ans, une œuvre inepte, plate, sotte et sans valeur.

> Soyez plutôt maçon si c'est votre talent
> Qu'écrivain du commun et poète vulgaire....
> ..... dans l'art dangereux d'*imiter* et d'écrire,
> Il n'est point de degrés du médiocre au pire.

Voilà qui est clair, et que tout le monde comprend, excepté ceux à qui ce sage avis s'adresse. Nous mettons au défi ceux qui ne connaissent pas le roman, de comprendre un traître mot à la pièce. Les livrets du *Trouvère* et de *Ro-*

Digitized by Google

bert-le-Diable sont des modèles de clarté et de lumière, comparés à celui-là.

Quoi qu'il en soit (et c'est ce qui doit nous occuper surtout), les *Mystères de Paris* ont rencontré, aux Célestins, une très bonne interprétation. M. Marck, qui avait pu reconnaître, comme nous, la faiblesse et l'infériorité de l'œuvre, n'a rien épargné pour la relever et même lui donner de l'éclat. Il a su composer dix tableaux d'un effet saisissant que nous recommandons aux peintres, et qui pourraient illustrer et orner avantageusement une nouvelle édition, ajoutée à tant d'autres, qu'on pourrait faire du fameux roman. Et, ce qui vaut mieux encore, il a distribué les rôles avec une intelligence et un goût dont nous le félicitons. C'est la première fois, croyons-nous, que les premiers sujets de comédie apparaissent dans un drame de ce genre. Ce n'est pas que nous approuvions pleinement et sans réserve cette nouveauté, au contraire, nous serions prêt à la blâmer si elle devait constituer un antécédent et servir de règle pour l'avenir ; mais nous pensons, — qu'étant posée et admise l'idée de représenter les *Mystères de Paris*, sur la scène des Célestins, — il était nécessaire et même indispensable que cette distribution des rôles fût telle. A ce prix, à cette condition seulement, la pièce pouvait être sauvée et réussir. C'est ce qui est arrivé. Les artistes, pour la plupart, ont été meilleurs que leurs personnages, et ils sont parvenus à soutenir et à faire vivre ce mauvais drame qui était voué à une mort certaine.

M. Gerbert, avec le talent qu'on lui connaît, a pu donner une allure presque vraisemblable à ce singulier prince de Rodolphe qui perd sa fille, on ne sait trop comment, la retrouve sans savoir pourquoi et enfin accable une malheureuse baronne, dont il a fait sa femme quelque temps, de reproches et d'injures qui ne sont pas suffisamment justifiés et certainement indignes d'un honnête homme.

Digitized by Google

Mlle Subra, à qui a été confié le rôle quelque peu ingrat de *Fleur-de-Marie*, dont la position durant les premiers actes est tout au plus avouable, en a tiré le meilleur parti possible. Elle a su intéresser et arracher des larmes, alors même qu'il lui était si facile d'être ridicule.

M. Dalbert rend avec toute la rondeur, l'entrain et la crânerie désirables, ce gredin vertueux qui a nom : *le Chourineur*, espèce de *deus ex machinâ*, qui intervient toujours, comme les dieux dans les tragédies antiques, au moment désespéré — et cela pour redresser les droits de la vertu et de l'innocence outragés et, pour le plus grand contentement des hautes galeries.

M. Montbazon fait un admirable *Jacques Ferrand* — et si bien, que le *paradis*, qui le prend au sérieux durant toute la pièce, lui prodigue des compliments conçus à peu près sur ce ton : « Canaille, gredin, vermine. » — Ce qui doit lui faire bien plaisir. Ce concert de haines et d'indignation qu'il provoque sous les traits de cet infernal tabellion, dit plus que tout ce que nous pourrions dire. Un éloge serait bien faible à côté de ces violents témoignages.

Mme Lormiani qui, selon nous, n'a pas été à ses débuts appréciée à sa juste valeur, et dont le talent vaut mieux que la réputation à elle faite par certains de nos confrères, a très intelligemment compris et composé le rôle de la baronne. Elle a montré de sérieuses qualités dans la scène si émouvante de l'aveu et, tout en se portant bien, elle est morte très convenablement sur le théâtre.

Les autres interprètes de la pièce ont été presque tous fort convenables, depuis M. Riva, accompli dans son type de vaurien jusqu'à Mlle Leroy, fort gentille en grisette et Mme Laurent, des *Folies-Lyonnaises*, bien supérieure à Mme Hems qui, pour peu qu'elle continue, ne tardera pas à nous faire regretter Mme Laure Jaume, de malheureuse mémoire !

Digitized by Google

LES LOCATAIRES DE MONSIEUR BLONDEAU

Maintenant, que le drame quitte ses longs habits de deuil, que les pleurs cessent, que la passion, l'épouvante, la pitié et tout le cortège lugubre des sentiments disparaissent et s'enfuient; maintenant, il n'est plus permis de pâlir, de frissonner et de tenir son âme inquiète et tremblante suspendue aux lèvres des acteurs. Place, place, à la gaîté, à la folie — et surtout ne tenez plus votre rire, *ne risum teneatis!* — vous seriez mal reçu.—Nous sommes chez M. Blondeau.

Mais qu'est-ce donc que M. Blondeau? Eh mon Dieu! pas grand chose, un propriétaire de fraîche date, ancien fabricant de queues de bouton, qui a fait fortune pour ne faire comme personne et qui a acheté une maison au soleil pour faire comme tout le monde — pour se reposer. Quoi de plus simple? Cela se voit tous les jours. Mais ce n'est pas si simple que cela : c'est ce qu'affirme du moins M. Chivot, et avant lui on n'aurait jamais cru qu'il fût si difficile d'être propriétaire.

C'est là qu'est toute la pièce qui aurait eu huit actes, si l'immeuble de M. Blondeau, qui se trouve dans le département de la Seine, s'était aussi bien trouvé dans le département du Rhône, à Lyon surtout, rue de l'Annonciade, car autant d'étages, autant d'actes : c'est ainsi qu'on compte chez M. Chivot-Blondeau ou Blondeau-Chivot, à la facilité de chacun. Il suffit seulement de s'entendre.

Cette comédie, dont le sous-titre, le titre même aurait pu être conçu ainsi : *Les tribulations de M. Blondeau à travers sa maison*, est une énormité depuis le commencement jusqu'à la fin. Nous la recommandons aux hypocondriaques lyonnais. En entendant ces mots qui sortent gros et drus, ces scènes bizarres qui roulent les unes sur les au-

Digitized by Google

tres, s'enchaînent ou bien ne s'enchaînent pas, et desquelles jaillissent les situations les plus inattendues et les plus échevelées, le rire le plus discret devient malgré lui batailleur — il faut qu'il sorte, qu'il éclate — il est irrésistible. On ne peut pas dire ce qui séduit, ce qui attire dans cette pièce, c'est tout et rien. Les qualités qui la distinguent ne sont pas susceptibles d'être analysées; — son mérite est peut-être de n'en point avoir. C'est gai, c'est vif, jeune, joyeux, alerte, ingénieux, rapide,— on ne s'ennuie pas, on rit, voilà. — Et c'est si bon que de rire quelquefois.

Aussi bien, cette comédie a réussi au-delà de toutes les espérances..... de celles du directeur et même du public.

M. Didier, avec le rôle de Blondeau, soutient à lui seul toute la pièce, pardon, toute la maison. Il a pris au sérieux les nobles devoirs de son nouvel emploi. Il est propriétaire partout, aussi bien au 1er étage, où il fait une mauvaise rencontre, celle d'un ancien compagnon du rasoir, — car M. Blondeau a fait un peu de tous les métiers avant de trouver le bon, — qu'au 4e étage, où il trompe sa femme — ce qui rentre parfaitement dans le programme de ses nouvelles occupations. Ici il trouve, sans le chercher, un duel qu'il n'accepte pas, bien entendu; — là, un soufflet que l'huissier Bonperier, un de ses locataires, reçoit à sa place; et c'est pour le mieux. Ajoutons enfin, que M. Didier a rencontré dans ce pauvre homme une de ses meilleures créations et s'y est montré excellent artiste, plus et mieux que jamais. MM. Fort, Gaultheil, Nigri, Thomasse, Walter qui est en progrès, et MMmes Leroy, Verteuil, Barbié, Lenaers et Julia Play ont contribué aussi, pour une bonne part, au succès de cette charmante bouffonnerie, qui sera durable et, nous n'en doutons pas, fructueux.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Chaud et froid, voici le bilan. Ajoutez-y un peu de tremblement de terre, et vous aurez votre total.

Impossible d'avoir une chaleur plus vive que ces jours-ci. On rôtissait. L'orang-outang, mort de froid et de nostalgie, ces jours derniers, à Paris, aurait été tout regaillardi si on lui eût fait traverser la place Bellecour, à midi.

Malheureusement pour lui, on n'a pas essayé.

Quant au tremblement de terre du 9, qui a fait tressaillir les maisons les plus solides de Lyon, sauter les casseroles de Montluel, sonner toutes les pendules de Meximieux (voir les journaux), et qui a tant effrayé les ménagères du Dauphiné, il a un peu étonné les Lyonnais qui, sur leur sol de granit, se croyaient à l'abri de tout danger ; puis, le premier moment passé, on s'est vite rassuré en pensant que la crême de la société était sous ses ombrages, à la campagne, et que l'élite des savants, dont la perte eût pu être un malheur, était aux deux congrès de Vienne et de Montpellier; il n'y avait donc aucun deuil à craindre pour la science.

Mais, puisque personne n'a péri, cela vaut autant.

C'est le 8 que le Congrès de Vienne, dont le souvenir restera dans l'histoire, a été clos au milieu des plus chaleureuses poignées de mains et les promesses les plus vives de se revoir.

Mais avant de se clore, il s'était ouvert. Le mardi 2, une foule savante, venue de tous les points de l'Europe, gravissait la côte escarpée qui conduit au collége. Là, dans une vaste salle enguirlandée, et pavoisée, les murs couverts de photographies archéologiques, prennent place Français, Anglais, Allemands, Espagnols, Belges, Hongrois des deux sexes et même quelques Dauphinois, peu nombreux, mais remplaçant la quantité par la qualité.

Au bureau, on remarque, auprès de M. Palustre, président de la Société française d'archéologie, M. le général Farre, commandant l'armée de Lyon; MM. Ronjat, sénateur, maire de Vienne; Floret, le sympathique sous-préfet de l'arrondissement; Couturier, député; de Laurière, secrétaire-général de la Société ; Tony Desjardins, Leblanc, Bégule, secrétaires; Siméon Gouët et Girerd, adjoints de M. le maire;

Digitized by Google

Ollier de Marichard, le comte de Marsy, Hunfalvy, Vallentin, Vallier et plusieurs officiers de l'état-major du général.

M. le sénateur maire de Vienne souhaite la bienvenue aux membres du Congrès ; le président remercie et les travaux commencent.

La place nous manquerait pour indiquer les savantes communications faites chaque jour. Deux séances quotidiennes de deux heures chacune, pendant sept jours, n'ont pas suffi aux orateurs, et plusieurs discours déposés n'ont pas été ouverts. Il nous suffira de rappeler quelques-unes des visites faites pendant cette semaine si bien remplie.

Le 2, à Sainte-Colombe, tour des Valois, palais des Miroirs, voie romaine nouvellement découverte. La Société topographique de Lyon vote des fonds pour les fouilles nécessaires à la mise en lumière d'une seconde voie présumée non loin de là.

Le 3, à la colline de Pipet. Y avait-il là un théâtre ou un amphithéâtre ? Forum, ancienne église de Saint-Pierre, aujourd'hui musée lapidaire, une des plus anciennes et des plus précieuses basiliques chrétiennes de France.

Le 4, pèlerinage à Saint-Antoine, célèbre église entre la Côte-Saint-André et Saint-Marcellin ; réception triomphale, musique, drapeaux, canons. Le riche trésor est exposé : on admire surtout la châsse de saint Antoine en argent repoussé, remarquable comme œuvre d'art, et contenant les reliques du saint.

L'église est visitée en détail, les inscriptions sont relevées, et les principaux motifs dessinés.

Le 5, musée de l'hôtel de ville, temple d'Auguste et de Livie ; découverte de piliers dans la Grande-Rue ; ancienne et très remarquable cathédrale de Saint-Maurice, aujourd'hui, bien déchue de sa splendeur. Tapis précieux.

Le 6, aqueducs romains de Gemens ; Saint-André-le-Bas, anciens égouts romains ;

Le 7, pyramide, mosaïque du champ de Mars, clôture du Congrès, dîner de 114 couverts offert par la ville et servi avec un luxe du meilleur goût dans l'antique basilique de Saint-Pierre. Discours de remerciements, félicitations chaudement sympathiques, regrets sincères de se séparer.

Le 8, visite à une église romane dans l'Ardèche, séparation définitive à Valence.

Peu de villes pouvaient offrir plus de curiosités archéologiques aux membres du Congrès ; nulle part, meilleur accueil.

Digitized by Google

A la suite du Congrès, des médailles ont été décernées : trois en vermeil, à M. Leblanc, bibliothécaire de la ville de Vienne, pour ses travaux ; à M. le chevalier de Sylva, architecte du roi de Portugal, pour son ouvrage sur l'archéologie élémentaire ; à M. Bégule, de Lyon, pour ses travaux sur l'église de Saint-Jean, de Lyon. Quatre en argent : à M. Brouchoud, docteur en droit, avocat à Lyon, pour ses études sur les voies romaines ; à M. Florian Vallentin, juge suppléant au tribunal civil de Grenoble ; à Mme de Quatrebarbes, au château de la Roche, près Vans (Sarthe), pour fouilles à un théâtre romain ; à M. Arthur de Maret, pour fouilles archéologiques ; enfin, une médaille de bronze à M. Ollieu, de Vienne, pour réparations intelligentes aux armes du musée de la ville.

La Société française d'archéologie ne pouvait être ni plus juste ni plus généreuse. Des bravos unanimes ont salué ces nominations.

— Par un arrêté en date du 29 mai, confirmé par une dépêche de M. le le Ministre de l'instruction publique, en date du 26 août, M. le préfet du Rhône a nommé une Commission chargée de faire un inventaire sérieux des richesses d'art du département du Rhône.

Ont été nommés membres de cette commission : MM. Allmer, Aynard, Bégule, de Cazenove, Chabrière-Arlès, Charvet, Danguin, Desjardins, Dissard, Dumas, Echernier, Fabisch, George, Giraud, Guichard, Guigue, Hirsch, Jamot, Louvier, Mollière, Monvenoux, Mulsant, baron Raverat, Reignier, et Vacheron.

— Le comité d'inspection des bibliothèques municipales de la ville de Lyon, nommé par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique du 31 juillet dernier, a été jeudi, 28 août, installé dans ses nouvelles fonctions, par M. Oustry, préfet du Rhône.

Ont été nommés membres de ce Comité : M. Baillet, professeur à la Faculté des lettres ; Bayard, négociant ; Raoul de Cazenove, bibliophile ; Caillemer, doyen de la Faculté de droit ; Echernier, architecte ; Charvet, architecte, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts ; Gailleton, docteur, professeur à la Faculté de médecine, membre du Conseil municipal ; Girardot, chef de division de la Préfecture du Rhône, en retraite ; Munier, avoué à la Cour d'appel, président du Conseil municipal ; Perroud, docteur, professeur à la Faculté de médecine ; Saint-Lager, docteur ; Vacheron, membre du Conseil municipal, et Gustave Véricel, licencié en droit, ancien avoué à la Cour.

Au dernier moment, nous apprenons que M. de Cazenove n'a pas accepté ses honorables fonctions.

Digitized by Google

— On a dit merveilles, oh ! mais mille merveilles de l'Exposition d'horticulture, ouverte, le 11, sur la place Morand, aux Brotteaux. Jamais, de mémoire de jardiniers, on n'avait admiré plus brillant assemblage de fleurs, de fruits, de légumes, d'arbustes et d'instruments de jardinage. On ne voyait que magnolias, cannas, fuchsias, bégonias, lantanas, aralias, dracœnas ! Hélas ! que de progrès ! Dans ma jeunesse on ne connaissait que les jasmins, les œillets et les roses, et nos grands-mères, pour se parer, s'en contentaient parfaitement.

— Si tous les yeux sont tournés vers le nouveau théâtre de Bellecour, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'avant de le livrer aux impatiences du public, M. Chatron, son éminent architecte, ait voulu préalablement avoir l'avis de M. Garnier, le célèbre constructeur de l'Opéra. M. Garnier est arrivé et, le 5 de ce mois, à 2 heures, il a pénétré dans la nouvelle salle.

MM. Chatron, Guimet, l'administration et les principaux actionnaires l'ont reçu avec empressement. Par une attention délicate, tous les membres de la presse lyonnaise et les notabilités de la ville avaient, dit-on, été invités. Il paraît que M. Garnier a visité un peu rapidement l'ensemble de la construction, mais qu'il a donné des éloges sans limite à la salle indienne et au plafond, chef-d'œuvre de M. Domer. Quant aux invités, ils ont été unanimes à louer l'élégance de la salle, la grandeur et la beauté de la scène, et les perfectionnements qui font de ce théâtre un modèle à imiter. Nous espérons bien que telle sera aussi bientôt l'opinion du public.

— Un ouvrage sérieux, utile, et qui restera comme un monument, a paru ces jours-ci. En tenant dans ses mains le troisième volume de la cinquième édition de son *Code des contributions indirectes et des octrois*, M. Olibo a dû se dire : Mon nom ne mourra pas tout entier. Son recueil d'études sur les lois et règlements qui régissent nos impôts indirects est, en effet, non seulement d'un usage indispensable pour cette armée d'employés et ce monde de consommateurs qui ont affaire avec les vins, les liqueurs, les huiles, les allumettes et autres objets taxés; mais les économistes de l'avenir auront fort à puiser dans ce dédale dont M. Olibo leur présente le fil. Ces décrets si nombreux dont nous parle M. Olibo, tomberaient en désuétude, que l'historien y retrouverait de quoi reconstituer tout un côté de notre société et de notre civilisation.

Quelle joie chez les archéologues si un heureux explorateur appor-

Digitized by Google

tait à l'Institut une nomenclature des objets taxés à Ninive ou à Memphis !

En attendant l'avenir, le *Code des contributions indirectes*, dont nous parlons, fait honneur à l'infatigable directeur de nos octrois, et si son génie organisateur, si ses vastes connaissances d'administrateur s'étaient exercés à Paris, au lieu de rester enfouis en province, il y a longtemps qne M. Olibo aurait la fortune et les honneurs qu'il mérite.

— La seconde livraison de la *Renaissance en France*, par M. Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie, avec des illustrations hors ligne, par M. Eugène Sadoux, vient de paraître, à Paris, chez Quantin, rue Saint-Benoît, 7. Nous pouvons affirmer que ce nouveau fascicule, consacré à l'Ile de France, est en tout point digne du premier si universellement admiré.

—Notre compatriote, M. Octave de la Bâtie, connu par ses nombreux voyages, particulièrement en Terre-Sainte, est en ce moment à Paris. Il donne ses soins à une nouvelle édition considérablement augmentée de son livre : *Les lignes architecturales dans leurs rapports avec les climats des différents pays et les mœurs des diverses époques.*

L'exécution de cet ouvrage est confiée à MM. Pillet et Dumoulin, rue des Grands-Augustins. Le format choisi est l'in-quarto à cause des dessins dont l'auteur veut l'enrichir.

Ces dessins, en partie originaux, en partie empruntés à des publications artistiques, seront reproduits en photo-gravure par les procédés d'un Roannais dont l'atelier est établi rue Campagne Première.

Lorsque le livre sera sur le point de paraître, nous donnerons de nouveaux détails sur cette œuvre deux fois forézienne.

— La vaillante Compagnie des Dombes poursuit sa bataille acharnée contre les rochers de Nantua. Sans avoir l'épée de Roland, elle aussi pourfend les montagnes. Elle taille, pulvérise, remblaie, dessèche, étaie à n'en plus finir. Mais non, je me trompe, elle en finira, et l'été prochain elle compte bien atteindre Bellegarde, route directe de Paris à Genève.

— Il paraît que la vapeur va être distancée. Les vélocipédistes s'en chargent. Trois jeunes gens de Milan, partis le 6, sont repartis de Lyon le 13, comptant bien faire leurs quinze à seize cents kilomètres en vélo. en douze jours. La vapeur les ferait en plaine, mais non en montagne. Nous ne voyons pas pourquoi on veut percer le Simplon !

Digitized by Google

— La chasse s'est ouverte le 31 août, dans le département du Rhône. A ce sujet, nous prévenons MM. les chasseurs qui n'auraient pas encore de chien qu'on peut se procurer un bon setter pour quinze mille francs. C'est le prix qu'on les paie à Paris. Quand ils sont bons, c'est pour rien.

— Dimanche 7, a été inauguré avec beaucoup de solennité le Musée que la ville de Tarare a organisé au prix des plus louables efforts. La municipalité avait fait d'élégants préparatifs pour recevoir ses invités : M. Perras, député, M. le préfet du Rhône, M. le sous-préfet, M. de Lassuchette, secrétaire général, et un grand nombre de notabilités du département et des environs. La fête a été charmante, et le dîner plein d'entrain et de cordialité. La ville industrieuse de Tarare aura désormais sous ses yeux des modèles pour former le goût de ses jeunes dessinateurs. Déjà les toiles des principaux artistes de Lyon ornent ses salles; nous ne doutons pas que le gouvernement, les particuliers et les artistes n'augmentent bientôt généreusement ce jeune et nouveau trésor.

— Il nous arrive trop souvent d'avoir à déplorer la perte de nos collaborateurs et de nos amis. Voici que nous apprenons le décès de M. de Sevelinge, auteur d'une *Histoire de Charlieu*, un des plus anciens abonnés de la *Revue* et de ses premiers collaborateurs. Il s'est éteint à Charlieu, le mois passé, mais nous n'avons vu aucun détail sur sa vie et ses derniers moments, dans les journaux de la Loire. Nous espérons bien cependant pouvoir donner une notice sur cet homme de bien, ce laborieux écrivain, dont la plume n'a jamais été consacrée qu'à son pays. La *Revue* n'a jamais oublié ceux qui l'ont aimée; elle ne commencera pas aujourd'hui.

— Un jeune excursioniste d'Uriage, M. Pétrus Maillet, élève architecte de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, accompagné d'un guide, Marius Mury, fils du fameux guide Pierre Mury, a gravi cette année, le 15 septembre, le grand pic de Belledonne, qui n'avait été ascensionné qu'une fois depuis trois ans.

Avant de faire leur périlleuse ascension, ils avaient gravi, au préalable, le pic de la Croix, et s'étaient empressés d'aller consulter la boîte aux lettres du pays, une bouteille fichée en terre, dont le fond recouvre et protége les cartes de visite de Messieurs les Alpinistes qui ne veulent pas aller plus haut, à l'autre pic.

Digitized by Google

Ils ont recueilli les noms suivants ; nos lecteurs y retrouveront certainement des connaissances et des amis :

MM. Prosper Chappet, de Lyon ; Louis Atlée, Amérique du Sud ; John Churchill et Ernest Hepburn, de Londres ; Robert Hoechlin et Mme Félix Giraud, de Grenoble ; M. et Mme Teste, de Paris ; MM. Fritz Maisonville, de Paris ; Paul Boissonnas, de Besançon ; le baron de Reinach, de Paris ; Durand, de Lyon ; Petrus Bouteille, de Lyon ; Joannès Bouteille, de Lyon ; Louis Vetu, de Lyon ; Dumaine, de Lyon ; Saint-Pierre (Jules), de Grenoble ; Saint-Pierre (Louis), de Grenoble ; Léon Valette, de Grenoble ; Rey-Pirolle (Jules), de Grenoble ; Roche, de Grenoble ; Ramel (Eugène), de Grenoble ; George Le-Roy ; Georges Wallaert.

La *Revue* salue ces heureux grimpeurs.

— Ce qui fait l'intérêt des journaux, c'est la quantité innombrable d'accidents, de suicides, d'incendies, de vols et de crimes que contiennent leurs colonnes. Chaque jour, c'est un défilé nouveau, et les lecteurs sont on ne peut pas plus friands de cette nourriture. « Quant à moi, dans les journaux, disait une femme qui passait sur le trottoir, je ne lis que les crimes. » Autrefois, c'étaient les feuilletons qui charmaient. On voit si nous sommes en progrès. Jamais les journaux lyonnais n'ont été si bien à même de satisfaire leurs lecteurs. Heureusement pour nous que ceci n'est pas de l'histoire ; la *Revue* n'a pas à s'en occuper ; mais les philosophes qu'en disent-ils ?

Eh bien, par ce temps de vols et de larcins, quand chacun ferme scrupuleusement sa porte, croiriez-vous que la France avait oublié de fermer la sienne ? Tout le monde a tressailli en apprenant que de temps immémorial le Queyras est resté ouvert. Embrun ? décor peint ; Briançon ? comme le fort de Notre-Dame de la Garde, est un

Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.

Quant à Mont-Dauphin, est-on bien sûr de sa solidité ?
Ce serait joli si les voleurs venaient à entrer par là.

A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3.

Digitized by Google

AU CHANT DES GRELOTS

Bon voiturier, pour la montagne
Nous partirons de grand matin :
Un charmant ami m'accompagne,
Vite, alerte, bon voiturin !
Quittons les chemins prosaïques ;
Quel beau voyage par ce temps ....
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs !

Laissons loin la ville qui fume ;
Fuyez, trottoirs, fuyez, maisons !
Pour quelques jours, adieu la plume !
Fuyez, collines et vallons !
Fuyez, pensers mélancoliques,
Fuyez, soucis noirs et pesants,
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs !

Devers là-bas, lorsque j'écoute,
Je n'entends plus les lourds marteaux ;
Nous voici sur la blanche route,
Voiturier, fouette tes chevaux !
Quelles sont ces douces musiques,

Digitized by Google

Qui des buissons mêlent leurs chants
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs ?...

Salut, ô mes chères petites,
O mes chères petites fleurs !
Bonjour, bleuets et marguerites,
Liserons aux fines senteurs,
Campaniles et véroniques !...
Et nous allions toujours fuyants
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Le long des talus, susurrante,
L'onde murmure sa chanson,
Où le petit oiseau qui chante
Boit, caché dans le fin gazon.
Loin des tendres fleurs symboliques
Ne fuyez pas, oiseaux charmants,
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Je retrouve de ces prairies
Chaque bruit, jadis familier ;
Là-bas, dans les plaines fleuries,
Bien doux doit être le sentier !
Bercez mes rêves pacifiques,
Murmures des bois et des champs,
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Voici déjà trois bonnes lieues,
Oh ! pour le sûr, nous trouverons

Digitized by Google

Un lac aux belles ondes bleues
Là-bas, de par-delà ces monts...
Mon âme, en ses élans lyriques,
Accorde ses rêves chantants
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Nous passons les petits villages,
Nids blancs autour d'un vert clocher,
Tout ombragés d'épais feuillages,
Où les oiseaux viennent nicher.
Des bois les brises balsamiques
Apportent des gazouillements
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Vers le pays de la lumière,
Voiturier, nous mèneras-tu ?
Là-bas, vers la région claire,
Là-bas, vers le bel inconnu ?...
O fée, aux baguettes magiques,
Un coup ! nous partons, conquérants,
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Un sentiment d'indépendance
Grandit en nous plus nous fuyons.
J'ai dit ma plus belle romance
A ces grands bois, à ces vallons.
Roses, dans leurs blanches tuniques,
Passent les muses du printemps,
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Digitized by Google

Le ciel, un instant sous des voiles,
Est encor plein de clairs rayons.
Ce soir, aux premières étoiles,
Vers la ville nous descendrons :
Adieu, les rêves romantiques !
Ils reviendront un autre temps
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

Et lorsque l'hiver sur ma vitre
Mettra ses fines fleurs d'argent,
Lorsque, penché sur mon pupître,
J'écouterai souffler le vent,
J'aurai des rêves poétiques
Qui ramèneront le printemps
Au son clair des grelots rhythmiques
De nos deux petits chevaux blancs.

MARIUS GRILLET.

Digitized by Google

A L'INSTITUT UNIVERSEL [1]

(SECTION DES BEAUX-ARTS)

Sois le justicier vengeur!
Combats l'orgueil, pédant infâme,
Et l'égoïsme, ver rongeur,
Qui putréfie et sèche l'âme.

Défends, surtout, vaillant lutteur,
Les droits méconnus de la femme!...
Sur les blessures du malheur
Répands le baume et le dictame!

Aux grands vaincus offre la main,
Ecris, burine leur histoire
Sur tes larges tables d'airain.....

Protège et sauve la mémoire
Des oubliés..... Nouveau Martin,
Taille leur un manteau de gloire!

T. VÉRON.

Septembre 1879.

(1) Ou *Dictionnaire-Véron*, organe de l'Institut universel des sciences, des lettres et des arts. (Section des Beaux-Arts).

Digitized by Google

INVENTAIRE DES BIENS

DE

JEAN DE BELLORA

Curé de Vaise

DRESSÉ LE 10 JUILLET 1374

---

1 Unam culcitram. — *Une couette.*

2 Unum pulminal. — *Un matelas de plumes.*

3 Unam aliam culcitram de plumis. — *Une autre couette de plumes.*

4 Sex linceanna. — *Six draps.*

5 Unam frochiam. — *Un froc.*

6 Duas archas de nuce. — *Deux coffres de noyer.*

7 Unam archam de quercu modici valoris. — *Un coffre de chêne de médiocre valeur.*

8 Duas ollas cupri. — *Deux oulles ou marmites de cuivre.*

9 Unum modicum lavatorem cupri. — *Un petit bassin de cuivre.*

10 Unam parvam peletam seu conchiam heream. — *Une petite conque de bronze pour laver les mains.*

11 Unam aliam parvam conchiam ad alvendo manus qui dicitur fore in pignorem pro septem obolis albis. — *Une autre petite conque pour laver les mains, dite* Fore, *en gage pour sept oboles blancs.*

Digitized by Google

12 Unam cassiam fussoriam. — *Une poêle à frire.*

13 Unam gerliam. — *Une cuve ou* benne.

14 Unum parvum quoquependium ferri. — *Une petite crémaillère de fer.*

15 Quasdam donzelles. — *Certaines* donzelles (*anses de fer à soutenir les pots sur le feu*).

16 Unum trepidem anterium. — *Un trépied ou landier.*

17 Duas parvas cassias albas. — *Deux petites poêles blanches.*

18 Unum vas stanni. — *Un vase ou pot d'étain.*

19 Tria vasa stanni. — *Trois vases ou pots d'étain.*

20 Unam eigueriam stanni ad brocetum. — *Une aiguière d'étain à goulot.*

21 Duos platellos stanni mediocres. — *Deux plateaux d'étain de moyenne dimension.*

22 Unum alium parvum platellum. — *Un autre petit plateau.*

23 Undecim scutelas stanni. — *Onze écuelles d'étain.*

24 Unam aliam frochiam. — *Un autre froc.*

25 Unum mantellum longum dupplicem de duobus pannis. — *Un manteau long double de deux draps.*

26 Unam vestem albam forratam penna alba. — *Une robe blanche fourrée de peau blanche.*

27 Longam unam pennam nigram vestis longe. — *Une longue penne* (*ou fourrure*) *noire d'une longue robe.*

28 Unam tunicam curtam. — *Une tunique courte.*

29 Circa tres ulnas persis nigri. — *Environ trois aunes de bleu noir.*

---

(1) Arch. départ. *Testamenta*, vol. XI, f° 102. Cet inventaire suit un testament insignifiant, il est rédigé par les notaires Jean de la Roche et Etienne Peyrolier, commissaires de la Cour de l'officialité.

Digitized by Google

30 Unam capam nigram de say ad portendum in ecclesia. — *Une cape ou chape noire de* say *pour porter à l'église.*

31 Unum coopertorem de panno regulato bonum quatuor pannorum. — *Une bonne couverture de drap rayé de quatre draps.*

32 Unum mantellum longum simplicem. — *Un long manteau simple.*

33 Duo capucia dupplicia. — *Deux capuces doubles.*

34 Unam armuriam forratam de cindone. — *Une aumuse fourrée de* cindone (*étoffe de lin*).

35 Unum bichetum vel circa farinæ fromenti. — *Un bichet environ de farine de froment.*

36 Tres bichetos farine siliginis. — *Trois bichets de farine de seigle.*

37 Circa dimidum bichetum farinæ albæ. — *Environ un demi bichet de farine blanche.*

38 Unum bichetum fabarum cum saculis. — *Un bichet de fèves avec les sacs.*

39 Unam asinatam frumenti. — *Une asnée de froment.*

40 Unum lechiffrey sine cauda. — *Une léchefrite sans queue.*

41 Tres bichetos de panis. — *Trois bichets de millet.*

42 Nonem bichetos de panis. — *Neuf bichets de millet.*

43 Triginta sex asinatas siliginis rasas que omnia reperierunt in granerio. — *Trente-six asnées de seigle qui se trouveront dans le grenier.*

44 Item in camera, unum breviarium notatum antiquum. — *Item dans la chambre un vieux breviaire noté* (*c'est-à-dire avec le chant*).

45 Unum alium breviarium sine nota. — *Un autre breviaire sans note.*

46 Viginti unum linceanna ultra alia supradicta. — *Vingt et un draps, outre les autres sus-mentionnés.*

Digitized by Google

47 Unum mantilem novum. — *Un manteau neuf.*

48 Unam camisiam. — *Une chemise.*

49 Quasdam brachas novas. — *Certaines braies (ou culotte) neuves.*

50 Unam aliam camisiam novam.—*Une autre chemise neuve.*

51 Unum mantilem antiquum. — *Un vieux manteau.*

52 Unum charnerium modici valoris. — *Un saloir ou garde-manger de peu de valeur.*

53 Unam corrigiam clavellatam. — *Une courroie (ceinture) garnie de clous.*

54 Quemdam librum continentem plura mandata synodalia in uno quatrivio pergameno. — *Certain livre contenant plusieurs mandements synodaux dans un* quarré *de parchemin.*

55 Unum ensem existendem infra unam archam de nuce in quoquina. — *Une* épée battue *dans le coffre de noyer de la cuisine.*

56 Unam cimaisiam novam unius quarteronis. — *Une cymaise neuve de la mesure d'un quarteron.*

57 Unam mensam de quercu cum pedibus. — *Une table de chêne avec pieds.*

58 Duo scanua de quercu. — *Deux escabeaux de chêne.*

59 Unam mait ad duo instrumenta. — *Un* mait *(ou pétrin) à deux usages.*

60 Unam cassiam sine cauda. — *Une poêle sans queue.*

61 Unam napam novam duarum ulnarum. — *Une nappe neuve de deux aunes.*

62 Unam asinatam frumenti. — *Une asnée de froment.*

63 Unam parvam curcitram. — *Une petite couette.*

64 Unam tuelliam. — *Une tuaille.*

65 Duo linceanna. — *Deux draps.*

66 Unam parvam mensam modici valoris. — *Une petite table de peu de valeur.*

Digitized by Google

67 Unum siculum non ferratum cum parvum unum tripidem. — *Un seau (ou une seille) non ferré, avec un petit trépied.*

68 Unam grapam. — (*Ducange cite le* grapellum *parmi les ustensiles d'une cuisine, mais il ne donne pas l'explication de ce mot*).

69 Item in cellerio unam asinatam fabarum cum dimidia infra certam archam. — *Item dans le cellier une asnée et demi de fèves dans un coffre.*

70 Duo dolia tuneta otto asinatas vini rubei. — *Deux tonneaux contenant huit asnées de vin rouge.*

71 Unum verenterium ?

72 Unam gerlam in qua est unus bichetus de panis. — *Une cuve où est un bichet de millet* (1).

Cet inventaire rédigé en basse latinité, parsemé de mots empruntés à la langue vulgaire, donne des détails réels sur l'intérieur d'un curé de campagne au XIVe siècle. Il nous révèle que le pasteur de la paroisse de Saint-Pierre de Vaise (à la collation de l'infirmier d'Ainay) n'avait point toutes ses aises dans la petite maison, composée d'un cellier, d'une cuisine, d'une chambre et d'un grenier, dont le mobilier fort pauvre ne suffirait point au plus humble des desservants actuels. La paroisse de Vaise n'avait alors aucune importance et le bénéfice devait être à peu près nul. Le curé payait de ses deniers la location de son logement situé dans la ville de Lyon. Sur cette liste, on ne voit aucun objet ni monnaie d'or et d'argent, et pas une image

(1) Le texte latin est reproduit intégralement : les numéros d'ordre sont ajoutés, et la traduction a été faite sur les données de Ducange et autres lexicographes. Les mots : *peleta, fore, anterium, mait, sacula, grapa, verenterium*, ne s'y trouvent pas.

Digitized by Google

sainte. Peut-être un crucifix que les notaires n'auront point enregistré par respect. Les deux bréviaires avec ou sans musique et le recueil des statuts synodaux, à cette époque où les manuscrits coûtaient très cher, suscitèrent sans doute des envieux à ce modeste curé qui pour prier ne se trouvait pas obligé, comme tant d'ecclésiastiques, d'aller feuilleter le bréviaire constamment enchaîné ou placé sous un treillis de fer. Le vestiaire comprenait des manteaux, tuniques, frocs, robes et capuces longs, doublés, fourrés ou non, mais on n'y relève qu'une paire de braies ou culotte. Les chaussures ne sont pas désignées.

La lingerie de corps ne se composait que de deux chemises. Nos bons aïeux se couchaient sans ce vêtement alors luxueux, devenu de nos jours indispensable le jour et la nuit; ils se mettaient réellement entre deux toiles que l'on renouvelait souvent, ce qui explique la disproportion numérique entre les chemises et les 29 draps de lits énumérés dans l'inventaire. L'absence des mouchenez ou mouchoirs de poche est constatée et donne à réfléchir sur les services de divers genres que les doigts peuvent rendre à notre vilaine humanité. Sauf un lit médiocrement garni, cet ecclésiastique n'avait pour se reposer que des escabeaux de bois et des coffres. Les ustensiles de cuisine sont également insuffisants, ainsi que ceux de la table, parmi lesquels on ne voit, ni couteaux, ni assiettes, ni gobelets, ni serviettes. Les cuillères ne sont pas mentionnées, sans doute parce qu'elles étaient de bois et sans valeur; quant aux fourchettes à bouche, elles ne furent en usage qu'au XVIe siècle. On tirait les morceaux avec le couteau et la pincette naturelle, ou fourchette d'Adam, ce qui obligeait les gens délicats à se servir, avant, pendant et après le repas, des conques ou bassins à laver les mains que l'on essuyait faute de serviettes à la nappe ou à la tuaille pendante sur un rouleau. Le gre-

Digitized by Google

nier et le cellier bien approvisionnés de farines, de grains, de fèves et de vin, permettaient à notre bon curé de braver la famine et de secourir ses pauvres ouailles, en ces temps calamiteux où l'invasion anglaise et les excursions des terribles routiers causaient tant de maux. En somme, il nous a semblé que ce document, qui donne une idée assez précise de la manière dont vivaient les curés des petites paroisses rurales pendant le XIVe siècle, était digne d'une communication.

V. DE V.

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

1er Mai 1861

(*Suite*)

CHAPITRE III

VALENCE

Je fus durant un jour et une nuit assez ballotté par le vent pendant cette traversée, mais je ne saurais lui en vouloir pour cela, car il m'y poussa bien plus vite que je n'y serais arrivé sans lui ; la plage du *Grao*, qui est le port de Valence, n'est qu'une grève garnie de peu et bien chétives maisons, mais abondamment fournie d'affreuses pataches, que l'on a oublié de suspendre, de vernir, ou tout au moins de garnir de paille. Après trois grands quarts d'heure de cahos, dans une de ces infernales machines, j'arrivai à *Valence*, ne songeant qu'à y trouver un lit, et remettant de grand cœur au lendemain le plaisir si désiré de lui rendre visite.

Valence est une très gracieuse cité, posée, pour ses vieux péchés, entre le redoutable pays des Maures, et celui de leurs vainqueurs, les terribles Castillans. Médiatrice forcée entre ces deux nations toujours en guerre, elle est restée plus orientale qu'Espagnole; c'est donc par ce qu'elle a conservé d'Arabe, qu'il me semble que je dois commencer ma narration.

Digitized by Google

Ses petites rues étroites, rarement pavées, ses maisons soigneusement blanchies à la chaux, ou nuancées de teintes roses ou bleu d'azur, les tuiles vernissées de ses toits dont le soleil fait briller les mosaïques, ses jardins d'acacias, d'orangers et de palmiers, ses rues en arcades couvertes d'éclatantes tentures, tout lui donne un aspect oriental qui rappelle les peintures que nos artistes rapportent de Constantinople et de l'Egypte ; une population chamarrée des plus vives couleurs, de petits chevaux chargés de grelots, de fleurs et de légumes qui trottent sans respect pour les passants, des hommes qui n'ont pour tout vêtement qu'un bonnet de laine rouge, et un mauvais caleçon de toile grise, se démenant à grands cris au travers des cuisines ambulantes, tout cela a un cachet d'enfance de civilisation, qui va bien avec le décors de la scène, et rappelle l'Arabe qui vit en plein air, et fait volontiers le coup de feu avec le voyageur qu'il rencontre sur sa route.

Mais comme je l'ai dit, tout est contraste dans cette ville, et si, détachant vos yeux de ce marché qui rappelle l'Asie ou le nord de l'Afrique, vous les fixez sur le vaste bâtiment qui le domine, sa teinte toute castillane vous reporte sur le champ dans notre vieille Europe, car ce vaste édifice couronné de créneaux, et flanqué de larges tours, n'a rien des palais enchantés décrits dans les Mille et une nuits; c'est bien la demeure des anciens chevaliers bardés d'acier de l'Espagne catholique, et les légères arabesques des califes, n'ont rien de commun avec ces remparts embellis de herses, de meurtrières et de machicoulis.

Cet édifice est, en effet, l'antique palais de *Chimène*, qu'elle occupa après la mort de son époux, le *Campéador*, si célèbre sous le nom du *Cid*. Que de poésie, que de gloire vous rappellent à vous, qui n'êtes qu'étranger, les noms de ces illustres possesseurs, et combien une telle relique, échap-

Digitized by Google

pée au ravage des siècles, doit être sacrée pour un peuple qui chante jours et nuits les hauts faits de ses ancêtres ? Hélas ! il n'en a pas été pourtant ainsi ; l'industrie a jeté un coup d'œil sur la demeure de la veuve du vainqueur des Maures ! elle a vu qu'elle était sur le marché et spacieuse, et elle en fait ce que l'on appelle en Espagne la Bourse de la ville !

Entrez maintenant dans cette vaste salle que couronnent toutes ces dentelles de pierre, et que supportent ces longues colonnes en spirales, aux ogives blasonnées des écus des chevaliers morts sous le cimeterre ? Ce ne sont pas des panoplies de leurs armures que vous y trouverez, mais d'énormes comptoirs huileux, et vermoulus à l'impossible, des échoppes où sont établi les plus dégoûtants produits du commerce de l'Espagne ; dans un coin de leur réduit, un petit Juif, tout sordide et tout cassé, y préside à la place même qu'occupait Chimène, et s'il y est occupé à frotter ses énormes lunettes vertes, c'est qu'il cherche sur son livre de compte une erreur de quelques sous à son préjudice, dans l'addition des profits de sa journée.

La cathédrale, du moins, vous ramène à des idées de l'ancienne gloire de l'Espagne. Quand votre œil s'est habitué à ces ténèbres visibles qui sont l'atmosphère de toutes les églises de l'Ibérie, que quelques rares cierges ont fait briller à vos yeux ses vastes dalles de marbre toujours veuves des bancs et des chaises qui traînent dans nos églises, que vous avez découvert les groupes de femmes enveloppées dans leurs mantes noires, qui, prosternées, forment des îlots sur ses blancs parvis, vous suivez avec recueillement les chapelles qui découpent ses cloîtres. Que de richesses archéologiques ! que de statues, que de bas-reliefs, que de tableaux de tous les grands artistes ! mais hélas ! presque toutes ces admirables reproductions ne sont destinées qu'à retracer les horribles tourments par lesquels les saints du paradis

Digitized by Google

méritèrent une immortelle vie. Peu de ces images vous représentent ces douces madones d'Italie, aux regards si bienveillants, qui vous présentent ce gracieux enfant, qui vint pour racheter les péchés de ce monde; peu de chœurs de chérubins qui agitent dans un ciel d'azur et leurs harpes d'or et leurs ailes transparentes. Des martyrs, toujours des martyrs! L'œil finit par se détourner de cette interminable boucherie; vous fuyez vers une chapelle plus illuminée que les autres et qui semble vous promettre un spectacle moins lugubre! un mort étendu sans cercueil, au milieu d'un cercle de cierges allumés, vous y attend dans des vêtements religieux qui s'étallent sur les degrés de l'autel qui en occupe le centre. Vous pouvez lire sur son visage à peine refroidi les dernières tortures qui précèdent la fin de la vie; ces membres crispés par la mort semblent se tourner vers vous pour implorer un dernier secours; tandis qu'un gros abbé bien rose et bien joufflu, qui est chargé de sa garde pendant les douze heures d'exposition, qui doivent s'écouler avant ses funérailles, se promène tout autour les mains derrière le dos, et cherche d'un œil indifférent, quelque motif de distraction dans une nef où l'étiquette espagnole le condamne à une faction aussi longue que rebutante?.....

Cependant, tout n'est pas lugubre dans cette magnifique basilique; à l'heure des Complies, une foule de jeunes ecclésiastiques et d'enfants de chœur se glissent dans les stalles. Les chanoines en camails de satin rouge, des chantres revêtus des plus éblouissantes chasubles, surgissent à travers les figures sculptées qui entourent leurs pupitres; à un signal donné, tout s'illumine dans la vaste nef. Un très nombreux orchestre se trouve rangé derrière l'autel, et d'excellents chœurs de voix humaines soutenues et par lui, et par l'orgue du fond de l'église, remplissent ses voûtes élancées, des accords les plus suaves et d'une musique qui

Digitized by Google

semble céleste, après les tristesses qui l'ont précédée. C'est la *maîtrise de chant*, qui se charge de produire cette harmonie; institution regrettable pour nous autres Français qui la possédions aussi avant nos révolutions politiques, mais regrettable surtout pour nos jeunes artistes qui y trouvaient une excellente école, et pour nos chanteurs émérites, qui, chassés des théâtres, quand leur voix disparait, se trouvent souvent réduits, dans leurs vieux jours, à cette misère qui fit le tourment de leur début dans la vie.

Valence est surtout remarquable par l'attrait de ses promenades les jours de fête; la principale est celle voisine de son enceinte crénelée, qui communique avec elle par le pont du *Guadalviar*. Il y aurait bien une querelle à faire à son fleuve, employé pendant la belle saison à l'arrosage, et tellement absent, que les blanchisseuses faisaient de petites digues dans son lit, pour y baigner leur linge; mais ce n'est pas à nous autres Français, qui ne faisons rien de nos magnifiques cours d'eaux, à la risquer. Au reste, l'*Allameda* pouvait s'en passer, et était, avec sa grande allée d'arbres, bien meublée de petites voitures, une promenade encore fort agréable. Parmi celles qui la sillonnaient, j'en remarquai une espèce qui lui paraît spéciale, ce sont des chars à bancs à demi-découverts, attelés comme des cabriolets, qui permettent l'équipage à la femme de la modeste bourgeoisie. Au reste, brillantes ou communes, toutes les voitures étaient remplies de gerbes de fleurs que les jeunes femmes avaient rapportées de la campagne pour s'en parer au théâtre, où devait chanter, le soir, la célèbre *Kneithe;* il y aurait bien encore d'autres promenades, de belles églises, et l'hôtel de ville à décrire, monument où l'on garde le vieil étendard des Maures qui est d'une dimension colossale, et d'une rude étoffe, et la vieille épée du roi *Jaime* dont le bouclier est appendu au-dessus du maître-autel de la cathédrale;

Digitized by Google

mais la chaleur augmente tous les jours, et je dois partir si je ne veux pas la trouver intolérable en Andalousie.

CHAPITRE IV

DE VALENCE A GRENADE; LA CASTILLE

Les environs de Valence ne sont qu'une suite de jardins potagers, dans une terre des plus fertiles; les eaux y brillent de tous côtés, grâce aux travaux des Maures passés maîtres en irrigations. Des rizières à demi-submergées, des mûriers taillés en gobelets, des orangers, donnent aux deux côtés de la voie ferrée un air de jardin anglais; « à *Jativa*, ancienne forteresse arabe, au pied de la montagne, le paysage devient tout-à-fait africain, et vous longez de vastes massifs de palmiers qui dominent à une grande hauteur de petites maisons aux teintes diaphanes. Mais nous voici dans la région des cailloux, et comme à la Crau en Provence, on ne voit plus que de petits moutons qui les retournent pour arracher la mousse qui en tapisse le dessous. En quittant cette triste région, on se trouve dans les plaines de Castille, sans végétation, sans arbres, où l'œil cherche inutilement un point digne d'attention, et où il ne découvre que quelques gros villages très clairs semés, que signalent leurs campaniles. Quelques taches noires salissent ces plaines d'amadou; les plus larges sont des troupeaux de bœufs ou de cochons, les petites des attelages de toutes minimes charrues, ou quelques cavaliers dont les vestes de velours sont ornées de boutons en grelots et de parements rouges; si vous traversez quelque route dont la poussière est aussi blanche que la cendre du Vésuve, vous apercevez

Digitized by Google

de ces longues files de mulets de Castille, chargées d'outres de vin ou de ballots de marchandises ; comme au temps de Don Quichotte, elles cheminent lentement sous la protection des longs fusils qui garnissent les arçons des muletiers qui chantent ou dorment à l'arrière-garde.

C'est que nous sommes arrivés au pays illustré par *Cervantes*, charmante contrée pour les romans, où l'imagination doit transformer tout ce qu'elle y rencontre; je comprends maintenant que ces moulins qu'on m'y montre aient été pris par son héros pour des géants formidables; il eût été trop triste de n'y voir que d'horribles barraques; ce clocher lointain est le célèbre village du *Toboso*, patrie de *Dulcinée*, son incomparable princesse! Hélas, on n'en voit pas d'échantillons dans les petites bergères voisines de la route !

Enfin on aperçoit Saint-Jean d'*Alcasar*, qui, posé en grosses lettres sur votre carte, soutient votre moral par l'espoir d'un bon souper et d'un gîte confortable; il faut bien vite en rabattre, j'étais cependant descendu dans la meilleure hôtellerie de la ville ? Mais comme elles se ressemblent presque toutes sur les routes d'Espagne, je veux la décrire pour montrer l'existence qu'on y mène.

C'était, à l'extérieur, une petite maison bien blanche attenante aux ruines d'une vieille chapelle; on y entrait par une toute petite cour entourée par un hangar qui protégeait les charrettes, les ballots et les harnais des mulets qui mangeaient leur ration autour de son enceinte; c'était une vague réminiscence de l'ancien Caravansérail des Maures. De cette espèce de vestibule, on passait dans la cuisine, pièce ornée de chapelets de jambons fumés, mais privée de tous les ustensiles qui la caractérise chez nous; un petit escalier lui fait face, et conduit à un couloir en galerie sur la cour, qui se termine par un cabinet de six pieds carrés, dallé et

Digitized by Google

voûté, qui est la pièce de réception de la maison, car il en est la salle à manger.

Comme il n'a pas d'autre fenêtre que sa porte, nous le traiterions de cachot dans notre France luxueuse, mais il s'embellit soudain par l'entrée de la servante de l'hôtel, une vraie *Maritorne*, vieille sorcière de cauchemar, qui sur deux tréteaux mal assurés, étend une petite couchette qui a l'air assez propre, sauf les couvertures de laine qu'elle a dérobées aux mulets qui mangent dans la cour; elle arrange ensuite un banc, pose ma malle sur une petite table de sapin en face, puis elle s'en va, car elle a établi tout le mobilier.....

La maîtresse de maison se hâte de la remplacer, elle apporte toutes ses provisions pour mieux s'entendre sur le souper. Elle a une grosse pièce de cochon enfumé, quelques œufs, enfin quelque chose qui pourrait bien être du beurre. Je fais signe de mettre le tout dans une poêle, elle ne comprend pas, mais je me rappelle à propos le mot *Tortillas* (omelette), et nous nous entendons à l'instant à merveille.

Je vais donc faire une promenade dans la ville, et à mon retour, on me sert bouillant, au fond d'un plat, quelques bouchées de cochon fumé, des œufs plus que douteux, et un peu de beurre rance faisant la sauce; le festival commence donc. *Maritorne* a, de ses doigts de rose, ramassé dans le jardin quelques feuilles de laitue qui nagent dans une terrine, sur du vin et quelque chose de noir, qui est peut-être de l'huile; on voit, à sa figure radieuse, que rien ne manque plus au festin, et je la scandalise par ma gourmandise, en lui faisant signe de me cueillir encore une de ses oranges qui pendent à côté de la galerie.

A *Mansanarès* je repris les diligences qui conduisent à Grenade; le pays devient plus riant, et j'allai coucher le jour suivant à *Baylen*, lieu fort joli, mais depuis la capitu-

Digitized by Google

lation du général Dupont, mal sonnant pour des oreilles françaises.

Le lendemain, je passai à *Jaën* et traversai les montagnes de la *Sierra-Morena ;* elles ne sont pas bien hautes, mais ont une grande largeur, que notre équipage mit bien une dizaine d'heures à traverser; elles sont assez pittoresques, il ne faudrait pas cependant, sur les dires de Dom Quichotte, les croire revêtues de magnifiques bois; le bon chevalier qui durant sa pénitence y fut si glorieux d'y avoir déraciné un chêne, aurait dû faire disparaître tous les autres, qui à peine gros comme le bras, ne donnent pas une idée gigantesque de sa force ! Quoi qu'il en soit, la route suit longtemps une gorge accidentée, où circule une petite rivière bien limpide, ce qui n'est pas commun en Espagne; quand on entre dans la plaine, on commence à voir les *Nevada*, très hautes montagnes étincellantes sous leurs neiges presque éternelles, et enfin *Grenade*, l'antique capitale des Maures, qui, quoique bien déchue, compte encore plus de 60,000 habitants, et qui s'étale au pied de sa petite montagne où est l'*Alhambra* et le *Généralif*, pays, avec ses eaux et ses jardins, qui ressemble si ce n'est tout-à-fait à l'*Eden*, tout au moins, après être sorti du désert, à la terre promise.

CHAPITRE V

GRENADE

Plus encore que Valence, Grenade est une cité toute orientale; point de places; des rues qui ne sont que des couloirs, s'y tortillent dans tous les sens, et disparaissent à chaque instant, sous de vastes balcons garnis de vitrages,

Digitized by Google

appelés *miradores*, qui se détachent sur toutes ces petites maisons aux teintes si claires ; ils servent dit-on à épier les passants qui sont si rares, et, dans le fait, à les garantir de la pluie, qui n'y est jamais bien longue. La partie de la ville qui forme un vaste boulevard, s'étend sur les rives de deux charmants ruisseaux, le *Darro* et le *Génil* qui se réunissent auprès de la promenade ; le premier est loin d'être toujours paisible, aussi les gamins du pays en ont fait dans leurs chants le futur bourreau de la ville ; « *Darro* ayant épousé *Génil*, disent-ils, lui apportera en dot, un jour ou l'autre, la place *Neuve*, plus le *Zacatin* et toutes ses belles boutiques, etc., » en dépit de leur sinistre prédiction, c'est au point même de jonction des deux époux que se réunissent, chaque soir, les oisifs de la ville ; là, sous d'antiques platanes, au milieu des bosquets, des grilles dorées, des fontaines et des bancs de marbre blanc, circule au coucher du soleil une population peu fortunée, mais heureuse de sa gaieté et de sa paresse ; elle a laissé ses misérables quartiers aux pavés monstrueux et dégradés, et vient sur cette jolie promenade écouter les musiciens ambulants, prendre des rafraîchissements et des glaces, mais surtout admirer l'aristocratie féminine du pays, qui y promène, dans d'atroces équipages, ses longs voiles de dentelles noires, sous lesquels brille la fleur naturelle que l'Espagnole, pose dans le jay de sa noire chevelure.

Malgré l'invasion de la crinoline, les femmes de Grenade ont encore, en général, les modes du pays; les hommes sont restés également fidèles au costume national. Ils portent le grand pantalon, orné sur les côtés de boutons en grelots d'argent, et les jeunes *senors* de la campagne, qui viennent y étaller leurs grâces et le cheval andaloux, que leur père les a chargés d'y vendre ; les bottes à retroussis et les vestes de velours aux aiguillettes de métal et aux pare-

Digitized by Google

ments écarlates ; mais ce sont les pauvres laboureurs qu'il faut regarder, avec leur foulard roulé en corde autour de la tête ; leur simple jupon en toile blanche, et leurs sandales en sparterie, il est impossible de trouver un costume plus simple et plus primitif que le leur ; c'est à faire honte aux bergers des *Cheviots* en Angleterre ; et à faire rougir les charbonniers du *Ben-Lomond* de l'antique Ecosse, de l'inutile luxe de leurs toilettes.

Oublions cette population qui émigre chaque jour de plus en plus vers les fabriques, et revenons à la ville, et à sa citadelle mauresque qui la domine à une grande hauteur de sa colline tailladée par les eaux pluviales. Ses sommets accidentés rappellent ceux de Vienne en Dauphiné, mais ils contiennent de plus les jardins du *Généralif*, et l'*Alhambra*, la merveille des merveilles !

Le pourtour de cette forteresse égale presque celui de la ville, il en est séparé par une enceinte de grands murs noircis par le temps, flanqués de fortins, de places d'armes et des pavillons qu'habitaient les officiers du Kalif, constructions ayant presque toutes des légendes plus ou moins historiques !

Un profond ravin creusé par les eaux au centre de la citadelle, est pour elle un puissant moyen de défense ; les Arabes avaient, à son entrée, réuni ses deux rives, par un aqueduc qui le fermait en quelque sorte, mais cette construction fut ruinée à l'époque de la conquête. On ne peut réellement, sans l'avoir éprouvé, se figurer l'étonnement et l'admiration du voyageur quand il entre, par la magnifique porte arabe qui l'a remplacé, dans cette fraîche grotte de verdure, qui, dans un climat de feu, garde tout le jour une température des vallées pastorales de la Suisse ; il reste frappé de la hauteur prodigieuse de ces arbres, qui s'élancent vers le ciel, pour atteindre les rayons de l'astre contre le-

Digitized by Google

quel ils le protégent, du luxe prodigieux de leurs énormes lierres, des festons de ses plantes grimpantes, qui étalent sur des lits de mousse que l'onde baigne de ses filets d'argent, des guirlandes de fleurs des tropiques qui s'y trouvent abritées comme dans une véritable serre chaude. Le célèbre défilé des *Trosaches* en Ecosse, peut seul rivaliser en fleurs et en verdure argentée, avec cette célèbre allée, et en y jetant un coup d'œil, on comprend tous les regrets qu'elle inspire aux poètes arabes, qui pleurèrent Grenade, comme les Hébreux Jérusalem, lorsque exilés comme eux, ils suspendirent leurs harpes aux saules de Ninive.

Ce fut sous ces grands arbres couverts de lianes et des mousses des forêts vierges du nouveau monde, près de cette grande fontaine à la coupe de marbre blanc, ciselé d'arabesques, que se passa le dénouement de toute cette si longue et si meurtrière invasion africaine, et que Boabdil (appelé Abu-Abdalla par les Maures), le dernier des califes de Grenade, vint le 25 novembre 1491, remettre entre les mains du puissant vainqueur, cette fameuse clef de la citadelle, qui, sculptée en pierre sur une autre tour que celle sur laquelle on avait gravé une main, ne devait suivant l'opinion des mahométants, parvenir aux chrétiens que quand par un prodige, ces deux insignes se seraient joints ensemble !

Pour mieux comprendre cette scène, nous allons avoir recours aux quatre bas-reliefs que l'on sculpta sur le maître-autel de la cathédrale; je suis étonné qu'avant moi, d'autres voyageurs n'aient pas fait ce rapprochement, car, si cette sculpture n'est pas d'un dessin entièrement irréprochable, elle est très soigneusement finie, et empreinte de cette vie et de ce mouvement qui ne sont pas toujours l'apanage des grands artistes; de plus, selon l'usage du temps, elle a été colorée avec soin; puisqu'elle donne une idée complète du

Digitized by Google

lieu, elle doit rappeler jusqu'à un certain point les personnages qu'elle y représente.

Le premier bas-relief nous montre l'entrée du jardin de l'*Alhambra*. Un cardinal sur une mule caparaçonnée d'or, la reine Isabelle, avec la même coiffure en résille, qu'elle a dans les grandes statues d'elle qui sont dans l'église, son époux, le roi Ferdinand, armé de toutes pièces, viennent y recevoir les clefs de la ville; ils sont suivis de chevaliers, de dames à cheval, et d'une forêt de hallebardes; tout est joie dans cette partie du tableau; on vient recueillir le fruit de mille combats, et réaliser ce rêve de tant de générations chrétiennes.

De l'autre côté, est Boabdil, le calife vaincu; son écuyer, costume exact des Arabes de nos jours, tient à côté de lui son coursier, et son bouclier portant un gland rouge en passementerie, probablement les armes de Grenade à cette époque ? Le malheureux souverain a l'air éperdu; il tient à la main cette clef qu'il faut enfin remettre, et derrière lui se voient ces grands arbres dont j'ai parlé et toutes ces fortifications de la citadelle, d'où sort sans armes l'armée vaincue qui a remplacé, par le fez égyptien, des casques devenus inutiles.

Les deux autres ont moins d'intérêt et montrent les conséquences de la victoire; dans l'un on baptise force musulmans, et dans l'autre ce sont les captives que le clergé se plaît à asperger d'eau bénite; à la terreur avec laquelle l'une d'elles repousse le pan de son vêtement, sans doute atteint par l'eau sacrée; aux soins que les autres ont de s'envelopper dans leurs voiles, on voit bien que ces conversions sont loin d'être volontaires; leur coiffure se compose d'une toque carrée d'où s'échappe un voile; le costume, sauf quelques écharpes de couleur, est blanc, et me semble conforme à celui que portent les femmes turques de notre

Digitized by Google

époque. On pourrait presque écrire une histoire complète de ce temps, en faisant la description de la cathédrale de Grenade. Statues de grandeur naturelle d'Isabelle et de Ferdinand, statues et mausolées de Jeanne et de Philippe, joyaux, sceptres, couronnes, tout a été conservé dans ce sanctuaire respecté, et l'on pourrait y revoir, si l'on voulait, non-seulement les souverains de ce temps, mais je crois même leurs grands officiers. Cependant je ne dois pas oublier que c'est de la citadelle Maure que je veux m'occuper, et que ce n'est qu'à son occasion que j'ai parlé de sa conquête qui fut la joie de l'Eglise, des Papes, et de toute la chrétienté, pendant tout le moyen-âge qui avait tremblé par moments devant le cimeterre du Prophète.

(*A suivre*).

LE MARQUIS DE P***

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR LA

MANUFACTURE D'ARMES A FEU

DE SAINT-ÉTIENNE, AU XVIIIe SIÈCLE

Origine de la Manufacture.

Sous Louis XIV, la cour ne connaissait qu'un seul entrepreneur à Saint-Etienne : c'était le sieur Titou ; il avait pour associés les sieurs Carrier, ses alliés, ce sont eux qui ont fondé la manufacture de Charleville. Elle fut vendue, après la mort du sieur Titou, à des particuliers de Paris qui l'ont fait valoir jusqu'à présent ; il ne se trouva personne à Saint-Etienne qui fût en état ou qui voulût se charger de toutes les fournitures, de manière qu'elles furent divisées entre tous les particuliers qui se présentèrent en 1718. Les gouverneurs et commandants du Languedoc et des Cévennes se plaignirent à la cour que l'on avait répandu dans leurs provinces des armes du calibre de guerre. Le Conseil de Regnac rendit une ordonnance (qui existe au bureau de l'artillerie) qui défendait la fabrication des armes de guerre à tous particuliers autres que les entrepreneurs nommés par la cour, ce qui a toujours été observé jusqu'à présent.

Distribution des fournitures depuis 1720 jusqu'en 1762.

On a vu jusqu'à dix entrepreneurs à qui la cour a passé des marchés pour la fourniture des armes des troupes. Il y

Digitized by Google

avait trois contrôleurs payés par le roi, chargés de la vérification de ces armes et qui recevaient les ordres des officiers d'artillerie envoyés par le ministre pour faire observer les règlements sur les proportions que devaient avoir les différentes espèces de fusils servant à l'armement des troupes. En 1754, plusieurs entrepreneurs se réunirent de manière que l'on ne comptait plus que 4 ou 5 entrepreneurs ou compagnies à cette époque; cet ordre a subsisté jusqu'en 1762.

Les entrepreneurs s'étaient réunis depuis longtemps pour faire des plaintes à la cour sur la conduite des contrôleurs qui favorisaient d'abord quelques entrepreneurs, par préférence aux autres, et qui, par la suite, les assujettirent tous sous différents prétextes, à leur payer tant par canon, plataie ou fusil monté, chacun suivant la partie qui lui était confiée; de sorte qu'ils se firent bientôt un état, état plus certain et plus lucratif que celui des entrepreneurs.

Les ouvriers, d'un autre côté, profitant de la rivalité des fournisseurs, se prévalurent de cette circonstance pour hausser la main d'œuvre, de manière que le bénéfice des entrepreneurs fut réduit à très peu de chose; en outre, la cour ne payait pas. Il était dû à la paix, aux différents entrepreneurs, environ six cent mille livres qu'ils reçurent en *effets de nouette;* ce qui les priva non-seulement de leur bénéfice, mais encore altéra considérablement leur fortune. Enfin, on a vu, à cette époque, les entrepreneurs ruinés en grande partie, tandis que les contrôleurs s'étaient enrichis. Ce fait est si vrai que l'un de ces contrôleurs qui était originairement un ouvrier sans fortune qui fut envoyé à Saint-Etienne avec un appointement de cent pistoles, est mort, il y a trois ans, et a laissé deux cent mille livres de biens, après avoir vécu pendant vingt ans très honorablement.

Digitized by Google

Changements survenus depuis 1763 jusqu'à présent.

A cette époque, on changea le modèle des fusils à l'usage des troupes ; la cour eut égard aux représentations réitérées des entrepreneurs, envoya de nouveaux contrôleurs, et fit venir en qualité d'inspecteur M. de Montbeillard pour assimiler la manière d'opérer à Saint-Etienne à celle de la manufacture de Charleville à laquelle il était attaché depuis quelques années. Cet officier ne fut pas longtemps sans s'apercevoir à quel point la négligence de ses prédécesseurs et l'ambition des contrôleurs avaient préjudicié à l'accroissement et même au soutien de cette manufacture. Il sentit qu'il n'y avait pas de moyens plus prompts pour rétablir l'activité que de réunir tous les entrepreneurs, et de concourir avec eux à former des élèves ; il trouva des difficultés à lier ensemble d'intérêts gens de même état ; il parvint néanmoins à former deux compagnies qui partagèrent la fourniture annuelle. On ne tarda pas à s'apercevoir d'une révolution heureuse ; mais elle ne fut bien affermie qu'en 1765, par la réunion de ces deux compagnies qui, n'en faisant qu'une, n'eurent plus qu'un même objet. La cour qui désirait cette association qui s'était opérée difficilement, voulut s'en assurer la durée, en passant un marché où l'intérêt de chacun était motivé, avec la clause expresse qu'à la mort de l'un des entrepreneurs ou de plusieurs, son intérêt serait réparti sur ceux qui resteraient, voulant en réduire le nombre pour éviter les contestations que pourraient encore occasionner les différentes opinions toujours contraires au bien commun.

Digitized by Google

Privilèges et Lettres-Patentes.

L'inspecteur de la manufacture avait représenté à la cour qu'il était important de réunir dans un corps de bâtiments tous les approvisionnements servant à la fabrication et d'y rassembler toutes les armes pour y être examinées et contrôlées en présence des officiers d'artillerie. Les entrepreneurs s'empressèrent de remplir les vœux de la cour qui approuva ce projet, et ils achetèrent une maison vaste appartenant à l'un d'eux, ainsi que deux autres contiguës; ils achetèrent aussi deux vignes et bâtirent sur leur terrain des magasins et des ateliers de manière que tout fût rassemblé dans ce corps de bâtiment. Cette opération s'était faite à grands frais. Le sieur de Montieu, qui avait l'intérêt, le plus considérable, demanda à ses associés de solliciter auprès du ministre des lettres-patentes, en son nom, pour ériger leur établissement en manufacture royale; cette demande ne pouvait nuire à leurs intérêts, puisqu'à la forme du marché de la cour, et sous des clauses particulières, il ne pouvait priver aucun de ses associés de l'intérêt dont il jouissait, et son âge lui promettait de réunir un jour la totalité par la mort des uns et la retraite des autres. Il obtint donc de leur aveu cette faveur du ministre en 1769. Depuis ce temps, l'un de ces entrepreneurs est mort, d'autres ont désiré leur retraite; il a, par conséquent, réuni la totalité des intérêts sous différentes conditions, sans qu'aucun d'eux puisse réclamer la plus petite portion des fournitures actuelles comme ancien fournisseur, ou s'il en était admis de nouveaux, faire indemniser le sieur de Montieu des dépenses qu'il a faites, soit pour les bâtiments, soit par les traités qu'il a faits, et notamment par le partage d'une pension viagère de 4,000 francs accordée à la veuve d'un ancien entrepreneur, par ordre de la cour.

Digitized by Google

On voit par là que ce privilège, loin d'être une surprise, est une suite naturelle de la réunion des différents intéressés depuis 60 ans, qui s'est opérée par la mort des uns et la retraite des autres. Il en résulte donc que la cour, en adhérant aux demandes des inspecteurs, est parvenue à former un établissement constant et avantageux au service des troupes; je vais le démontrer :

Avantages du privilège.

Si l'on considère la fourniture des armes des troupes comme un objet de commerce ordinaire, peut-être sera-t-on en droit de condamner un privilège existant, nuisible en général; mais si l'on examine l'importance du service de la cour, la manière dont on y procède, on apercevra bientôt qu'il ne doit être confié qu'à des personnes dont la probité soit reconnue; qui puissent concourir avec les inspecteurs et les contrôleurs à la meilleure fabrication possible. La qualité essentielle du fusil est d'être fait avec de bonnes matières et bien travaillé. Il faut donc s'assurer de ces deux points. Je vais exposer la manière dont on y a pourvu.

Les ouvriers canonniers se fournissaient autrefois le fer dont ils fabriquaient leurs canons; leur intérêt les engageait à le prendre au meilleur marché. Les canons subissent deux épreuves suivant les réglements; on avait établi que les canons qui crèveraient à la 1re épreuve, seraient en perte pour le compte des canonniers, et que les crevés ou éventés à la seconde, seraient à la charge de l'entrepreneur qui les payerait comme bons, de manière que le canonnier qui partageait les dangers de l'épreuve avec l'entrepreneur, trouvait encore son compte à employer de mauvaises ma-

Digitized by Google

tières. Pour remédier à cet abus, on a obligé l'entrepreneur de fournir aux canonniers des fers de la forge de Pesmes en Franche-Comté, dont la bonne qualité est généralement reconnue : il est distribué aux canonniers qui ont la faculté de le changer aux magasins de l'entrepreneur s'il se trouvait quelque barre qui fût vicieuse ou qui ne leur convînt pas. Ce fer plus épuré et mieux travaillé, leur est donné au prix coûtant. On fait supporter aux canonniers la perte des deux épreuves, de manière que leurs intérêts les engageant à travailler avec plus de soin, ils sont enfin parvenus, à l'aide de bonnes matières, de leur application et des sacrifices de l'entrepreneur, à faire d'excellents canons. Les pertes qu'ils faisaient autrefois aux épreuves étaient de dix ou douze canons sur cent, il est rare aujourd'hui d'en voir plus de six et beaucoup au-dessous. L'on est donc parvenu à se procurer d'excellents canonniers; il en est de même des ouvriers platiniers à qui l'on a donné des encouragements et des facilités qui ont excité leur émulation. L'on a fait des approvisionnements en bois très considérables ; cette partie du service est très importante, soit pour la qualité, soit pour la nécessité où l'on est de les garder et de ne les employer que lorsqu'ils sont parfaitement secs, ce qui ne peut avoir lieu que trois ans après leur exploitation. Il y en a quantité qui se gâtent ou se fendent dans cet intervalle ; il faut donc que l'entrepreneur qui doit faire 25 ou 30 mille fusils par année, fasse entrer dans ses magasins 50 mille bois annuellement, pour être en état de bien faire le service ; c'est à quoi l'on s'est appliqué et on a pourvu depuis la réunion des fournitures.

Pour copie conforme :

LE BLANC.

Digitized by Google

LA

CHASSE AUX CHAMPIGNONS

DANS LE BUGEY

Lorsque j'étais enfant, mon grand-père me prenait sur ses genoux, au coin de la cheminée, et me contait, des heures entières, ses belles histoires de chasse dans les vallées du Bugey. Quelle verve dans ses récits ! Comme son regard s'éclairait de joie, quand il voyait que je prenais part, moi aussi, à ses aventures passées ! Je connaissais tous ses chiens aux noms sonores, la bonne Ravotte à la robe de feu, aux longues oreilles pendantes ; l'intrépide Briffaut, alerte et bien découplé, dont la voix dominait la meute et faisait résonner les échos des bois...

Alors, je disais : « Encore... encore... bon papa ! » Mon grand-père toussait, et moi, comprenant qu'une nouvelle histoire allait commencer, je grimpais au cou du cher vieillard et, pour mieux entendre, j'entourais de mes bras sa tête blanchie.

Eh bien ! j'ai souvent pensé que mon grand-père, — et, sans doute, quelques autres aussi—avaient à jamais dépeuplé le canton du gibier qui foisonnait de son temps, et qui est devenu plus rare dans nos montagnes que ne l'était en Egypte le bœuf noir au croissant de lait.

Il a fallu en prendre mon parti. Quand vient l'automne, mon fusil reste accroché à l'âtre, où la rouille l'envahit.

Digitized by Google

Ainsi allégé, je gravis les pentes avec moins de fatigue et, comme autrefois, mon Black m'accompagne.

On dit qu'il y a encore du poisson dans la rivière d'Ain. Mais je n'ai aucun goût pour la pêche. Rien ne me semble plus vrai que la peur inspirée au jeune Töpffer, sur le bord de l'Arve, par l'immobilité prolongée d'un pêcheur à la ligne.

La privation de ces passe-temps, auxquels j'ai renoncé, ne m'a jamais causé le moindre regret. Comment s'ennuyer aux champs, quand il fait beau ? Crayonner ici, rêver là, dormir plus loin... La journée s'écoule avec une douceur infinie.

Au reste, en septembre, mon plaisir favori est la chasse aux champignons. J'aime à chercher dans les bois ces végétaux sinistres, aux couleurs suspectes, qui croissent à l'ombre humide des arbres moussus, ces substances dont le nom signifie, pour la plupart des gens, nausées, vomissements, douleurs d'entrailles et d'estomac, et qui, chaque année, chaque jour — du moins, au dire des journaux — conduisent à la tombe des familles entières victimes de leur imprudence.

Quoi qu'il en soit, cette chasse est pleine d'attraits et point aussi dépourvue d'incidents qu'on pourrait le croire. Le malheur est qu'elle tend à se vulgariser comme les autres. On trouve des truffes noires et des morilles sur quelques points du Bugey. Presque partout, le mousseron, la chanterelle, la chevrette et l'oronge croissent en quantité plus ou moins grande. Les paysans, qui ne manquent jamais l'occasion de faire un profit, savent que ces végétaux sont d'excellents comestibles et plusieurs en expédient dans les villes, sans s'inquiéter outre-mesure des propriétés salubres ou insalubres d'un produit qu'ils ne cueillent que pour la vente.

Digitized by Google

En 1871, dans certaine commune que je pourrais nommer, on était plus naïf que cela.

C'était vers la fin de septembre. Nous avions passé trois mortelles journées à voir tomber, derrière les vitres ruisselantes, une de ces pluies d'automne, lentes et continues, qui semblent ne devoir jamais cesser. Quand il pleut, la montagne est bien triste. Le facteur était le seul être qui nous mît en communication avec les vivants; on l'attendait toute la matinée et, le soir, quand les volets étaient tirés et la porte bien close, pour combattre l'humidité du dehors, on se groupait devant une pétillante gavolée de sapin et l'on devisait des nouvelles de là-bas.

Le troisième jour, le baromètre remonta; la pluie cessa pendant le souper et nous chantâmes notre délivrance.

— Allons demain aux champignons, dit Charles. Après ces pluies, Dieu sait s'ils auront poussé!

— Où me conduiras-tu? A la mort?... à la gloire?...

— Non : Aux buis de la Crête, mon cher, tout simplement. Les mousserons y viennent à merveille, et c'est assez loin du chef-lieu de canton pour qu'on ait chance d'y être sans rival.

— Convenu. Mais partons de bonne heure.

Nous partîmes avant l'aube, bottés et équipés comme des chasseurs, avec cette différence qu'un bâton ferré nous tenait lieu de fusil. D'épaisses vapeurs rampaient, dans les lueurs grises du crépuscule, et le sol était profondément détrempé. Pour abréger, nous prîmes par les bois. Il y régnait une fraîcheur humide, pénétrante, et d'âcres senteurs d'amande amère s'exhalaient fortement du feuillage. Des chênes, de jeunes châtaigniers, de grandes fougères retombantes bordaient les escarpements du chemin tortueusement creusé dans l'argile couleur d'ocre. Parfois, une branche d'acacia chargée de pluie barrait l'étroit passage et

Digitized by Google

nous inondait. Nous marchâmes une heure, dans le silence, qu'interrompaient seuls le bruit de nos pas et le son mat des gouttes tombant des arbres.

A la sortie du bois, il faisait petit jour. Nous laissâmes à gauche un étroit vallon, une prairie profonde enchâssée comme une émeraude dans une ceinture de saules, et, lentement, nous gravîmes une côte rapide. Le ciel restait gris, mais peu à peu l'orient s'éclairait. Un geai, dérangé par nos chiens, passa obliquement sur nos têtes, avec des cris d'effroi qui allèrent se perdre dans la combe.

Parvenus à la Crête, nous ne vîmes pas trace humaine : rien qu'un gazon ras, semé de bouquets de buis et de genevriers chargés de baies, des pierres blanches de toutes les dimensions, avec des chardons épanouis et des œillets rouges, qui rompaient gaiement la monotonie du pâturage. Dans la plaine, au couchant, la rivière d'Ain serpentait à grands replis divisés en vingt bras et baignait chacun des beaux villages de la vallée.

La cueillette commença. D'abord, les cailloux blancs se laissent prendre pour des mousserons ; mais on ne s'y trompe pas longtemps. C'est de fort loin qu'on aperçoit ces petits capuchons étincelants comme la neige et groupés frileusement au pied des buis. On accourt : c'est beau comme des fleurs. Quelle forme élégante ! comme ces petits feuillets roses qui rayonnent sous les ailes entr'ouvertes sont délicatement ciselés ! et quel parfum de noisette ! Tout cela sort de terre en une nuit.

Les gibecières s'emplissaient. Je songeais aux esclaves de Vitellius guettant, la nuit, avec des lanternes, l'éclosion des tendres végétaux que leur maître devait manger à son réveil ; ce souvenir m'entraînait à des réflexions philosophiques, lorsque le chant d'un coq retentit à mes oreilles comme le son d'un clairon. Insensiblement, j'étais arrivé

Digitized by Google

à quelques centaines de mètres du village. Une brise légère avait déchiré les brumes, qui s'évanouissaient peu à peu dans les clartés du ciel. Aussitôt, la cloche de l'église sonna l'*Angelus*; c'était la prière matinale, le salut à l'aurore naissante. Il était six heures. Les dernières ondes vibraient encore, qu'une deuxième cloche tinta dans la plaine, et, confusément, plusieurs autres leur répondirent au loin. Au milieu de cette harmonie aérienne, le roulement d'un charriot dans un chemin pierreux me fit tourner la tête... Le soleil se levait.

Les premiers rayons plongeaient dans l'ombre de la montagne; lentement, des vapeurs bleues montaient du bois et flottaient à mi-coteau. Dans le ciel, plus un seul flocon blanc. Autour de moi, le pâturage s'animait à la tiédeur du matin; les brins d'herbe balançaient leurs gouttes de rosée miroitantes; le feuillage métallique des buis mêlait son âcre parfum aux senteurs des lavandes; les alouettes, voletant çà et là, allaient répéter leur chanson bien haut dans les airs et les petits mousserons blancs luisaient plus que jamais au milieu des cailloux.

Comme j'étais penché près d'un buisson, je vis tout à coup surgir à mon horizon, entre le soleil et moi, une silhouette encornée qui, à ma vue, s'arrêta; puis deux, trois, quatre et un nombre infini; j'entendis des bêlements plaintifs et un grognement sourd qui devait sortir d'une bouche humaine. C'était le troupeau de la commune et son berger; il y avait plus de cent moutons, sans compter les vaches. Je me redressai, et le pâtureau, qui ne m'avait point vu, tressaillit de tous ses membres. Après un instant de surprise, il m'examina de la tête aux pieds. Je le toisai à mon tour : il avait plus de trente ans, et la barbe apparaissait à peine sur son visage jaune et chétif; de petits yeux rouges presque dépourvus de cils brillaient sous l'ombre

Digitized by Google

d'un chapeau tombant et noir comme un vieux chaume ; enfin, une longue blouse déteinte à la pluie battait les flancs du pauvre diable, qui était loin d'avoir l'aspect robuste des montagnards.

— Qu'est-ce que vous faites-là ? murmura-t-il d'une voix peureuse. Vous n'avez donc pas vu l'affiche ?

— Quelle affiche ?

— Oh ! oui !... — reprit le berger, se fâchant pour se donner de l'assurance — vous y savez bien ! Il vous faut sortir du communal, ou bien vous allez voir !

Je crus que j'avais affaire à un fou.

— Que vais-je voir ? demandai-je.

— Eh bien ! je vas quérir le garde pour faire son verbal...

— Depuis quand est-il défendu de cueillir des champignons dans les terrains communaux ?

— C'est défendu de chasser sur les communaux de la commune !

— Mais, mon pauvre garçon, je ne chasse pas ! Où voyez-vous mon fusil ?

— C'est donc pas vous qui avez fait lever les alouettes ?... Et ça ? ajouta-t-il d'un air soupçonneux, en montrant ma gibecière. Faites voir ?

— C'est un carnier plein de champignons que je viens de cueillir. Voyez plutôt.

— Pourquoi faire ? reprit-il avec un accent de terreur.

— Parbleu ! pour manger : *agaricus campestris !...*

Je pris un mousseron et je le mordis, avec un sourire qui lui parut sans doute méphistophélique. Le berger se tourna soudain vers une petite fille qui suivait les vaches :

— Petiote ! lui cria-t-il, emmène le troupeau !

Et, tandis que l'enfant obéissait, le pâtureau saisit à l'im-

Digitized by Google

proviste mon bâton ferré et s'enfuit à toutes jambes dans la direction du village.

Le pauvre idiot, me prenant pour un sorcier, avait éloigné le troupeau, dans la crainte que je ne lui jetasse un sort, et s'était emparé de mon bâton pour m'ôter toute velléité de poursuite.

Ma gibecière étant pleine, je la posai à terre et m'assis sur l'herbe, le dos au soleil, pour attendre le retour de mon compagnon et l'issue de cette grotesque aventure. Je contemplai encore la rivière bleue, les flèches d'ardoise des clochers, qui scintillaient dans les buées de l'horizon; les tourelles gothiques d'un vieux château juché sur un sommet lointain; une petite fumée blanche qui se mouvait rapidement au long de la rivière, s'en éloignait, s'en rapprochait de nouveau et la traversait sur un viaduc, avec un grondement sourd suivi de sifflements aigus...

Un bruit de sabots et de voix discordantes succéda tout à coup au murmure des rails. Je me levai : c'était le pâtureau avec mon *alpin-stok,* accompagné de Charles et d'un homme rouge et moustachu, qui parlait très haut en agitant un énorme rotin. Ils venaient à moi. Je m'avançai, prêt à pardonner au pauvre diable, dès qu'il m'aurait rendu mon bâton.

— Eh bien! lui dis-je, vous voyez que vous vous êtes trompé et que je ne suis pas chasseur?

— Ce garçon-là, cria le gros homme, est un imbécile! Ah! vous pouvez vous flatter de lui avoir fait une fière peur, avec vos champignons!

— Allons! repris-je en voyant le berger tout confus. Il a cru bien faire; laissez-le tranquille... Tout est bien qui finit bien....

— Hé! mon pèlerin! vous le soutenez, parce qu'il a failli vous lâcher?... Mais, moi, je ne suis pas si crédule

Digitized by Google

que le Borgnat ! On sait peut-être son métier... Vous ne me ferez jamais accroire que vous êtes montés ici pour rendre visite aux champignons !... Ah ça ! avez-vous d'aussi bons papiers que le camarade ?

Ce disant, il jetait les yeux sur un croquis que Charles venait sans doute de commencer.

— Je n'ai aucune sorte de papiers, répondis-je.

— Bon ! on vous fouillera. En attendant, mon brave, je suis le garde, vous allez me suivre avec l'autre chez le Maire... Toi, Borgnat, tu vas venir témoigner. Et vite en route !

Je tombais des nues. J'échangeai un regard avec mon compagnon d'infortune, qui était atterré, et, d'un commun accord, pour éviter une querelle avec l'agent de la force publique, nous suivîmes avec les champignons, l'un portant l'autre.

Notre entrée au village fit sensation. Sur le seuil des portes, les gens nous regardaient du coin de l'œil, comme si nous eussions été des détrousseurs de grands chemins. Ils questionnèrent le garde qui, gravement, leur cria en patois :

— Quoi ? c'est encore des espions, bien sûr !

L'explication du garde fut pour nous un trait de lumière. Après la guerre, tous les étrangers qui traversaient nos campagnes de l'Est étaient pris pour des espions ; une confiance sans bornes avait fait place à une méfiance excessive. Tandis que, l'année d'avant, les gens portant bâton, les joueurs d'orgue, les « camps volants » trouvaient dans les fermes isolées le vivre et le couvert, les paysans, depuis nos désastres, cherchaient noise au touriste inoffensif et à l'ouvrier sans travail, qui gagnaient par la traverse la ville prochaine. Nous nous attendions, pour notre part, à être conduits sous bonne escorte à la gendarmerie, comme des malfaiteurs, sauf à être rendus à la liberté quand notre innocence serait reconnue.

Digitized by Google

— Une singulière idée que tu as eue de m'amener chez ces sauvages! dis-je à mon ami, en approchant de la maison du maire.

Un gros bouquet de genièvre desséché pendait au-dessus de la porte pour attirer les regards des passants : le Maire de l'endroit était en même temps cabaretier. Il était assis sur son banc et nous voyait venir de loin, flairant quelque grosse affaire. En comparaissant devant ce magistrat, nous abaissâmes respectueusement nos chapeaux.

— M. le Maire, cria le garde triomphant, je vous amène deux tireurs de plans, que j'ai ramassés par là-haut. Ils n'ont pas de bons papiers ; et figurez-vous que, pour faire ceux qui n'ont l'air de rien, mes pèlerins récoltaient des champignons!... Est-ce qu'on vient du bout du monde pour emporter ces poisons ?...

Petit, ventru, sanguin et d'un âge où la prudence ne fait point défaut, le Maire tira ses besicles de leur étui :

— D'abord, Jérôme, observa-t-il en les assujétissant sur son nez, ne va pas dire du mal des champignons. Je t'en apprêterai un jour et tu m'en diras des nouvelles!

— Je ne dis pas non, Monsieur le Maire. Mais voyez-moi ce plan-là que ce citoyen était en train de tirer.

— Ho! ho! fit gravement le maire en prenant l'album.

Puis, soulevant son bonnet de coton, il se gratta l'oreille d'un air embarrassé.

— Ah ! suis-je fou ! s'écria-t-il tout à coup avec un éclair dans les yeux. M. Gustave est là dans la salle : lui qui se connaît en portraits, il nous dira ce qu'il en pense.

Nous le suivîmes tous dans une petite pièce basse et enfumée, où un chasseur, — un vrai, celui-là, — étendait du beurre frais sur des tranches de pain, au milieu de ses chiens attentifs. Ce n'était point un braconnier, mais un *monsieur* proprement vêtu; ses chiens étaient de race. Il se

Digitized by Google

leva pour nous recevoir et, à la présentation de l'album, il partit d'un immense éclat de rire, qui nous réchauffa le cœur.

— Rassurez-vous, dit-il, père Groboz ! ces messieurs n'espionnent que la belle nature. Mais, ajouta-t-il en s'adressant à Charles, ce croquis est délicieux ! Permettez-moi, Monsieur, de vous en faire mon compliment. Malgré le désagrément que vous cause cette petite aventure, je me félicite de l'heureux hasard qui me donne le plaisir de rencontrer ici un artiste. Moi aussi, Monsieur, je m'occupe de peinture.....

— Tiens ! Jérôme, s'écria brusquement le Maire, tu n'es qu'une bête !

— Je ne dis pas... Monsieur le Maire, je ne dis pas... bégaya le garde déconcerté. Quand on ne connaît pas le monde, vous savez...

— On n'arrête pas des bourgeois qui ne font point de mal !... Asseyez-vous donc, Messieurs ! continua le Maire pour réparer la bévue. Asseyez-vous donc !

Et, ce disant, il courut à la cave chercher du plus vieux et du meilleur. Le garde et le pâtureau s'en allaient, tout honteux. Nous les fîmes asseoir, et l'on trinqua de bon cœur et sans rancune. Puis, ils retournèrent l'un à ses moutons et l'autre à ses voleurs, promettant bien de ne plus nous inquiéter à l'avenir, quand nous viendrions cueillir des champignons dans les buis. A la campagne, un verre de vin cimente tous les contrats.

— A propos de champignons, dit l'aimable Maire, comme il est trop tard pour aller dîner chez vous, je vas vous apprêter ceux que vous avez récoltés ; vous me donnerez vos conseils. Nous mettons le couvert à midi. Ça me procurera l'honneur de faire meilleure connaissance avec ces messieurs.

Digitized by Google

Le repas fut gai, les mousserons exquis, notre hôte fort jovial, M. Gustave plein d'esprit et de bonne humeur, et l'appétit aussi grand que la soif. On prit le temps raisonnable pour le café et la pipe ; le Maire chanta, au dessert, des couplets anacréontiques et l'on se sépara, en se disant : Au revoir.

Comme nous sortions du village, il me sembla que les ombres capricieuses des grands peupliers s'allongeaient démesurément sur la rivière, qui miroitait avec des rougeurs d'incendie ; la vallée entière paraissait danser à mes pieds, et, sans mon précieux bâton, je ne sais ce qui serait advenu....

— C'est égal ! dis-je à mon ami, en descendant la côte à la fraîcheur du soir, une fière idée que tu as eue de m'amener chez ces sauvages !

Depuis lors, nous sommes retournés bien des fois dans les buis ; on nous reçoit toujours à bras ouverts. Mais, si le bon accueil va croissant, les champignons diminuent. Trop souvent, la gibecière reste vide, et l'on a le loisir de crayonner à l'aise.

Les mousserons ne pousseraient-ils plus ?... Ce n'est pas la raison : les amateurs augmentent, voilà tout ; et, quand nous arrivons, « les lauriers sont coupés. » On nous a dit bien bas que les produits de la Crête paraissent quelquefois, aux réceptions d'hiver, sur la table d'un honorable Sénateur, plus matinal que la grive. Ils doivent être délicieux ; mais, j'ai l'estomac reconnaissant, et je gagerais qu'ils ne valent pas ceux que nous avons mangés chez le vieux cabaretier.

DANIEL CHAZERAY.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

SEIGNEURIE DE MONTCOY

EN BRESSE

(*Suite*)

En 1559, les Chartreux de Dijon avaient au lieu de Bey les droits de justice sur tous les meix, maisons et héritages, et en tous les meix, maisons, manoirs, héritages taillables, censables et main-mortables, toute justice et seigneurie haute, moyenne et basse sur tous les hommes, maisons, héritages appartenant au prieur de Saint-Marcel-lez-Châlon, aux vénérables doyen et Chapitre de Saint-Vincent-de-Châlon, aux religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et aux Templiers; ils levaient sur lesdits héritages tous les droits, profits, amendes, forfaitures, confiscations, épaves et tous autres droits, comme seigneurs hauts-justiciers, excepté toutefois l'exécution des corps des criminels, condamnés à mort pour leurs démérites, réservée aux officiers du duc de Bourgogne. Pour l'exercice de ladite justice, lesdits Chartreux avaient pouvoir, autorité et faculté d'instituer juge, sergents et autres officiers, pour tenir leur jugement et l'asseoir en tous lesdits meix, maisons et héritages. Quand quelqu'un commet bapture à la personne d'un autre, et que le battu et mutilé jusqu'à ef-

Digitized by Google

fusion de sang se plaint à la justice et prouve suffisamment, le délinquant est condamné à une amende de 65 sols au moins et aux dommages et intérêts de la partie intéressée ; s'il n'y a pas de sang versé, s'il y a plainte, le délinquant est condamné à 7 sols d'amende. Pour injures, l'amende est de 7 sols, outre l'amende honorable et les dommages-intérêts de la partie injuriée, qui sont à l'arbitrage du juge. Tous les sujets de ladite seigneurie doivent les langues des bêtes à cornes et ouailles qu'ils tuent, à peine de 65 sols d'amende.

En 1602, le pont dormant du château de Montcoy fut refait, car il était tellement vieux qu'on n'y pouvait plus passer sans danger, et les retrayants, parmi lesquels étaient les habitants de Perrigny, furent tenus de se pourvoir d'armes pour la défense dudit château.

Noble Jean de Montconys, qui pouvait être fils ou petit-fils de Jean de Montconys, mentionné en 1545, était seigneur, en 1606, de Montcoy, Bey en partie et Bellefonds. Ayant été averti que les habitants de Bey avaient, à son insu, vendu de grandes portions de leurs communautés à des particuliers de la ville de Châlon, à la ruine et diminution de ses droits seigneuriaux, il voulut, pour maintenir les droits et autorité qu'il avait en la seigneurie dudit Bey, actionner lesdits habitants pour faire déclarer nuls les vendanges que ceux-ci avaient faits. Lesdits habitants de Bey le prièrent de ne pas leur intenter un procès et de patienter jusqu'au 6 mars 1606, jour auquel, étant assemblés au son de la cloche, dans la maison curiale, à la façon accoutumée, ils cédèrent à Jean de Montconys leurs droits et actions pour la retraite de toutes les communautés qu'ils avaient vendues, à la charge que ledit seigneur les laisserait au même droit qu'ils avaient au regard des prés vendus à maître Claude Tapin, receveur et controlleur à Châlon.

Digitized by Google

Le 15 novembre 1613, noble seigneur Jean de Montconys, seigneur de Montcoy, Bellefonds et Saint-Didier, cède à noble Jean Fyot, seigneur d'Arboys, Orrain, Bey et Montjey, conseiller du Roi au parlement de Bourgogne, un étang situé vis-à-vis la basse-cour de la mothe et château d'Orrain, avec la maison où est le moulin et tous les ustensiles qui lui servent; cet étang contient deux milliers d'empoissonnement. Il se réserve le fief qui lui est dû sur ledit étang et sur la seigneurie d'Orrain et dépendances, avec la mouture franche de son ménage de Montcoy audit moulin, tant qu'il pourra moudre. Jean de Montconys reçoit, en échange, l'étang de la Folie, de 7 arpents et de l'empoissonnement de quatre milliers et l'étang de la Moutelle, d'un arpent et demi et de cinq cents d'empoissonnement, enclavés tous deux dans la seigneurie de Montcoy.

Vers ce temps, noble Jean de Montconys avait droit de justice haute, moyenne et basse sur tous les meix, maisons et héritages de la paroisse de Bey, contenus en son rentier; le droit de retenue de tous les héritages qui s'acquéraient en sa directe, par décret de justice ou autrement, ou les lods, à raison de 20 deniers par livre, et la moitié dudit prix pour les échanges, à moins que les héritages échangés ne fussent pas de la même directe et de valeur égale ; et alors les lods n'étaient pas dus, mais les ventes réelles, dans 40 jours, après l'acquisition, à peine de 3 livres, 5 sols d'amende. Chaque habitant tenant feu et lieu devait une poule pour le feu, à carême prenant, et s'il avait charrue, 2 corvées annuelles de charrue, l'une aux semailles de froment, l'autre à celles de trémois; et, s'il n'avait charrue, deux corvées de bras, l'une aux moissons et l'autre aux fenaisons. Ledit seigneur avait pouvoir d'instituer, tous les ans, si bon lui semblait, un ou plusieurs blayers, pour veiller aux fruits de la terre, faisant

Digitized by Google

serment devant le juge et recevant de chaque sujet tenant charrue, à chaque Saint-Martin d'hiver, un boisseau de seigle, et de ceux n'ayant pas charrue, un demi boisseau. Lesdits messiers ou blayers recevaient, pour chaque cheval ou jument qu'ils trouvaient en délit, 4 deniers; pour chaque bœuf, 2; et pour chaque porc, 1; et, pour chaque prise qu'ils faisaient, conduisant le bétail en prison, ils recevaient, du maître dudit bétail, une pinte de vin et un pain d'un sol ou autre prix courant. Ledit seigneur, pour sa justice, avait droit d'instituer un juge, un procureur, un greffier et un sergent, et de connaître de toutes causes personnelles, attribuées par les édits royaux et coutume de Bourgogne, sous certains gages, d'assembler le peuple pour les assises, par le son de la cloche. La justice sur les rues et communautés était commune entre lui et les Chartreux de Dijon et se partageait par moitié. Tous défauts en civil encouraient l'amende de 7 sols; en criminel, elle était arbitraire. Ledit seigneur avait le jugement criminel sur tout délinquant, et son exécution en la justice et signe patibulaire qu'il faisait élever où bon lui semblait, comme aussi un pilori ou carquant, en la plus éminente place dudit Bey, armoyée de ses armes. Si ledit seigneur se trouvait à Bey, et s'il le voulait, les brandons s'allumaient, de son autorité, et il n'était permis de faire aucune solennité publique, au patronage dudit Bey, que de son consentement. Il avait le droit de faire jeter les 3 premiers coups de filet au Crot, dit du Goulin, et ensuite ce droit appartenait aux Chartreux. Tous appelants, ne renonçant dans les 10 jours étaient amendables de 7 sols, et lesdites appelations se relevaient immédiatement au bailliage de Châlon, sauf le pouvoir de la Cour. Toutes mesures de grain, vin ou autres choses, qui servaient audit Bey, devaient être égalées, de l'ordonnance des officiers de ladite justice, auxquels appar-

Digitized by Google

tenait, pour chaque égalation, une pinte de vin ; si le tavernier cessait de vendre sur mesure, pendant 40 jours, ses mesures étaient de nouveau égalées. Personne ne pouvait tenir taverne, sans l'autorité dudit seigneur, qui avait le droit de percevoir les langues des bêtes à cornes qui se tuaient dans ladite justice, à peine de 65 sols, contre chacun différant de les donner dans les 24 heures. Tous les habitants de Bey, Montcoy, Montagny, l'Abergement-Sainte-Colombe, Perrigny et Planches devaient faire guêt et garde au château de Montcoy, en armes, selon et lorsqu'il leur était ordonné, et entretenir le pont dormaut et menus emparements dudit château. S'il y avait maison-forte audit Bey, ladite garde y devait être faite, selon l'édit du Roi. On avait coutume de payer les rentes et censes de grains à la Saint-Martin et celles d'argent à la Saint-Barthélemy. Ledit seigneur ou ses fermiers, résidant à Bey, avaient droit d'usage en toutes les communautés, comme premier habitant, exclusivement à tous autres, sans être tenus aux charges publiques.

Le 11 février 1618, les habitants, laboureurs et paroissiens de Bey quittent noble Jean de Montconys, seigneur de Montcoy, Bellefonds, Saint-Didier et dudit Bey, en partie, de toutes levées que ledit seigneur peut avoir prises, en vertu de la retraite qu'il a faite de portion de leurs communautés, tant terres que prés et bois, pareillement des bois qu'ils lui ont vendus, par contrat particulier, ensemble de toute coupe de bois qu'il peut avoir faite, etc., à cause des assistances, faveurs et services qu'ils ont reçus de lui, mêmement aux derniers passages des gens de guerre, allant en Piémont, par la permission du Roi, dont lesdits habitants et paroissiens de Bey ont été garantis, en faveur dudit seigneur de Montconys, qui s'est employé, à cet effet, de tout son possible, en diverses fois.

Comme les vénérables prieurs, religieux et couvent de

Digitized by Google

la Chartreuse de Dijon, possédant une partie de la seigneurie de la terre de Rouvre et d'Assey et quelques domaines, censes et rentes aux lieux de Créancey, Thoisy-le-Désert, Pouilly et autres lieux circonvoisins, au bailliage d'Arnay-le-Duc, avaient à cause de ces possessions, des procès et difficultés continuels avec messire Daniel de Bellugon, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Villeneufve et d'Assey, en partie, et les héritiers de feu maître Chrétien Le Renouillet, procureur au Parlement, seigneur de Rouvre, en partie, et étaient souvent aussi en difficultés avec noble Jean de Montconys, seigneur de Montcoy, à cause de la seigneurie de Bey, qui leur était commune. Pour terminer tous ces procès, ils vendent audit Daniel de Bellugon leur portion de la seigneurie d'Assey, Rouvre, leurs domaines de Créancey, Thoizy-le-Désert, Pouilly, etc., et ils achètent dudit Jean de Montconys sa part de la seigneurie de Bey, consistant en justice haute, moyenne et basse, hommes, femmes, corvées, main-mortes, tailles, censes, rentes, prés, terres, vignes, bois, buissons, eaux, cours d'eaux, maisons, granges, étableries, colombier, jardin, verger, etc., et la haute justice, si elle lui appartient, sur la terre et seigneurie d'Orrain, située près de Bey et dépendant de sa seigneurie de Montcoy. Cette vente est passée, le 9 avril 1620, au couvent de la Chartreuse de Dijon. pour la somme de 12,000 livres.

Le 12 mai 1620, les retrayants du château de Montcoy furent condamnés à réparer et mettre en bon et dû état le fossé de ce château.

A la tenue des jours du 9 décembre 1620, les retrayants du château de Montcoy furent assignés à y faire guêt et garde.

Le 2 avril 1621, noble Jean de Montconys, seigneur de Montcoy et Bellefonds renonça, en faveur des Chartreux,

Digitized by Google

au droit de retraite lignagière, que lui ou ses enfants pourraient prétendre sur la terre de Bey, moyennant que lesdits Chartreux payeraient à M. Fyot d'Arbois les cens qui lui étaient dus sur les fonds précédemment vendus. Cet accord fut approuvé par noble Gaspard de Franay, en sa qualité de mari de dame Jeanne de Montconys, fille dudit Jean de Montconys.

En 1626, le pont dormant du château de Montcoy étant ruiné, les retrayants furent assignés, par billets annoncés aux églises de leurs paroisses, de se trouver, le 29 avril, pardevant le juge dudit lieu, pour mettre ordre à ladite réparation.

Noble Jean de Montconys, comte, baron dudit Montconys, seigneur de Montcoy, Bellefonds, Saint-Etienne, Saint-Didier, Licona, Cessia et Cusance, en partie, élu pour la noblesse au comté d'Auxonne trépassa le 9 novembre 1630 et fut enterré dans l'église paroissiale de Montcoy, où l'on voyait sa tombe, ornée de son écusson, de son épitaphe et de divers ornements.

Le 7 août 1631, les seigneur et dame de Montcoy fondèrent une grand'messe de *requiem* et un *libera*, tous les samedis, et un *libera*, tous les dimanches, à dire dans l'église de Montcoy; ils donnèrent, pour cela, au curé de ce lieu et à ses successeurs curés, une maison près de l'église, un jardin, et la faculté de prendre du bois dans les bois de Montcoy, de 3 en 3 ans, 3 journaux et demi de terre environ, les prés Notre-Dame et plusieurs autres parcelles de terre.

Le 20 mai 1634, dame Jeanne-Péronne de Malain, dame de Montcoy et veuve de Jean de Montconys, et les habitants de Montcoy étaient en instance au bailliage de Châlon, au sujet d'un quartier de bois, situé en ladite paroisse et appelé le bois de la Mousse, que lesdits habitants

Digitized by Google

prétendaient être de leurs communaux. Le 24 avril 1635, la Cour défendit auxdits habitants de toucher ni dégrader les bois de la Mousse, à peine d'amende arbitraire.

Le 15 août 1635, Jeanne-Péronne de Malain fonda une grand'messe, tous les premiers dimanches du mois, à l'autel du Rozaire, érigé en l'église de Montcoy, et une autre grand'messe le lendemain des fêtes de la sainte Vierge.

Le 7 mai 1642, les retrayants du château de Montcoy furent assignés pour y faire guêt et garde, tant de jour que de nuit, afin qu'il ne fut pas surpris par les ennemis de la France et que tous les biens retirés dans ledit château fussent conservés.

Charles de Montconys, fils de Jean de Montconys était seigneur, en 1647, de Montcoy, Bellefonds et Saint-Didier.

Le 6 mars 1649, les religieux de Saint-Marcel-lès-Châlon vendirent au seigneur de Montcoy les deux tiers des dîmes de la paroisse de Montcoy, l'autre tiers appartenant au curé de ce lieu, moyennant la rente foncière de 60 livres et une bâche de charbon. Ledit seigneur sera chargé de toutes les réparations, portions congrues et autres charges auxquelles sont tenus tous les décimateurs, et faute de payer ladite rente, pendant 3 ans, il sera permis auxdits religieux de rentrer dans leurs droits.

Le 25 avril 1661, messire François Damas, écuyer, seigneur de Montcoy, mari de dame Eléonore des Jours, cohéritière de feu messire Charles de Montconys, reprit de fief la seigneurie de Montcoy des princesse de Carignan et duchesse de Nemours.

En 1664, François Damas fit convoquer tous les retrayants de Montcoy, pour réparer le pont dormant de ce château qui était ruiné.

Le 7 novembre 1665, noble François Damas afferma,

Digitized by Google

pour 6 ans, à demoiselle Jeanne Defferette la terre de Montcoy, consistant en 5 grangeries, appelées des Moynes, située dans la bassecour du château de Montcoy; de Tavoyer; des Meuniers; de Chabot et de la Ville-du-Bois; un moulin, une tuilerie, des terres, prés, chenevières; tous les censes, rentes, poules, corvées et autres droits censeaux et seigneuriaux, comme amendes, retenues, épaves, lods (les droits de main-morte réservés); le pourpris du château, jardin, verger, colombier, fossés, pêches, droits de chasse, etc. Ce bail est passé pour le prix annuel de 2,500 livres.

Quelques années après, la seigneurie de Montcoy changea de maître, par suite des circonstances relatées ci-dessous : Messire Honoré de Chevriers, libre seigneur de Saint-Mauris, vicomte du Thil s'était pourvu, en vertu d'une commission de Jacques-Auguste Virey, écuyer, seigneur du Tartre et de Goumeraud, conseiller du Roi et lieutenant-général au bailliage de Châlon, en date du 12 juillet 1668, à l'encontre de François Damas, écuyer, seigneur de Montcouhet (Montcoy) et de dame Eléonore des Jours, son épouse, pour le paiement de la somme de 3,900 livres, sans préjudice des intérêts de ladite somme, ni d'autres qui pourraient lui être dues par ceux-ci. Ledit François Damas, n'ayant argent pour le présent n'empêcha pas que ledit seigneur de Chevriers se pourvût, comme il le jugerait à propos, et messire Antoine Chappuis, procureur de ladite Marguerite-Eléonore des Jours dit qu'on devait s'adresser à celle-ci au monastère de la Visitation de la ville de Bourg, où elle résidait alors. Ledit seigneur de Chevriers déclara auxdits mariés Damas et des Jours qu'il saisissait sous la main du Roi et de justice la terre et seigneurie dudit Montcouhet, appartenant à ceux-ci et consistant en terres, prés, bois, étangs, métairies et châtel, et pour valider cette prise de décret, le sieur Gauthier se transporta au devant de la

Digitized by Google

grande porte de ce châtel, où il apposa les armes de Sa Majesté, en forme de trois fleurs de lys. Le dimanche, 15 juillet, ledit Gauthier se rendit à Montcouhet, au-devant de la grande porte de l'église paroissiale, à l'issue de la grand'messe, à la requête dudit seigneur de Chevriers, et déclara à haute et intelligible voix, qu'il prenait par décrêt ladite terre et seigneurie de Montcouhet, puis il afficha copie de ladite saisie à la grande porte de ladite église, après plusieurs enchères, la terre et seigneurie de Montcouhet fut adjugée, pour la somme de 80,000 livres, le 17 avril 1670, à messire Etienne Lantin, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes à Dijon, seigneur de Montagny et créancier de messire François Damas, de la somme de 551 livres, 5 sols, qu'il avait payée à messire Louis de Foudras, pour une rente constituée par noble Jean de Montconys, seigneur de Bellefonds et de Montcouhet, au profit de demoiselle Françoise Languet, veuve de noble Robert de Pontoux, seigneur de la Tour; de celle de 91 livres, payée aux Religieux de Saint-Marcel; de celle de 485 livres, 16 sols, 3 deniers, payée à demoiselle Philiberte Perrault, veuve de noble Claude Quarré; de celle de 28,243 livres, 19 sols, 6 deniers, payée à dame Claude Perrault, veuve de Messire Abraham Girard, conseiller du Roi; de celle de 2,868 livres, 1 sol, 8 deniers, payée à Monsieur Quarré, maître des comptes; de celle de 2,200 livres, à demoiselle Martine Lescot, femme du sieur de Requelaine, marchand à Dijon; de celle de 1,590 livres, à noble Antoine Febvret, avocat en Parlement; de celle de 1,418 livres, 17 sols, 6 deniers, au sieur Joly, mari de demoiselle Jeanne Bertaud, pour une rente constituée par messire Charles de Montconys, au profit de messire Jean Burignot, conseiller du Roi et grenetier au magasin à sel de Châlon, mari de damoiselle Nicole Blondeau, veuve de

Digitized by Google

sieur Claude Bertaud; de celle de 2,859 livres, 14 sols, à sieur Guillaume François, marchand drapier à Lyon; de 250 livres, payée à Pierre Tapin, secrétaire du Roi, seigneur de Perrigny; de 38 livres, 7 sols, à messire Théodore Bonnet; de 69 livres, à honorable Guy Bretin, marchand à Mâcon; de 40 livres, à messire Etienne Girard, procureur, etc., etc. François Damas était encore débiteur de 6,900 livres, envers ledit messire Honoré de Chevriers. Etienne Lantin fut mis en la réelle et actuelle possession de la terre et seigneurie de Montcouhet, membres et dépendances, à la charge de la redevance annuelle de 60 livres et une bâche de charbon envers les Religieux de Saint-Marcel, pour cause de la remise des dîmes, appartenant auxdits Religieux en ladite paroisse de Montcouhet, et de la pension viagère de 60 livres, due à dame Anne de Montconys, religieuse à Château-Châlon.

Etienne Lantin était fils de Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Montagny, conseiller au Parlement de Dijon et d'Anne Ocquidem; il descendait au 4e degré de Guillaume Lantin, citoyen de Châlon, qualifié de seigneur de Verjus, dans un acte du 31 août 1548. La famille Lantin a donné encore plusieurs autres officiers au parlement de Bourgogne et des hommes distingués dans le droit et dans les lettres.

Le 24 octobre 1670, Etienne Lantin reprit de fief la seigneurie de Montcoy, et il reçut de la Chambre des comptes de Dijon un certificat de cet acte, le 28 janvier 1671, à la charge de donner le dénombrement de ladite terre et seigneurie.

En 1673, la guerre étant déclarée entre la France et l'Espagne, à cause du voisinage du comté de Bourgogne, il fut ordonné que l'on ferait garde en tous les châteaux de la Bresse, et, en conséquence, on convoqua, le 12 juin, tous les retrayants du château de Montcoy.

Digitized by Google

Le 15 juin 1679, un arrêt de la Cour de Montcoy défend à tous habitants, enfants, serviteurs et domestiques de ladite seigneurie de fréquenter les cabarets, pendant les offices divins, et aux cabaretiers de les recevoir, à peine de 50 livres d'amende applicables, par moitié, à la fabrique dudit lieu et au seigneur; les pères et mères sont responsables pour leurs enfants, et les cabaretiers pour les insolvables; les obligations faites envers lesdits cabaretiers, pour dépenses faites en leurs cabarets, sont nulles et de nul effet.

(*A suivre.*)

PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

LES TRANSFORMISTES

On parle beaucoup aujourd'hui de transformisme, de darwinisme, et chaque jour on pose cette théorie comme prouvée sans retour. D'autres la combattent et ils ont raison. En effet le transformisme, poussé dans ses dernières limites, nous dit, et c'est la conséquence des découvertes modernes, à l'origine des temps, un gaz, seul corps vraiment primitif, remplissait l'espace. S'étant, en un point, pour une cause qu'on peut déjà prévoir, modifié, ce nouvel élément se combinait, soit avec le premier, soit avec un autre corps, formé plus tard du premier, modifié encore d'une nouvelle manière. Cette combinaison de deux corps nouveaux issus du même corps primitif, c'est la vie, d'abord insaisissable et pour ainsi dire minérale.

De la vie minérale à la vie végétale il n'y a qu'un intervalle bien faible, En effet, une goutte d'une matière minérale ayant absorbé quelques-uns des éléments qui l'entourent, celle-ci s'est constitué une enveloppe.

Dès ce moment, le végétal est créé ; à travers son enveloppe il absorbe des éléments extérieurs et les transforme ; il pousse une sorte d'expansion au dehors, c'est-à-dire une nouvelle cellule identique à la première et ainsi de suite. Le milieu, l'espace dans lequel est cet être vivant, se modifiant lentement lui-même, s'adapte progressivement à ce nouveau milieu et se transforme en un être voisin du précédent, mais en différant sensiblement. C'est donc un être nouveau-né par *transformisme* du précédent.

Digitized by Google

Voici la théorie, à l'aide de laquelle on veut aujourd'hui expliquer toute la création ; car du premier végétal cellulaire, on peut, par des degrés insensibles, passer d'une part aux végétaux les plus divers, mais aussi d'autre part aux cellules animales les plus infimes et de celles-ci aux plus grands animaux et même à l'homme, si on y tient.

Par cette théorie, on veut tout expliquer aujourd'hui dans l'ordre des créatures, sans le créateur; on veut habituer l'esprit à se passer de celui-ci de plus en plus ; car l'ayant chassé de la science, il deviendra possible, par la science, de le chasser de partout et d'anéantir la religion.

Cette théorie, fondée et mise au jour depuis longtemps, tire son plus solide fondement de ce que, entre deux animaux voisins, on trouve toute une série d'animaux éteints, qui, par des degrés en quelque sorte progressifs, aident l'esprit à passer d'une forme à une autre fort différente. Mais néanmoins, on ne peut saisir la transformation dans son œuvre. On voit seulement chez le cheval des doigts latéraux qui sont rudimentaires ; chez un de ses prétendus prédécesseurs les doigts sont au nombre de deux et les autres sont encore athrophiés et ainsi de suite. De ces faits, on a conclu à la transformation progressive d'un animal en un autre; mais il eût été plus naturel de croire qu'il existait un grand plan dans la création, tracé d'avance par le créateur; seulement, le libre-penseur, athée de profession, ne peut admettre la seconde explication; il professe donc la première jusqu'à ce qu'il soit arrêté par un obstacle infranchissable, alors il créera une nouvelle théorie aussi peu solide que la précédente. Le croyant admettra, au contraire, qu'il existe un plan dans la création et reconnaîtra l'unité de l'esprit de son créateur dans cette loi de progression des formes apparentes successives des animaux; mais il admettra en même temps volontiers que l'esprit créateur est resté lié

Digitized by Google

à son œuvre, la suivant et la menant à bien, créant à chaque époque, fixée d'avance, les formes animales et végétales progressives, qu'il avait conçues dès l'origine, d'après un plan d'ensemble fixé alors.

C'est ainsi que les faits qui, au premier abord, semblent, examinés à la légère, se prêter mieux à la négation de Dieu qu'à son affirmation, viennent au contraire, après un examen attentif et d'ensemble, aider à concevoir Dieu plus grand et plus parfait; plus immuable et persévérant dans toutes ses œuvres qu'on ne l'avait cru d'abord. Aussi, lorsque quelques faits semblent solidement étayer l'athéïsme qu'on nomme de nos jours la libre-pensée, il faut dégager les faits de la théorie et si l'on n'a pas un nombre suffisant de faits à comparer entre eux, suspendre son jugement jusqu'à ce que le nombre des faits soit assez grand pour qu'on puisse ainsi prouver Dieu, si celui-ci existe. Alors si Dieu n'existait pas, la conclusion la plus courte et en même temps la plus précise et la plus universellement vraie serait opposée à son existence.

Jusqu'à ce jour, au contraire, même avec tous les faits apportés par les libres-penseurs transformistes, en vue de prouver leur thèse de l'inutilité de l'existence d'un Dieu créateur et permanent qui suit son œuvre sur la route qu'il lui a tracée, il est plus simple, plus rationnel et plus facile d'expliquer tous ces faits par la coopération constante du créateur. Il convient donc de croire à l'existence de Dieu et de laisser les libres-penseurs s'évertuer à produire chaque jour de nouveaux livres, dans lesquels ils remuent toujours les mêmes faits et les mêmes idées.

T.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DU CHATEAU DE PRONY

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue du Lyonnais*.

Neuville-les-Dames, 16 septembre 1879.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, dans la *Revue du Lyonnais*, un article où il est question du château de Prony, et j'ai été peiné de voir que l'auteur a adopté l'orthographe *Prosny*. Permettez à un petit neveu du baron de Prony de protester contre une cacographie qui défigure, sans raison, le nom de son respectable parent.

Prony est au pied du monticule couronné par le village d'Oingt; j'admets que cette position a dû faire dériver le nom de l'endroit de PRONUS; on aurait dit ensuite PRONACUS; mais cela ne justifie pas l'insertion d'une *s* entre *o* et *n*.

M. de Prony, qui seul a donné de l'illustration à ce nom, ne s'est jamais servi que de l'orthographe la plus simple. Il a été non-seulement un mathématicien, mais encore un écrivain qui a fourni beaucoup d'articles à la *Biographie universelle de Michaud*. Peut-on dire : c'est un savant qui n'a jamais suécrire son nom ?

En 1840, un aviso à vapeur a été nommé : *le Prony*. Après une longue navigation, ce bâtiment de l'Etat s'est perdu dans un petit golfe, alors peu connu, au sud de la

Digitized by Google

Nouvelle-Calédonie ; cette circonstance a fait donner à ce point le nom de *Rade-du-Prony*. Si l'on défigure le nom primitif de Prony, on rend méconnaissable la succession des circonstances qui ont transporté ce nom presque aux antipodes.

Il est bien possible qu'entre les années 1600 et 1700, lorsqu'on écrivait : *espicier*, on ait écrit : *Prosny* ; on avait raison d'écrire : *espicier*, puisque ce mot dérive de SPECIES; mais rien ne justifie l'orthographe : *Prosny*. Le fer ancien qui servait à marquer à chaud les tonneaux portait : *Progny*.

Les noms propres autrefois, comme l'orthographe générale, n'avaient rien de fixe. Le manuscrit des œuvres de Marguerite d'Oingt, qui se trouve à la bibliothèque de Grenoble et qui est un peu postérieur à l'année 1300, présente le nom d'Oingt écrit ainsi : *Oyn*. Le nom latin était ICONIUM. Plus tard on a ajouté des lettres qui donneraient à croire que l'on prenait UNCTUS pour racine du nom.

Dans les anciens textes latins, le Bois-d'Oingt est nommé BUXUM ICONII. Or BUXUM se traduit par *Buis*, et non par *Bois*. Si l'on voulait renoncer à des habitudes longues, mais relativement récentes, pour remonter à une origine très ancienne, on devrait donc dire et écrire le *Buis d'Oyn*. Celui qui connaît le pays ne s'étonnera pas du nom de BUXUM, car le buis croît avec abondance, là plus qu'ailleurs, dans les haies et les terrains incultes.

En résumé, je demande que l'on conserve les usages connus : ne disons pas le *Buis d'Oyn* ; mais écrivons *Prony*, parce que cette orthographe a plus d'un siècle d'ancienneté, et parce qu'elle a reçu une illustration que n'obtiendra jamais le nom de *Prosny* mis au jour depuis 1862.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage des sentiments très distingués de votre dévoué serviteur.

L. G.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

Poires serrées et pommes de Damas. — Nicolay, dans sa Description de Lyon au XVIe siècle, que la Société de Topographie historique fait imprimer en ce moment, parle de confitures qu'il était d'usage d'offrir aux officiers de l'archevêque, lors de la proclamation du Ban d'août. Ces confitures devaient être faites avec des poires et spécialement avec des *poires serrées* et des *pommes de Damas*. Comment désignerait-on aujourd'hui ces sortes de fruits dont le nom au moins a cessé d'être en usage?

B.

Digitized by Google

ARREST CONTENANT LE JUGEMENT DE MORT

PRONONCÉ CONTRE

LE COMTE S. DE MONTE-CUÇULLO

(*Extrait des Registres du grand Conseil du Roy*).

On sait que le Dauphin François, fils de François Ier, ayant pris chaud en jouant à la paume, reçut un verre d'eau de son échanson, le comte de Montecuccolo, et qu'il mourut quatre jours après.

La voix publique accusa le gentilhomme italien d'avoir empoisonné le prince. Il fut arrêté, mis à la torture et, brisé par la souffrance, avoua ce dont on l'accusait.

Il fut jugé à Lyon, et exécuté dans la même ville le 7 octobre 1536. Le peuple s'empara de ce malheureux cadavre et en jeta les débris dans le Rhône.

Un peintre d'histoire, notre compatriote, M. Auguste Perrodin, élève d'Hippolyte Flandrin, par le pinceau et la pensée, a, dans ses recherches historiques, retrouvé ce jugement qu'il a copié et qu'il a bien voulu adresser à la *Revue du Lyonnais* comme un souvenir curieux et une page précieuse de notre histoire. Qu'il en accepte ici tous nos remerciements. A. V.

« Veu par le Conseil le Procès criminel faict à l'encontre du comte Sebastiano de Monte-Cucullo, interrogatoires, confessions, recollemens, confrontations, certain livre de lusance des poysons escript de la main dudit Sebastiano : visitation, rapportz et advis des médecins, cirurgiens, barbiers et appoticaires : conclusions du Procureur general du Roy et tout consideré : il sera dict que ledit comte Sebastiano de Monte-Cuculo est attaint et convaincu d'avoir empoisonné feu François Daulphin de Viennois, duc pro-

Digitized by Google

priétaire de Bretaigne fils aîné du Roy, en poudre d'arsigny sublimé, par luy mise dedans un vas de terre rouge en la maison du Plat à Lyon, convaincu aussi d'estre venu en France exprès et en propos délibéré d'empoisonner le Roy et soy estre mis en effort de ce faire : pour reparation desquelz cas et crimes ledit Conseil la condapné et condamne à estre trayné sur une claye du lieu des prisons de Roüanne jusque en la place devant l'Eglise Sainct-Jean ouquel lieu estant en chemise, teste nüe et piedz nuds, tenant en ses mains une torche allumée ; il criera mercy et pardon à Dieu, au Roy et à Justice, et de la sera trayné sur une claye jusques au lieu de la Grenette, ouquel lieu en sa présence seront publiquement les poisons d'arsigny et de riargart, dont il a esté trouvé saisy, bruslez avec le vas rouge ou il a mis et jetté la poison, et ce faict sera tiré et desmembré à quatre chevaux, et après les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon, et la teste fichée au bout d'une lance qui sera posée sur le pont du Rosne : et pour réparation de la faulse accusation faicte par iceluy comte Sebastiano, à l'encontre de Guillaume de Dinteuille, chevalier sieur Deschenetz : ledit Conseil la condamné et condamne à faire audit Deschenetz amende honorable en ladicte place S. Jean, pieds nudz, tete nüe, en chemise tenant une torche allumée en ses mains : en disant que faulsemêt et contre vérité il a dict avoir communiqué audict de Dinteuille sieur Deschenetz, tant à Thurin que à Suze son entreprinse d'empoisonner le Roy : et outre le condamne envers iceluy Deschenetz en amende prouffitable de dix mille livres qui seront prins sur les biens dudit comte Sebastiano : lesquelz biens le Conseil a déclaré, et déclare estre acquis et confisquez au Roy. Faict au Conseil à Lyon le 7 d'octobre 1536. — BARRILLON. »

Collation est faicte.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

GRAND-THÉATRE

Après Mozart, ce grand initiateur, qui a été pour la musique ce qu'Homère fut pour la poésie et qu'on peut considérer comme la plus libre expression du génie musical de tous les temps et de tous les pays, pour avoir dans une route à peine ouverte et dans un genre qu'il a créé, atteint tout d'un coup à la perfection suprême, perfection qui a fait le désespoir de ses successeurs et qui restera comme l'objet éternel de l'admiration et de l'étude de tous; — après lui, la plus originale, la plus profonde organisation dramatique qui se soit dessinée est assurément Giacomo Meyerbeer. Voilà le véritable héritier de l'auteur de *Don Juan*, et le seul, comme son incomparable modèle, dont les œuvres n'ont pas vieilli, parce qu'elles ne sauraient lasser notre admiration, pourtant si changeante, si mobile dans ce siècle d'éclectisme dévergondé. Et, les beautés qu'elles renferment sont si nombreuses et d'un ordre tel, que plus on les pénètre, plus on les admire, plus on s'y attache, — pareilles à ces éternels monuments du grand siècle qui se cachent aux profanes, se révèlent seulement aux patients et n'apparaissent dans leur splendeur qu'après un long commerce et de constantes méditations.

D'ailleurs chez ce maître incomparable, rien de convenu

Digitized by Google

— jamais vous ne rencontrerez cette inspiration banale, à la merci du premier venu, que la vue d'un beau ciel fait naître et que la feuille d'automne, qui tombe éperdue à vos pieds, éveille et pour cela dépendante du temps et périssable comme lui. Ce qu'il veut exprimer, ce n'est point seulement, comme Beethoven, ces instincts mystérieux, de l'âme haletante de désir, ces pensées vagues, rêves aériens de l'imagination par le cœur révélés, qui font monter l'homme perpétuellement et l'invitent à venir se désaltérer à la source intarissable, immense, — ou bien encore, comme Rossini, mesurer simplement les proportions du rire et de la grimace humaine, décrire les mœurs rustiques d'un peuple et ses aspirations vers la liberté. — Non, pour lui toutes ces brillantes expressions ne sont que des accidents fugitifs, des détails, grains de sable, dans l'immense poème qu'il a rêvé, poème qui trouve ses bases dans l'homme et son épanouissement dans Dieu. Sa proie à lui, son idéal, c'est l'homme, l'homme aux prises avec lui-même, avec sa conscience, avec le bien et le mal, avec ses vices et ses vertus, l'homme luttant contre les forces occultes de la nature et se mesurant avec Satan. Il faudra qu'il pénètre jusqu'aux plus mystérieuses profondeurs du cœur, qu'il en sonde les abimes et voie de quoi il retourne sous le masque humain. Il se demandera ce que l'homme vient faire ici-bas, ce qu'il adviendra de lui dans le combat commencé, combat terrible, organisé entre lui, son corps, son âme qui l'agite et la nature qui l'accable et l'étouffe. On dirait de Macbeth interrogeant les sorcières. Le monde aura beau rire et poursuivre sa comédie, (la grande, celle-là), se dérober et échapper à son analyse, qu'importe ! — il en saura assez — il saisira au passage les battements de sa poitrine, — sa vie.

C'est le Shakespeare de la musique — le premier parle,

Digitized by Google

le second chante ou plutôt ils chantent tous deux, mais chacun sur une corde différente de l'instrument céleste.

Tel est, croyons-nous, la véritable explication du prestige qu'exercent sur nous les œuvres de Meyerbeer et qui prouve amplement qu'en dépit de nos contemporains novateurs qui veulent réduire cet art aux simples fonctions d'une science identique à l'algèbre,—il n'y a pas de musique sans sentiment et partant sans inspiration. — Dans toutes les productions nouvelles qui naissent si vite et qui meurent si bien, à commencer par certains opéras d'Ambroise Thomas et pour finir par ceux de Massenet et de Saint-Saëns, la sauce est excellente, mais il n'y a point de poisson.

Aussi, dans notre ville où le goût est sain, délicat même, et où l'amour du beau est, pour quelques-uns, comme un culte, le théâtre de Meyerbeer compte de fervents et de sincères adorateurs. Que si certains boudent *Robert* et le *Prophète* et s'abstiennent, c'est moins par indifférence du Maître que pour échapper à l'ennui, à la peine (car c'en est une), de voir déchirer en lambeaux des poèmes de cette valeur. C'est en effet le privilège ou l'inconvénient des grandes œuvres de ne pouvoir supporter, à moins de paraître froides et monotones, une interprétation même médiocre et à plus forte raison mauvaise.

Ces circonstances si défavorables pour ces dernières, si fâcheuses pour nous et avec lesquelles il fallait compter depuis longtemps à Lyon, grâce à l'intelligente direction de M. Marck, n'existeront plus cette année. La troupe de grand opéra qui n'attend plus pour être complète que l'arrivée de la chanteuse falcon, Mlle Baux, de l'Opéra, s'il vous plaît, que plusieurs Lyonnais connaissent déjà, est non pas relativement, mais absolument excellente. Plus heureux que M. Vaucorbeil qui est condamné, pour le moment, à conjuguer au futur le fameux verbe qu'Archimède, dans son en-

Digitized by Google

thousiasme, au sortir du bain, conjuguait au passé défini et dont on a tant abusé depuis, M. Marck a pu mettre enfin la main sur ce *rara avis*, que Paris cherche, que l'Europe attend et que notre ville possède aujourd'hui.

C'est M. Tournié, qui nous vient de Bruxelles, — un de ces chanteurs comme il y en a peu, un de ces ténors comme il n'y en a point.— Cet artiste a débuté dans *Robert-le-Diable;* (tel était son désir que la direction s'est empressée d'exaucer). C'était prendre le taureau par les cornes, et cette épreuve redoutable à laquelle l'illustre Roger qui vient de mourir n'a jamais osé se soumettre et que Duprez n'abordait qu'en tremblant, s'est changée pour lui en un véritable triomphe. On ne saurait mieux se jouer des difficultés et passer par les casse-cous de ce rôle avec plus de bonheur et plus d'habileté. Le 5me acte a été pour nous une véritable révélation. Les œuvres de Meyerbeer, comme nous le disions plus haut, sont pleines de surprises, et M. Tournié, avec son admirable talent, s'est chargé de nous en ménager une dans le trio de la fin si mal chanté d'habitude, et que le public ne se donnait plus, depuis nombre d'années, la peine d'entendre. Il a parfaitement fait valoir, durant tout le cours du drame, cette sombre et sauvage figure de Normand que Raimbault, dans la ballade (une fleur?) avec sa naïveté de paysan, représente si cruel, si dur et comme portant au front une marque terrible — celle du diable! Il a chanté la *Sicilienne* du 2me acte avec un art infini et surtout, ce qui est à noter, les fameux — *Chevaliers de ma patrie* — sans pousser aucun cri — ce qui ne s'était jamais vu, nous disait-on, depuis Nourrit.

Dans la *Favorite*, M. Tournié a montré comment, — et avec quelle grâce et quelle douceur — un fort ténor peut tirer parti de la voix mixte. La sienne est exquise. Impossible de mieux détailler la romance du 1er acte et celle du 4e,

Digitized by Google

et surtout de rendre avec un si parfait sentiment dramatique et autant de fierté et de noblesse la scène finale du 3e acte: —*Sire, je vous dois tout*, et de lancer enfin plus énergiquement l'imprécation.

Mais c'est dans les *Huguenots* que M. Tournié devait se révéler comme étant dans la plénitude de son talent. Là, le rôle est écrasant, mais il le supporte tout entier. Point de faiblesse, pas de tour de passe-passe. Les difficultés, il ne les élude pas, il les aborde en face et les résout. Comme *Raoul de Nangis*, il a confiance en son talent, en son courage, et dans cette magnifique création du maître, avec laquelle il s'identifie, on peut dire qu'il met toute son âme, toute sa vie, et cet entrain à lui naturel, qui, dans la circonstance, est un surcroît de force. Le comédien, est-il nécessaire de le dire, est au niveau du chanteur, ayant la faculté de tout saisir, de comprendre, de sentir ce qu'il chante, de colorer et de nuancer sa voix suivant les situations, et néanmoins se possédant en plein dans l'enthousiasme et sachant rester musicien dans le délire du mouvement dramatique. Aussi, ne chercherons-nous point à indiquer toutes les qualités qu'il a déployées dans le personnage de *Raoul*. Il faudrait pour cela suivre pas à pas le rôle et souligner chaque phrase. Disons seulement que, dans le 4e acte, M. Tournié a atteint un idéal de perfection qui consacre d'une manière définitive son beau talent, et nous a fait entrevoir, à nous, dans la partition du maître, des beautés qui nous étaient jusqu'alors inconnues.

Dans le récitatif, cet écueil des médiocrités, comme nous le faisait remarquer si bien un critique d'art, M. Raymond, il rappelle Tamberlick; mais il lui est supérieur. Pour sa manière de phraser, il procède évidemment de Roger, dont il a peut-être été l'élève. Sa voix, sans être d'une grande puissance, a une étendue considérable. Fraîche, pure, souple

Digitized by Google

et tendant à prendre, dans les notes basses et le medium, l'allure de celle du baryton, — ce qui lui permet d'émettre des sons pleins de douceur et de velouté ; — elle possède dans le registre élevé toute l'énergie, toute la force qui convient à la véritable voix du fort ténor. — Peut-être, y a-t-il dans ce magnifique organe quelques notes qui semblent venir plutôt de la gorge que de la poitrine; mais, à part cette tache, bien légère en somme et que M. Tournié fera disparaître, tout est en parfaite harmonie dans cette grande organisation musicale, une des plus belles que nous ayons aujourd'hui.

Nous considérons la basse de grand opéra, M. Plain, comme une excellente acquisition. Cet artiste chante juste, a de la méthode, du style, de la science même; et quoique la voix ne soit pas forte et ait peu d'étendue, elle est juste, bien timbrée et entièrement suffisante; nous la préférons de beaucoup à celle de M. Echetto, qui d'ailleurs ne savait pas s'en servir. Si on la trouve faible, et avec raison, dans le registre inférieur, n'oublions pas que les basses que nous avons possédées avant, sans avoir de telles qualités, avaient les mêmes défauts. Et puis, qu'ajoute à la valeur d'un artiste un *mi* ou *fa* de plus? Cela fait-il un chanteur? C'est un tour de force, rien de plus. Le basson le donnera mieux que toutes les basses du monde. De plus, chez M. Plain, le chanteur est doublé d'un comédien. — et c'est quelque chose aussi.

Mlle d'Ervilly a fait sa rentrée dans Isabelle, de *Robert*. C'est toujours une fort belle personnne, qui nous a semblé même en progrès ; — mais il ne faut pas le dire trop haut. Les jolies femmes, d'ordinaire, sont capricieuses, et leur talent aussi.

Nous ne parlerons pas, cette fois, de M. Delrat, pour n'avoir pas à lui rappeler, ce qu'il sait déjà, que les rôles

Digitized by Google

d'Alphonse et de Nevers sont les moins bons de son répertoire. Son tempérament est rebelle à rendre les délicatesses du cœur, les élégances brillantes et les grâces parfaites d'un jeune seigneur de cour ou bien encore les amours faciles et discrètes d'un roi. Ce qu'il lui faut, ce sont les grandes passions, quand elles se déchainent; et il excelle à exprimer, dans les grands caractères, tour-à-tour l'énergie, la fierté, la rudesse, la sauvage indépendance, en un mot à donner de la vie à toutes ces passions qui en ont tant. Or donc, nous l'attendons dans *Guillaume, Rigoletto,* l'*Africaine* où il pourra mettre en jeu, et tout à son aise, les ressources de sa magnifique voix et nous permettre ainsi de l'applaudir sincèrement.

N. B. — Comme l'espace nous manque, nous sommes obligé de renvoyer au mois prochain notre chronique du théâtre des Célestins. Nous le regrettons d'autant plus que nous avions à constater le succès toujours croissant et si justement mérité qu'obtient, dans *Petite Pluie,* un délicieux proverbe de notre compatriote M. Pailleron, une artiste d'une incontestable valeur, Mme Riga, ex-pensionnaire de l'Odéon, formée à la grande école, et à qui, si l'on en juge par la netteté de sa diction, la pureté du style et la distinction qu'elle a sur la scène, le répertoire classique doit être familier. Mais, bien différé, n'est pas perdu.

FÉLIX DESVERNAY.

Comme Mme Bernardi n'a pas encore accompli son troisième début, nous n'en dirons rien. Cette artiste, qui a un talent incontestable, nous paraît fatiguée. Nous pensons cependant qu'on fera bien de l'accepter. Par le temps présent, les chanteuses stolz sont rares.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Où es-tu, Dangeau, avec ta plume courtisanesque mais infatigable, pour nous dire, minute par minute, les évènements de ce mois?

Voici Louis XIV qui a ouvert, en personne, le théâtre de Bellecour. Viens nous conter ses faits et gestes, sans oublier un galon de son habit, ou la couleur de son nœud d'épée.

— Hélas! mon cher Directeur, j'en suis désolé; mais l'Administration du théâtre de Bellecour a témoigné le désir que la *Revue du Lyonnais* ne parlât pas de cette fête ni de cette inauguration. Je ne puis donc te renseigner, de crainte d'offenser de grands personnages qui ont bien reçu assez d'encens d'autres parts. La *Sécurité*, de Lyon, le *Courrier de l'Ain*, le *Moniteur Viennois*, le *Journal de Vienne*, l'*Abeille du Bugey* assistaient à la brillante cérémonie et l'ont décrite. Copie leurs colonnes; les voici.

— Ah! c'est comme cela? c'est bien. Le fait de l'ouverture d'un nouveau théâtre est de l'histoire; je ne puis le passer sous silence. Allons à nos confrères :

« On lit dans la *Sécurité*, le *Moniteur de Lyon*, le *Moniteur Judiciaire*, le *Petit Lyonnais*, le *Lyon Républicain*, le *Salut public*, le *Courrier de Lyon*, le *Figaro*, le *Gaulois*, etc. :

« Le samedi, 27 septembre, le Théâtre de Bellecour a ouvert ses portes à une foule enthousiasmée, qui a bruyamment acclamé la *Jeunesse de Louis XIV*, Mazarin, la salle indienne, le plafond de M. Domer, la chasse, l'orage, le ballet, les costumes, les décors, l'éclairage..... » suivent deux colonnes d'etc.

« Enfin, nous avons un théâtre éléganto-populaire à Lyon! Un dîner de cent cinquante couverts a suivi cette première représentation, » puis encore une colonne d'etc.

— Tu vois, mon pauvre Dangeau, que la chose n'est pas difficile et qu'on peut facilement se passer de toi.

Digitized by Google

Eh bien ! sans rancune. A part l'éternelle jeunesse du grand roi, quoi de nouveau ?

— Voici des nouvelles, mais elles sont politiques.

— Va toujours.

— Le 29 septembre, M. le Ministre de l'Instruction publique est arrivé à Lyon, venant du Midi. Son Excellence, reçue par les autorités, a été acclamée par la foule. Un peu d'émotion dans la ville, à cause de l'article VII. On se mesure des yeux. M. le Ministre descend à l'Hôtel-de-Ville et, à peine arrivé, va visiter la nouvelle Faculté de Médecine dont M. Hirsch lui fait les honneurs. Compliments à l'architecte qui a si bien installé la Faculté, à la Faculté qui sera mieux logée que ses sœurs.

Le mardi 30, M. le Ministre de l'Instruction publique a visité le Musée oriental de M. Guimet, aux Brotteaux, l'Observatoire météorologique du Parc, le Jardin botanique et l'Ecole la Martinière.

Les félicitations adressées à ces Etablissements prouvent avec quelle énergie notre ville marche dans la voie de l'instruction et de la science.

Dans l'après-midi, M. le Ministre a visité le grand lycée, où il a fait augmenter les appointements des professeurs, puis le petit lycée de Saint-Rambert. Le soir, brillante réception à l'Hôtel-de-Ville. Mercredi matin, M. le Ministre a quitté Lyon, pour se rendre dans les Vosges d'où il est rentré à Paris.

Le rapport du ministre sur son voyage dans le midi de la France a paru à l'*Officiel*.

Nous en avons détaché les passages suivants :

« Lyon possède cinq Facultés.

« On y admire la Faculté de médecine, qui sera un des plus beaux établissements, non-seulement de France, mais d'Europe.

« Les quatre autres, par contre, ont de très mauvais logements, et une installation nouvelle est d'absolue nécessité. »

M. Ferry a ensuite arrêté un projet qu'il croit pratique et peu dispendieux.

« Près de la Faculté de médecine, dit-il, existe un terrain appartenant en partie à la ville. On pourrait élever, sur un espace peu étendu, un bâtiment très simple, où seraient logées les Facultés de théologie, des lettres et quelques services de la Faculté des sciences. Sur le reste du bâtiment, on élèverait des constructions légères pour de vastes laboratoires.

Digitized by Google

« On mettrait ainsi fin à la situation qui compromet l'enseignement supérieur à Lyon et qui est indigne de la seconde ville de France. »

Nous remarquons que, dans ce projet, le ministre a oublié la Faculté de droit. Cependant, elle aussi, mérite d'être l'objet d'une étude. Les services y sont très difficiles par suite de la mauvaise distribution du bâtiment.

— Voici des nouvelles dignes de toi, mon cher marquis. N'as-tu plus rien ?

— Le dimanche 12, conférence de M. Lucien Brun et de M. de Mun, aux Folies-Bergère; manifestation légitimiste, émotion sur le cours Morand, banquet dans les ateliers de M. Albert, imprimeur, rue de Condé.

— Le dimanche suivant 19, arrivée à Lyon de M. Blanqui; manifestation socialiste à la gare de Perrache; aucun trouble dans la ville. Une voiture découverte a conduit le voyageur chez M. Albert, autre imprimeur, demeurant rue de l'Hôpital, M. Blanqui a prononcé, de la fenêtre, une courte allocution, aux personnes groupées dans la rue. On a crié : Vive l'amnistie ! De chez M. Albert, M. Blanqui s'est rendu chez Mme Fayolle, avenue de Saxe, 175, où il a reçu l'hospitalité; le lendemain, il a visité la Croix-Rousse, et mardi, 21, il est parti pour Tarare, où une ovation l'attendait.

— Et que dis-tu, sémillant marquis, de cet accueil fait à un ennemi de la royauté ? Allons, poursuis.

— La réorganisation du Conservatoire de musique est achevée.

Le conseil d'administration vient d'être nommé et élabore en ce moment le nouveau règlement. Le conseil se compose de MM. Aynard, Berthoud, Dubois, Gailleton, Vacheron, conseillers municipaux; Causse, Vallier, conseillers généraux; de M. Emile Marck, directeur des Théâtres municipaux et de MM. Coutagne, général Février, Girodon, Jansenne, Monnat, Paillard, Vautier.

En attendant la nomination définitive du directeur, M. Jansenne a été nommé administrateur délégué de la direction.

M. Gailleton a été nommé vice-président; M. le préfet reste président de droit.

— L'*Officiel* du 9 octobre contient un décret nommant M. Chabrière-Arlès trésorier-payeur général du Rhône, en remplacement de

Digitized by Google

M. Pollet, décédé. Cette nomination a été accueillie avec une très vive faveur par la population lyonnaise.

— Et les crimes, base de tout journal ?

— M. le secrétaire général de la police communique aux journaux le tableau trimestriel des arrestations, contraventions, évènements divers qui se sont produits pendant les trois derniers mois. Le voici :

Accidents, 253 ; suicides, 35 ; vols, 97 ; déclarations d'attaques, 17 ; incendies, 35 ; feux de cheminée, 25 ; divers, 1144 ; objets trouvés, 121. — Total : 1,728.

Attaques nocturnes, 7 ; mendicité, 263 ; vagabondage, 808 ; ivresse et scandale, 91 ; rébellion, 79 ; coups et blessures, 72 ; filles soumises, 5 ; bruit et tapage nocturne, 24 ; attentats à la pudeur, 20 ; évadés d'Oullins, 3 ; vols, 150 ; escroquerie, 47 ; fraudes, 6 ; insultes envers les agents, 15 ; rixes, 14 ; colportage d'allumettes, 5 ; divers, 77. — Total : 1,730.

— Il me semble que pour une seule ville c'est bien raisonnable.

— Voici de la littérature, mais rien de Racine, de Boileau, ni de Molière.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a l'honneur de rappeler au public qu'elle aura deux prix à décerner en décembre 1879 :

1° PRIX HERPIN. — Somme de douze cents francs accordée aux auteurs de *recherches scientifiques, particulièrement physico-chimiques,* propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

2° PRIX DE L'ACADÉMIE. — Somme de mille francs au meilleur travail sur le sujet suivant :

Etude historique sur les institutions municipales de Lyon, depuis les temps anciens jusqu'à 1789.

Le terme du concours, pour ces deux prix, expirant le 1er novembre prochain, les candidats sont invités à adresser leurs travaux avant cette date au secrétariat de l'Académie, Palais-Saint-Pierre, place des Terreaux.

— Le Congrès tenu à Lyon, à la fin de septembre, pour l'amélioration du sort des sourds-muets, a eu plus d'importance, d'utilité et de retentissement qu'on ne l'avait espéré d'abord. Il s'agissait surtout de choisir entre les deux systèmes : l'enseignement par le geste, la *dactyo-*

Digitized by Google

logie, méthode primitive, qui ne sert qu'entre initiés, ou l'enseignement par la parole articulée, méthode nouvelle professée à Lyon avec tant de succès par M. Hugentobler, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, ailleurs, par les jeunes professeurs et qui permet au sourd-muet de causer avec tout le monde. Après de vives escarmouches et de chaudes batailles, la victoire est restée à la parole articulée et nous en félicitons ses vaillants défenseurs.

Malgré tout ce qui a été dit par les routiniers de la science, aussi obstinés là qu'ailleurs, nous croyons la cause de la dactyologie à jamais perdue ; les relations des sourds-muets avec la société seront désormais plus actives et plus étendues et c'est au Congrès de Lyon qu'ils en devront l'avantage.

— La saison théâtrale s'est ouverte, le 1er octobre, au Grand Théâtre par *Robert-le-Diable*. L'interprétation de ce chef-d'œuvre a été très vivement applaudie. La nouvelle troupe est excellente. On a beaucoup admiré les embellissements et les restaurations faits par les deux architectes de la ville. Toutes les peintures ont été refaites, et les places, loges, fauteuils, sont, comme confortables, bien supérieures à ce qu'elles étaient autrefois.

Les importantes réparations de l'étage supérieur, qui offraient de sérieuses difficultés, ont valu à MM. Hirsch et Thoubillon les félicitations de l'autorité et les sympathies du public, le plus difficile de tous les juges.

— Le 2 octobre, les arts lyonnais étaient en fête; ils célébraient un jeune et gracieux mariage. La fille de M. Léon Charvet, architecte, écrivain, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, épousait M. Francisque Béthenod, de la grande et si estimée famille des Béthenod de la Loire. Architecte comme son beau-père, le nouvel époux aura sous les yeux un double exemple : comment on parvient par le travail et le talent; comment on est heureux par la famille et par l'estime de ses concitoyens.

— La cinquième livraison de *Lyon et ses environs*, gravée à l'eau forte par Tony Vibert, vient de paraître ; elle contient l'intérieur du bois de l'Etoile (Charbonnière), la cascade de Charbonnière et le village de Curis (Mont-d'Or).

Les cinq premières livraisons parues, 15 planches, sont visibles chez l'auteur, quai Pierre-Scize, 110, au premier, où l'on peut souscrire à

Digitized by Google

l'album complet. Les épreuves avant la lettre sont tirées à un très petit nombre.

— Un intelligent éditeur de Lyon, M. Meton, rue de la République, a eu la bonne pensée de réunir et de publier, en une brochure de 130 pages, les articles de M. Emmanuel Vingtrinier, parus cette année dans la *Revue du Lyonnais*, sur *Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle*.

Le nom que porte l'auteur nous interdit d'en faire l'éloge ; mais peut-être pouvons-nous dire que cette brochure a été tirée à très petit nombre et que le succès en est assuré.

— M. Antoine Vachez, docteur en droit, dont les travaux archéologiques sont si connus, a mis en vente, ces jours-ci, chez Auguste Brun, une nouvelle brochure de 35 pages in-8° : *Châteaux et monuments historiques du département du Rhône*, avec trois eaux-fortes par Séon.

Dans sa préface, M. Vachez s'excuse de n'avoir donné qu'une esquisse de nos principaux monuments. « Ce ne sont, dit-il, que de simples notes empruntées aux documents originaux de notre histoire. » Mais, ajoute-t-il, malgré leur forme sommaire, et bien que ce travail soit fort incomplet, nous l'avons publié, néanmoins, pour conserver quelques-uns des souvenirs de notre histoire locale, en attendant le jour où nous essayerons, peut-être, de retracer un tableau plus complet et plus digne du lecteur, si sa bienveillance accueille favorablement ce modeste essai. »

Si notre consciencieux et sympathique écrivain n'attend que notre bienveillance pour continuer, il peut vite se remettre à l'œuvre. Toute l'adhésion des lecteurs lui est acquise.

— Au mois d'avril dernier, un des meilleurs éditeurs de Paris, M. Isidore Liseux, a publié un très curieux travail de M. E. Révérend du Mesnil, notre collaborateur, ayant pour titre : *La Famille de Molière et ses représentants actuels*, in-8° de 110 pages. En quinze jours, ce charmant volune, sorti des presses de M. Motteroz, « le roi des imprimeurs de Paris », a été enlevé : aujourd'hui, c'est un livre épuisé et devenu *rare :* c'était justice, eu égard aux renseignements curieux qu'il renferme et à sa perfection typographique.

On nous annonce que, mettant à profit les loisirs que lui a faits son remplacement comme juge de paix, M. Révérend du Mesnil va très prochainement mettre en vente un nouveau livre sur notre grand poète comique, ayant pour titre : *Les aïeux de Molière à Beauvais*, publié

Digitized by Google

dans les mêmes conditions bibliographiques : on nous assure qu'il renferme des documents inédits du plus haut intérêt pour l'histoire, et qu'il contient les révélations les plus inattendues sur l'origine de la famille Pocquelin, dont notre collaborateur est l'un des derniers représentants par sa femme. Ce livre étant destiné à pareil succès que son aîné, nous nous empressons de le signaler aux érudits de notre région, afin qu'ils puissent le demander à temps à l'éditeur, M. Isidore Liseux, rue Bonaparte, 2, à Paris.

C'est, d'ailleurs, pour M. Révérend du Mesnil un succès que nous ne voulons pas être le dernier à signaler.

— Un de nos écrivains religieux les plus laborieux et les plus savants, M. Dominique M..., qui cache son nom avec le même empressement que d'autres montrent le leur, a fait paraître une *Notice sur la réouverture de l'église de Saint-Irénée*, à Lyon, en 1802 ; Lyon, Pélagaud, 1879, in-8o. Cette simple brochure de seize pages, tirée à cent, deviendra un de ces documents précieux que rechercheront plus tard ceux qui voudront édifier une grande et véritable histoire lyonnaise, à l'aide, non de leur imagination, mais de ces nombreuses monographies qui éclosent de toutes parts sous la plume d'écrivains spéciaux. Peu d'historiens ont plus que M. D. M... fouillé nos annales et préparé des travaux pour l'avenir.

— Encore un nouveau journal, il n'y en avait pas assez à Lyon. Le XXV vendémiaire LXXXVIII, vulgo 16 octobre 1879, a paru le premier numéro du *Lyon Libre*, journal quotidien, organe de l'automonie municipale et départementale, sous la direction de M. Dorel, petit in-fol., couleur...., mais ceci n'est pas de notre compétence.

— Le 5 octobre, est décédé, dans sa propriété de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, un écrivain, humouristique à ses heures, mais sérieux et grave quand il le fallait. M. Jean-Joseph-Barthélemy Pérouse, dit Honoré Pérouse, ancien avocat.

Si on lui doit les *Lettres à mon cousin Greppo*, épîtres en vers, style canut, d'une raillerie si fine et si mordante, et les *Embellissements de Lyon*, qui révèlent une profonde connaissance de notre vieux Lyon et un grand amour pour le sol natal, on retrouve l'érudit dans sa *Notice sur le docteur Joseph Gensoul*, Lyon, Louis Perrin, 1859, in-8o, et le jurisconsulte profond, dans *Napoléon Ier et les lois civiles du Consulat et de l'Empire*. Paris, Durand, 1866, in-8o.

Digitized by Google

Ce double côté de son esprit se devinait dans la simplicité modeste et sans prétention du vieillard et dans le regard vif de l'observateur à qui rien n'échappait.

— Notre archiviste en chef, M. Guigue, l'historien lyonnais si connu, vient d'être cruellement frappé par la mort de sa vénérable mère, décédée à Trévoux, à l'âge de 82 ans.

Si quelque chose a pu consoler cette bonne mère en quittant ceux qu'elle aimait, c'est, avec les grands espoirs de la dernière heure, la pensée de la position que son fils occupe dans la science et la société.

— Le 15, ont eu lieu, à Saint-Jean, les funérailles d'un homme de bien, M. Benoit-Just Crozier, ancien notaire à Ternay, devenu notaire honoraire à Lyon, et qui, en venant habiter notre ville, avait laissé, en Dauphiné, les meilleurs souvenirs.

Neveu et héritier de notre savant et regretté M. Eugène Dumortier, M. Crozier aimait les arts, la littérature et la science. Il possédait les précieux manuscrits de son oncle et les appréciait. Il est mort à 68 ans, avant d'avoir pu les publier.

— Un peintre de mérite, M. Claude Sibuet, dont les tableaux ont été fort admirés aux Expositions des Amis des Arts, vient de mourir dans son pays natal, à Cerdon (Ain), dans toute la maturité de l'âge et du talent, laissant une femme désolée et trois petits enfants qui avaient bien besoin de leur père.

— Dans les derniers jours de septembre, on a détruit un très beau bloc erratique parfaitement poli et strié, posé sur un de ses angles et situé à 200 mètres environ de la gare de Lyon-Saint-Clair, dans la direction de La Pape. Ce bloc, de 25 à 30 mètres cubes, de la forme d'une voiture de foin, était en calcaire blanc grenu et cristallin, du genre de celui qui est exploité sous le château de Rufieu.

L'importance de ce bloc résultait surtout de sa situation. Il reposait sur du terrain franchement glaciaire, visible encore en plusieurs points vers la gare de Saint-Clair. Il était entouré d'alluvion; et sur ces dépôts d'eaux courantes, on trouve ailleurs les dépôts glaciaires des Mercières, de Vancia, de Montepaitrou et de Sathonnay.

Il y aurait donc ainsi deux niveaux de terrains glaciaires d'âge fort différent. Au mois de février, nous avons signalé une défense d'éléphant trouvée vers le camp de Sathonnay, sur la route neuve du camp à Fontaines. Cette pièce était enfouie dans un dépôt de terre argileuse rougeâtre nommée Lehm.

Digitized by Google

Ce lehm repose sur des lits de sable et de quelques graviers indiquant un remaniement des puissantes assises de lehm qui forment, en ce point, le sous-sol ancien.

On ne peut donc pas dire au juste l'âge de la formation qui renfermait la défense de Mamouth.

On peut seulement reconnaître que cet âge est plus récent que celui de la formation des terrasses, ou mieux du nivellement de celles-ci par les eaux, à 80 mètres environ au-dessus du lit de la Saône actuelle. On serait très reconnaissant à tous ceux qui ont des renseignements sur l'existence de Poipes, de Mottes, de Mollards, élevés de main d'homme, de les faire connaître en vue d'une étude d'ensemble sur ce sujet.

Si à ces renseignements on peut joindre quelques croquis et des indications précises, ils permettront de retrouvrer le travail de main d'homme, de le visiter et d'en faire le plan : cela sera des plus utiles.

— Splendide la fête des Eaux à Bourg. Temps à souhait, discours, diner, danses, illuminations, retraite aux flambeaux, ville pleine d'étrangers, rien n'y manquait. Le seul chemin de la Dombes avait, dans la seule journée du dimanche, amené 1,200 Lyonnais. Depuis ce jour, 5 octobre, toutes les ménagères trouvent dans leur cuisine un robinet, ou à chaque coin de rue, des bornes-fontaines qui leur livrent, sans marchander, les eaux amenées de Lent ; la place Bernard offre aux promeneurs le coup d'œil d'une fontaine à cascades avec jet d'eau. Plus de craintes d'incendies, plus de rues boueuses, plus de soif ; malgré l'excellence de sa source, la fontaine de l'Olivier ne va-t-elle pas courir le risque d'être délaissée ?

— Le conseil municipal de Saint-Chamond (Loire) a voté une somme de 10,000 fr., à titre de subvention, pour la création d'une école des arts et métiers à Saint-Etienne.

La ville de Saint-Etienne a offert 800,000 fr. pour obtenir cette création chez elle.

— L'*Officiel* publie un décret déclarant d'utilité publique l'établissement, sur la route nationale n° 88, de deux lignes de voies ferrées à traction de chevaux : l'une entre Rive-de-Gier et Saint-Etienne, et l'autre entre Saint-Etienne et Firminy.

Il sera pourvu à l'établissement et à l'exploitation desdites voies ferrées par les sieurs Mundet et Cie, à leurs risques et périls.

Digitized by Google

— Les journaux des Hautes-Alpes nous annoncent que notre compatriote, M. Honoré Pallias, ancien président de la Société littéraire de Lyon, pose sa candidature au conseil général, dans le canton de la Grave, dont sa famille est originaire.

Négociant sérieux, homme droit, dévoué à son pays, M. Pallias, dans sa profession de foi, parle moins de ses opinions que de l'intention qu'il a de se consacrer aux intérêts de ses commettants. Si les électeurs du Haut-Dauphiné veulent que leurs affaires se fassent, ils seront sages de le choisir.

— Notre belle voisine, la Savoie, vient d'affirmer, une fois de plus, sa vitalité et sa vigoureuse autonomie intellectuelle en réunissant, dans sa charmante ville d'Annecy, un congrès des Sociétés savantes savoisiennes. Dix sociétés avaient répondu à l'appel. Des questions historiques et archéologiques, surtout, y ont été élucidées. L'année prochaine, le congrès se réunira à Chambéry. Pourquoi nos autres provinces françaises ne suivraient-elles pas un si noble exemple ? Les sciences historiques y gagneraient et les liens d'amitié qui unissent les hommes de lettres et les savants s'en resserreraient encore davantage.

— Un fait profondément regrettable vient d'avoir lieu ; hâtons-nous de dire que la chose ne s'est point passée en France, mais en Afrique.

Il paraîtrait que la ville d'Alger et la campagne qui l'environne ne sont plus sous le degré de longitude qu'ils devaient occuper ; il y a un écart de plusieurs centaines de mètres. Comprend-on cela ?

Que fait donc M. Du Mazet qui est sur les lieux ? L'autorité militaire, inquiète, à juste titre, a envoyé des officiers de l'état-major pour ramener la ville coupable de vagabondage dans ses anciennes limites, ou, si la chose est impossible, refaire promptement les cartes de nos côtes d'Afrique ; il est probable que c'est à ce dernier parti qu'on s'arrêtera.

— *Dernière heure :* On nous annonce la mort du *Lyon libre! O anemia victrix !*

— Merci, mon bon Dangeau. Voici une chronique aussi minutieuse que tes *Mémoires*. Vaut-elle autant ?

A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3.

Digitized by Google

LA PAUVRE FILLE DÉLAISSÉE (1)

Au point du jour, quand commence l'aurore,
Je suis debout et près de mon troupeau;
Mes pauvres yeux se referment encore :
Il faut partir pour un lointain coteau.
Un peu de pain m'est tendu par mon maître;
Sa grosse voix me pousse vers les champs :
« Dépêche-toi, le soleil va paraître; »
Il fait bien froid, mes yeux sont larmoyants.

Pauvre petite enfant,
Oh! je n'ai point de mère;
Je n'ai ni sœur ni frère
Et je suis sans parent.

(1) Cette poésie est le cri d'un cœur saignant à la vue des peines réservées aux pauvres petites filles délaissées qui sont placées dans les montagnes du Jura et de la Savoie, et qui, réduites à la vie de bergères, partant avant le jour, mal nourries, mal vêtues, sont surtout malheureuses parce qu'elles n'ont pas une main qui les caresse, et qu'elles ne trouvent pas un cœur pour les aimer et les protéger.

Quelques personnes, touchées de tant de souffrances, voulaient créer une Société pour secourir ces pauvres petits enfants; mais si le désir était généreux, si la pensée était excellente, l'exécution était difficile. Comment appliquer le remède? On a trouvé que les temps où nous sommes ne sont pas favorables à un appel à la charité. On a mis de côté les souscriptions recueillies, et on attendra que les misères générales soient moins grandes pour appeler l'attention sur de petits êtres qui paient si cher l'inconduite et les fautes de leurs parents. A. V.

Digitized by Google

J'arrive enfin au lieu du pâturage;
Mais il a plu pendant toute la nuit;
Aucun abri n'est dans ce lieu sauvage,
L'humidité tout autour me poursuit;
De toute part l'eau des herbes dégoutte
Et mes habits en sont tout inondés.
Jusqu'à midi je dois rester en route
Et mes pieds nus sont sans cesse arrosés.

Pauvre.....

Labri, bon chien, mon compagnon fidèle,
Ta voix me dit que tu souffres la faim;
Mais tu sais bien que, dans mon escarcelle,
Il n'y a plus rien depuis le grand matin.
Ne sais-tu pas que le pain qu'on me donne
Par moi jamais sans toi ne fut mangé?
J'en donne encore à ma brebis mignonne;
J'ai souvent faim sans t'avoir oublié!

Pauvre.....

Sans mère, enfant, je n'ai pas de caresse!
Je n'eus jamais bonheur, félicité.
Pour toi mon cœur est rempli de tendresse,
Tu me le rends par ta fidélité.
Et quand, hélas! de me battre on s'avise,
Montrant les dents, tu viens à mon secours;
Par toi, mon chien, mon bourreau lâche prise.
Ton souvenir je garderai toujours.

Pauvre.....

J'ai ramené mes brebis à l'étable,
Le même sort m'attend là, comme ici;

Digitized by Google

Je suis mouillée et, chose déplorable,
De l'eau toujours je suis à la merci :
Un seul habit, c'est toute ma fortune ;
L'autre est mauvais, on ne le compte pas.
Quand vient la chance, elle est inopportune ;
La faim, le froid accompagnent mes pas.

Pauvre.....

Mais si, du moins, je n'avais pas de crainte
Pour ma vertu, don le plus précieux !
Combien de fois elle serait atteinte,
Sans un secours qui m'est venu des cieux !
Il vaudrait mieux pour une pauvre fille
Qu'elle habitât bien loin, au fond des bois ;
Elle vivrait sûrement plus tranquille
Qu'en résidant avec l'homme sans lois.

Pauvre.....

Reviens, ma mère ! oh ! que je te désire !
A toi je rêve et le jour et la nuit !
Combien de fois après toi je soupire !
Ta douce voix comme une ombre me suit.
Entends les cris de l'enfant qui t'implore ;
Dis-moi pourquoi tu cessas de m'aimer ?
Si tu savais combien je t'aime encore,
Soudain ton cœur m'enverrait un baiser !

Ma mère, entends ma voix,
Ton enfant t'en supplie,
Car sous ses maux il plie
A ton bon cœur, je crois.

X...

Digitized by Google

LES VIGNES

— Jadis vos grappes souveraines
Remplissaient nos vastes tonneaux.
Qui donc a pu tarir vos veines?
Qui donc a brûlé vos rameaux?

Qu'avez-vous fait pour tant de haines?
Vous la gaîté de nos coteaux,
Vous, la richesse de nos plaines!
Qu'avez-vous fait, doux arbrisseaux?

— Nous avons fait le vin qui grise.
Nous avons dit : « Voilà Bacchus,
L'amant de la bacchante éprise!

Evohé! détrônons Jésus! »
Et Dieu, qui cependant nous aime,
Nous a brisés pour ce blasphème.

Lyon, 2 novembre 1879.

EMILE GUIMET.

Digitized by Google

A Mlle ADÈLE SOUCHIER.

Puisqu'un hasard si doux que j'ose à peine y croire,
Muse du Dauphiné, te mit sur mon chemin,
Laisse-moi murmurer ces vers à ta mémoire,
Tout indignes qu'ils soient de ton esprit divin.

Valence, à juste titre, est fière de ta gloire
Et n'aura pour orner, enrichir son écrin,
Qu'à mettre en lettres d'or ton nom dans son histoire,
Et qu'à l'inscrire aussi sur le bronze et l'airain.

Pour moi, pauvre aspirant au pied du mont Parnasse,
Sur la brillante empreinte où tu marques ta trace,
Je veux suivre tes pas, j'y suis déterminé,

Et quand j'aurai besoin de réchauffer ma lyre,
J'irai, plein de respect, avec transport relire
Tes chants si beaux, muse du Dauphiné.

28 octobre 1879.

FRANCISQUE DUFIEUX.

Digitized by Google

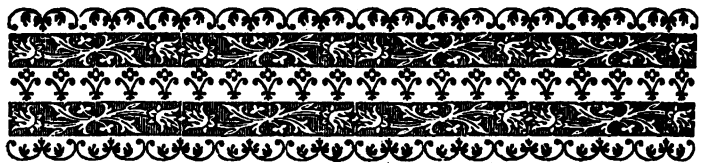

LES

ASCENDANTS DE PHILIBERT DE L'ORME

Adolphe Berty, qui a fait de la vie et des travaux de Philibert de l'Orme l'objet d'une étude particulière, a dit que les ascendants de De l'Orme ne sont pas connus (1). L'auteur du *Dictionnaire des architectes français*, Adolphe Lance, avait aussi cherché, mais en vain, à les découvrir.

Nous sommes arrivé, par suite de nos recherches dans les archives de Lyon, à établir la filiation du grand architecte jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Philibert de l'Orme est né à Lyon en 1515 ou en 1516; il était fils d'un maçon, petit-fils d'un tisserand, arrière-petit-fils d'un pannetier.

Sa famille était de Lyon.

Nous avons relevé les noms d'une trentaine de De l'Orme, domiciliés à Lyon, depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Il y avait à Lyon, au XIVe siècle, deux branches des De

(1) *Les grands architectes français de la Renaissance*, page 1. *Topographie historique du vieux Paris*, page 15.

Digitized by Google

l'Orme, et il est probable qu'elles doivent leur nom ou leur surnom à un orme qui s'élevait devant leur maison.

Pierre, le plus ancien auteur connu de la branche des De l'Orme de laquelle Philibert est issu, demeurait « joste l'Ormo saint Vincent. » Cet orme saint Vincent est mentionné en 1363, il l'est encore en 1412 (1).

Un des De l'Orme qui habitaient du côté du Royaume (c'était l'autre branche de la famille), Anthoine, le tisserand, demeurait, en 1459, dans une maison qui était « sise devant l'orme saint George. »

La maison qui était située « joste l'orme saint Vincent » est restée, depuis le XIVe siècle, la demeure des De l'Orme. Jehan et Philibert la reçurent en héritage de leur père Jehan le maçon, et Philibert devint seul propriétaire de cette maison.

La situation de celle-ci est très nettement déterminée. Cette maison était dans la rue sur les fossés et faisait le coin de la rue des Auges. Elle est désignée comme située tantôt dans ou proche la rue Sainte-Catherine, tantôt dans ou proche la rue des Auges.

Dans les rôles des tailles, elle est placée :

De 1415 à 1430, dans la rue Sainte-Catherine, près de la rue des Aulges, ou au clos Saint-Pierre, devers la porte de la Lanterne (près de la rue des Aulges);

De 1450 à 1498, dans la rue tendant depuis la porte de la Lanterne jusqu'à Saint-Marcel, ou dans l'îlot de maisons sis depuis la porte du Griffo jusqu'à Sainte-Catherine, comprenant les fossés, retournant jusqu'à la porte Saint-Marceau;

De 1498 à 1510, dans la rue des Aulges.

---

(1) Guichart de l'Orme, « demorant joste l'ormo Saint-Vincent. »

Digitized by Google

Voici dans quel ordre se sont succédés les ascendants de Philibert de l'Orme.

Il y a certitude pour les trois derniers.

1. Pierre ESCOFFIER, il vivait de 1342 à 1377. Sa veuve vivait encore en 1411.

2. ANDRÉ ou ANDRIEU dit DRILLON, revendeur. Il vivait de 1377 à 1421.

3. JEHAN I, né vers 1380, décédé en 1422.

4. GUILLAUME, pannetier, il vivait de 1442 à 1451.

5. MATHIEU, tisserand, il vivait en 1461, et est décédé de 1504 à 1512.

6. JEHAN II, maçon, il vivait de 1512 à 1538.

Jehan II, maçon, a eu plusieurs enfants.

Jehan III, né de 1512 à 1514, maître général des œuvres de maçonnerie de Henri II, qui résigna cette charge en 1566;

Philibert, né en 1515 ou en 1516;

Au moins deux filles, dont l'une, Jehanne, survécut à Philibert.

Les autres de l'Orme qui sont inscrits aux rôles des tailles sont les suivants :

Giraut (... 1363);
Jehan dit Passerat (... 1363);
Martin, armurier (... 1382-1416);
Hugonnet, tisserand (... 1384-1385);
Bartholomy (... 1388);
Guichart (... 1408-1412);
Cornillée, *correour* (... 1411-1420);
Bartholomy (... 1443-1451);
Anthoine, tisserand (... 1451-1462);
Rolant (... 1480-1485);
Jehan, prêtre, maître d'école (... 1512-1538);
Jehan dit Vinaigre, *chappuis* (... 1516-1545);

Digitized by Google

Guillaume, potier d'étain (... 1523-1529);
Jehan, tissutier (... 1523-1551);
Claude dit l'Olyvier (... 1524);
Guillaume (... 1529);
Jean, teinturier (... 1545);
Pierre dit Vinaigre (1551);
Estienne, tavernier (... 1571);
Marguerite (décédée en 1571 ou en 1572);
Denys, fondeur de lettres d'imprimerie (1575-1591).

Les faits qui précèdent ont été tirés des rôles des impositions foncières ou personnelles et des rôles des pennonages qui sont conservés aux archives de la ville de Lyon.

NATALIS RONDOT.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

SEIGNEURIE DE MONTCOY

EN BRESSE

(SUITE)

Vers 1680, la terre de Montcoy était en toute justice haute, moyenne et basse, relevant du Roi et ayant été autrefois, comme il est reconnu par deux anciens terriers, de franc aleu. La maison bâtie à la moderne consistait en 8 chambres à feu, un salon, cuisine, office et caves sous terre ; il y avait une portion de l'ancienne maison, propre à loger un fermier; le tout entouré d'un fossé à fond de cuve, curé à neuf, de 50 pieds de large, avec un pont levis et un pont dormant. La bassecour, pareillement environnée de fossés, consistait en deux chambres à cheminées, deux grandes granges, sept étables à mettre chevaux et autre bétail, moitié bâties de briques et moitié de bois, garni de briques, le tout couvert à tuiles; à côté de laquelle il y avait deux jardins, l'un pour le seigneur, planté d'arbres nains et d'espaliers, et l'autre, pour le granger. Le domaine de ladite terre consistait en deux grangeries, savoir celle de la bassecour et celle de devant l'église, bâtie à neuf. Les cens et rentes revenaient à 160 livres; 20 corvées de charrues, estimées 30 livres; 52, de bras, 26 livres; 26 livres de cire, 26 livres, 52; de beurre, pour droit de champeyage, 11 li-

Digitized by Google

vres; des maisons amodiées, 64 livres; le moulin, 100 livres; la tuilerie, 150 livres; les dix étangs, 500 livres. 1,300 arpents de bois, se coupant de 15 en 15 ans, rendaient annuellement 2,595 livres. Le revenu total, pour chaque année, montait à 5,239 livres.

Le 12 août 1681, dame Catherine Maleteste, veuve de noble Etienne Lantin, reprit de fief à la chambre des comptes de Dijon pour la moitié de la terre de Montcoy et l'usufruit de celle de Montagny, suivant le traité fait entre elle et son mari, le 8 septembre 1677; elle s'obligea à en fournir le dénombrement dans 40 jours.

Le 10 février 1682, Catherine Maleteste fit semblable reprise de fief pour la moitié de la terre de Montcoy et l'usufruit de celle de Montagny.

En 1682, les fossés du château de Montcoy étant comblés, il fut ordonné à tous les retrayants de les curer.

Le 28 mars 1683, Jean Chevardin, bourgeois de la ville de Dijon, expert et appréciateur de biens meubles et immeubles, ci-devant arpenteur juré pour le Roi en la maîtrise particulière de Dijon, fait savoir qu'en suite de l'invitation qui lui a été faite de la part de madame Catherine Maleteste, veuve de Monsieur Etienne Lantin, seigneur de Montcoy et de Montagny, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, ladite dame Maleteste, tant comme donataire, que comme mère et tutrice de Jacques Lantin, capitaine au régiment des vaisseaux; de la part de Jean-Baptiste Lantin de Montagny, conseiller du Roi au parlement de Bourgogne, curateur dudit Jacques Lantin, son frère, de Philippe Lantin, écuyer et François-Bénigne Lantin, docteur de Sorbonne, de madame Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, seigneur de Presles et Chemilly, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Dijon, tous enfants

Digitized by Google

dudit Etienne Lantin et assemblés en la maison de ladite dame Maleteste, audit Dijon, il a été nommé pour faire visite et reconnaissance desdites terres de Montcoy et de Montagny, et de tous leurs revenus, suivant les anciens titres et terriers, et fixer le revenu annuel des bois, partagés en coupes régulières. Lesdites terres sont situées à 2 lieues environ de Châlon-sur-Saône, et de ladite rivière et du port d'Allériot, à une demi-lieue ; et les châteaux de Montcoy et de Montagny sont distants l'un de l'autre d'un quart de lieue environ. Dans cette opération, Jean Chevardin agit encore avec l'avis de M. Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Planches, conseiller au parlement de Bourgogne, oncle paternel des enfants d'Etienne Lantin ; de MM. Claude Maleteste, conseiller au même parlement, Jacques Maleteste, docteur de Sorbonne et trésorier de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon, leurs oncles maternels. Le 4 septembre 1682, il s'était rendu au château de Montcoy, où il avait fixé le revenu annuel desdites deux terres, suivant le cours de l'année 1681, qui avait été assez bonne et abondante.

Il y avait alors audit Montcoy un fort beau château, au contour duquel était un grand fossé où l'on mettait l'eau, quand on voulait; ledit château nouvellement bâti à la moderne par ordre dudit feu Etienne Lantin, le tout de bonne brique, et la taille de pierre de Givry ; les appartements duquel consistaient en offices souterrains voûtés, savoir une cuisine, une salle joignant, propre à manger; fruiterie et cave, le tout de plain-pied ; au-dessus desquels offices et au plain-pied de la cour étaient quatre belles chambres, leurs cabinets joignant, avec deux escaliers à l'extrémité d'icelles pour la desserte de l'appartement d'en haut, qui consistait pareillement en quatre belles chambres, semblables à celles du bas; grand grenier, au-dessus d'icelles ; et au milieu desquels appartements était

Digitized by Google

un grand vestibule, tant pour la communication de l'appartement du bas que du haut; toutes lesdites nouvelles constructions garnies de bonne charpente et assemblage, tant pour les planchers et plafonds de chacunes desdites chambres que pour celle du couvert de tout ledit bâtiment neuf, qui l'était de bonne tuile de Verdun; étant toutefois à remarquer que ledit bâtiment n'était encore habitable, au sujet que le blanchissage n'était achevé; les portes, châssis à verre, les vitres, ferrures et pavements n'étaient pareillement posés ni en bon état. Les autres bâtiments existant, joignant les nouvelles constructions, étaient fort anciens, ceux situés au midi desdites nouvelles constructions n'étaient bâtis que de bois et de briques, le tout consistant en quatre chambres basses et une cuisine au milieu, deux chambres hautes et les greniers au-dessus; c'était ce qui était habité par ladite dame Lantin. Au côté opposé du susdit bâtiment était une écurie à héberger six ou sept chevaux seulement, le fenil au-dessus; joignant ladite écurie était un ancien vollier qui était désert, depuis fort longtemps, et il y avait au-dessous un réduit qui avait servi autrefois de prison. Le reste des bâtiments n'était que le mur de clôture ancien qui continuait jusqu'à l'entrée principale dudit château. Ladite entrée était pratiquée du côté de l'orient dans une belle tour carrée, où il y avait une belle porte ronde et une petite à côté, lesquelles deux portes, outre leurs fermetures ordinaires, étaient encore garnies de leurs ponts-levis et planchettes, que l'on pouvait hausser et baisser, quand il était besoin, lesquels, vus et examinés, il y avait quelques menues réparations à faire, comme aussi au pont dormant qui traversait le fossé; au-dessus de laquelle entrée et passage, et dans la même tour était une fort belle chambre et son escalier, joignant icelle; et au-dessus de laquelle chambre était un beau grenier et un cabinet aussi joignant;

Digitized by Google

au levant duquel château était la basse-cour, qui était environnée d'un fossé, ce qui en faisait un double, au regard dudit château ; ladite basse-cour consistant tant en bâtiments anciens que nouveaux, ces derniers bâtis par ordre dudit feu seigneur Lantin, et comprenait ledit bâtiment neuf, construit entièrement de briques ; deux écuries, une grange et un chauffeur. Et, en continuant au midi, et au-delà dudit deuxième fossé et proche d'icelui, était le jardin du château ; ledit jardin grand et spacieux, garni d'arbres anciens et disposés en espaliers, quelques autres aussi à plein vent ; et aux extrémités duquel, savoir au midi et au couchant, étaient deux belles allées plantées de charmes ; ledit jardin néanmoins en assez mauvais état, la présente année, au sujet d'un défaut de jardinier ; et, au surplus fort gâté d'une grosse grêle qui tomba sur le finage dudit Montcoy, sur la fin du mois précédent ; il y avait encore quelques arbres fruitiers entre lesdits deux fossés, ce qui faisait une espèce de petit verger dans cette esplanade.

Il y avait dans ladite terre de Montcoy quatre domaines ou grangeries, qui étaient celle de la basse-cour du château ; celle située entre le château et l'église de Montcoy ; celle placée au-devant de l'église et celle de la Ville-du-Bois ; un moulin ; une tuilerie ; onze étangs appelés du Moulin, du Bois, Berchey, du Sauvoux, de la Guyarne, Neuf, Greffier, Peutot, de la Vigne, de la Folie et du Vernoy ; 1,207 arpents de bois. Ladite terre et seigneurie de Montcoy était estimée la somme de 80,000 livres, rendant annuellement 3,293 livres, 8 deniers.

On voyait par le terrier de la seigneurie de Montagny de 1538 que le seigneur dudit lieu avait toute justice haute, moyenne et basse, dans toute l'étendue de ladite terre sur tous les habitants dudit lieu, comme ceux-ci l'avaient déclaré audit terrier. Ce même droit lui attribuait les suivants :

Digitized by Google

l'institution d'officiers, les corvées de bras en temps de moisson ou en tel autre qu'il plaisait audit seigneur, la poule de feu due par chaque habitant à la fête de Saint-Martin d'hiver, la défense de la chasse et celle de ne faire pâturer les bois qu'après la quarte feuille, le droit d'élever le signe patibulaire, les épaves trouvées rière la justice et finage dudit lieu, le droit de lods pour ventes de biens, celui de banvin et une poule, par chaque habitant qui mettait ses chanvres dans les étangs de la seigneurie. Le seigneur de Montagny avait une maison sise audit lieu, construite en partie en bois, consistant en quatre chambres, deux basses et deux hautes, l'escalier au milieu, le tout couvert de tuiles; grande cour au-devant, du côté du couchant, et au levant desdits bâtiments un beau jardin, une grange et écuries de part et d'autre d'icelle. Ledit seigneur avait encore trois grangeries audit Montagny, dont l'un des grangers logeait dans la maison seigneuriale, où le seigneur ne se réservait qu'une chambre, et une quatrième grange au finage de Prondevaux du Temple; le moulin de Montagny; neuf étangs; la moitié du port et passage d'Allériot, dont l'autre moitié appartenait à M. le président Bernard, seigneur de Sassenay; 780 arpents de bois, etc. La terre et seigneurie de Montagny était estimée 50,000 livres et son revenu se montait à 2,280 livres, 11 sols.

Le 12 avril 1685, Philippe Lantin, écuyer, fils de défunt Etienne Lantin fit foi et hommage, à la chambre des comptes de Dijon, de sa terre et seigneurie de Montcoy, située au bailliage de Châlon, qui lui avait été donnée par sa mère dame Catherine Maleteste, en faveur de son mariage avec Jeanne Gavoche, à la charge d'en donner le dénombrement dans le temps accoutumé.

Le 30 juin 1685, un arrêt de la Cour permit à messire Philippe Lantin, seigneur de Montcoy, de rétablir

Digitized by Google

le signe patibulaire, à trois fourches, dans sa terre de Montcoy.

Le 21 mars 1687, Philippe Lantin, écuyer, donna au Roi et à la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse l'aveu et dénombrement de sa terre et seigneurie de Montcoy. Il y avait alors dans cette terre 1527 arpents de bois, à l'arpent du Roi formant un seul tènement et joignant de matin les bois du Roi, les communaux du village de Guerfant et les bois du seigneur de Planches; de midi les bois communaux du village de l'Abergement, les bois des chanoines de Saint-Vincent, appelés la Chassagne et les communaux du village de Cortot; de soleil couchant les bois du seigneur de Montagny et ceux des Chartreux, seigneurs de Bey, et de septentrion les bois desdits Chartreux et les terres du village de Damerey et de Planches.

Vers 1690, Philippe Lantin, seigneur de Montcoy, demande que certains habitants du village de Perrigny payent la somme de trois livres 10 sols, pour la réfection du pont dormant de son château de Montcoy, à laquelle tous les retrayants dudit château se sont obligés, et entre lesquels sont les habitants de Perrigny. Ledit pont dormant menaçait ruine alors de tous côtés, et il n'était loisible audit seigneur d'y passer sans danger, y faire voiturer ni ses blés, ni du bois, ni autres choses nécessaires à l'usage de sa maison. Au mois de novembre 1688, on avait nommé des experts pour constater les réparations que demandait ledit pont dormant, et chaque retrayant s'obligea de payer trois livres, 10 sols pour cela.

Le 23 février 1697, l'abbé François-Bénigne Lantin, chanoine et grand archidiacre en l'église cathédrale de Châlon, reconnut que la terre de Montcoy était échue à Jean-Baptiste Lantin, son pupille, par le testament de Philippe Lantin, son père, à la charge par ledit Jean-Baptiste Lantin

Digitized by Google

d'en reprendre de fief, à sa majorité, auprès du Roi, dont elle mouvait, à cause de son duché de Bourgogne.

Le 22 mars 1697, fut donné en la Chambre des comptes de Dijon le dénombrement de la terre de Montcoy.

Le 23 novembre 1711, Claude Lorin, conseiller du Roi, défendeur en la Chancellerie près la Chambre et Cour des comptes de Dôle et lieutenant au bailliage de Louhans pour haut et puissant seigneur messire François Guyet, chevalier, baron de Louhans et de Saint-Germain, marquis de Bantange, seigneur de Sagy, la Faye, etc., qui prétendait que les seigneurs de Montcoy lui devaient la foi et hommage, à cause de la terre et seigneurie de Montcoy, fait saisir et mettre sous la main du Roi et de justice, par voie de saisie féodale, tous les fruits et revenus de ladite terre de Montcoy, pour cause du devoir de fief non fait, jusqu'à ce que le seigneur de Montcoy ait satisfait; il fait signifier cette saisie à messire François-Bénigne Lantin, oncle et tuteur de Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Montcoy.

Le 10 février 1712, François Guyet se départit de la susdite saisie et reconnut que la seigneurie de Montcoy mouvait directement du Roi.

Le 6 mai 1714, à la requête de messire Joseph Le Beault, conseiller du Roi et son procureur général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, un huissier de ladite Chambre, étant venu exprès à cheval au lieu de Montcoy, distant de 12 lieues de sa demeure, saisit féodalement et met sous la main du Roi et de justice la terre et seigneurie de Montcoy, ses fruits et revenus, faute par le possesseur dudit Montcoy d'avoir rendu à Sa Majesté les devoirs de foi et hommage.

Le 7 mai, cette saisie est signifiée en la ville de Châlon, distante de Montcoy de trois lieues, à Jean-Baptiste Lantin, écuyer, seigneur de Montcoy, capitaine d'infanterie au ré-

Digitized by Google

giment d'Enghien, auquel il est ordonné de comparaître dans un mois à Dijon, en ladite Chambre des comptes, pour se voir condamner à rendre les devoirs de fief, foi et hommage dus au Roi, à cause de son duché de Bourgogne et à fournir son dénombrement.

Le 12 juin 1714, Jean-Baptiste Lantin fit au Roi les foi et hommage, serment de fidélité qu'il lui devait à cause de sa seigneurie de Montcoy, et main-levée lui fut accordée de la saisie féodale de ladite seigneurie, à la charge de fournir son aveu et dénombrement dans le temps de la coutume.

Messire Jean-Baptiste Lantin reprit de fief la seigneurie de Montcoy, le 10 juillet 1722, et fit au Roi le serment de fidélité qu'il lui devait à cause de son heureux avénement à la couronne.

Le 17 juillet 1750, Jean-Baptiste Lantin, écuyer, seigneur de Montcoy, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Enghien, pour satisfaire à l'édit du Roi de mai 1749 et à l'ordonnance de l'intendant de février 1750, déclare que, comme propriétaire de la terre et seigneurie de Montcoy, il possède audit lieu trois grangeries cultivées à moitié fruit, 65 arpents de bois taillis de l'âge de 15 ans, coupés chaque année et propres qu'au charbonnage; il en vend quelques arpents à des particuliers, dont il est mal payé et il est obligé d'en faire exploiter lui-même la plus grande partie, faire façonner le charbon et le conduire sur le port, pour le vendre aux marchands de Lyon 7 à 8 livres la bâche, qui coûte 40 sols de façon; une tuilerie; un moulin; dix étangs. Les cheptels, pendant ces dernières années, lui ont coûté, à cause de la mortalité, plus de 3,000 livres. Le total du revenu est de 4,604 livres, 10 sols. Il paye annuellement 425 livres, tant à MM. du Chapitre de Semur qu'aux religieuses Ursulines et Jacobines de Châlon; est obligé d'avoir deux gardes pour la

Digitized by Google

conservation de ses bois, à chacun desquels il donne 50 livres de gage par an. Les bâtiments du château, bassecour, granges, écuries, sont construits en partie en bois et galandage. Deux maisons des grangers sont couvertes en tuiles et l'autre en paille, et sont sujettes, à cause de leur vétusté et mauvaise construction, à de fréquentes et considérables réparations, qu'il estime à 100 livres. Ses charges montent à 725 livres, ce qui réduit son revenu à 4,604 livres, 10 sols.

Après cette déclaration de la terre de Montcoy, les archives de ce château restent muettes sur les actes de ses propriétaires ; toutefois, nous savons que Jean-Baptiste Lantin eut pour successeur son fils Claude Lantin, chevalier de Saint-Louis, major d'un régiment, qui fut très aimé de ses vassaux, et, sur leurs pressantes supplications, fut élargi des prisons de Châlon, où il avait été incarcéré en 1795. Le dernier rejeton mâle de la famille Lantin a été le fils de celui-ci, M. Antoine Lantin, baron de Montcoy, mort en son château de Montcoy, en 1868, à l'âge de 93 ans.

PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

Nécrologie

M. J.-B. DE SEVELINGES

Parmi les hommes distingués dont notre province déplore la perte récente, il n'en est pas de plus digne de regrets que M. de Sevelinges, mort à Charlieu, le 26 août 1879, entouré de l'estime et de la considération générales.

Historien consciencieux autant qu'habile écrivain et penseur profond, citoyen dévoué à son pays et ami sincère du peuple, il laisse après lui des souvenirs et des œuvres, qui lui assigneront une place dans la postérité, comme ils lui ont déjà assuré la reconnaissance de ses contemporains.

Désormais, la vie de M. de Sevelinges appartient à l'histoire, qui pèsera ses titres avec impartialité et justice. Ce n'est point à notre plume inexpérimentée que revient l'honneur d'inscrire le nom de l'érudit historien de la ville de Charlieu à côté de ceux de ses illustres devanciers Papire Masson, J.-M. de la Mure, Aug. Bernard et Jacques Guillien. Mais déjà nous croyons savoir qu'un biographe, digne en tous points de rendre ce pieux devoir à un collaborateur regretté, s'apprête à retracer dans ses moindres détails la carrière du savant et de l'homme de bien.

Pour nous qui n'avons ni l'autorité ni le talent qu'exige une pareille tâche, nous avons voulu simplement apporter le faible tribut de notre vénération à la mémoire d'un vieil ami de notre famille et de l'homme aussi bienveillant

Digitized by Google

qu'instruit, qui savait encourager avec tant de délicatesse les premiers essais d'une jeunesse, avide de suivre ses traces dans la voie des recherches historiques. Nous devions dès lors nous borner à effleurer légèrement un sujet, qui sera traité avant peu avec l'ampleur qu'il comporte. Mais en raison de l'intérêt tout particulier que les curieux de l'histoire attachent, depuis quelques années, aux données généalogiques comme complément de la biographie des personnages célèbres, nous pouvions moins que tout autre, nous dispenser de parler de l'honorable famille de M. de Sevelinges (1).

Suivant toute vraisemblance, cette famille tire son origine et son nom de la commune de Sevelinges, canton de Belmont (Loire), — jadis paroisse en Beaujolais, et seigneurie démembrée de la châtellenie de Thizy. — Il serait sans doute intéressant de rechercher les preuves de cette origine, mais outre que l'espace nous manquerait pour l'entreprendre ici, nous devons reconnaître que dans l'état actuel de nos connaissances il y aurait de la témérité à rien décider sur ce point et sur tous ceux qui s'y rattachent (2).

---

(1) La partie généalogique de ce travail est empruntée à nos recherches faites en commun avec notre collègue et ami M. Amédée d'Avaize dont le zèle et l'érudition spéciale sont trop connus pour que nous ayons à en faire l'éloge.

(2) C'est ainsi qu'on pourrait se demander s'il n'y a pas communauté d'origine entre la maison de Sevelinges et celle de Sirvinges. Question dont la solution paraît facile au premier abord, mais qui ne saurait être tranchée à l'aide de simples indices, pouvant tout au plus autoriser une hypothèse.

On trouve un Jean de Sevelinges, nommé aussi *Jean de Sirvinges* (invent. du trésor de Villefranche, par Pierre Picard, bibl. Mazarine), qui fit le démembrement des biens par lui acquis du sieur du Montet, à Lestra et à Courcelles, le 13 mars 1539. Il paraît évident que ce personnage appartenait à la famille qui nous occupe et dont une des branches posséda précisément le fief de Lestrette, paroisse de Lestra.

Digitized by Google

Les documents authentiques, que nous possédons sur la famille des Sevelinges, ne nous permettent pas d'établir sa filiation d'une manière certaine au-delà de la seconde moitié du XVIe siècle. Elle était alors habituée dans la petite ville de Thizy, où ses représentants figuraient au rang de la meilleure bourgeoisie du pays. Les mémoires du temps font foi que Jehan de Sevelinges (quintaïeul de l'historien de Charlieu), avait pris part à l'héroïque défense de la citadelle de Thizy, vigoureusement assiégée par les ligueurs et qu'il fut aussi du nombre des notables exigés en otages, lors de la reddition de la place (1er août 1590).

Environ un demi siècle plus tard, le 28 février 1646, par contrat reçu Terrasson, notaire Royal à Lyon, noble Louis

---

L'analogie frappante, ou pour mieux dire de l'identité qui existe entre les armoiries de la famille de Sirvinges et une des branches actuellement existantes de la maison de Sevelinges mérite également de fixer l'attention. D'après le registre des preuves de noblesse pour entrer aux Etats de Bourgogne, (Archives de la Côte-d'Or, C. V. 4, T. Ier, f° 362 mss.) messire Robert de Sirvinges, chevalier, seigneur de Sirvinges, Sevelinges, et Genelard, admis le 2 mai 1724, portait : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent; au chef cousu de gueules chargé de deux croissants d'argent.* (Voyez aussi l'excellent armorial publié par M. A. Steyert). D'un autre côté, un livre sérieux, l'Armorial général de la Touraine, par M. Carré de Busserolle, membre de la Société archéologique de cette province, attribue pour armes à Charles-François de Sevelinges, écuyer, seigneur de Cangé-le-Noble : *D'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, 2 et 1 ; au chef de gueules chargé de 2 croissants d'argent.* (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XIX, p. 918).

Ces armes, il est vrai, n'ont jamais été portées par la branche à laquelle appartenait l'historien de la ville de Charlieu. Voici comment avait été réglé le blason de Jean-Baptiste de Sevelinges, conseiller du Roy et son médecin ordinaire et receveur des consignations en l'élection de Roanne (bisaïeul de M. de Sevelinges : (*De gueules, à une montagne d'or sur laquelle courent deux levriers contournés d'argent attachés par une laisse d'or tenue par une main d'argent mouvante du canton dextre de l'écu.* (Armorial gén. mss. Généralité de Lyon. Bureau de Roanne).

Digitized by Google

de Cremeaux, baron de Thizy, engagea sa terre et seigneurie de Thizy à Claude de Sevelinges, bourgeois de cette ville, à demoiselle Anne de Sirvinges, veuve de Charles de Sevelinges, m^d bourgeois de Lyon, et à cinq autres particuliers, dont les noms seraient ici sans intérêt.

Claude et Charles de Sevelinges étaient frères et enfants de ce vaillant royaliste que nous avons vu se signaler lors du siége de Thizy, en 1590. C'est ce qui résulte de plusieurs documents authentiques et notamment d'un acte de notoriété publique passé devant Papillon, notaire, le 25 avril 1633, où on atteste que défunt sieur Jean de Sevelinges, bourgeois de Thizy, avait laissé pour fils et héritiers : Pierre, Claude, Charles et René de Sevelinges (1).

Pierre, qui était l'aîné, eut en partage le fief de Lestrette et fut la tige des seigneurs de ce nom, éteints en la personne de demoiselle Marguerite de Sevelinges de Lestrette, mariée, le 1er décembre 1673, à Jacques Penet, écuyer, lieutenant-général au bailliage de Dombes. Cette branche, dont nous ne rapporterons pas la filiation, a produit un chevaucheur de l'écurie du Roi, un gendarme de la garde, un gentilhomme de la chambre, et de braves officiers, dont un devint lieutenant de la compagnie du guet à Lyon, et assista, en 1664, à l'entrée solennelle dans cette ville de Son Eminence le cardinal Chigi, neveu de Sa Sainteté et son légat *à latere* en France.

---

(1) Un quatrième fils de Jean de Sevelinges était sans doute mort dès cette époque, c'était Théode ou Théodore de Sevelinges, aumônier de Monseigneur le prince de Condé et curé de Saint-Julien-de-Cray, cité dans un acte du 6 septembre 1632, et précédemment nommé au contrat de mariage de son frère René de Sevelinges avec demoiselle Marie Rosselin, en date du 26 janvier 1598.

Jean de Sevelinges avait aussi laissé des filles dont une, Pernette de Sevelinges, épousa Me Jehan Tricaud, M^d de l'Arbresle (20 août 1604).

Digitized by Google

Nous reviendrons dans un instant sur le compte de Claude de Sevelinges.

Quant à Charles de Sevelinges, dont nous avons vu figurer la veuve dans l'acte du 28 février 1646, il s'était fixé à Lyon dès avant l'année 1628 et eut 8 enfants, tous nés et baptisés sur la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin de cette ville (1). Parmi eux nous citerons : Anne de Sevelinges, qui s'allia successivement dans les maisons Charreton et de la Maladière, et Charles de Sevelinges, né le 20 décembre 1637, qui forma la branche des seigneurs de Boutevilliers, de la Boissière, de Bertigny, d'Espagny et de Cangé-le-Noble, d'abord établie à Angers, puis en Touraine et enfin transplantée en Picardie, où elle est encore représentée. C'est à ce dernier rameau qu'appartenait le marquis Alfred de Sevelinges, général de division, membre du comité d'artillerie, grand officier de la Légion d'honneur, mort à Paris, le 11 juin 1872 (2).

Claude de Sevelinges — le second des fils de Jean et de Jeanne Guittière (3) — continua la possession à Thizy,

---

(1) La qualification de *noble* a été placée devant le nom de Charles de Sevelinges, en vertu d'un jugement rendu le 17 novembre 1750 et signé : Pupil. Ce jugement est transcrit en marge de l'acte baptistaire du 20 décembre 1637 (reg. paroissiaux de Saint-Pierre-et-Saint-Saturnin).

(2) Charles-François de Sevelinges, écuyer, comparut par fondé de pouvoir à l'assemblée électorale de la noblesse de Touraine, en 1789. (Carré de Busserolle, Armorial général de la Touraine. — De la Roque et de Barthélemy : Listes des gentilshommes de Touraine).

Charles-Louis de Sevelinges, neveu du précédent, servit à l'armée des Princes pendant l'émigration et fut confirmé dans sa noblesse par lettres du 19 septembre 1821. (Paris, Diction. des anoblissements. T. II, p. 202).

(3) Très ancienne famille de chevaucheurs de l'écurie du Roi — ou maîtres de poste — à Saint-Symphorien-de-Lay et à l'Hôpital-Pierre-Fortunière, sur la route de Lyon à Roanne. Dès le XVIe siècle ils étaient qualifiés noblement.

Digitized by Google

dont, à l'exemple de son père, il se qualifie bourgeois. Il mourut dans cette ville, le 25 décembre 1658, après avoir été marié à demoiselle Nicolle Chastellain (1), qui lui donna quinze enfants, parmi lesquels cinq filles honorablement établies dans les familles du Creulx, Guibert, du Treyve, Vincent et du Vouldy, et un fils René de Sevelinges, également bourgeois de Thizy, où il était né le 24 août 1603. Ce dernier contracta mariage, le 9 mai 1644, avec demoiselle Pernette Voyret, d'une famille distinguée de Thizy, qui compte un échevin de Lyon, un maître d'hôtel ordinaire du Roi et un président en l'élection de Roanne.

L'aîné des enfants issus de cette union fut noble Jean-Baptiste de Sevelinges, né à Thizy, le 6 octobre 1645, docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du Roi et de Mgr le duc d'Orléans. Resté veuf sans enfants d'une première femme, il épousa en secondes noces, le 29 mai 1708, demoiselle Anne Valence de Minardière, fille du

---

Jeanne Guittière était fille de noble homme René Guittière et de dame Benoite Simonet et sœur de noble Jean Guittière, écuyer, tenant la poste pour le Roy à Saint-Symphorien-de-Lay, mari de Dlle Louise de La Rivoyre (1571).

Daniel Guittière, fils des précédents épousa le 28 juillet 1596 Anne Tricaud, fille de Blaise, chevaucheur, tenant la poste pour le Roy à l'Hôpital-Pierre-Fortunière et de Dame Marguerite de Sirvinges.

(1) Elle était fille de honorable Jehan Chastellain et de demoiselle Antoinette d'Eschellettes, elle-même fille de noble Benoist d'Eschellettes de Montagny.

Son frère noble Philibert Chastellain, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roi et grenetier au grenier à sel de Roanne, acquit la Tour d'Essertines et rentes nobles en dépendant (par. de Montagny), de Joachim et Charles d'Arcy, écuyers, sieurs de la Varenne, par contrat reçu Duboys, notaire le 8 février 1624.

MM. de Belleroche, du nom patronymique de Chastelain d'Essertines, représentent actuellement cette honorable famille.

Digitized by Google

bailli-d'épée du duché de Roannais. Il vint alors se fixer à Roanne, où il exerça son art avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 4 mai 1717.

Noble Jacques de Sevelinges, fils posthume de Jean-Baptiste et de demoiselle Anne Valence de Minardière, né à Roanne, le 20 octobre 1717, embrassa, à l'exemple de son père, la noble carrière de la médecine, et lui succéda dans la charge de conseiller et médecin ordinaire du Roi. Il s'allia, le 14 juillet 1750, à demoiselle Françoise Fauvin. Cette dernière, qui tenait à une honnête famille du commerce Stéphanois, n'eut pas de peine à attirer son mari à Saint-Etienne, où son savoir et son expérience l'appelèrent à la place restée si enviée de médecin des hôpitaux.

Mais ni le souvenir d'honorables services, ni les relations de parenté nouvellement créées, ne purent fixer définitivement la famille dans une ville, qui n'avait pu lui faire oublier ses chères montagnes du Beaujolais. Antoine de Sevelinges, fils de Jacques et de Françoise Fauvin, ensuite de son mariage avec demoiselle Philiberte Vermorel, de Thizy (25 novembre 1788), s'empressa de venir s'établir à Boyer (Loire), non loin du berceau de ses ancêtres.

C'est là que, le 28 juin 1807, lui naquit un fils auquel il donna le prénom de JEAN-BAPTISTE (1). Cet enfant n'était autre que le futur historien de la ville de Charlieu.

Sans nous attarder à suivre pas à pas l'adolescent, nous montrerons de suite l'homme parvenu à la maturité de l'âge et prêt à cueillir les fruits d'une solide éducation. Avec des goûts simples, des mœurs austères, exempt d'ambition, M. de Sevelinges se trouvait affranchi de la néces-

(1) Le *Journal de Roanne* (31 août 1879) était donc mal renseigné en disant que M. de Sevelinges était né dans cette ville.

Digitized by Google

sité de se créer une position. Dès lors il pouvait à son gré s'adonner à l'étude et à la méditation.

On le vit d'abord s'appliquer à l'examen des grands problèmes de sociologie que les évènements de 1848 avaient mis à l'ordre du jour. La chute du gouvernement de Juillet faisait entrevoir enfin la solution tant cherchée de l'accord entre le principe d'autorité et le principe de liberté. Mais en dépit de l'honnêteté de quelques-uns des chefs du mouvement populaire, le but qu'on se proposait ne fut pas atteint et loin d'avoir procuré au peuple les bienfaits qu'il en attendait, la Révolution déchaîna sur lui de nouveaux fléaux. A la faveur de l'anarchie, qu'un pouvoir, sans force et sans prestige, était impuissant à faire cesser, l'imagination des utopistes eut libre carrière. Ce fut alors que s'étalèrent au grand jour les systèmes monstrueux du socialisme et du communisme, véritable formule des visées d'une génération qui ne prise que le bien-être matériel et ne veut plus reconnaître ni le joug de la morale, ni la douce autorité de la religion.

Supprimer toutes les inégalités existantes parmi les hommes, rémunérer chacun suivant son mérite et ses talents, éteindre le paupérisme et assurer à jamais la paix et le bonheur dans le monde, c'était là, il faut en convenir, un magnifique programme — ou pour mieux dire — une folie qui eût été bien douce si elle fût toujours restée dans le domaine de la spéculation! D'ailleurs toutes ces extravagances, quand elles n'auraient pas présenté alors d'autres dangers, avaient pour déplorable effet de troubler le repos des travailleurs en laissant dans leur âme de vagues aspirations de réformes, que nul ne songeait à satisfaire par des voies pratiques et honnêtes.

Cœur droit, esprit clairvoyant, M. de Sevelinges avait non-seulement aperçu le danger imminent qui menaçait la

Digitized by Google

société, mais compris que pour le conjurer c'était peu de démontrer l'impuissance des doctrines nouvelles; qu'il fallait encore leur opposer une puissante barrière en indiquant au peuple la source du vrai bonheur. L'homme, quoi qu'il fasse, se disait M. de Sevelinges, a toujours en vue le bonheur. C'est à la poursuite de l'idéal de ce qu'il considère comme le bonheur le plus parfait, qu'il emploie tous ses efforts et consume toute sa vie. Mais hélas! trop souvent il le cherche où il n'est pas, et se prépare ainsi de cruelles déceptions.

Ces pensées si vraies inspirèrent à notre moraliste le sujet d'une étude ayant pour titre : *Du bonheur dans ses rapports avec l'état actuel de la société* (1). On y voit un tableau fidèle et saisissant des mœurs et des tendances de notre époque. M. de Sevelinges ne se contente pas de caractériser énergiquement les temps malheureux qu'il traverse, il sonde les plaies multiples qui le souillent, indique la cause et la nature du mal et fait connaître le remède qu'il convient d'y appliquer. Tous ceux qui, exempts des préjugés de notre époque, ont abordé, après M. de Sevelinges, l'étude de la question sociale, ont reconnu comme lui que le remède, demandé en vain à mille expédients trompeurs, doit être uniquement cherché dans un retour sincère aux grands et immuables principes du décalogue de ce code qui renferme toute la sagesse de Dieu, de cette loi enfin qui, lorsqu'elle sera partout obéie, sera le dernier terme de la civilisation et le plus haut degré du progrès auquel l'homme puisse aspirer ici bas.

Dans ces pages honnêtement pensées et vigoureusement écrites, sans aucune de ces finesses de langage qui déna-

(1) Roanne, imp. Ferlay, in-18, 62 pp.

Digitized by Google

turent les plus louables intentions, M. de Sevelinges démasque, avec un courage véritablement digne d'éloges, les vrais fauteurs de la crise qui met en péril le vieil édifice social. Il ne craint pas de proclamer hautement la part de responsabilité qui incombe, dans cette triste besogne, à ce pouvoir usurpateur qui a corrompu les consciences, à ces classes dirigeantes, qui ont méconnu le plus sacré des devoirs, à ces bourgeois avides de jouissances, à ces philosophes sceptiques et à ces écrivains éhontés, qui par un exemple de tous les jours, d'autant plus pernicieux qu'il venait de plus haut, ont partout insinué le poison de l'erreur, le mépris de la religion, la licence des mœurs, la haine du pauvre contre le riche et l'insubordination aux lois.

On retrouve en germe, dans cette simple brochure, tout le bien qui devait un jour sortir des œuvres catholiques auxquelles tant de nobles et vaillants soldats de la véritable cause populaire travaillent avec une ardeur et une émulation qui ne permettent pas de douter de l'issue d'une entreprise, dont le but est de réunir toutes les mains et tous les cœurs dans une même étreinte fraternelle et de grouper en un faisceau unique toutes les forces de la nation sous l'égide bienfaisante de la religion.

M. de Sevelinges attacha également son nom à un projet de société de charité applicable dans toutes les localités (1). Ce travail, qui parut en 1853, est en quelque sorte le complément du premier. Etait-il possible en effet d'éluder la question du paupérisme, après avoir reconnu que la plus grande force du socialisme provenait de ce que ses apôtres

(1) Projet d'une Société de charité, applicable dans toutes les localités, — ou de l'organisation de la charité privée, par J.-B. de Sévelinges, Roanne, imp. Ferlay, 1853, in-18, 72 pp.

Digitized by Google

se flattaient de porter efficacement remède à la misère des classes ouvrières ? Evidemment non. Aussi, pénétré de la nécessité d'organiser la charité privée, d'en diriger les élans généreux et d'en régler les ressources toujours trop limitées eu égard au chiffre des indigents, M. de Sevelinges, dont le zèle charitable ne se démentit jamais, se donna la tâche d'indiquer les bases sur lesquelles il serait possible d'établir une institution d'un fonctionnement sûr et facile. Ce que tentait le dévouement de M. de Sevelinges, la Société de Saint-Vincent-de-Paul en poursuivait déjà avec constance la réalisation. Cette admirable institution, qui a grandi en quelques années, au point de compter aujourd'hui des associations dans toutes les villes de France et jusque dans d'humbles bourgades, accomplit, sauf quelques modifications de peu d'importance, le programme tracé par M. de Sevelinges, ne se bornant pas à faire l'aumône corporelle, mais y joignant l'aumône morale, et n'oubliant jamais, sous ce rapport, que c'est par l'exemple d'une vie vertueuse que l'on apprend au pauvre le chemin de la vertu (1).

Quelques années auparavant, le spectacle désolant de nos perpétuelles révolutions arrachait à M. de Sevelinges un cri de douleur, et lui suggérait l'idée de son *Essai sur la mobilité politique des Français depuis la fin du dernier siècle* (2). Nous détournerons volontairement les yeux de cette triste revue rétrospective, dont les enseignements ne profitent à personne.

A part ces excursions dans le domaine de l'économie politique et sociale, sans toutefois se désintéresser de l'objet de ses premières méditations, M. de Sevelinges se voua

(1) M. de Sevelinges avait aussi publié à Paris un volume in-8° sous ce titre : « La Vérité. » Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage.

(2) Roanne, imp. Ferlay, 1849, in-18, 142 pages.

Digitized by Google

plus particulièrement aux études historiques locales, dont le réveil se faisait sentir dans notre province sous l'impulsion des travaux d'Aug. Bernard. C'est cette seconde phase de l'existence de notre compatriote, que nous allons brièvement esquisser.

Bibliographe érudit, M. de Sevelinges avait apporté le précieux concours de ses connaissances spéciales à la réorganisation laborieuse de la bibliothèque et du musée de la ville de Roanne. C'est ce que se plut à reconnaître, avec beaucoup de justice, l'administrateur de cet établissement lors de l'impression du catalogue dressé par M. Augagneur (1). Là ne devait pas se borner l'empressement d'un homme que la ville de Roanne était fière de compter au nombre des illustrations de son arrondissement ; nous apprenons que M. de Sevelinges a légué à la bibliothèque publique de Roanne ses notes et ses manuscrits, ainsi que tous les livres relatifs à l'histoire du pays et qui ne feraient pas double emploi avec ceux que la ville possède sur le même sujet (2). Ce don généreux ne peut manquer d'exciter la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir d'un établissement dont personne ne méconnaît l'utilité.

Dès 1853, M. de Sevelinges avait conçu le dessein de doter l'arrondissement de Roanne d'un almanach, dont le plan était, en grande partie, emprunté aux anciens alma-

---

(1) Notice sur la bibliothèque de la ville de Roanne, par le Dr A. de Viry, directeur de cette bibliothèque, en tête du catalogue dressé par J. Augagneur, bibliothécaire. Roanne, imp. Sauzon, 1856. (p. 17-XIII).

(2) Le dépouillement des objets légués à la ville de Roanne n'ayant pas encore été fait, il ne nous est pas permis d'en dresser la liste ni d'en faire pressentir l'importance, mais on peut, sans crainte de se tromper, affirmer que les manuscrits de M. de Sevelinges formeront un fonds précieux à consulter pour les travailleurs.

Digitized by Google

nachs historiques de la ville de Lyon, si précieux par les renseignements de toute nature qu'ils renferment. Il s'agissait d'une œuvre sérieuse et utile, comportant l'histoire proprement dite du pays, l'archéologie, l'économie rurale et domestique, la statistique industrielle et commerciale, l'hygiène, etc..... — Malheureusement, ce projet avorta, non par la faute de M. de Sevelinges, mais par le peu d'empressement que l'on mit à le seconder. Il dut se borner, à publier, avec le concours d'un jeune érudit Roannais, M. Alph. Coste, qui depuis a acquis des titres plus sérieux à la reconnaissance des savants, une *Notice historique, archéologique et géologique sur la ville et l'arrondissement de Roanne*, présentée à la 29e session du Congrès scientifique de France (1).

Tout ceci n'était qu'un acheminement à des travaux plus importants. Déjà M. de Sevelinges avait publié, à Roanne, chez l'imprimeur Périsse, une intéressante *Notice sur les antiquités de Charlieu* (2), dans laquelle il signalait les richesses archéologiques de cette curieuse cité du moyen âge. La description qu'il donne du magnifique portail roman de l'abbaye, celle du cloître si élégant des Cordeliers et de quelques-uns des édifices civils les plus remarquables, attirèrent l'attention sur ces merveilles de l'art architectural et préparèrent sans doute leur classement historique. Mais ce premier service rendu à son pays natal ne pouvait satisfaire son ambition. Depuis plusieurs années, il songeait à écrire une histoire détaillée de la ville de Charlieu.

Il y avait lieu de regretter qu'aucun chroniqueur n'eût pris la peine de rédiger les annales de cette ville jadis si flo-

(1) Roanne, imp. Chorgnon, 1862, in-16, 110 pages.
(2) Roanne, imp. Périsse (sans date), in-12, 18 pages.

Digitized by Google

rissante, alors que les archives intactes et complètes de l'abbaye eussent offert la mine la plus riche en matériaux de toutes les époques. La révolution, en anéantissant tous ces trésors, avait rendu la tâche, sinon impossible, du moins extrêmement difficile. Pour suppléer à cette lacune à jamais regrettable, il fallait glaner de tous côtés et se résigner à recueillir un à un les documents épars dans les bibliothèques, les dépôts d'archives de Paris et de la Province et jusques dans les collections particulières.

Soutenu par son patriotisme et son ardeur pour l'étude, M. de Sevelinges ne se laissa ni rebuter ni abattre par les obstacles sans cesse renaissants. Armé de la patience de ces savants bénédictins qui habitaient jadis le vieux cloître de l'abbaye, il parvint, à force de démarches et de recherches, à s'entourer de matériaux considérables et intéressants. Il n'avait pas mis moins de vingt ans à les rassembler, et il ne se décida à les publier que lorsqu'il eut perdu tout espoir d'en découvrir de nouveaux.

L'*Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en 1789* fut imprimée à Roanne chez Sauzon, et parut en 1856 (1). On ne refera pas ici le compte-rendu de cet important ouvrage; il est trop connu pour cela. D'ailleurs, comment analyser un livre où les faits abondent et où les dates se dressent à chaque ligne?

L'histoire de Charlieu reçut l'approbation des hommes compétents et fut, dès lors, placée dans toutes les bibliothèques Foréziennes et Lyonnaises. Le livre de M. de Sevelinges ne fut pourtant pas à l'abri de la critique. M. Aug. Bernard, que sa haute position, parmi les savants de la province, érigeait en quelque sorte en tuteur de notre histoire,

(1) Roanne, imp. Sauzon, 1856, in-8°, XVI-850 pages.

Digitized by Google

attaqua, non sans une certaine vivacité de langage, la partie géographique de l'histoire de Charlieu et reprocha à M. de Sevelinges d'avoir glissé trop rapidement sur l'histoire civile pour donner trop de développement à l'histoire religieuse. Celui-ci, tout en reconnaissant avec une rare modestie que son œuvre était loin d'être parfaite, ne crut pas devoir rester sous le coup des accusations dont il était l'objet.

Ce fut alors qu'il publia, dans la *Revue du Lyonnais*, des *Eclaircissements sur la géographie de la ville et du territoire de Charlieu* (1). Cet exposé net, précis et consciencieux montre péremptoirement que la majeure partie des critiques adressées à l'Histoire de Charlieu étaient injustes ou exagérées. Il est bien évident, par exemple, que si l'histoire religieuse occupe, dans les annales de Charlieu, une place relativement considérable, cette circonstance n'a nullement dépendu de la fantaisie et du bon vouloir de l'historien, mais uniquement du rôle prépondérant de la vie monacale dans une ville, qui devait non-seulement sa création mais le développement de ses richesses à l'abbaye et aux divers couvents qui s'y étaient établis. Du reste, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la justification de M. de Sevelinges est présentée en termes si courtois et si mesurés qu'on ne sait positivement ce qu'il convient d'admirer le plus en lui ou de la délicatesse des sentiments ou des qualités qui font le véritable historien.

Ceci nous conduirait à considérer l'homme moral et à montrer ce que fut M. de Sevelinges dans ses rapports avec ses amis, ses concitoyens et ces pauvres déshérités de la fortune, dont le sort le préoccupa si vivement. Mais à quoi bon faire ici l'éloge de l'homme de bien? Ne se trouve-t-il

(1) In-8° 17 pages.

Digitized by Google

pas dans toutes les bouches et ne l'affaiblirions-nous pas en le faisant passer sous notre plume ?

Nous avons dit que la *Revue du Lyonnais* avait compté l'historien de la ville de Charlieu parmi ses plus anciens collaborateurs. Il avait été un des premiers abonnés de ce recueil, qui a aidé si puissamment à la diffusion des goûts littéraires et scientifiques dans notre province, et il lui a invariablement conservé ses sympathies. A ce titre, il méritait une mention spéciale dans cette *Revue*, où directeur, collaborateurs et abonnés avaient en grande estime la personne et les travaux du savant Roannais.

Depuis quelques années, M. de Sevelinges s'était condamné à vivre dans une retraite qui n'était troublée que par quelques visites d'amis, toujours assurés de trouver auprès de lui l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Son érudition, ses notes, ses livres, étaient à la disposition de tous ceux qui avaient recours à son obligeance bien connue. Tous les ouvrages publiés sur l'histoire du Roannais depuis une vingtaine d'années lui doivent quelques communications, dont les auteurs et le public ont senti tout le prix.

D'ailleurs, M. de Sevelinges n'est pas resté oisif depuis l'apparition de l'*Histoire de Charlieu*. Il a travaillé sans relâche à augmenter l'arsenal des preuves de son livre et eût pu aisément en groupant tous les documents nouveaux qu'il a recueillis, trouver matière à d'intéressantes monographies. Ce qu'il ne s'est point accordé le loisir de faire, absorbé qu'il était par la pratique des bonnes œuvres, d'autres le feront, on ne saurait en douter. La ville de Roanne aura certainement à cœur de ne pas être ingrate envers son bienfaiteur.

Dr Octave de VIRY.

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

1er Mai 1861

(*Suite*)

CHAPITRE VI

GRENADE, L'HALAMBRA

J'ai dit, dans le précédent chapitre, que l'Halambra s'élevait comme un promontoire sur la colline qui domine la ville; elle offre d'abord une vaste place d'armes, terrain maintenant en culture, mais qui conserve encore les arceaux à demi écroulés des anciennes prisons, cachots où, avant la conquête espagnole, gémirent, pendant tant d'années, les pauvres chevaliers qui avaient été faits prisonniers. Des arsenaux et des établissements militaires les joignaient, mais toute cette portion de la citadelle n'est plus qu'un souvenir qui ne s'explique qu'avec des plans fort contestables. Charles-Quint, voulant faire un palais à Grenade, fit abattre cette portion de bâtiments, et la fit reconstruire dans le style de l'époque, celui de la Renaissance, avec force ornements, bas-reliefs et statues; les artistes lui en ont bien voulu pour cette entreprise. Je ne sais s'il a mérité réellement toutes ces querelles, car il était homme de goût, et on ne lui reproche que ce vandalisme. Le monument qu'il avait commencé était déjà très élégant, lorsqu'il se décida

Digitized by Google

à l'abandonner par suite d'un tremblement de terre; je suis étonné qu'aucun de ses successeurs n'ait poursuivi cette œuvre déjà fort avancée, et à laquelle le voisinage de la charmante promenade donne une valeur particulière; on l'a laissé tomber maintenant, et on n'a conservé que son cirque, qu'on utilise pour les courses de taureaux.

Il est impossible d'assigner une forme précise à l'*Halambra* mauresque telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous. C'est un vaste pâté d'édifices, dont la première partie comprend un large cloître dont le centre est occupé par un grand bassin de marbre entouré de bosquets, où les sultanes venaient, dit-on, s'exercer à la natation. Quatre pavillons décorés comme les Arabes savaient le faire, et placés dans les angles du cloître, recevaient les négresses chargées d'accompagner ces dames.

De ce premier *atrium*, on passe dans la cour, qui sert de dégagement à quatre grandes pièces, dont l'une, destinée à recevoir les ambassadeurs, a un dôme en bois de cèdre d'une conservation parfaite, tout couvert de mosaïques d'argent et de nacre, encadrées des plus délicieuses arabesques.

Il y aurait ici tout un livre à écrire pour donner une idée de ce ravissant ensemble, mais il faudrait bien se garder de le faire, car il serait aussi ennuyeux qu'inutile; la photographie seule peut montrer ce qu'étaient les Arabes dans l'art de l'ornementation, et ce qu'ils savaient, avec le marbre et le stuc, faire en dentelles aériennes; leur triomphe était non seulement ces découpures si fines et si difficiles, mais ces solides tapis en mosaïque, où ils encastraient et mêlaient toutes les matières précieuses qu'ils rencontraient, depuis l'ébène, la nacre, l'argent, l'ivoire et le marbre, jusqu'à celles fragiles comme la faïence et même le verre doré et imprégné des plus vives couleurs.

Digitized by Google

La salle des *Deux Sœurs*, et surtout celle des *Abencerrages* occupent l'autre côté de la cour des lions. Tout le monde sait que cette dernière pièce, maintenant musée où l'on garde les antiquités du palais, fut le lieu où furent massacrés les trente-six membres de cette famille qui lui a légué le nom qu'elle porte; quant aux lions supportant une vasque de marbre blanc qui orne la cour, dont les auteurs arabes ont publié tant d'éloges, ils donnent une fort mince idée de leur talent comme sculpteurs de la figure, que du reste leur religion leur défendait d'imiter, et surprennent l'étranger qui ignore cette prohibition, par une grossièreté de formes qui contraste singulièrement avec les entrelacs si souples et si finement travaillés qu'ils viennent de lui faire admirer.

Les salles basses du palais renferment des étuves, des salles de pas-perdus éclairées par un demi-jour qui filtre à travers les dentelles de stuc, tandis que le haut a été garni de pavillons destinés à jouir de la vue et des jardins et de la ville.

Il est impossible de tout décrire, et je crois devoir faire grâce au lecteur de tous ces détails, pour passer au *Généralif* qui est à côté, et était l'ancienne maison de campagne des Khalifes. Il reste encore quelques vestiges des jardins qui existaient entre ces deux habitations; on circule autour d'un petit monticule d'où l'on jouit d'un immense panorama qui s'étend jusqu'aux montagnes de neige des *Sierras-Nevadas*, et de terrasses en terrasses, car il paraît que c'était le plan auquel les Maures donnaient la préférence, on arrive au milieu de buis taillés de toutes les manières, de figuiers, de bosquets de fleurs, mais surtout de petites fontaines qui circulent dans tous les sens, à la maison principale qui est mal conservée, et qui a besoin du souvenir de l'Alhambra pour être comprise à travers ce dédale de ruines.

Digitized by Google

On se demande cependant, après avoir vu ces magnifiques palais, si les Arabes étaient réellement de grands architectes? Ils étaient surtout de très habiles et très patients ouvriers, vous guillochant et niellant un palais, de ses fondations jusqu'à son faîte, comme un orfèvre le fait d'un petit coffret destiné à une bague. Mais ils ne s'occupaient guère des grands effets que cherche cet art, et sous ce rapport, leurs ennemis les Espagnols, qu'ils regardent comme des barbares, les ont laissés bien loin derrière eux, surtout dans les constructions de leur magnifique cathédrale. Au reste, si leurs Khalifes n'étaient pas précisément des architectes, ils avaient bien d'autres talents, et les chroniques nous en ont laissé d'étranges peintures. Il y avait chez eux du saint, du savant, du chevalier, mais par-dessus tout cela du cannibale. Voyez plutôt ce lambeau de leur histoire :

C'était vers le commencement du quinzième siècle, époque déjà de grande civilisation en Europe; Mahomet VI régnait à Grenade où il avait supplanté son frère aîné, ce qui était assez reçu dans une ville où l'élection conférait parfois la souveraine puissance. Il revenait dans sa capitale d'une expédition contre le régent de Castille où il n'avait été ni vainqueur ni vaincu; cependant il revenait fort triste, car il était gravement malade, et sentait s'approcher une mort certaine.

Il songeait donc à mettre en ordre ses affaires; il tenait à ne pas avoir pour successeur ce frère *Jussef* qu'il avait écarté du trône à la mort de son père, et enfermé, sans grande résistance de sa part, avec ses femmes, dans la forteresse de *Salabrena*; lui manquant, ne voudrait-il pas remonter sur ce trône dont il l'avait fait descendre? Il y avait quelques précautions politiques à prendre à son sujet; il fit appeler *Ben-Zuru*, le chef de sa garde, et lui remit ce

Digitized by Google

billet tout mauresque, que le temps a respecté et a laissé parvenir à l'histoire de la ville de Grenade.

« Alcade de *Salabrena*, mon serviteur, aussitôt qu'*Ahmed-*
« *Ben-Zuru*, officier de mes gardes, te remettra cet écrit,
« tu feras mourir le Cid (le prince) Jussef, mon frère, et
« m'enverras sa tête par le même messager ; je compte sur
« ton zèle.... »

C'était concis comme on voit, mais très clair, et « je compte sur ton zèle » qui le termine, est même une phrase très polie, qui rappelle gracieusement le compliment qui finit nos lettres. Ben-Zuru s'inclina, et partit avec le message ; se pressa-t-il beaucoup ? ou modéra-t-il son coursier ? L'histoire ne le dit pas, mais comme il était bon musulman, il est probable qu'il voyagea à son train ordinaire, ne voulant en rien peser sur des événements dont la direction est du domaine de Mahomet, le grand prophète. Arrivé à *Salabrena*, il trouva le prince *Jussef* qui jouait aux échecs avec le gouverneur, et remit son message à ce dernier qui le lut et devint d'une pâleur mortelle ; car par ses bonnes qualités, le jeune prince s'était attiré l'affection de tout son entourage. L'alcade restait donc anéanti en tenant le billet dans sa main. Jussef le prit sans qu'il s'y opposât, le parcourut avec calme, implora quelques instants pour prendre congé de sa famille, requête que le gouverneur ne pouvait lui accorder sous peine de sa propre vie, et enfin demanda à continuer sa partie, ce qui ne lui fut concédé qu'avec difficulté.

Le prince continuait à être maître de lui-même, mais il n'en était pas de même de l'alcade, qui faisait fautes sur fautes, ce qui lui attirait les railleries de son adversaire. Au moment où la partie finissait, arrivèrent de Grenade, à toute bride, deux cavaliers qui annoncèrent la mort de leur souverain, et qui en baisant la main de *Jussef* le proclamèrent leur seigneur et maître.

Digitized by Google

Je terminai mon séjour à Grenade par une excursion à cheval, de quatre heures, sur les premiers remparts des *Sierra-Nevada*. Mon but était d'aller voir l'ancienne maison de campagne des archevêques qu'entoure un jardin qui ressemble à celui du Généralif, et n'offre aucun intérêt ; en y allant, je traversai l'ancienne terre des *Montijo*, dont le manoir ne présente plus que quelques ruines. Les jardins ont été défrichés par les paysans qui en sont devenus les propriétaires. Je m'étonne que l'impératrice des Français, qui sans doute y a passé sa jeunesse, n'ait rien fait pour reconstituer la terre de ses ancêtres, car, du reste, le pays est très beau, quoique mal cultivé. Je vis dans cette excursion l'église du couvent des Chartreux, qui est fort belle et voisine de la ville ; mais que dire de ses lambris et de ses pavés de mosaïques ? Ici on est saturé sur de semblables merveilles ; le lendemain je partis pour *Cordoue* et dus repasser par *Beylen*, qui en est la route.

CHAPITRE VII

CORDOUE.

Après *Beylen*, on traverse *Villa-del-Rio*, jolie petite ville dominée par un château arabe, célèbre sous l'empire par les cruautés qui y furent exercées contre nos soldats, et à la fin du jour j'arrivai à *Cordoue*, par un pays assez aride, malgré la présence du *Guadalquivir*. Près de cette ville, la campagne s'embellit et se couvre de palmiers, de cactus, et de toute la végétation orientale. *Cordoue*, au bord d'un beau fleuve, dans une position magnifique, est toujours une belle ville, mais bien déchue de son ancienne splendeur :

Digitized by Google

plus de commerce, plus d'industrie ; c'est la cité des ruines, et le voyageur a hâte de la quitter, après les deux jours indispensables pour en faire la revue.

Ses alentours sont jonchés de ruines carthaginoises et romaines ; ici ce ne sont que des tombeaux et des *columbarium* comme aux environs de Rome ; là des palais comme celui de *Sertorius*, débris d'une tour romaine dont je ne garantis nullement les magnifiques souvenirs. L'ancien palais des rois Maures, le vieil *Alcazar*, qui n'est plus que des ruines envahies par les cultures, mais qui conserve encore quelques jolis bouquets de bois sur les pentes pittoresques qui étaient jadis des jardins magnifiques ! L'*Alcazar* nouveau, remarquable par ses arceaux qui touchent à la promenade, l'allée de *Gonzalve de Cordoue*, le grand capitaine, car cette ville a des souvenirs de tous les âges ; celui-ci est bien vivant en Andalousie, où vous entendez sans cesse retentir sa chanson *Grand Caballière, Grand Pugnaterre*, etc.), qu'il faut, dit-on, traduire non par le mot *Guerrier* comme le voudrait l'analogie latine, mais par l'homme aux *forts poignets*, car le peuple de la ville ne voit dans son héros que cette qualité qui éclipse à ses yeux toutes les autres. Mais tous ces souvenirs ont besoin du *cicerone*. C'est la célèbre mosquée des Arabes, maintenant la cathédrale de Cordoue, qui est son véritable titre de gloire.

Jadis temple carthaginois, à ce que disent les érudits, temple de Janus sous la domination romaine, église de Saint-Georges sous les rois Goths ariens, elle fut transformée en mosquée par Abderrhaman, son véritable créateur, qui en fit le plus imposant édifice de l'Espagne de son époque. « Il en traça, dit-on, le plan lui-même, et voulut qu'elle « surpassât toutes les mosquées que les *Abassides* avaient « élevées à Bagdad. » Il me semble que l'on pourrait induire

Digitized by Google

de ce passage qu'il ne fit que copier ces monuments, et se contenta d'en embellir et agrandir les proportions.

Il semble donc que ce magnifique temple ne coûta pas à son créateur d'aussi grands frais d'imagination que sa réputation européenne pourrait le faire croire, car il ne consiste qu'en des rangées de galeries posées les unes à côté des autres, soutenues chacune par une double rangée de colonnes, toutes de la même hauteur et d'un aspect général uniforme, et ayant de distance en distance de petites coupoles, leurs toits particuliers, ce qui leur donne l'apparence d'un camp dont chaque rangée de tentes s'ouvrirait à l'extrémité sur un jardin d'orangers.

L'ensemble forme donc un immense carré crénelé, dont un tiers est occupé par des orangers séculaires que baignent de nombreuses fontaines ; c'était sur ce charmant vestibule que s'ouvraient toutes les portes de la mosquée ; on comprend que toutes ces entrées étaient peu commodes pour une église ; les Espagnols les ont murées, mais par malheur, elles étaient indispensables pour l'éclairage intérieur de l'édifice comme pour son élégance, car chaque galerie se terminait alors par un berceau de verdure.

Les colonnes qui soutenaient ces galeries étaient au nombre de mille ; nous expliquerons comment elles se trouvent maintenant réduites à huit cents, et les nefs qu'elles soutiennent n'ont guère que de trente à quarante pieds de hauteur ; un bâtiment qui n'a que cette élévation intérieure, avec une longueur et une largeur colossale, a naturellement un air écrasé. Ainsi, c'est tout le contraire de ces sveltes cathédrales d'Espagne, dont on continue cependant à prétendre qu'il a été le modèle ; c'était bien pour les Arabes le cas de développer un grand plan de construction intérieure, s'ils en eussent été capables. Ce que je dis là ne doit point s'appliquer à l'extérieur de leurs bâtiments, car

Digitized by Google

la *Giralda* de Séville, leurs tours et leurs fortifications, prouvent que, dans ce cas, ils savaient concevoir d'une autre manière.

Toutes ces colonnes des marbres les plus précieux sont pour la plupart de véritables curiosités archéologiques. Les unes sont carthaginoises, d'autres romaines, la plupart gothiques, et les dépouilles du midi de la France dont les Maures avaient ravagé les églises ; d'autres viennent de Constantinople. Où sont les dons des Mahométans de l'Asie, jaloux de se procurer la faveur des puissants Khalifes ? Elles forment trente-six rangées dans le sens le plus étroit du bâtiment, mais elles sont environnées de ténèbres; quelques jours perdus de loin en loin, à travers les coupoles, ne permettent guère de les admirer, et dès que le soleil touche à son déclin, elles font de ce temple un dédale où il est bien difficile de se conduire.

Une construction de ce genre était peu appropriée au culte catholique ; aussi le chapitre fit tant de démarches près de Charles-Quint qu'il obtint de construire une véritable église dans le centre de l'édifice. Pour cela, on détruisit, au milieu, et les voûtes et les galeries, et on éleva en place une vaste nef en croix latine. Quand le roi vint visiter le travail, il dit qu'il ne l'eût pas permis s'il avait prévu tout ce qu'il y aurait à détruire. Il me semble cependant que ce regret était exagéré, car avec ce qui reste, la pensée reconstruit aisément ce qui manque, et au total on n'est pas fâché de respirer un moment sous ces grands arceaux entourés de tant de petites voûtes écrasées.

Je ne dirai rien du *Mirhab*, grande niche qui servait autrefois à déposer le Coran, et qui a conservé le nom de son premier emploi ; coupoles, fenêtres. galeries et mosaïque, tout y est d'une richesse encore supérieure à celle du reste de l'édifice. Mais après avoir parlé des magnificences

Digitized by Google

encore existantes à Cordoue, il me semble juste d'accorder quelques lignes à celles qui ont cessé d'embellir cette ville.

Je veux parler du fameux palais d'Azzahra, que les historiens arabes mettent en première ligne sur toutes les constructions de leur époque, et qui n'est plus qu'un monceau de ruines, à une assez grande distance de Cordoue, ce qui n'empêchait pas ses jardins d'atteindre les portes de la ville.

Ce palais, digne des Mille et une Nuits, était l'œuvre d'Abderhaman III, qui possédait en paix presque toute l'Espagne; il l'avait construit pour apprendre à la postérité les splendeurs de son règne, et l'avait nommé *Azzhara* (fleur de beauté), nom que le galant khalife avait également donné à sa sultane favorite. Œuvre des plus habiles architectes de Constantinople, Bagdad et Kairwan, il s'élevait au milieu de dépendances, parmi lesquelles étaient une mosquée semblable à celle de Cordoue; dix mille hommes, qui y travaillaient sans cesse, mirent quarante ans à le construire, et l'on a les comptes des dépenses fabuleuses qui y furent faites. Le plafond de l'une de ces pièces était soutenu par trois cent douze colonnes des plus précieuses; le fond était une marqueterie bleu et or, et les solives de bois de cèdre étaient ornées des sculptures les plus délicates et les plus finies. Une fontaine d'eau limpide y jaillissait dans un bassin de jaspe, dont le fond était parsemé de pierres précieuses, pour imiter les graviers des fontaines naturelles. Douze animaux massifs en or pur semblaient s'y désaltérer, et au-dessus de lui étoit suspendue une perle, unique au monde pour sa grosseur, et présent de Léon, alors empereur de Constantinople. Tapis, rideaux, tout y était de soie et d'or, et y représentait les merveilles de la nature.

La *Zecca*, hôtel des monnaies, les casernes des gardes à

Digitized by Google

cheval et à pied (ceux-ci étaient six mille Hongrois), tout était de semblable magnificence; les jardins, bosquets de myrtes et de lauriers, se réfléchissaient dans des lacs où se jouaient les oiseaux les plus rares et des plus brillants plumages; dans le centre, s'élevait le pavillon du khalife, lieu qu'il préférait au retour de ses chasses, et qui dominait tout le pays. Soutenu par des colonnes de marbre blanc ornées de chapiteaux d'or, il avait quelque chose de féerique par les pierres précieuses qui décoraient ses murs et ses parois; mais ce qui charmait surtout les regards, c'était une coupe de porphyre, remplie de vif argent, et disposée de manière qu'il y coulait sans cesse (Cardonne, page 220). On ouvrait de tous côtés ses portes d'ébène et d'ivoire, et quand le soleil l'éclairait, l'œil ne pouvait supporter un éclat si vif, plus brillant que l'éclair, si bien que le pavillon semblait alors osciller, et faisait éprouver aux visiteurs le même roulis que celui que l'on ressent sur un vaisseau agité par la mer écumeuse.

La sultane favorite, dont, au grand scandale des croyants, (auxquels Mahomet défend les représentations humaines), on avait, sur l'édifice, élevé la statue colossale, ne fut cependant pas satisfaite de cette construction étonnante. « Vous avez, dit-elle au khalife, mis une beauté dans les bras d'un nègre? » Et elle désignait du doigt la montagne sombre qui dominait la merveilleuse résidence. « Nous allons l'applanir, » lui répondit son tout puissant seigneur. Cependant l'œuvre ayant été reconnue impossible, il se contenta de faire abattre la forêt qui obscurcissait la montagne, et la remplaça par des plantations d'amandiers, dont les fleurs roses donnaient une teinte amoureuse au paysage.

Les auteurs arabes s'épuisent en explications sur l'immense fortune des Khalifes, pour affirmer la réalité de ces folles dépenses. Cordoue, suivant eux, comptait alors un

Digitized by Google

million d'habitants. Il y avait alors en Espagne quatre-vingt villes de premier ordre, et un seul de ses districts contenait douze mille villages. Ils avaient des mines d'or et d'argent dans les montagnes du Tage et des Algarves ; le commerce payait un huitième de la valeur de toutes ses marchandises, et les impôts de l'agriculture étaient un cinquième de ses revenus, etc... J'accepte sans contestation tous ces chiffres probablement fort exagérés, qui me prouvent surtout la décadence de la ville, que je quittai après les deux jours qui y sont de rigueur, et me rendis à Séville par une route assez insignifiante.

CHAPITRE VIII

SÉVILLE.

Cette ville, qui compte maintenant près de cent mille habitants, pourrait encore en contenir un bien plus grand nombre, car chaque maison y est pourvue d'une cour et d'un jardin ; elle me paraît moins orientale que les précédentes, et sa Place neuve vous rappellerait l'Angleterre, si ce n'était la double rangée d'orangers qui l'entoure. La place de la Constitution, cependant sa voisine, vous ramène bien en Espagne, avec ses *miradorès* et ses portiques ; tout cela y est blanchi quatre fois dans l'année, règlement à faire mourir de jalousie tous nos badigeonneurs de France ; les vestibules, dallés de fort beaux marbres, sont ornés de vases de fleurs, d'arcades mauresques, de statues et surtout de fontaines ; la population est élégante, ce qui l'a fait appeler le Paris de l'Espagne, mais elle est sans commerce et sans littérature. On a une position en Andalousie, dit-on, quand

Digitized by Google

on sait lire; écrire y est chose remarquable. Parmi les Espagnols, probablement injustes à son égard, l'Andalousie a le renom qu'eut la *Béotie* dans l'ancienne Grèce.

La ville n'a, à proprement parler, qu'une promenade qui longe le *Guadalquivir*, sillonné de barques qui y apportent les marchandises de Cadix, son véritable port ; elle s'étend entre le fleuve et les jardins du palais Saint-Elme, qui est au duc de Montpensier. C'est ce prince, demeuré à peu près seul de son entourage de Français, qui fait maintenant les honneurs de la ville où il reste peu de société, si l'on excepte la Banque. Il y a peu de bals et de réunions, beaucoup de mendiants qui sont gais, et qui grâce au climat n'ont pas l'air trop misérables. On se promène toute l'année ; on y chante, et on y passe son temps à ne rien faire autant que possible. Voilà ce qu'en m'en a dit un Français devenu presque habitant de Séville.

Les monuments sont remarquables : le premier de tous est assurément sa cathédrale et son clocher la *Giralda* dont je parlerai plus tard. Le Musée, situé dans un couvent de marbre blanc, entouré de cloîtres et de jardins où l'on voit une admirable Ascension dont le bas a été cruellement endommagé par le temps, beaucoup de tableaux enlevés à des couvents supprimés, et qu'on aurait bien pu y laisser; dans une autre salle, non moins de vingt-quatre tableaux de Murillo, entre autres un saint faisant la charité, qu'il considérait comme son chef-d'œuvre. Par malheur, ces ouvrages ont été mal restaurés. Il y a de charmantes vierges et des anges ravissants ; il est bien fâcheux qu'une si belle collection ne serve qu'aux pauvres copistes qui n'y voient que l'occasion d'arracher quelques ducats aux étrangers.

(*A suivre*).

LE MARQUIS DE P***

Digitized by Google

NICE A VOL D'OISEAU

Salut, Nice la belle ! toi, dont les armes d'argent à l'aigle couronné, issant de gueules, sur un rocher de sinople, sont encore rehaussées par un soleil resplendissant ! Que peut-on ajouter à toutes tes splendeurs, quand on a répété, sur tous les tons, que, dans ce nid si douillettement capitonné de mousse et de soie, le firmament a toujours des étoiles, le soleil des rayons, la Méditerranée des sourires, et la terre des roses ?

A Nice, vraiment tout est beau,
Ses fontanges enrubannées,
Son splendide Parc du château,
A Nice, vraiment tout est beau !
De neige jamais un lambeau
N'effeuille ses roses fanées ;
A Nice vraiment, tout est beau
Roubles surtout, francs et guinées.

Parlons d'abord de cette promenade si vantée des Anglais, bordée d'un côté par les franges d'argent des vagues de la Méditerranée, de l'autre par de somptueuses villas, et des parcs plus somptueux encore, royale souricière, cauteleusement amorcée d'une friande tartine de fleur de candeur. Vous l'avouerai-je ? On a bien un peu surfait ce magnifique joyau de la couronne niçoise.

Oh ! ne vantez pas tant cette maussade plage,
Couverte de galets, sans gazon, sans ombrage,
Offrant pour ornements des palmiers rabougris

Digitized by Google

Calcinés par la mer et de poudre tout gris,
Où, peu galant, parfois le mistral s'évertue
A vous gratifier d'une bronchite aiguë
Et le soleil couchant lance, éclatant encor,
Dans vos yeux éborgnés ses étincelles d'or.

Dans ce *pandemonium* cosmopolite, où le sombrero mexicain et le fez de Tunis, où le chapeau mou et la peluche lyonnaise se croisent et se heurtent sans cesse, qui peut se flatter de connaître toutes les mystérieuses existences de cette avalanche humaine ? En effet, que voit-on dans cette élégante fourmilière ?

Epiciers par le poivre et la casse enrichis,
Flibustiers émergeant de provinces lointaines,
Cachant, sous de faux noms de comtes, de marquis,
Des réputations le plus souvent malsaines.
Des lacs de Monaco, sortis un peu meurtris,
De pauvres gens du sort maudissant l'injustice,
Et des lions fourbus, demandant à grands cris
Un regain de jeunesse au beau soleil de Nice.

Si la société laisse beaucoup à désirer, il n'en n'est pas de même de la race canine. Ici les chiens exhalent un parfum de haute aristocratie et sont entourés des plus tendres chateries, quelques-uns pourtant sont si laids, mais si laids..... qu'ils n'en sont probablement que plus beaux. Vous ne serez pas surpris de ces marques d'affection, quand vous saurez que Nice est représentée par une femme debout sur un rocher baigné par les vagues, ayant un chien à ses pieds.

Nulle part, chacun le confesse,
Le chien ne trouve un sort si beau.
Vous le voyez conduit en laisse,
Sur le bras et jusqu'en landeau.
Jamais muselière obstinée
Jamais poison municipal,
Ne vient de ce bel animal
Troubler l'heureuse destinée.

Digitized by Google

On dit qu'en Angleterre, on ne trouve en fruits mûrs que des pommes cuites, et de poli que l'acier. Heureusement qu'avant d'arriver à Nice, nos bons Anglais, en traversant la Manche, laissent de l'autre côté du détroit leurs pommes cuites et leur acier poli, et arrivent leur valise bondée de Banck-notes; ici, ils sont chez eux, *at home*. Aussi, ne voit-on que *cab* et *victoria*, poneys pur sang, grooms à longues houppelandes et à larges boutons d'or, droits comme l'obélisque de Louksor et fiers comme don César de Bazan. On lit sur tous les murs : *Dining rooms, furniched apartement, english spoken.*

— Papa, dans plus d'une boutique,
On lit sur un petit carton,
En lettre bâtarde ou gothique,
English spoken, pourquoi donc?
— Cette simple carte anglomane,
Chef-d'œuvre d'un esprit profond,
Mon fils, à l'étranger qui flane
Veut dire : *tournez le bouton.*

Laissons derrière nous la superbe Baie des Anges et prenons le chemin de la Corniche, taillé dans le roc, surnommé le Cap des Tempêtes, ou plutôt *Rouba Capou*. On arrive bientôt à une jetée portant à son musoir un fanal à feux fixes, à éclat rouge de 30 à 30 secondes, avec douze milles de portée. Sur le parcours, vous trouverez la statue en marbre blanc de Charles-Félix, érigée en l'honneur de ce prince qui rendit libre le port de Nice. Pauvre monarque! on te prendrait plutôt pour un écolier en pénitence!

De la Corniche en cotoyant la plage,
Soit à cheval, soit en riche équipage,
Quand le mistral, ma foi, souffle un peu fort,
Ne va jamais des Ponchettes au port,
Si tu ne veux, comme un grain de poussière,
Voir ton gibus, à la mode dernière,
Tourbillonner, fuir sur les flots au loin,
Et puis aller coiffer quelque marsoin.

Digitized by Google

Saluez ici l'auguste figure du maréchal Masséna, cette grande gloire du XIXe siècle, et qui eut Nice pour berceau. Aussi les Niçois se montrent-ils fiers d'une si haute illustration et heureux d'acquitter envers lui leur dette de reconnaissance.

Quel monarque jamais d'un si public hommage,
Nulle part, reçut-il si flatteur témoignage ?
Une rue, une place, un square merveilleux
Portent en lettres d'or le nom si glorieux
De ce soldat doublé d'honneur et de vaillance,
Qui fit flotter si haut le drapeau de la France !
Un Cercle enfin, parmi mille noms pleins d'éclat,
N'en trouva pas de plus digne que *Masséna*.

Le maréchal Masséna m'amène naturellement à vous entretenir du Paglion, pauvre fleuve déshérité qui eut lui-même ses jours de splendeur et de gloire. Combien n'a-t-il pas dû tressaillir d'aise, en voyant, en 1859, son lit caillouteux tout-à-coup transformé en splendide salle de banquet, où les Niçois, prodigues de vivat et de bouquets, offraient à l'armée française, qui allait verser son sang pour l'Italie, de royales et fraternelles agapes.

J'aime le Paglion, qui pourrait, dans son sein,
Voir à l'aise couler le Danube ou le Rhin,
Et ne montre aux passants qu'un méchant cours d'eau vive
Suffisant à laver à peine une lessive.
Mais qu'un orage éclate, il prend le mors aux dents,
Comme un coursier piqué par une mouche aux flancs,
Entraîne dans son cours mainte fangeuse épave,
Et dans la mer vomit son écume et sa bave.

Va, va, pauvre Paglion, si la nature ne t'a pas favorisé d'une nappe d'eau abondante et limpide, elle a couronné ton front d'un magnifique bouquet de verdure et de jeunesse éternelle, et réservé l'insigne honneur de servir de

Digitized by Google

piedestal à un maréchal de France dont les hauts faits ont dû bien souvent faire tressaillir d'aise tes flots si paisibles d'ordinaire et parfois si impétueux!

Montre aux hôtes de Nice, en ton lit de galets,
En un square élégant transformés à grands frais,
Cet enfant du pays dont l'épée aguerrie
En échec tint l'Espagne à l'Angleterre unie,
Et sous ses pieds Clio, gravant de son burin
Zurich et *Marengo* sur ses tables d'airain;
Immortels souvenirs de celui que l'histoire
A surnommé l'enfant chéri de la victoire.

Au marché du Cours, je m'approche d'une élégante marchande de fleurs, j'admire ses magnifiques bouquets, confectionnés avec un art!... et lui demande le prix de l'un d'eux. *Moussu,* me dit-elle, *sen pren miegia douzena senza la li pagar.* Oh! merci, ma belle enfant, je repasserai demain. A table d'hôte de la Maison dorée, placé près d'un fier gentleman, je lui offre, après le potage, un verre de petit Bordeaux. *O, nao,* me dit-il, *I drinch bul porter.* Oh! les Anglais, toujours les Anglais.

J'en conviens, tu peux prendre, ô cité sans rivale,
Grâce à ton beau soleil, ta flore tropicale,
Tes palais, des Anglais le riche boulevard,
Cette devise aussi : *nec pluribus impar.*
Pourtant, mets à profit un avis salutaire,
Bien cher lecteur, malgré sa tiède atmosphère,
Dans ce charmant éden, crois-moi, ne viens jamais,
Si tu ne sais parler le patois et l'anglais.

Mais enfin, dira-t-on, ce soleil sans pareil que vous vantez tant, ne brille-t-il donc que dans le pays où fleurit l'oranger ? Non, sans doute, mais tout ce qui est rond n'est pas noisette, tout ce qui est long n'est pas figue, et tous les rayons blafards qui traversent les profondeurs de l'atmos-

Digitized by Google

phère, ne sont pas ce splendide soleil qui fait éclater la joie sur le front des enfants et l'espérance sur celui des vieillards.

On l'a dit bien souvent, la vieillesse et l'enfance,
Ces pôles opposés de l'horizon humain,
Si contraires de goûts, d'humeur, en apparence,
Le soleil les rapproche en un secret lien ;
En effet, quand la neige à Paris tourbillonne,
A Nice, vous verrez, en tricycle élégant,
Les roses du printemps et les feuilles d'automne,
Dans ses jardins en fleurs côte à côte roulant.

N'oublions pas le jardin public, avec ses eaux jaillissantes, ses moelleux tapis de moquette végétale, et son fameux palmier de l'*Annexion*, bien que ressemblant à un gigantesque plumeau. A deux heures, entre le *pas redoublé* et la *polka de l'Orphéon Niçois*, alors que le *tout Nice* s'y donne rendez-vous, Nice n'est plus une ville, c'est un monde ! De tous côtés, quels cris... *Figaro*... la *République de Marseille*... bonbon, vanille et citron, petits gâteaux tout chauds... jolis bouquets, tout frais... Puis la réclame, plus de cors aux pieds... plus de maux de dents !... Une jeune fille vous enlève votre chapeau avec sa corde ; un moutard vous lance son cercle dans les jambes ; puis vient le clan élégant des tabliers blancs à bavette.

Une grasse nourrice allaitant son bambin,
Laisse voir d'un beau sein la blancheur éclatante.
Rêvant un pareil sort, à son cher chérubin
Une bonne d'enfant donne un *bon* à la menthe.
Là, se pavane aussi le pompon rouge et vert,
Et maint beau caporal à la taille bien prise,
D'un don Juan en herbe affectant le grand air,
A bientôt pris d'assaut le cœur d'une payse.

Balzac a dit qu'il n'y avait rien de beau comme une frégate sous voile, un cheval au galop et une femme qui

Digitized by Google

danse, il eût pu ajouter, avec raison : comme aussi une ville splendidement ensoleillée l'hiver. En effet, que deviens-tu, merveilleuse cité, quand ton beau soleil disparaît là-bas, dans toute sa pompe orientale?

Le jour, grâce à ton splendide écrin,
O toi, si coquette et si belle,
Avec Paris, Londre et Pékin
Tu peux entrer en parallèle.
Comme un linceul, d'un voile épais
Quand tout-à-coup la nuit blafarde
T'enveloppe, hélas! on pourrait
Se croire à Brive-la-Gaillarde.

Le Paglion sépare la ville en deux mondes, dont l'un est tout-à-fait l'antipode de l'autre. Dans le vieux Nice, le soir, au fond d'une boutique enfumée, à la pâle lueur d'une lampe au pétrole, vous entendez résonner ces mots, avec l'accent et le geste de personnes prêtes à en venir aux mains : *cinque, otto, dieu, quarto*, c'est la *mourra*. Pendant que dans l'autre émisphère, à la lueur d'un brillant éclairage *à giorno*, et à raison de cinq francs par tête, le *skating-ring* décrit ses gracieuses évolutions sous les dédaigneux regards de la plus fine fleur d'une *Gentry* de bric-à-brac.

En ces temps si vantés de progrès, de lumière,
Loin de chercher à faire à l'homme un meilleur sort,
On n'invente partout que bombe incendiaire,
Torpilles, canons Krupt et maint engin de mort.
Heureux qui, poursuivant une noble entreprise,
Peut doter son pays de richesses sans fin!
Aussi vive à jamais l'Erédan, la Tamise
A qui le monde doit la *mourra*, *le skating*.

On dit bien que dans cette ville si richement dotée, il pleut rarement, mais on dit aussi que, quand il pleut, ses brillantes avenues macadamisées se transforment tout-à-

Digitized by Google

coup en un océan de boue épaisse et gluante qui provoque, de la part des étrangers, mille et mille lazzis poivre et sel. Calomnie, pure calomnie.

Ici la boue assurément
N'est pas ce qu'un vain peuple pense,
Un produit fétide, écœurant
De mainte et mainte provenance.
D'un admirable ourlet d'argent,
Plus blanche que la porcelaine,
Elle ornemente élégamment
De faille une élégante traîne.

Nice possède encore un filon aurifère plus merveilleux que ceux du Mexique et de la Californie : la fête de sa majesté *Carnaval VI*. Aussi, depuis longtemps d'avance, on lit sur des affiches hautes de deux mètres, et enluminées de mille et mille couleurs : Programme du carnaval, costumes de carnaval, bonbons de carnaval, sacs à *confetti*, voitures enguirlandées de fleurs à volonté, balcons et *logias* à louer. Les trains de plaisir vomissent des flots de visages frais émoulus et mille gens effarés parcourent les rues déjà si encombrées, traînant après eux une grappe de moutards endimanchés, leur ombrelle d'une main et leur porte-monnaie de l'autre.

Le salpêtre a parlé, chamarré d'oripeaux,
Sur les places, les quais, carnaval, en goguette,
Déroule fièrement ses multiples anneaux
De *confetti*, de fleurs au sein d'une tempête.
Quels chauds *hourrahs* le soir *au Corso di gala !*
Danses, *Mocoletti*, lampions, salamandres,
La fête se termine en brûlant mardi-gras,
Qui, comme le phénix, renaîtra de ses cendres.

Mais tout n'est pas parfait dans le meilleur des mondes possibles. Le soleil n'a-t-il pas des taches ? la rose des

Digitized by Google

épines ? Aussi, aux premières effluves du printemps, Nice voit avec effroi deux ordres d'hôtes prendre place au foyer domestique, les grenouilles et les cousins.

Les cris roques et caverneux
De la race batracienne,
Dissipent les doux rêves bleus
D'une âme placide et sereine;
Mais redoute encor l'aiguillon
Du moustique, tu peux m'en croire,
Qui, pendant la nuit, de ton front
Peut faire une horrible écumoire.

Adio, Nizza la bella, s'écriera un beau jour cette brillante volée d'oiseaux de passage.— Ah ! dites plutôt : Au revoir ! gracieuse reine des Alpes fleuries ! toi dont le cœur saigne en voyant s'éloigner, d'un pied léger, les chers enfants à qui tu prodiguas si longtemps tous tes trésors et toutes tes richesses ! Que veux-tu ? Toujours le soleil, des fleurs toujours, ne voit-on pas là encore la morale du pâté d'anguille du bon Lafontaine ?

Oui, la fortune est inconstante !
De juillet le souffle brûlant,
Pauvre Nice, si florissante,
Brise soudain ton talisman,
Et tes hôtes à tire d'ailes
Désertent tes villas si belles !
Le Mont-Blanc, le Rhin, Arcachon
A cette phalange dorée
De plaisirs toujours altérée
Offrent nouvelle attraction.

Mais rassure-toi, quand la Tamise et la Newa charrieront d'épais glaçons ; quand tes orangers en fleurs embaumeront le riant coteau de Carabacel ; quand le piston de Trouville et de Vichy aura fait tourbillonner son dernier

Digitized by Google

cotillon, tu tendras de nouveau tes séduisantes amorces et reconquerras bientôt un sceptre d'or, tes étoiles flamboyantes et tes écus d'hermine au chef de gueules écartelé de sable et d'azur.

Combien de ta magnificence
Je garde douce souvenance,
A ton beau ciel, les nuits, les jours,
Je pense
A toi mes plus chères amours
Toujours !

C. DROITEAU.

Digitized by Google

A PROPOS DES *DANICHEFF*.

A l'élégant théâtre de Bellecour, la première représentation de la magnifique pièce des *Danicheff* a eu lieu, il y a quelques jours. Ce drame est de toute beauté, dans sa grandeur, sa noblesse, sa virilité, son charme pathétique, et aussi, il faut bien le dire, dans la manière dont savent le jouer les acteurs de l'Odéon.

La société russe est représentée admirablement dans cette œuvre ; l'inflexibilité des principes aristocratiques a un vaillant et rigide champion dans la *comtesse Danicheff* (Mme Elise Picard), mais il est dans son rôle d'être si dure, si implacable, si inexorable envers son fils lui-même, le *comte Wladimir*, que l'autocratie est véritablement aux prises avec la sublimité des sentiments d'un pauvre esclave, *Osip*, dont le dévouement domine toute la pièce.

On pleure devant le sacrifice de la jeune *Anna*, la fille adoptive, immolée par l'impitoyable femme; on frissonne en présence de l'immense douleur, des reproches sanglants de Wladimir à sa mère, car il aime Anna, et la douairière hautaine l'a mariée à un autre, à *Osip*, le cocher, en son absence et malgré ses promesses. Mais l'émotion est à son comble, lorsque l'humble serf, bien au-dessus de sa condition, puisant dans son amour même pour sa jeune femme tout son héroïsme, exprime des pensées d'une noblesse surhumaine, d'une abnégation inouïe, et n'hésite pas à

Digitized by Google

quitter le monde pour se faire religieux, afin qu'Anna puisse épouser le maître Wladimir.

Inutile de dire combien cette pièce est superbe; tout Lyon le sait et l'admire. Les décors ont une couleur locale ou exotique bien prononcée. Le château de la comtesse Danicheff;— la petite chaumière d'Anna, un nid gracieux, que trouble pourtant le souvenir d'un premier et seul amour; — le salon de quelques élégantes russes, où jase un sémillant Français, attaché d'ambassade, qui sème les madrigaux en riant, tout cela est rendu d'une manière charmante, et, dans le lointain, il est ravissant d'apercevoir des montagnes de glace, un fleuve congelé, un ciel pâle, vrai ciel de Russie.

Tout le drame, l'action scénique ou l'ornementation, tout est d'une poésie grandiose. Mais dans cette pièce si mouvementée, nous avons vu, avec étonnement, un simple rôle rempli par une grande actrice, d'un sympathique talent, Mlle Masson.

Et de fait, l'on avait tout lieu de s'étonner, car l'éminente artiste avait eu, dans cette belle ville, le plus brillant succès, lorqu'elle vint remplacer Mme Rose Chéri, une autre femme distinguée à tous égards. Mlle Masson excellait alors dans les *ingénuités*, et l'on admirait sa supériorité évidente, comme on l'admire encore; mais M. Duquesnel, directeur de l'Odéon, est bien réellement coupable de ne confier que des rôles relativement minimes à cette spirituelle actrice. Elle fait valoir jusqu'aux moindres mots, relève avec justesse les traits saillants, a beaucoup de naturel et de grâce, choses bien appréciées, mais malheureusement trop rares à notre époque; en un mot, elle est toute Française. Aux charmes du talent, elle joint les qualités du cœur, car nous savons que le ministre de la guerre et de la marine l'a décorée de la croix de bronze de l'ambulance, offerte aux

Digitized by Google

nobles âmes qui ont soigné les blessés pendant notre dernière guerre. Mlle Masson avait rempli ce devoir avec un dévouement hors ligne, et l'on doit se souvenir de ces actes héroïques et sacrés.

Nous faisons des vœux sincères pour que M. Duquesnel sorte de son apathie envers une femme d'élite, depuis douze ans à l'Odéon, qui ne sait point être intrigante, — ce qui n'est pas le moindre signe de son mérite transcendant. Voilà tout le secret de la seconde place qu'elle occupe, alors qu'elle mériterait l'une des premières, dans cet art de la comédie, si gaulois, si piquant, que notre Molière a si bien illustré.

ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

ENCORE LE LAC TRITON

Monsieur et honoré Directeur,

Je lis dans la *Revue* la lettre que M. Elysée Pélagaud veut bien opposer à mes modestes observations, et j'y apprends d'abord, avec admiration, qu'il daigne m'écrire de Carrare en Italie. Je me garderai bien d'épiloguer sur ce détail qui rappelle si heureusement l'empereur Napoléon datant de Dresde un décret sur l'Opéra de Paris, mais je ne puis m'empêcher de relever à ce propos une particularité qui a son importance. Mon honorable contradicteur s'excuse sur son éloignement de ne pas citer les textes qu'il invoque et de ne pas approfondir les questions qu'il examine ; cependant la *Revue* qui contenait mes observations m'est parvenue le 27 août et le lendemain (et une seconde fois peu de jours après), j'ai eu l'avantage de voir passer dans la rue M. Pélagaud. J'ai même pu constater qu'en me regardant, il a rougi légèrement, comme il sied à sa jeunesse, à sa science et à sa modestie bien connues. Evidemment, à moins que je ne connaisse pas M. Pélagaud (Elysée), il partait ce jour-là même pour Carrare, et vous le faisiez suivre par la *Revue*, qui l'atteignait assez à temps pour qu'il pût me répondre le 31, et peu de jours après il vous apportait sa réponse. Mais pourquoi n'avoir pas vérifié les textes avant son départ ? ou mieux, pourquoi n'avoir pas attendu son retour pour écrire sa réponse ? elle ne serait pas datée de Carrare, il est vrai, mais aucune lacune ne la déparerait.

Digitized by Google

Bref, de Carrare ou de Lyon, j'ai sa réponse, et je constate avec regret qu'elle n'est guère concluante et qu'elle renferme nombre d'inexactitudes, dont quelques-unes me touchent personnellement. Ainsi, mon honorable adversaire me permettra de ne pas accepter l'assertion par laquelle il annonce que je l'ai « accusé d'avoir affirmé un *fait* « *faux* et d'avoir soutenu une théorie *absurde* sur l'origine « des glaciers. » Je réclame formellement contre le caractère brutal que M. Pélagaud attribue à ma polémique.

Ma première phrase était celle-ci : « Permettez-moi de « *soumettre* à M. Pélagaud quelques observations, au sujet « d'une *intéressante* étude qu'il a publiée, etc. » Plus loin, je demandais simplement à faire une *réserve*, à propos du fait géographique et historique qui servait de base à la théorie mise en cause. Après avoir signalé l'erreur, je concluais en ces termes : « Une telle affirmation, émanée de « la plume d'un *savant*, demandait à ne pas rester sans « *rectification*. » Abordant ensuite la question scientifique, je m'empressais de reconnaître la supériorité de M. Pélagaud sur moi, en ce qui concerne les connaissances géologiques ; je comparais ma critique à celle du « cordonnier d'Apelle ».

En quoi le ton de ma lettre méritait-il donc d'être taxé d'*accusation* ? Où voit-on que j'aie reproché à M. Pélagaud d'avoir avancé un *fait faux* et taxé sa théorie d'absurde ? J'espère que les lecteurs de la *Revue*, à défaut de mon adversaire, me rendront cette justice que ma polémique est restée dans les termes d'une discussion sérieuse et courtoise. J'ai ri, j'en conviens, non pas d'une *absurdité*, mais d'une *méprise*. Je n'ai jamais relevé qu'une méprise, je l'ai dit d'une manière formelle : « Quand je vois « les savants se méprendre.... »

La seule outrecuidance dont je puisse être taxé, c'est de

Digitized by Google

m'être implicitement prétendu un peu compétent en matière de géographie historique ; mais la réponse de M. Pélagaud est la meilleure excuse que je puisse alléguer pour me faire pardonner d'avoir laissé soupçonner une telle prétention.

Plus que jamais, je maintiens que le lac Triton qu'a cité mon savant contradicteur, n'a pas *historiquement* occupé les immenses plaines sablonneuses du Sahara.

Pour ne pas se méprendre sur l'objet de ma critique, je mets de nouveau sous les yeux de nos lecteurs la phrase que j'ai eue en vue : « Supposez, disait M. Pélagaud, les « plaines aujourd'hui brûlantes du Sahara submergées sous « les eaux de cet ancien lac Triton, que les géographes la- « tins prétendent avoir persisté jusqu'au commencement « de notre ère. »

Ainsi, d'après les termes précis de ce passage, il faudrait croire que les géographes latins ont avancé, sans trop de preuves, qu'un grand lac, du nom de Triton, avait occupé jusqu'au commencement de notre ère les plaines du Sahara. Voilà la méprise que j'ai cru devoir relever. Les géographes latins, pas plus que les géographes grecs (que M. Pélagaud oublie, quoique bien plus importants que les latins), n'ont jamais prétendu que le lac Triton ait submergé les plaines du Sahara. Le lac qu'ils ont désigné sous ce nom est celui dont on peut suivre assez bien les transformations successives depuis le cinquième siècle avant notre ère jusqu'à nos jours, et qui avoisinait le golfe de Gabès. Que M. Pélagaud me pardonne de lui opposer une rectification qui ressemble un peu à une leçon ; mais je dois constater que, même encore maintenant, il n'a pas une connaissance bien précise du lac Triton des géographes antiques ; sans cela, il n'en ferait pas, de leur temps, « une sorte de marais.... une flaque d'eau stagnante », car il se serait rappelé qu'au siècle

Digitized by Google

de Ptolémée, cette flaque d'eau stagnante était traversée, alimentée par un fleuve qui se jetait dans la Méditerranée.

Mon honorable contradicteur ne craint pas de me taxer d'ignorance et de m'engager « à apprendre avant de reprendre ». Il me semble que s'il s'était donné la peine de contrôler mes assertions au lieu de les condamner d'autorité, sansexamen, il aurait constaté qu'elles étaient basées sur une étude assez minutieuse de la question et des auteurs qui l'ont traitée. Ainsi, j'ai parlé d'une époque où le lac Triton a dû se confondre avec la Méditerranée : cette opinion est autorisée par celle d'un savant, M. d'Avezac, qui estime que, du temps d'Hérodote, le lac Triton se confondait avec la petite Syrte, le golfe de Gabès actuel.

Par la même raison, M. Pélagaud se serait épargné une assez plaisante méprise. Me raillant très agréablement de mon ignorance, il me révèle l'existence de Pline l'Ancien et me signale l'expédition de Suetonius Paulinus. Et en disant cela, il ne s'aperçoit pas que j'avais mentionné très clairement cette expédition dans une phrase qu'il a pris la peine de reproduire *in extenso*, mais, paraît-il, sans la comprendre. « Les Romains, avais-je dit, ont bien poussé une « expédition jusqu'à l'oasis d'Asben, mais à travers les pla- « teaux rocheux qui dominent la plaine. » Je le demande : à quelle autre expédition romaine que celle de Suétone Paulin peut s'appliquer ce passage ? et comment M. Pélagaud n'a-t-il pas remarqué que j'ai fondu, dans ces deux lignes, les notions fournies, non-seulement par Pline, mais aussi par Ptolémée et Marin de Tyr, en y joignant l'opinion de M. Vivien de Saint-Martin, à laquelle j'ai cru pouvoir me conformer sans crainte ? Il faut convenir que si mon savant adversaire a lu si légèrement mes modestes observations, on ne doit pas s'étonner qu'il n'en ait pas reconnu la portée et qu'il les ait rejetées avec tant de dédain. Je tenais

Digitized by Google

à lui prouver, à lui et à nos lecteurs, que mes critiques sont basées, non sur ma science personnelle qui est sans valeur, je l'avoue, mais sur celle de savants éminents et sur le témoignage d'écrivains autorisés.

Il en est de même d'un autre fait scientifique dont M. Pélagaud rejette sur moi toute la responsabilité, sans remarquer qu'elle incombe à des hommes d'une toute autre autorité que moi qui n'en ai aucune. Toujours railleur et de ce ton aimable qui lui est familier, M. Pélagaud parle ironiquement du « travail que j'ai exécuté » sur les limites du lac Triton et sur la différence de niveau existant entre le sol de cet ancien lac et le plateau saharien. Nos lecteurs ont certainement remarqué que je n'ai pas prétendu déterminer les limites de ce lac, mais que j'ai simplement indiqué, à grands traits, par des lignes générales, les points extrêmes qu'il a dû atteindre dans son plus grand développement, et de la manière qui pouvait être le plus favorable à l'opinion de M. Pélagaud. Je m'étais servi pour cela des documents fournis par les géographes et les cartographes les plus estimés, ce qui était suffisant pour l'objet de la discussion. Quant aux questions de niveau, je m'en suis rapporté à un homme qui est allé sur les lieux (aussi bien que M. Pélagaud), qui a étudié sur place ces contrées pendant deux ans et dont l'autorité est, je crois, admise. C'est M. Duveyrier; et j'ajouterai, pour prévenir toute objection de mon honorable contradicteur, qui semble n'ajouter de crédit qu'aux savants officiels, à ceux qui possèdent des diplômes, occupent des chaires ou sont chargés de missions du gouvernement, j'ajouterai qu'à la suite de son voyage d'études dans le Sahara et la Tunisie, M. H. Duveyrier fut décoré par le gouvernement. C'est donc en m'aidant des cotes établies par ce célèbre voyageur que j'ai pu dire que le Sahara se relevait brusquement en plateau

Digitized by Google

au-dessus du sol des marais de l'ancien lac Triton. M. Pélagaud trouve que « c'est là un fait capital dont la détermi-« nation aurait la plus grande importance à tous les points « de vue. Mais, ajoute-t-il, je n'aurais jamais soupçonné que « cette découverte eût été déjà faite. » Je suis singulièrement flatté de pouvoir venir en aide à la science de M. Pélagaud et de lui révéler les travaux de M. Duveyrier, les seuls dont le souvenir me revienne actuellement, quoiqu'il y en ait d'autres, les seuls aussi que j'aie consultés quand j'ai écrit ma note. Pour preuve que je n'ai pas agi à la légère, voici les cotes que j'avais rapidement relevées et qui m'avaient semblé suffisantes. Ainsi, dans les déserts sablonneux qui s'étendent au sud du Schott-el-Kébir et qui peuvent passer pour avoir fait anciennement partie du lac Triton, j'ai trouvé 43, 110, 120, 157, 185, 323, 373, 415, 520 pieds (1) au-dessus du niveau de la mer et, même en certains endroits, des dépressions de 24 et de 64 pieds au-dessous de ce même niveau ; puis brusquement à l'ouest, vers le Sahara, 677, 680, 970, 1238, 1395, puis continuant au sud et contournant par l'est-nord, les mêmes déserts sablonneux, j'ai rencontré 1,030, 1,060, 1,127, 1,136, 1,693 pieds au-dessus du niveau de la mer. J'ai donc pu, sans risque de me tromper, indiquer approximativement l'étendue du lac Triton à l'époque de son plus grand développement, et dire que le Sahara s'élevait brusquement en plateau au-dessus du sol de cet ancien lac, puisque je constatais une brusque différence d'altitude.

M. Pélagaud est docteur et savant ; il est allé en Tunisie

(1) Je donne ces cotes en pieds et non en mètres, parce que je ne possède pas l'ouvrage original de M. Duveyrier, mais un résumé très succinct publié en Allemagne, et plus accessible à ma bourse et aux rares loisirs dont je dispose.

Digitized by Google

et à Carrare; il lui est permis de dédaigner les documents qui n'ont pas été relevés sous ses yeux et sanctionnés par son contrôle direct; mais pour moi qui ne suis rien de tout cela et qui ne prétends pas discuter les assertions des gens instruits qui ont vu sur place, il m'est permis d'avoir raison d'après eux, jusqu'à ce que l'on me prouve qu'ils se sont absolument trompés. Par conséquent, tant que M. Pélagaud ne m'aura pas démontré que M. Henri Duveyrier a donné de fausses cotes d'altitude, je maintiendrai que le Sahara s'élève brusquement en plateau au-dessus du sol occupé jadis par le lac Triton.

Me voilà donc, je l'espère, débarrassé du brevet d'ignorance dont M. Pélagaud m'a si libéralement gratifié. Je suis ignorant par moi-même, j'en conviens, mais avant de traiter la question, j'ai pris soin de l'apprendre des savants qui l'ont étudiée directement. Et puis, est-il donc absolument nécessaire d'avoir été sur place pour avoir le droit de parler? Si les savants ne parlaient que de ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, leur bagage littéraire serait bien mince. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que recueillir des observations est une chose et les mettre en œuvre une autre? Qui peut ignorer que cette dernière opération est la plus importante, et que ce ne sont pas les collecteurs d'observations qui sont toujours les plus aptes à construire un monument scientifique.

Mais cela importe peu à notre débat et dès lors qu'il s'agit d'un fait historique datant de plus d'un millier d'années et qui ne peut être étudié que dans les anciens écrivains, je suis à Lyon aussi bien sur place que M. Pélagaud qui a été en Afrique et, ne l'oublions pas, au milieu des Alpes Apuanes — un bien vilain nom!

Je ne retire donc pas mes deux assertions, relevées spécialement par mon adversaire, à savoir : que les Romains,

Digitized by Google

dans leur plus lointaine expédition au centre de l'Afrique, n'ont pas vu l'immense mer sablonneuse du Sahara et que les anciens n'ont pas connu de grande mer dans l'intérieur de l'Afrique.

M. Pélagaud m'a objecté d'abord Pline; il aurait dû citer plutôt Marin de Tyr et Ptolémée. Ce sont, comme je l'ai déjà fait remarquer, précisément les auteurs que j'avais consultés et qui autorisent mon assertion. Le texte de Pline est conforme à ce que j'ai dit, aussi bien que ceux de Ptolémée et de Marin de Tyr. M. Pélagaud aurait dû, bien plus à propos, rappeler l'expédition de Cambyse, engloutie dans les sables d'Ammon et mentionner ce désert immense sans eau et inhabité dont Hérodot signale l'existence au sud de l'Atlas. Mais cela non plus ne serait pas concluant. Les anciens avaient de vagues notions d'une vaste contrée déserte à l'intérieur de l'Afrique, mais ils s'en rendaient si mal compte, qu'ils croyaient toutes ces régions absolument inhabitées et inhabitables, à cause de la chaleur; ils s'imaginaient comme Pline, que les rochers eux-mêmes étaient calcinés par le soleil. Quant à cette immensité, à ce véritable océan de sable qui constitue essentiellement le Sahara, ils n'en ont pas eu l'idée (1). Ils n'ont pas mieux soupçonné l'existence d'une mer saharienne.

Cependant, M. Pélagaud affirme que « rien ne saurait « aller contre les *textes formels* qui nous montrent le sou- « venir de la mer saharienne conservé jusqu'à notre ère par « les auteurs grecs et romains. » Mais où sont ces textes

(1) A ce propos, M. Pélagaud, ne me trouvant pas assez accablé sous le poids de son diplôme de docteur, me jette à la tête ceux de M. Berlioux et me menace d'une grosse querelle avec lui. Je trouve le procédé un peu... équivoque; heureusement que M. Berlioux a mieux à faire que de s'inquiéter de ce que j'écris.

Digitized by Google

formels ? Mon savant contradicteur n'en cite aucun ; il prend même la peine de s'en excuser pour ne pas nous fatiguer « par l'étalage d'une érudition facile ». Mais, au contraire, c'est ce qu'il fallait faire. Je ne doute pas que M. Pélagaud ne soit capable de faire les choses les plus difficiles du monde ; mais qu'il veuille bien condescendre jusqu'à en faire de faciles ; sa réputation de savant n'en souffrira pas et il aura éclairé de ses lumières les ignorants comme moi. D'ailleurs, il ne peut se dispenser de produire ces textes formels qui doivent lui donner raison.

En attendant, au lieu de ces textes formels qu'il dit connaître, il ne mentionne qu'un passage de Diodore de Sicile sujet à commentaires (1). Il avait invoqué l'autorité

---

(1) Il y aurait tout un travail à élaborer au sujet de ce lac Triton. C'est là de ces nombreux problèmes historiques que nous ont légués les compilateurs anciens, et dont la solution est si difficile faute de posséder les textes originaux. M. Pélagaud, en cherchant péniblement un lac problématique pour se justifier d'avoir méconnu le vrai, ne s'est pas aperçu des caractères tout hypothétique du texte qu'il citait. Je ne veux pas le chicaner sur l'erreur qu'il a commise en attribuant à Diodore une histoire des Atlantes qu'il n'a jamais écrite, je veux simplement lui faire observer que ce n'est pas à propos de l'histoire des Atlantes, mais de celle des Amazones lybiques que Diodore mentionne, avec toute la réserve que comportait le fait, la disposition du lac Triton.

Cette observation est essentielle en ce sens qu'elle établit que les évènements mentionnés sont bien antérieurs à la guerre de Troie, et pour qu'elle détermine l'autorité que l'on doit leur attribuer. Le célèbre compilateur a pris, en effet, le soin de dire que le récit qu'il donnait était emprunté à des poètes, à d'ancien écrivains mystiques, et spécialement à Darvys, auteur d'une histoire des Argonautes et d'une histoire de Bacchus.

M. Pélagaud attribue donc à la narration de l'annaliste sicilien, une certitude qu'il ne lui accordait pas lui-même et une responsabilité qu'il n'acceptait pas, en écrivant : « Ce lac, disait Diodore, a disparu... » C'est traduire bien incorrectement le texte original. Diodore ne *disait* pas, mais il a écrit ; *on* disait, on dit, on raconte, *fertur*, λέγεται ce qui n'est pas du tout la même chose. Et ailleurs, dans ce même récit, il

Digitized by Google

des géographes latins, il cite un historiographe grec, il s'agissait de faits contemporains du premier siècle de notre ère; il est question maintenant d'une tradition vague, relative à un état de choses de près de quinze cents ans antérieur à J.-C. Et puis, cette tradition mérite-t-elle créance? En ce cas, je ne m'explique pas pourquoi M. Pélagaud doute de la surélévation du plateau saharien; car si Diodore a voulu dire que son lac Triton, qui se serait, tout à coup, écoulé dans l'Océan, occupait le Sahara, cela prouverait cette différence de niveau contestée par mon savant adversaire. Mais il semble que Diodore s'est mépris du tout au tout. En effet, Hérodote, qui écrivait plus de quatre cents ans avant lui et qui était par conséquent mieux renseigné sur cette question, Hérodote ne parle que de notre lac Triton méditerranéen et place non loin de là, à l'ouest, les Atlantes que Diodore fait voisins de son lac Triton océanique. Ce dernier écrivain a donc vraisemblablement fait confusion. Toujours est-il que l'antiquité savante n'a pas admis le lac Triton de Diodore de Sicile; il n'est pas entré dans la nomenclature

---

se sert souvent d'un terme plus douteux encore; il relate les faits comme des récits légendaires mythiques, μυθολογοῦσι, dit-il.

Si j'osais donner mon humble avis sur cette tradition curieuse, mais non concluante, je dirais qu'elle se rapporte à un souvenir vague de la période anté-historique, relatif à la mer saharienne, à l'époque où, comme je l'ai dit dans ma première lettre (p. 147, l. 11 à 14), elle se confondait avec la Méditerranée; laquelle mer, d'après la même tradition, se serait déversée dans l'Océan par suite d'un soulèvement qui aurait formé le plateau actuel, et n'aurait laissé que le lac Triton authentique et historique dans la dépression de Scholt-el-Kébir. Et, j'ajouterais que les commentaires recueillis par Diodore, avaient mal à propos confondu cette mer disparue avec le lac Triton qui a subsisté historiquement. Nouvelle preuve que l'antiquité littéraire n'a pas connu la mer saharienne, alors même que son souvenir avait été vaguement conservé dans les récits fabuleux.

Digitized by Google

géographique des anciens. Ce n'est donc pas de cet écrivain qu'il fallait invoquer l'autorité en cette occurrence.

Il demeure par conséquent bien certain que le lac mentionné par M. Pélagaud est celui dont les traces se remarquent encore au sud du golfe de Gabès, dans la vaste dépression de terrain qui s'étend jusqu'au 30e parallèle nord. Tant que M. Pélagaud n'aura pas apporté ces textes formels anciens qu'il annonce et que je crois ne pas exister, il permettra à nos lecteurs, qui sont nos juges, de ne pas admettre la constatation historique d'un lac Triton ayant occupé les plaines du Sahara à la connaissance des Anciens. C'est ce que j'ai dit et c'est ce que je maintiens.

Il est remarquable qu'après avoir longuement épilogué sur cette question géographique qui lui est évidemment peu familière, M. Pélagaud soit, au contraire, très bref sur la question géologique où il est tout à fait compétent, et qu'il néglige même de résoudre les difficultés qui lui ont été soumises. Il semble même me donner raison, lorsqu'il qualifie d'absurde la théorie qu'il avait proposée et que je m'étais permis de critiquer. Il soutient, il est vrai, qu'il n'a pas été compris ; cependant, son texte était très précis, et il n'essaie même pas de contester l'analyse que j'en ai faite. On doit néanmoins le croire sur parole : il a été mal compris. C'est encore me donner raison, car je lui reprochais précisément d'avoir exposé son système sous une forme paradoxale qui risquait d'égarer ses lecteurs.

Enfin, voici la nouvelle thèse que M. Pélagaud propose comme rendant exactement sa pensée : « La seule chose « que j'aie affirmée, dit-il, c'est que les glaciers étaient dus « moins à la température générale du climat qu'à la sur- « abondance des neiges d'hiver et au manque de vents « chauds et secs en été. »

Cette formule semble tant soit peu incomplète et obs-

Digitized by Google

cure; on doit croire, cependant, d'après la condition du problème, qu'il s'agit de la température de notre climat particulier et d'un état des saisons conforme à ce qui existe actuellement. Or, dans ce sens, la nouvelle théorie ne se soutient pas mieux que la première. J'en conviens, comme me l'a fait entendre sur tous les tons M. Pélagaud, je suis un ignorant en géologie, en météorologie et en bien d'autres choses encore; je n'en sais absolument que ce que tout honnête homme doit savoir, c'est-à-dire juste assez pour lire et comprendre ce qui s'écrit sur ces matières, et précisément je comprends que la théorie qui vient d'être exposée n'est pas satisfaisante, du moins suivant les termes dans lesquels elle est exprimée, d'autant mieux que M. Pélagaud s'autorise d'un axiome physique que l'expérience ne justifie pas : « Supposez, ajoute-t-il, un climat très froid, il « y neigera fort peu.... » Cela est-il bien certain? J'apprends en effet, d'après le témoignage des explorateurs, qu'au pôle nord (M. Pélagaud y est-il allé?), qu'au pôle nord où il fait, dit-on, très froid, où les montagnes sont médiocrement élevées, il tombe néanmoins de la neige en abondance, et il y règne des tourmentes de neige qui durent jusqu'à plusieurs semaines.

Le système préconisé par M. Pélagaud n'est donc pas admissible dans les termes où il l'énonce. En réalité, cette théorie doit, pour être comprise, être exprimée ainsi : « Les glaciers sont dus, moins à la température générale « d'un climat donné qu'à la température relative de ce « même climat, par rapport aux climats plus chauds qui « l'avoisinent. Il suffit d'admettre que des vents tièdes et « humides, venant d'un climat chaud, se trouvent brusque- « ment en contact avec une température non pas glaciale, « mais assez froide seulement pour transformer en neige la « surabondance de vapeur d'eau que contiennent les vents « humides dont nous avons supposé l'existence. »

Digitized by Google

Dans ces données, le problème reste celui-ci : « Peut-on « admettre que les Alpes, étant du double de leur hauteur « actuelle (1), et le Sahara formant une mer intérieure, ces « deux conditions physiques aient suffi pour produire la « surabondance de vapeurs et la différence relative de tem- « pérature nécessaire à la production du phénomène ? ou « bien faut-il accepter l'hypothèse d'un état climatologique « de nos régions différent de celui qui existe actuelle- « ment ? »

Remarquons seulement que la formule théorique qui vient d'être exprimée annonce un état différent des saisons, car dans les conditions actuelles, l'automne ferait d'abord résoudre en pluie la majeure partie des vapeurs répandues dans l'air. Remarquons aussi que les montagnes du Lyonnais, peu élevées, ont eu leurs glaciers aussi bien que les Alpes. Quoi qu'il en soit, la difficulté est de savoir si cet état supposé des Alpes et du Sahara a suffi pour produire les glaciers de nos régions ou s'il faut admettre un état différent de la température locale qui aurait été changée par un cataclysme (2). La science était autrefois pour cette dernière hypothèse, aujourd'hui elle lui est contraire. C'est au mieux.

---

(1) A ce propos, je relèverai une autre opinion inexacte que *M.* Pélagaud m'attribue à tort. Il prétend que je n'admets pas ce fait scientifique et il m'envoie (toujours mon ignorance) cuber les débris écroulés de ces monts. Je réclame : je n'ai jamais contesté cette hypothèse, je l'ai même si bien admise que j'ai établi, à l'appui de mes assertions, un parallèle entre les anciennes Alpes et l'Himalaya, parallèle concluant, mais auquel M. Pélagaud a négligé de répondre.

(2) A propos de cataclysme, M. Pélagaud s'échappe par la tangente et me réplique par l'hypothèse d'un refroidissement général de tout le globe que je n'avais pas en vue, en parlant de cataclysme. Qu'il me permette donc de le ramener dans le cercle de notre discussion, et de lui demander de nouveau l'explication des faits géologiques cités par lui

Digitized by Google

Je n'ai certes pas la ridicule prétention de prononcer entre ces deux systèmes. J'avais simplement prié M. Pélagaud et je le prie encore de vouloir bien nous donner une démonstration scientifique et précise de la théorie nouvelle dont il s'est fait l'apôtre dans la *Revue* et une condamnation régulière de l'ancienne. Est-ce trop exiger de sa complaisance? Cela lui serait cependant si facile; il n'aurait pas besoin de quitter Carrare et il me ferait personnellement grand plaisir; car, tout ignorant que je sois, je m'intéresse vivement à ces questions que je n'ai malheureusement pas le loisir d'étudier. Seulement, qu'il veuille bien retrancher du nombre de ses arguments le lac Triton; je le répète il me rendrait son savoir suspect, et, qu'il me pardonne de nouveau cet aveu sincère, il me ferait rire de plus en plus, moi et bien d'autres aussi.

Veuillez agréer, etc.

A. STEYERT.

---

et qui semblent annoncer un changement brusque, une révolution, un cataclysme en un mot. Il a encore négligé de répondre à cette objection; il se contente de condamner *à priori* « le vieux dogme des cataclysmes ». C'est très olympien, mais ce n'est pas décisif pour ceux qui ont adopté la vieille devise scientifique *nullius in verbo*. Une démonstration, s. v. p.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

RÉPONSES

Les Gryphes (Septembre 1879, p. 224). — Le contemporain d'Antoine Gryphius qui, dans la note citée par M. Steyert, a dit que la veuve de Sébastien Gryphe était la tante d'Antoine, ne s'est pas trompé. Et Antoine n'en était pas moins le fils de Sébastien. Ce n'est pas à dire que la désignation de belle-mère soit synonyme de celle de tante, mais on peut être tante et belle-mère de la même personne. La réponse à la question de M. Steyert est dans les *Lettres de légitimité* obtenues par Anthoyne Gryphius, fils naturel de feu Sébastien Gryphius, qui était marchand libraire à Lyon, et de...., lors sa servante. Elles sont datées de St-Germain-en-Laye, au mois de décembre de l'année 1561. Elles ont été transcrites sur le registre intitulé *Papier du Roy*, qui a servi, de 1560 à 1566, à l'enregistrement des actes royaux adressés à la senéchaussée de Lyon. Si le document trouvé par M. Steyert donne le nom de famille de la veuve de Sébastien Gryphe, on peut avoir ainsi le nom de famille de la servante qui était devenue la femme du marchand libraire et la mère d'Antoine. C'était bien un familier de la maison, ce rédacteur de la note de 1566, car en cette qualité de familier ou d'indiscret, il révèle, par la mention du lien de parenté qui unissait Antoine Gryphe à la veuve de Sébastien, le nom que Sébastien, sa seconde femme et Antoine avaient désiré voir prétérir au moins dans la transcription des lettres de légitimité.

C. Brouchoud.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

Grand-Théâtre

AUBER ET SON ŒUVRE, LA *MUETTE DE PORTICI*

Parmi nos grands compositeurs modernes, Auber est celui qui a eu le plus à souffrir de l'action dissolvante du temps. Après l'apaisement des années et la mort du maître, voilà que toutes ces œuvres, auxquelles les contemporains promettaient une durée sans limites, se décolorent et s'effacent; attendez encore un peu? il n'en restera peut-être plus rien. Ses admirateurs crient au scandale, accusent la postérité d'ingratitude, et estiment que la sentence n'est pas définitive, et qu'un jour ou l'autre on en appellera. Pour nous, nous croyons au contraire que cette rigueur dont il est l'objet quoique sévère, est juste et partant doit demeurer souveraine. Et la raison en est simple. « A la différence de tant d'hommes distingués, d'artistes de renom, qui ayant eu une partie de leur fortune viagère en ont une autre partie durable et immortelle (et on l'a dit de Voiture), Auber a tout mis au viager; il n'a été qu'un charme et une merveille de société; il a voulu plaire et il y a réussi, mais il s'y est consumé tout entier. »

Auber a vieilli. D'ailleurs, qui le nie? N'étant pas de ceux qui, s'enfermant, pendant des heures de sainte débauche, s'identifient avec un chef-d'œuvre, le creusent en tous sens et sur le clavier du génie éveillent leur âme, mais appartenant au contraire à ce groupe de talents pour qui l'art est un jeu de l'esprit plutôt que du cœur et qui pensent qu'avec de l'esprit en France on arrive *quand même*, il s'est contenté de ce qu'une étude gaie, légère, enfantine presque peut suggérer d'impressions et d'i-

Digitized by Google

dées. Il a jeté, à tous les vents, de la musique facile, châtoyante, coquette et qui coule claire, limpide, mais aussi sans force, ni chaleur, de la musique rudimentaire, inhabile, sans science, — de sorte qu'il ne lui reste pas même pour survivre cette puissance que Gounod, Thomas, Félicien David ont su captiver par de continuels sacrifices et qui seule réussira peut-être à les sauver ; c'est du style, de la forme que nous voulons parler.

Aussi, ce grand enchanteur, qui a nom Auber, dont l'art n'a pas été le but unique et qui a mieux aimé les ovations spontanées que les triomphes progressifs et préféré écrire pour un peuple dont les goûts se transforment que pour l'humanité absolue qui ne change pas, en vertu de cette loi que nous signalions plus haut, est tombé dans un oubli profond et justement mérité. — Son nom n'est déjà plus qu'un souvenir, — son œuvre, une date ; disons mieux, il est mort.

Oui, mort — comme chef d'école (il n'a point formé d'élèves), comme maître, comme inspirateur et esprit musical vraiment créateur, parce qu'il n'a pas eu ce privilège (peut-être n'a-t-il pas voulu l'avoir) accordé à Mozart, à Beethoven, Weber, Meyerbeer, Hérold, Boïeldieu, Rossini et à quelques autres, de reproduire incessamment le beau dans ses œuvres, de l'avoir vu se succéder et se mêler à toutes ses idées, à tous ses sentiments, fantôme invisible qui voltige en pleine liberté au sein de l'intelligence, — mais en revanche nous laissant une partie de son cœur, qu'une fois, une seule fois il a osé interroger et qui lui a répondu en lui dictant le deuxième acte de la *Muette*. Ce jour-là, ce ne fut plus la muse couleur de roses, petite bourgeoise du *Marais* qui vint se jouer entre les doigts du maître sur les cordes de l'instrument d'ivoire ; mais cette femme dont parle Barbier, aux puissantes mamelles, la muse inspiratrice, l'antique déesse qui lui apparut sous les traits de la Liberté. Aussi n'est-ce point son esprit, dont il n'a que faire, qui badine et qui se répand en mille caprices charmants, mais son âme ravie qui chante, et la plus belle des choses peut-être : l'amour de la patrie. Il faut marquer de blanc cette page que rien n'effacera et où est gravé en lettres d'or sur un pur diamant cette magnifique protestation de l'âme indignée, qui sort éclatante et sonore de la poitrine de deux hommes en face de l'asservissement, et qui serait la plus belle de toutes, si, pour la gloire de Rouget

Digitized by Google

de l'Isle et le salut de la France, nous ne possédions pas l'immortel *chant du Rhin*.

Le 2e acte de la *Muette*, c'est l'urne d'airain sur la tombe d'argile.

L'interprétation de cet opéra, qu'on vient de reprendre au Grand-Théâtre, a été excellente, à deux exceptions près, — Mlle d'Ervilly et M. Cabanne, qui ont droit pourtant au bénéfice des circonstances atténuantes, eu égard aux personnages ingrats et quelque peu antipathiques dont ils tiennent la place.

M. Tournié, dans le rôle de Mazaniello, s'est montré ce qu'il est toujours, un grand chanteur et un parfait comédien. Admirable d'entrain et d'énergie, il a su exprimer et mettre en lumière le caractère farouche et superbe de cet intrépide pêcheur, né sur la lave du Vésuve, et en qui bouillonne l'instinct de la liberté. Sa voix de fer lui est en cela d'un grand secours et produit des effets étonnants; mais lui refuse-t-elle peut-être de pouvoir rendre aussi bien le côté tendre, affectueux de ce cœur inflexible sans doute, mais qui n'est pas fermé aux doux élans de l'amour fraternel. Il a tort, selon nous, de soupirer l'air du *sommeil* en voix de tête.

M. Delrat, avec sa voix sonore, bien timbrée, et dont, cette fois, il n'a pas à mesurer et retenir les éclats, lui donne la réplique avec vigueur dans l'immortel duo qui lui est redemandé à chaque représentation.

N'oublions pas Mme Lamy, qui a composé, avec beaucoup de grâce, de charme et de vérité le rôle de Fenella.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nos lecteurs l'ont échappé belle ! J'avais fait une chronique d'une incommensurable longueur, mais notre imprimeur m'a déclaré qu'il n'y avait plus de place.

Les collaborateurs avaient tout pris.

On aurait pu mettre un supplément et dire un mot des livres et des hommes....

— Mais, nous sommes à la fin du mois.

— Il y a eu des événements, et.....

— Le temps nous manque.

— Les rentrées, la statue d'Ampère, Coppée à Lyon, la fondation d'un grand établissement pour les sourds-muets sans fortune, la Commission pour le changement du nom des rues, autre pour inventorier les richesses d'art du département du Rhône, les tramways, le nouvel hôtel des commissaires-priseurs.....

— C'est trop long, vous allez faire manquer la *Revue*.

— .... Dire que les statues de Bellecour ont leurs deux bras depuis le jour du triomphe de Soulary....

— Ce sera pour le mois prochain.

— Eh bien ! tant mieux ! Ce sera pour le mois prochain. Les lecteurs ne s'en plaindront pas. Au mois prochain, grâces donc à notre imprimeur !

A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3.

Digitized by Google

PROCÈS DE LA LETTRE *R*

ACTE D'ACCUSATION.

Maître A.

Oh ! de cette consonne évitez sagement,
En homme délicat, l'emploi sec et cassant.
Avec les B, *les* F, *elle fait bon ménage,*
Et des estaminets émaille le langage.

Des peuples à genoux, sans son aide, les vœux,
Du pied des saints autels, montent jusques aux cieux,
Et quiconque a calmé faim poignante, en ce monde,
D'indulgences au ciel gagne moisson féconde.

Que Guillaume, exalté de ses succès mignons,
Compte, en fumant sa pipe en paix, ses millions !
Mais au sein du pays fais, mon Dieu, que l'Alsace
Occupe de nouveau bientôt sa noble place !

Le sonnet sans égal en ses ambitions,
L'aimable chansonnette et ses joyeux flons-flons,
Le poème imposant, l'ode au si pompeux style
Dédaignent son agence indigeste, inutile.

Digitized by Google

Voyez aussi l'églogue et le conte. Un bluet,
Placé dans un vieux Saxe à côté d'un œillet,
Le lendemain embaume. O divine magie !...
Qui sait ce que l'on gagne en bonne compagnie ?

La neige tombe à flots, le vent siffle, il fait nuit ;
De bons enfants, assis devant un feu qui luit,
Ecoutent tous, avec une placide face,
Du malin Chat botté *les exploits pleins d'audace.*

Mon fusil à la main, à mes côtés Finot,
En chasse ! Si la plume ou le poil fait défaut,
Bah ! j'oublie aisément la fatigue et la peine ;
J'ai gagné dans les bois un appétit de hyène.

Gais comme des pinsons, pendant vos jeunes ans,
Un poète l'a dit : Dansez, dansez, enfants !
Je suis de son avis ; dans un bal de famille,
Avec mes cheveux blancs, comme un faon je sautille.

Du high life *à quoi bon ces menus fastueux*
Flattant, évidemment, moins le goût que les yeux ?
Sans faste, à vos amis, donnez fines volailles,
Filet aux champignons, sole et salmis de cailles.

Chaque joyeux convive, à la fin du banquet,
D'un succulent moka déguste le bouquet,
Et, quand coulent à flots cognac et malvoisie,
Les langues à l'envi jabotent comme pie.

Le whist, les échecs et mille jeux savants
Dissipent de l'ennui les nuages pesants ;

Digitized by Google

Mais gagnez, ou ma foi, sans pitié, l'on vous jette
A la face le nom si blessant de mazette !

Ainsi donc, concluant, voulons de l'alphabet,
*Que l'*R *soit, sans appel, éliminé tout net;*
Qu'il exhale en haut lieu sa bile melliflue;
Plus de si, *plus de* mais ; *la cause est entendue.*

RÉPLIQUE.

Maître Z.

A quel titre osez-vous, en termes peu courtois,
De la pauvre lettre R *méconnaître les droits ?*
Imprudent ! vous tuez, avec votre ergotisme,
La charité, l'honneur et le patriotisme !

A la rose sans elle on ôte sa splendeur,
Le nard perd son parfum, la truffe sa saveur,
Que dis-je ? du progrès votre étroite faconde
Tarit à tout jamais la source si féconde !

Un mièvre souvenir des beaux, des muscadins,
A pu seul inspirer si grotesques desseins.
Du Directoire on sent l'argot fashionnable,
Ma pa-ole d'honneu, c'est cha-mant, ado-able !

Pourrez-vous enlever aux Romains les Césars,
Aux Français les Bourbons, aux Anglais les Stuarts ?
Voudriez-vous encore, hélas ! au cimetière,
Supprimer croix et fleurs, sur une tombe chère ?

Digitized by Google

Grâce au moins pour les noms de Laprade et d'Hignard,
A qui de dons si beaux Dieu fit si belle part!
Laissez-nous applaudir Agar, dans les Horaces,
Contre Rome exhalant ses superbes menaces.

De Turenne et Bayard le glorieux trépas
D'un dédaigneux oubli ne les sauverait pas ?...
Vous voulez donc, poussé par l'infernal génie,
Biffer jusques aux noms de France et de patrie ?

De l'homme, après sa mort, eh quoi! le paradis,
Du bien qu'il aura fait ne sera plus le prix!
Et toi, phare éclatant de divine lumière,
Ton temps est fait, adieu, vieux clocher de Fourvière!

Les jeux ?... Pauvre tric-trac, et toi, royal billard,
Vous voilà condamnés à moisir à l'écart!
Désormais, la bredouille et le carambolage
Seront pour nos neveux légende d'un autre âge.

Et nos chemins de fer ?... De Lyon à Paris,
Dans un coffre entassé quatre jours et trois nuits,
On arrivait brisé de faim et de souffrance....
Bah! de mil huit cent vingt vive la diligence!

Plus de gibier... Oh mais, on a bouillon Duval,
Gibelotte de chat et filet de cheval!
Il faudra bien aussi qu'en un bal on gigote,
Au lieu de mazurka, menuet et gavote.

Plus de rois, d'empereurs!... Pour gouverner l'Etat,
Pas même un président! Votez donc pour un schah,
Aux pattes de velours, avec œil qui flamboie,
Et griffe toujours prête à saisir une proie.

Digitized by Google

A notre humble intimée, enfin, plaise à la Cour
Conserver, par arrêt, sa verve et son humour,
A notre langue aussi, qu'un grand lustre environne,
Ce précieux fleuron de sa riche couronne.

LE VERDICT.

M. le président.

La Cour, considérant qu'un écrivain toujours
Peut de la lettre R *décliner le concours.*
Comme il appert aux fins de la demanderesse,
Sans enlever aux mots leur nombre et leur richesse ;

En la cause, entendu contradictoirement,
La défense exposant ses droits, considérant,
Qu'il est bien reconnu que ladite lettre R
A notre langue imprime une allure plus fière.

Considérant qu'enfin contre icelle, jamais
Horace ni Boileau n'ont formulé d'arrêts,
Et que la plainte au fond ressort mal établie,
Renvoyons dos à dos l'une et l'autre partie.

Pour copie conforme :

C. DROITEAU.

Digitized by Google

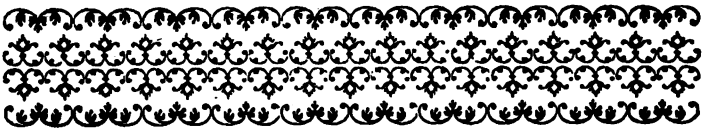

ORIGINES DE LUGDUNUM

FORMULE ARPAGIUS

Dans les origines de Lugdunum (1), j'ai tenté l'explication du terme *arpagi*, employé sur un cippe funéraire par les parents d'un enfant de huit ans, prématurément enlevé à leur affection. Me fondant sur les analogies linguistiques et mythiques de ce terme, en Grèce et en Gaule, je n'avais pas hésité à lui attribuer le sens exclusivement liturgique d' « enlevé avant l'heure », et de le dériver à la fois des langues et des coutumes communes à ces deux grands pays, aux temps voisins de la séparation de leurs peuples. Je ne m'étais pas trompé : un document inattendu m'a révélé l'existence d'une forme dialectique de cette expression encore si rare sur les monuments et si longtemps controversée. En effet, le patois parlé sur les bords de l'Alagnon, à Murat, dans la Haute-Auvergne, et recueilli par feu l'abbé La Bouderie, possède d'*arpagi* une variante excessivement remarquable : *ahrbadit* « corps ou enterrement d'un enfant mort avant sept ans (2). »

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer, chez les Arvernes de nos jours, ce vieux moule linguistique d'une croyance populaire gauloise. Au début du VIe siècle, la masse du peu-

(1) t. XXVI, ann. 1863, pp. 426, sq.
(2) *Mém. de la Société des Antiq. de France*, sér. 2, t. II, pp. 338 sq.

Digitized by Google

ple arverne parlait encore son idiome national (1), la noblesse seule, à cette époque, ayant adopté l'usage du latin (2). L'action du moyen-âge n'apporta pas un changement énorme à cet état de choses : isolés par un système de montagnes circonférentes, longtemps dépourvus de grands chemins praticables, les habitants de l'Auvergne ne résistèrent pas moins énergiquement à la civilisation et à la langue policée d'Oïl que leurs ancêtres à la civilisation et à la langue de Rome; l'accession de leurs voisins de l'est et du nord-est au type uniforme moderne était déjà chose en partie consommée, qu'ils se tenaient encore, eux, dans la fermeté presque entière de leur état primitif. C'est ainsi qu'ils purent prolonger jusqu'à nos temps l'usage d'une foule de dialectes pleins de termes et de réminiscences de leur passé gaulois. *Ahrbadit* est l'un de ces termes, l'une de ces réminiscences; mais l'orthographe donnée par l'abbé La Bouderie n'est qu'une transcription fautive, créée au moyen de la métathèse de l'*h*. Réintégré à sa place régulière, ce caractère produit *arbhadit*, leçon conforme aux origines du mot : gaëlique *arbh*, détruire, enlever avec violence, *arbh*-ach, qui fait disparaître, destructeur; dace *Arph*-a, *Arph*-us, dieu ravisseur; sanscrit *arv*, détruire (*bh* gaël. = *v* sansc., et *v*, quelquefois *f* franc.). Quant à la finale *it*, sa présence annonçant une action subie ou passive, analogue de la flexion *the*, *ithe*, *te* des participes passés gaëliques, et *et* des participes passés cymriques, le sens qu'elle procure à la racine *arbh* est : « enlevé, détruit. »

Néanmoins, tel qu'il est écrit au glossaire des environs de Murat, *ahrbadit* suffit amplement à démontrer la vérité de la thèse que j'ai soutenue dans l'article inséré par la

(1) « *Sermonis celtici* Squammam » (Sidon., *Epist.*, III, 3).
(2) « Quos olim *latinos* fieri exegeras » (id., ibid.).

Digitized by Google

Revue du Lyonnais. Voici cet article : je le reproduis, sans autre changement que la correction de quelques fautes échappées à l'impression ou à l'inadvertance, que le retranchement de quelques notes surabondantes, et sans autre addition qu'un très petit nombre de remarques dues à mes recherches ultérieures, mais insérées entre [ ].

ARPA, ARPHA, ARPUS, ARPHUS

Il n'est aucun antiquaire qui ne connaisse la touchante inscription du fils de Marcus Aurelius FAVSTINVS, ce jeune enfant qui souhaita de mourir avant ses parents ; je pourrais donc me contenter d'en transcrire ici les deux dernières lignes, les seules qui peuvent vraiment m'intéresser, je la donne en entier, toutefois :

D. M.
ET MEMORIAE ÆTERNAE
FAUSTINI
M. AVRELI. INFANTIS. DULCIS
SIMI. ET INCOMPARABILI. QUI
VIXIT ANNIS VIIII. M. II. D. XIII.
QVI. SIBI. ANTE MORTEM RO
GAVIT QUAM PARENTIBVS
SVIS C. IVL. MAXIMVS FILIAS
TRO. ET AVRELIA. FAVSTINA
MATER. VNICO. FILIO. DESO
LAT. P. C. ET SVB ASCIA DEDI
CAVERVNT. MVLTIS. ANNIS
VIVAT. QVI. DIXERIT. ARPAGI
TIBI. TERRAM. LEVEM. (1)

(1) Colonia, *Hist. litt. et antiq. de Lyon*, 1, 210 et 211 — Comar-

Digitized by Google

Les noms des parents de cet aimable enfant le font supposer issu d'une famille romaine. Cependant, la formule ARPAGI de l'inscription semble indiquer que, si cette famille ne cachait pas sous des noms latins, comme tant d'autres, une descendance gauloise, elle avait du moins adopté quelques-uns des rites religieux de la cité devenue sa résidence.

Chez les Hellènes des premiers âges [toute personne tombant victime de son dévouement recevait pour récompense une place dans le ciel (1) et, plus tard, un temple sur la terre (2)] c'était aux Harpyes, littéralement à celles qui enlèvent (3), que le sublime Zeus avait donné la mission de saisir l'âme purifiée par le sacrifice et de la porter au lieu de sa rémunération ; mais ces divinités n'étaient point alors ces êtres abominables, immondes, que les poètes et les mythographes venus après Homère se plaisent à revêtir de couleurs odieuses.

Le chantre d'Achille et d'Ulysse, fidèle aux traditions primitives, nous représente ces déesses, filles de Thaumas, comme douées d'une jeunesse éternelle et d'une beauté pérenne. Munies d'ailes rapides, habitantes de la haute atmosphère, elles sont, comme les Marouts védiques, des personnifications des vents (4). La seule que nomme le vieux Mélésigène, Podargé (5), signifie, conformément à l'an-

---

mond, *Descript. du mus. lapid. de la ville de Lyon*, p. 307, n° 494. — De Boissieu, *Inscript. antiq.*, etc., p. 447. — Monfalcon, *Hist. de Lyon*, p. 1335, 1re édit.

(1) Ant. Lib., 25.

(2) Pausan, IX, 17, *I*.

(3) Gr. ἁρπάζω, j'enlève — [telle est la signification véritable de leur nom. V. M. Cerquand, *Rev. Archéol.*, III, 2e sér.]

(4) H. Maury, *Hist. des relig. de la Grèc. ant.*, I, 167, 294, 295.

(5) *Iliade*, C.XVI, V. 150, 59.

Digitized by Google

cienne étymologie grecque et sanscrite « celle dont les pieds rayonnent, tracent un sillon de lumière rayonnante (1). »

Ainsi, les Thaumantides ont, avec la présidence des tempêtes, la charge d'enlever les âmes, surtout les âmes des mortels qui disparaissent inopinément, sans laisser de traces, ou se dévouent eux-mêmes à la mort pour un but sublime. En un chant de l'Odyssée, Pénélope leur fait enlever les filles de Pandarus. Dans un autre, Télémaque effrayé de l'absence prolongée d'Ulysse, s'écrie : « Aujourd'hui mort sans gloire, les Harpyes l'ont enlevé (2)! »

Hésiode accorde aux filles de Thaumas la beauté que leur donne Homère. Les champs du ciel sont toujours leur demeure, et la vélocité de leurs ailes égale la rapidité des vents et des oiseaux (3). Le poète ascréen même, dans un passage conservé par Strabon, suppose, ce qui s'accorde

---

(1) Gr. ἀργῆς, splendens, albore nitens; sansc. *rddj*. nitescere, radiare. — Cf. lat. *argentum*, sansc. *radjata*, zend *eresata*.

(2) Dans les nombreux passages où l'Odyssée fait figurer les Harpyes comme ravisseuses d'âmes, elles portent indifféremment ce nom de Harpyes et celui de Θύελλαι, tempêtes.

Νῦν αὖ παιδ' ἀγαπητὸν ἀνηρείψαντο θύελλαι.
(*Odyss.*, IV, 727).

Τόφρα δὲ τὰς κούρας Ἅρπυιαι ἀνηρείψαντο.
(Id. XX, 77).

Νῦν δέ μιν ἀκλιῶς Ἅρπυιαι ἀνηρείψαντο.
(Id. I, 241).

Ἀκλιῶς, d'une façon inglorieuse, doit signifier ici, en se reportant aux idées du siècle d'Homère, *sans les honneurs de la sépulture*. C'est ce que prouve un vers précédent :

Τῷ κέν οἱ τύμβον μὲν ἐποίησαν Παναχαιοί.

(3) Ἠυκόμους θ' Ἁρπυίας...
Αἵ ρ' ἀνέμων πνοιῇσι καὶ οἰωνοῖς ἅμ' ἕπονται,
Ὠκείης πτερύγεσσι. μεταχρόνιαι γὰρ ἵκανον.
Théog., 267, 8, 9.

Digitized by Google

avec l'idée homérique, que les Harpyes enlevèrent Phinée, roi de Salmydessus, et le transportèrent chez les Galactophages (1).

Dans les croyances gauloises, l'enlèvement de l'âme, son introduction au séjour de la félicité sont confiés à l'Odin celtique, Gwyddon ou Gwydion, identique à Thoth ou Hermès (2). L'antique Hermès est un dieu psychopompe. En cette qualité, il tient quelquefois la *harpé* « la ravisseuse », cette arme redoutable de Chronos, à la lame courte, plate et recourbée, au coup irrémédiable (3). De là le surnom de *Harpèdophore* que les poètes lui donnent (4).

Gwyddon, conducteur des âmes, doit être le même que *Arpha, Arpa, Arphus* ou *Arpus*, divinité qui figure dans les actes du martyre de saint Potin, *Sanctus Potitus* (5). Identique au nom des Harpyes le nom d'Arpha, dans ses variantes diverses, se traduit par « ravisseur, enleveur. » Arpha est donc un dieu psychocompe, un être divin de la même espèce que les Harpyes. Les Bollandistes le mettent à tort au nombre des petits dieux, *dii minorum gentium;*

---

(1) Strab., *Géograph.*, lib. VII, chap. 3, § 59.

(2) « Ce dieu, dit M. Henri Martin, est le guide des voyages célestes..... *le conducteur des âmes,* ainsi que le Toth et l'Hermès d'Egypte et de Grèce. Mais il ne les conduit pas dans les entrailles de la terre, dans les lieux inférieurs. Les espaces sans borne sont ouverts aux pélerins immortels qui le suivent. (*Gaule, trois siècl. av. J.-C.,* dans la *Rev. de Paris*, vol. du 15 décembre 1854, p. 888.

(3) La Harpé, ⅊, sert encore aux astronomes à figurer la planète de Saturne; ce n'est donc pas la faux que nos iconographes mettent dans la main du Temps. Sur un monument de Pompéi, la partie recourbée de la harpé se trouve même réduite aux dimensions d'un crochet, *hamus* (A. Rich, *Antiq. rom. et grecq.*, au mot *hamus*).

(4) Dulaure, *Cult. antér. à l'idolât.*, pp. 123, 124. — Villenave, *Traduct. d'Ovide*, t. II, p. 398.

(5) « *Non scis Jovem esse Deum* et *Arpam et Arianam et Minervam.* » (*Act. S. Potiti mart.* ap. *Bolland.*, t. I, p. 756. — « *Gratias tibi ago, deus Apollo, et deus Arphe, et Ariane, et Minerva.* » (Id., ibid., p. 757).

Digitized by Google

aussi grand que Jupiter et Minerve, auquel il est associé par les actes, il occupe un rang élevé dans la hiérarchie céleste : c'est un dieu très saint, *sanctissimus deus* (1), mais dacique et probablement gaulois, [puis introduit dans le panthéon de Rome, à l'exemple de la plupart des divinités honorées par les peuples conquis]. Sa nationalité ressort d'une manière évidente de la nature des actes : Saint Potin, à l'adoration de qui les préteurs s'avisent de le proposer, a reçu le jour dans Apulum, ville des Daces (2). La Dacie était en partie Celtique. D'après Strabon, les Gaulois et les Germains y dominaient, de même qu'en Mésie et en Pannonie, sur une population d'origine Thrace (3). Ainsi amalgamés, ces trois peuples ont eu plusieurs divinités communes. Outre Arphus que je leur attribue, on leur connaît la déesse Sirona (4).

Cet Arphus ou Gwyddon a pour royaume le ciel empyrée, c'est-à-dire la voie lactée. Celle-ci même s'appelle en cymnirique *caer Gwydion* « la ville de Gwyddion (5) ; c'est là qu'il guide les âmes héroïques et pures, les âmes dignes de jouir de sa présence. L'empyrée est aussi, nous venons de le dire, l'habitation des Harpyes ; mais l'attribution spéciale du ciel cosmogonique au dieu gaulois est surtout digne d'attention : elle sert à expliquer la fable de Phinée transporté par les Harpyes dans les régions inexplorées des Galactophages. Les progrès de la géographie furent très lents parmi les Hellènes. Quand ce peuple ami des fables

(1) « *Ignoras Jovem et Arpham et Minervam esse sanctissimos deos* » (id., ibid., p. 762).

(2) Id., ibid., *in not.*, 753.

(3) *Géograph.*, l. VII, c. 3, § 2.

(4) Orelli, nos 2001, 2048, 5919. — Jouannet, *Statist. de la Gironde*, t. I, p. 241.

(5) Owen, *Welsh diction.* Vo *Gwydion.*

Digitized by Google

et doué d'une imagination vive eût perdu le fil des traditions communes aux races aryennes, la Voie lactée, cette partie du ciel qu'il appelait γαλαξίας κύκλος « lacté canton, » devint pour lui le pays d'une horde scythique, dont le nom presque semblable a la même origine linguistique. Trompé par cette similitude, il changea les heureux habitants de la région sidérale du Galaxias en ces *Galactophages* que les récits des colons grecs du Pont-Euxin reléguaient dans un lointain merveilleux (1).

On le voit, des idées d'héroïsme, de pureté, de récompense par une félicité céleste, étaient attachées, chez les Gaulois comme chez les Grecs primitifs, à l'enlèvement des âmes par Gwyddon-Arphus et les Harpyes. Ce sont ces idées consolantes qu'exprime, dans son émouvante brièveté, ce dernier vœu des parents d'un jeune enfant de trois ans, qui se lit sur une inscription mentionnée par M. de Boissieu : ARPAGI VIVAS « ô Harpage, vis éternellement! (2) »

A notre connaissance, l'épigraphie et l'histoire n'offrent jusqu'ici que trois exemples de l'épithète ou formule *arpa-*

---

(1) Les Grecs, trois ou quatre siècles après Homère, savent confusément qu'il existe, dans le nord-est de l'Europe, vers le pays des Arimaspes, des peuples Galactophages. L'auteur de l'Iliade en parle plusieurs fois, mais il ne leur donne pas d'autres noms que de vagues épithètes : *Hippémulges*, *Galactophages*, *Abiens*. « Ce sont, dit-il, par réminiscence des vieux paradis grecs et gaulois, les plus justes et les plus doux des hommes. » A l'époque de Strabon, les notions acquises sur ces peuples sont plus étendues. Le géographe d'Amasée les retrouve dans les Saces et les Messagètes : ces hordes, qui vivaient sur des chariots, faisaient en effet leur principale nourriture du lait de leurs juments. (Hom. *Iliad.*, ch. 13. — Strab., *Géograph.*, lib. VIII. — Malte-Brun, *Géograph. univers.*, t. I, l. 2, p. 29 ; l. 7, p. 94, édit. Penaud.)

(2) Le texte porte ARPAGIVS ; mais de ce mot le savant Marini forme le voc. ARPAGI, et VS pour VIVAS. (M. de Boissieu, *ouvr. cit.*, p. 487).

Digitized by Google

gius : celui qui nous occupe ; celui que mentionne M. de Boissieu ; celui de Ganymède, prince troyen, de qui le tombeau fut connu dans l'antiquité sous le nom d'Ἁρπαγίων « monument d'un Harpage, d'un mortel disparu prématurément par l'ordre des dieux. (1) » Cette formule est si peu romaine, que les lapicides latins, qui n'en comprennent le sens ni la portée, se bornent le plus souvent à la remplacer par *rapte*, vocatif de *raptus*, enlevé ; translation fidèle quant à l'idée de rapt, mais inexacte quant à la pensée intime, la pensée d'immortalité (2).

Réminiscence grecque, arpagi doit son introduction dans Lugdunum aux Massaliotes, et peut-être aux Hellènes de l'Egée et de l'Asie-Mineure, établis au confluent du Rhône et de la Saône, dans le cours des trois premiers siècles après J.-C. (3) ; rite gaulois, il put être apporté dans cette métropole lorsque, ainsi que je l'établis en mon premier chapitre, les Ségusiaves en jetèrent les fondements.

Quoi qu'il en soit, si les noms de *Harpyes* et de la *Harpé* appartiennent incontestablement à la langue d'Hésiode et d'Homère, ceux d'*Arpa*, *Arpha*, *Arpus*, *Arphus*, *Arpagius*, peuvent être revendiqués avec non moins d'autorité par les Gaulois : gaëlique *arbh* (arv, arph) détruire, enlever avec violence, produit *arbhach* (arvach, arphach) qui fait disparaître, destructeur.

---

(1) Colonia, *ouvr. cit.*, pp. 210 et 211.

(2) M. de Boissieu, *ouvr. cit.*, ibid. — La formule *arpagi* revit indubitablement dans cette autre : RAPTUS A DIIBUS (Orelli, n° 4608), que remplace sur un monument chrétien la mention pieuse *accersitus ab angelis*, appliquée à un enfant.

SEVERO FILIO DVL
CISSIMO LAVRENTIVS PATER. BENE ME RENTI QVI BI
XIT ANN. IIII. ME. VIII. DIES. V.
ACCERSITVS AB ANGELIS. VII IDVS. IANNVA.
Orelli, n° 4724.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout : les finales d'*Arph-a* ou *Arph-us* sont évidemment des désinences latines. Gauloises, elles pourraient représenter *os* comme en Iccavos et Licnos, ou *as* comme en Corpimaquas et Goas ; mais, purement daciques, elles paraissent avoir formé un son guttural dont la transcription difficile se trahit chez les hagiographes par l'emploi simultané d'*a* et d'*us*.

D'un autre côté, le dialecte volce parlé en Ségusiavie, et ceci est important, possédait, en même temps que les patois voisins et les langues romanes, une série de mots ayant une étymologie commune avec Arphus : Lyonnais et forézien, *arpa*, *arpi*, *arpion*, *orpa*, *arpie*, ce qui saisit, enlève, griffe, instrument à crochet, croc, « l'*arpa* de la mort »; ancien beaujolais *reverpo*, fem. *a*, en forme de croc, de harpé, recourbé ; jurassien *arpe*, *iarpe*, main longue avec droigts crochus, *orvales*, grêles, ouragans, gelées, vimaires qui détruisent les biens de la terre (1) ; roman *arpa*, griffe « de bec et d'*arpas* » (2), etc.

Il serait sans doute téméraire d'affirmer; cependant, ce résumé des recherches de mes prédécesseurs et de mes études particulières me paraît suffisamment établir que, parmi les Lugdunenses, existait une formule funéraire remontant à l'antiquité grecque primitive, comme à la religion des Gaules avant César; que cette formule annonce une divinité psychagogue, ayant pour fonction parfois de donner leur accomplissement aux dévouements inspirés par la vertu, acceptés par les dieux ; que cette divinité doit être Gwyddon, le Thot ou Hermès des Celtes ; que Gwyddon, ravisseur et conducteur des âmes dévouées avait un nom particulier, dacique ou gaulois : Arpa, Arpha, formé

(1) Cf. le port. *orvalho*, brouée du matin, rosée.
(2) *Eluc. de las prop.*, f° 132.

Digitized by Google

du même élément que le nom des Harpyes; enfin que cette appellation, retrouvée presque entière dans les patois du Rhône, autorise, jusqu'à de plus explicites découvertes, à ranger les Ségusiaves parmi les adorateurs du dieu qui la portait.

Par conséquent, la paraphrase suivante rendrait convenablement les dernières lignes de l'inscription de Faustinus :

[QU'IL] VIVE [DE] LONGUES ANNÉES [CELUI] QUI DIRA : [ENFANT] VICTIME [VOLONTAIRE] D'ARPA, [QUE LA] TERRE TE SOIT LÉGÈRE !

La qualité d'Arpage n'admettait aucune limite d'âge. Les rites, les doctrines semblent avoir varié à cet égard, suivant les contrées. Nous trouvons des enfants de trois, sept, neuf à dix ans, nés en des patries diverses. Ganymède est déjà même sorti de l'adolescence, lorsqu'il disparaît, enlevé par une divinité.

Le mythe de cet échanson de Jupiter jette un grand jour sur l'histoire des croyances relatives aux mortels disparus d'une manière imprévue, avant l'heure probable de leur fin naturelle. Rien de célèbre dans l'antiquité comme son enlèvement. A l'époque d'Homère, le nom d'un dieu particulier, auteur du rapt, ne paraît pas connu; Ganymède fut saisi par les dieux et transporté « dans le ciel », se borne à dire l'auteur de l'Iliade (1). Plus tard, les mythographes, se conformant à d'autres traditions, le font enlever par Jupiter, Minos ou Tantale; à ces divinités, un scholiaste d'Apollonius ajoute l'Aurore (2), et l'opinion la plus com-

(1) *Iliad.*, ch. XX, 234.
(2) Cf. Comarmond, pp. 307 et 308.

Digitized by Google

mune place le lieu de la disparition en Mysie, dans une localité du nom caractéristique d'*Harpagia*, Ἁρπαγία, ou, avec une légère variante, *Harpagium*, Ἁρπαγίων. Trois des ravisseurs indiquent des puissances de lumière : Jupiter, Tantale, l'Aurore. Jupiter est le roi de l'éther. Tantale, que des fables postérieures relèguent dans les enfers, fut certainement un dieu lumineux : son royaume, la Lycie, et son nom, Tantale, le démontrent (1). On connaît l'emploi de l'Aurore. Ganymède devant, en sa qualité d'arpage, avoir le ciel pour demeure, ne pouvait être arraché de la terre que par la main d'un dieu de l'espace empyré, et ce dieu équivaut à la divinité psychopompe des Gaulois Gwyddon ou Wyddon. Gwyddon, sous la forme Gwydien, a l'aigle pour attribut, comme Jupiter :

I am awyr erir Gwidien.

« [Il] vole autour [de l'] atmosphère [l'] aigle [de] Gwydien. » (2)

---

(1) Il existait, aux époques primitives, plusieurs contrées du nom de Lycie, toutes d'origine âryenne et de sang phrygien : celles de la Grèce et de la Troade, et celle proprement dite. Leur histoire est liée par Tantale et Ganymède à l'histoire de la Troade et de ses dynasties. Au XIVe siècle, avant J.-C., des Lyciens paraissent figurer, sous le nom de *Lekas*, parmi les peuples de la Méditerranée ligués contre Séthi Ier, roi d'Egypte. La Lycie est bien le pays de la lumière : Sa divinité principale, fut le célèbre *Apollon Lycien* dont le culte se répandit par toute la Grèce. Expliquée par les langues du faisceau grec, latin et celtique, la Lycie, Λυκ-ία, en lycien probablement *Lek-ia* ou *Laik-ia*, se rattache au gaël. *loich*, Cymr. *luch*, gr. Λύκ-η, lat. *lux*, sansc. *lauk*-as, *lax*-as, lumière, objet qui éclate, apparaît, signe visible, perception de la lumière, et Tantale, Τάντα-λ-ος, au cymr. *tân*, gaël. *tain*, feu, étrusq. *tin*-a, éclair, foudre. (*bidental*), et *tal*, front « [de] feu-front », groupe équivalent à *Taliesin* « front-lumineux », donné à Bélénus, et porté par un barde fameux. (Sur les Lycie v. Curtius, Die *Ionier*, p. 35 ; sur les *Lekas*, de Rougé, *Rev. archéol.*, 1867, p. 30).

(2) Owen, *Dict. cit.*, au mot *Gwydien*.

Digitized by Google

Ganymède, en effet, habite le ciel divin ou cosmogonique. Sa place, en astronomie, est la constellation du Verseau; en mythologie, l'Olympe ou la hauteur éthérée, mystérieuse et sainte, d'où les sources du Nil sont censées descendre.

Quant à Minos, son apparition dans le mythe concorde également avec le rôle de Gwyddon. Le dieu gaulois porte en son vocable, de même que Minos, l'idée d'intelligence (1). L'intelligence est son principal attribut; c'est à cette qualité qu'il doit de juger les mortels dont le dévouement ou la conduite ont mérité de résider au-dessus des constellations. Le tribunal de Minos est aux enfers ; mais, là encore, celui-ci ressemble de tout point à Gwyddon. Gwyddon a un dédoublement mythique, lorsque ses jugements sévères vont rejeter hors de sa voie aérienne les âmes des criminels ou des lâches. Appelé alors *Samhan* ou *Saman*, il tient, à l'instar du fils de Jupiter, ses assises dans la région infernale. Les Etrusques et les Latins l'ont adoré sous le nom de *Summan*-us, les Aryas sous celui de *Ça-*

---

(1) Pour Minos : gr. *μένος*, lat. *mens*, cymr. *mènoz*, *menou*, gaël. *mein*, sansc., *manas*, intelligence, esprit; meso-goth. *mann*, cymr. *man*, gaël. *maon*, plur. *main*, sansc. *manus*, homme, homme capable ou héros, au prop. intelligent, penseur.

Pour Gwyddon : gaël. *feadha*, cymr. *gwidd*, science ; sanc. *vid*, savoir, connaître, *vêda*, *vidyâ*, science sacrée, magique ou surnaturelle, par ext. profane; d'où peut-être un primit. *Vidyon* altéré en *Wyddon*, *Gwydion*, *Gwydien*, *Gwyddon*, *Gwyon*.

Gwyddon et Minos sont donc l'un et l'autre des êtres éminemment intelligents, possédant une science surhumaine. Tels les représentent les traditions crétoises et cymriques. Dans les Triades, Gwyddon passe pour avoir enseigné aux hommes les sciences, les lettres et les arts ; il en avait même, disent-elles, inscrit les sommaires sur deux colonnes.

Par ce côté, il s'identifie encore avec Hermès, en sa qualité de dieu des opérations de l'esprit.

Digitized by Google

man-a (1). Son culte était le même chez les Gaëls que chez les Italiens primitifs : les uns et les autres lui sacrifiaient des brebis noires (2).

Les représentations figurées viennent à l'appui des explications qui précèdent. Suivant Raoul-Rochette, l'image de Ganymède enlevé symbolise, sur les monuments funéraires, une mort prématurée (3). D'autre part, sur les terres cuites de Thespies, sur les vases peints des nécropoles étrusques, Ganymède annonce un dieu de l'immortalité conquise. Ephèbe doué d'une beauté merveilleuse, il tient presque toujours sous les bras un coq (4), emblème de la résurrection de la lumière et du retour de la vie après le sommeil (5). Sur quelques monuments céramiques, il partage cet attribut avec l'Amour (6). L'Amour préside aussi à l'immortalité, comme agent nécessaire de la reproduction des êtres (7).

---

(1) *Çamana* « procurant le repos [éternel], immobilant [à jamais] » de *çam*, s'apaiser, se reposer, rendre immobile, donne le sens du lat. *Summanus* et du gaël. *Samhan*. Çamana forme, avec *Darmaradja* « [de] justice roi » ou Rhadamanthe, le double surnom d'Yama, dieu de l'empire des âmes chez les Hindous.

(2) Sur les sacrifices à Saman, V. Vallançay, *Collect. antiq.*; à Summanus, Orelli, *Inscript.*, n° 961.

(3) *Mém. de l'Acad. des inscript. et bell. lettr.*, XIII, 153.

(4) Fr. Lenormant, *Collect. Raifé*, nos 1120, 1121, 1122. — Passeri, *Pict. Etrusc.*, pl. CLVI. — *Elit. des monum. céram.*, t. I, pl. XVIII. — *Mus. étrusc. Grégor.*, pl. XIV, n° 2.

(5) On voit fréquemment dans les catacombes, sur les tombes chrétiennes, le coq figurer comme emblème de la résurrection ; c'est en ce sens que l'Eglise répète avec Prudence :

Ales diei nuntius
lucem propinquam prœcinit,
nos excitator mentium
jam Christus ad vitam vocat.

(6) *Elit. des Monum. Céram.*, t. IV, pl. XLIV.

(7) Psyché, l'âme humaine, ne peut conquérir que par l'Amour sa

Digitized by Google

Au point de vue ethnogénique, l'ensemble des traditions et des monuments relatifs au culte des arpages doit exciter un intérêt particulier : il apporte une probabilité nouvelle à la question des affinités d'une partie de la race celtique avec la famille phrygienne. Sa dénomination et la condition d'âge des arpages, retrouvées en Arvernie, semblent rattacher spécialement à cette famille les populations arvernes. Par là se trouve à peu près confirmée la prétention de celles-ci à se dire issues du sang des Troyens, la plus illustre, comme on sait, des nations phrygiennes (1).]

A. PEAN.

---

place au séjour de la félicité divine. Une agathe de la collection Raifé (n° 663) représente ce dieu tenant un papillon que ses métamorphoses, préparations miraculeuses à sa vie sublime, ont fait choisir pour emblème de Psyché. Dans le symbolisme du moyen-âge, l'âme, en tant qu'immortelle, est souvent symbolisée par un papillon; c'est pour cette raison que Dante la nomme un papillon angélique, *angelica farfalla*.

(1) Arvernique ausi latio se fingere fratres
Sanguine ab iliaco populi.....
Luc. *Phars.*, I.

Arvernorum, proh dolor! servitus, qui, si prisca replicarentur, audebant se quondam fratres latio dicere, et sanguine ab iliaco populos computare (Sidon., *Epist.*, VII, 7).

Est mihi quæ latio se sanguine tollit alumnam
Tellus clara viris.....
Id., *Carm.* VII.

Digitized by Google

HONORAIRES

DES

ORGANISTES ET MAITRES DE MUSIQUE

A LYON

Au commencement du XVIIIe siècle.

La confrérie des Pénitents blancs de N.-D. du Confalon instituée par saint Bonaventure, en 1274, honorée de la présence du roi Henri III, en 1582, reçut de ce prince des lettres patentes (1583), lui accordant le titre de Compagnie royale. Jusques en 1614, cette Compagnie fit ses exercices de piété dans un bâtiment situé au cloître du couvent des Cordeliers; elle l'échangea avec ces Pères contre un tènement joignant le monastère, derrière l'église, le long de l'ancienne rue dite Bon-Rencontre, et fit bâtir, sur les dessins de Delamonce, une magnifique chapelle qu'elle orna de beaux tableaux et de riches sculptures. Clapasson (en sa *Description de la ville de Lyon*) s'est plu à décrire cette splendide décoration due à des maîtres : Thomas Blanchet, La Fôsse, Alexandre Corneille, Sarrabat, Perrache, etc. Cette chapelle, l'un des plus beaux monuments de Lyon, a disparu sous la tempête révolutionnaire. MM. les Pénitents blancs eurent aussi le goût de la musique qui commençait à se répandre dès la fin du XVIIe siècle. La Compagnie Royale se pourvut d'un organiste et de musiciens. C'est à ce sujet que nous publions les deux mandats dont les originaux sont aux archives départementales.

V. DE V.

Digitized by Google

Mandat du Recteur de la Compagnie des pénitents du Confalon.

« Monsieur François Dumarest, trésorier général de la « Compagnie Royale des Pénitents Blancs de N.-D. du « Confalon de cette ville, est prié de payer des deniers de « sa recette à Mr Pierre Girard, organiste à Lion, la somme « de cinquante livres pour six mois echeus à la St Jean « Baptiste dernière des apointements que la Compagnie « lui paye. Et reportant le présent mandat quittancé dudit « sieur Girard, la dite somme vous sera passée et allouée « en la dépense de votre compte. A Lion, en la Chambre « du Conseil, ce 28 juin 1711. J.-B. Marmet. — J'ay re- « ceu de Mr Dumarest trésorier général de la Compagnie « Royale des Pénitents blancs du Confalon, la somme cy « dessus. Fait à Lion le 1er juillet 1711 Girard.

—

« Monsieur François Dumarest est prié de payer des deniers « de sa recepte en qualité de trésorier général de la Com- « pagnie Royale des Pénitents blancs de N.-D. du Confalon « de cette ville, au sieur Marc, maître de musique, tant pour « lui que pour ses assistants, la somme de cinquante-cinq « livres pour la musique de la semaine sainte qu'il y a eu « dans la dite chapelle, et raportant par ledit sieur Duma- « rest le présent quittancé, lad. somme lui sera passée et « allouée en la dépense de son compte, fait à Lion ce 3e « jour d'avril mil sept cent onze, Fischet, Marmet (recteur « de la Compagnie).

« J'ay resceu de Monsieur Demarest trésorier le con- « tenu en présent, fait à Lion le quatrième avril 1711. « Marc. »

Digitized by Google

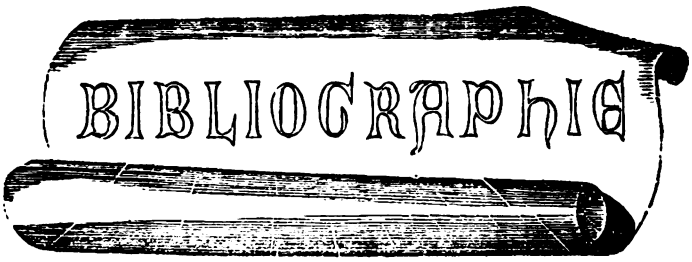

LA

MORT D'AMÉDÉE VII DE SAVOIE

Dit le *Comte-Rouge*

UN DUEL JUDICIAIRE A BOURG

Notre époque est entraînée, par une force irrésistible, du côté des études historiques. De toutes parts, de laborieux écrivains fouillent avec ardeur nos archives publiques et nos collections particulières, compulsent les textes, recueillent les traditions, rassemblent tout ce qui leur paraît être d'un intérêt capable de leur aider à ressusciter le passé, à lui redonner la vie, à rappeler les mœurs, les agissements des ancêtres. Ils cherchent à rectifier les interprétations qui leur semblent erronées, mais la plupart font des suppositions le plus souvent arbitraires, reconstituent l'histoire au gré de leurs passions, et vont jusqu'à briser les statues des hommes que la postérité avait qualifiés de grands, ou à

---

(1) Lyon, B. Châteauneuf, libraire-éditeur, 5 place Saint-Nizier. Bourg, impr. Authier et Barbier, septembre 1879. Tiré à 75 exemplaires.

Digitized by Google

élever des autels à des êtres que leurs contemporains ont voués à l'exécration et ont cloué au pilori de l'histoire.... Dans cette anarchie des intelligences, la vertu est maudite le crime réhabilité !...

Ces derniers écrivains, dévoyés sans doute par les révolutions de toute nature qui jettent le trouble dans les esprits, ont dépassé le but qu'ils visaient : ce n'est plus un examen raisonné de l'histoire qui sort de leur plume, c'est une apologie ou un pamphlet.

Ces réflexions, qui nous sont suggérées par cette funeste tendance, ne sauraient en rien nuire à l'ouvrage que l'on vient de mettre sous nos yeux. Il représente les pages controversées que les chroniqueurs savoyards ont consacrées à l'un des événements les plus dramatiques des annales de la maison de Savoie, mais en même temps les plus enveloppées de mystères, et interprétées quelquefois si légèrement, et le plus souvent avec des données si différentes!

Cet ouvrage intéresse non-seulement l'ancien comté de Savoie, mais encore le Bugey et la Bresse, le pays de Gex et le canton de Vaud, qui tous en étaient alors parties intégrantes; il intéresse aussi le Lyonnais et les provinces limitrophes de ce même comté..

Il traite de la mort d'Amédée VII de Savoie, dit le Comte-Rouge, et du duel judiciaire qui en fut la suite et qui eut lieu à Bourg-en-Bresse, sur la place des Lices, le 7 août 1397, entre les chevaliers Gérard d'Estavayer et Othon de Grandson.

L'auteur de cet ouvrage est un archiviste distingué d'un département voisin du nôtre; il se cache sous le pseudonyme de *Max Sequanus*, voile assez transparent, d'ailleurs, pour nous laisser reconnaître la nationalité et le vrai nom de l'écrivain. Il l'a dédié à son collègue, M. Guigue, archiviste du Rhône; et ce patronage, joint au mérite reconnu

Digitized by Google

de notre jeune auteur, ne peut qu'être du plus heureux augure pour le succès du livre.

Notre intention n'est point de discuter toutes les pièces qu'il a rassemblées pour faire le procès à la comtesse Bonne de Bourbon, mère de l'infortuné Comte-Rouge, ni de le suivre dans les nombreuses citations des chroniqueurs, qui sont comme autant de témoins à charge dont il invoque les assertions. Mais qu'il nous soit permis de dire qu'il a peut-être tort de s'en rapporter à eux d'une manière trop absolue. En juge impartial, il aurait dû aussi produire les pièces favorables à l'accusée; il eût été plus sage, plus généreux, plus conforme aux vrais principes de justice d'en agir ainsi; son livre n'aurait pas pris les allures d'un réquisitoire en règle lancé contre la mémoire de cette princesse, dont, jusqu'à plus ample informé, nous ne prenons pas la défense, tant est odieux, invraisemblable, tant est contre nature, le crime qu'on lui reproche.

Ces réserves faites, nous avouerons qu'à quelque point de vue qu'on l'envisage, ce livre est instructif autant qu'intéressant, et qu'il ne peut manquer d'être lu et consulté par quiconque s'occupe d'étudier notre histoire provinciale.

Voici, d'ailleurs, l'énumération des chapitres dont se compose la table qui termine cet ouvrage, et qui donne une idée de la composition que son auteur a cru devoir employer :

I. — Comment mourut le Comte-Rouge...

II. — Comment gouverna le Comte-Rouge...

III. — Ce que craignait Bonne de Bourbon...

IV. — Comment Grandville s'enfuit après la mort du Comte.

Digitized by Google

V. — Dans quel but et comment le roi de France et les ducs de Bourgogne et de Berry s'occupèrent des affaires de Savoie...

VI. — Ce qu'avoua Grandville...

VII. — Comment fut vengé le Comte-Rouge et comment furent apaisées les querelles de Savoie....

VIII. — Pourquoi Gérard d'Estavayer provoqua Grandson...

IX. — Ce qui décida le comte de Savoie, à qui l'affaire fut soumise...

X. — Comment les deux champions se rencontrèrent et quelle fut l'issue du combat...

LE BARON RAVERAT.

Digitized by Google

LES CRIÉES

FAITES EN LA CITÉE DE GENÈVE

L'AN MIL CINQ CENT SOIXANTE

Réimpression textuelle conforme à l'édition originale, accompagnée d'une Notice, par Raoul de Cazenove. — Montpellier, Camille Coulet (imprimé à Lyon chez Mougin-Rusand), 1879, in-4° de XXXII-34 pages, papier fort.

Le Conseil de Genève fit publier cette ordonnance, dictée par le véritable maître et souverain de cette ville, le célèbre réformateur Calvin, qui après en avoir été chassé, à cause de ses innovations, y fut rappelé et s'empara de toute l'autorité. Ce document, fort instructif par lui-même, a été analysé et commenté, avec beaucoup de soins et de fidélité, par M. de Cazenove (bien connu par son érudition et par ses publications estimables) qui n'a pas hésité à faire remarquer le caractère de parfaite intolérance de cette *criée* ou ordonnance municipale. Calvin, si âpre à revendiquer la liberté des cultes et la tolérance, ne se résigna pas à les respecter lorsqu'il fut le maître. L'égalité ne satisfit point cet esprit tenace et absolu, dont la mémoire fut, à Genève, l'objet de fétichisme et d'idolâtrie, si l'on s'en rapporte à son biographe Bolsec. Ces *criées* ne se rapportent pas seulement à la voirie et à la police, elles règlent l'assistance aux catéchismes, sermons et prières, défendent les blasphèmes et jurements (on jurait beaucoup à cette époque, et nos rois de France donnaient l'exemple de ce travers),

Digitized by Google

le luxe des habits et des repas; elles organisent tout un système d'espionnage; elles interdisent la sortie de la ville. On y relève comme exemple de fanatisme (tant reproché à l'inquisition) cet article de haute intolérance : « Que « nul dequel estat et conditions qu'il soit, ne soit si osé « ne hardi, en manière quelconque, de procurer ne prati- « quer secrètement ni ouvertement, d'abolir et faire cesser « la parole et service de Dieu et de son sainct Evangile, « ne d'avancer de revenir à la loy papistique, sur peine de « perdition de la vie. »

On pourrait comparer quelques-uns des articles de ces *criées* avec ceux qui ont été ordonnés à Lyon, après la surprise du baron des Adrets, en 1561; on y trouverait la même rigueur et les mêmes excès de pouvoir; l'influence de Calvin fut très forte et engendra des maux terribles sur notre malheureuse ville.

Malgré ce gouvernement à la spartiate, Genève conserva son indépendance; c'est une des singularités remarquables de l'histoire de cette République, où les idées de réforme religieuse et de libertés politiques ont précédé Calvin.

M. de Cazenove termine son excellente introduction par quelques considérations judicieuses sur la tendance de plusieurs gouvernements à écarter toute idée religieuse et d'arriver à la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Il déplore, non sans raison, ces effets de l'orgueil humain, « funeste rêve de la libre pensée. »

La réimpression de ce curieux document a été confiée aux presses de M. Mougin-Rusand; c'est dire qu'il se présente avec un luxe de bon goût, une heureuse imitation de l'édition première et une correction soignée.

V. DE VALOUS.

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

1er Mai 1861

(*Suite*)

SÉVILLE

La collection magnifique des livres de *Longa*, que je vis après, m'inspira les mêmes regrets; quel dommage, me dis-je, que cette unique réunion de tous les manuscrits des Indes, si bien classée et si bien exposée dans de si belles boiseries d'acajou, n'ait ordinairement que trois ou quatre lecteurs, et ne serve que de galeries de pas-perdus aux voyageurs qui traversent la ville!

Séville, dans son hôpital, a ce fameux tableau de Murillo donné par le peintre même, *Moïse faisant jaillir l'eau du rocher*, figure qui, ainsi que celle d'Aaron, ne sortent plus de la mémoire de celui qui les a contemplées, et nombre de vieilles églises avec de magnifiques peintures.

Cette ville possède les deux colonnes d'Hercule, que l'on se contente maintenant de n'attribuer qu'à Jules-César, et qui ornent une petite promenade; la tour d'or, construction romaine, ainsi appelée parce que Christophe Colomb y déposa les trésors apportés d'Amérique; de belles fortifications, des portes romaines ou gothiques, et enfin son *Alcazar*, qui font que l'étranger séjourne volontiers dans ses murailles. Ce palais des rois Maures est encore plus grand que celui de Grenade, mais beaucoup moins bien

Digitized by Google

conservé; il est à peu près construit sur le même plan, et se compose de plusieurs cours de marbre, entourées de portiques. Faire une description de son ornementation serait répéter ce que nous avons dit de l'autre; et par suite des restaurations du roi d'Espagne, on aurait de la peine à restituer son plan, sans les souvenirs de celui que j'ai déjà décrit; il a une grande cour plus vaste que celle de la Fontaine aux lions, et une salle des Ambassadeurs, la plus vaste pièce arabe que j'aie rencontrée, et dont il est impossible de ne pas admirer le dôme à jour en marqueterie de nacre qui la décore.

Les rois d'Espagne, comme je l'ai dit, ont essayé de compléter ce palais tombant probablement en ruine dès leur époque, mais, selon l'usage du temps, dans un tout autre style. *Don Pedro* et surtout sa célèbre maîtresse *Padilla* y ont laissé de nombreux souvenirs, entre autres cette petite chapelle de faïence, aux peintures si naïves; mais ils ont taché de sang ses parvis, et l'on montre à l'étranger le lieu où fut assassiné *Don Frédéric*.

Les bains, sous le palais même, diffèrent complètement de ceux de Grenade; c'est une vaste piscine couverte d'arcades, qui ressemble parfaitement à un grand lavoir d'hospice; ses dimensions donnent une haute idée du nombre des Odalisques des Khalifs, et *Padilla*, qui s'en servit plus tard, dut s'y trouver à l'aise quelle que fût la quantité de ses suivantes. Les jardins ont conservé leur caractère arabe; remplis de pièces d'eau et de terrasses, ils sont dominés par une galerie d'où on peut saisir tout leur ensemble.

De l'Alcazar, j'allai au palais *Saint-Elmo* qui est à côté; le duc de Montpensier, qui l'a acheté de la reine d'Espagne, m'avait donné une permission pour le visiter; il est dans une délicieuse position, entre le fleuve et la promenade de la ville; c'est une fort belle résidence royale, et d'une ar-

Digitized by Google

chitecture originale ; l'escalier et le vestibule tout en marbres roses, sont vraiment très remarquables. Sauf une charmante Vierge de Murillo, la collection des portraits de la famille d'Orléans, rapportée de France, de superbes panoplies d'armes réunies en Afrique, le reste du mobilier n'a rien qui sorte du luxe ordinaire des demeures souveraines. Les jardins, que je visitai après, sont immenses, et ne rapportent pas moins de vingt-cinq mille livres de rente en oranges, limons, ou fleurs, ce qui est une grosse somme en Espagne ; ils ne sont qu'un immense verger d'orangers, ce qu'il faut peut-être attribuer au désir de ne pas en diminuer le revenu.

J'étais, dans cette promenade, accompagné par un garde, la carabine sur l'épaule, qui, pour utiliser doublement sa course, chassait en même temps aux loriots, fort nombreux dans ce moment dans la propriété ; nous arrivâmes tous les deux, en broussaillant aux dépens des merles, à trois antiques tombes de marbre blanc, arrachées à quelque église voisine, et couvertes de lilas et de plantes grimpantes ; mon guide me dit que le sépulcre du milieu contenait les restes du fameux *Dom Juan,* qui a tant occupé le théâtre et la poésie : mais dont l'histoire, malgré toutes les investigations, est encore demeurée à l'état de légende ; les deux autres tombes étaient occupées par deux des belles qui furent ses victimes. Le garde me dit à ce sujet des choses qui, j'en suis bien certain, étaient palpitantes du plus vif intérêt. Mais comme il les disait avec cette volubilité d'une leçon apprise depuis des années, et dans cet espagnol andaloux, bourré de mots arabes, il s'aperçut bien vite qu'il perdait son éloquence, et que mes yeux resteraient parfaitement secs à ses tirades les plus attendrissantes. Alors il reprit la carabine sur laquelle il s'était appuyé faute de tribune, et merles et loriots payèrent bien cher la

Digitized by Google

blessure que venait de recevoir son amour-propre d'orateur romantique.

Il me reste encore à nommer à Séville un étrange palais *la Case de Pilate*, possession du duc de *Médina-Cœli;* il fut construit, au XVIe siècle, par un de ses ancêtres qui avait parcouru les Saints-Lieux, et voulut les retracer dans un palais splendide, devant servir de chemin de la croix à ses compatriotes! Je n'ai rien vu d'aussi bizarre, et tout est mauresque dans ce souvenir hébraïque.

CHAPITRE IX

SÉVILLE, PROCESSION DE L'ASCENSION

Il y a longtemps que nous ne savons plus en France ce que c'était qu'une grande fête populaire toute religieuse; l'Espagne ne partage point notre indifférence sceptique, et son enthousiasme, dans les grandes solennités religieuses, est un spectacle tout neuf pour ceux qui, comme moi, franchissaient pour la première fois les montagnes des Pyrénées. L'adage qui veut qu'il n'y ait pas de bonne fête, sans veille et sans lendemain, a gardé toute sa valeur en Espagne, où, grâce au calendrier, la population se repose, pendant la moitié de l'année, des fatigues et du travail qu'elle n'a pas fait pendant l'autre; l'Ascension, qui est la fête par excellence de l'Andalousie, n'est que dans trois jours, et cependant toute la population de Séville a fermé ses boutiques, et est déjà en liesse et en promenades dans la ville.

Dès la nuit qui la précède, tous les clochers jettent au vent leurs joyeux carillons; j'étais bien logé pour en profiter, à quelques mètres seulement de la fameuse tour de la

Digitized by Google

Giralda, qui possède cinq énormes cloches sur chaque face, ce qui en fait vingt en tout, qui en valent quarante de nos meilleures, par le procédé avec lequel on les secoue. Voici la recette : on établit une corde dans l'intérieur du clocher, que l'on plaque au moyen de crampons dans chaque embrasure qui contient une cloche; elle sert d'échafaudage aux pieds des sonneurs, et de ce point, qui est au niveau de l'instrument, l'homme se suspend à la corde qui le fait mouvoir, de sorte que, quand il fait son évolution, elle arrache le sonneur du clocher, et lui fait exécuter un temps de voltige entre ciel et terre au milieu des pigeons qui se sont établis dans la toiture de la cathédrale, puis le ramène avec elle, l'évolution terminée, au voisinage de son perchoir, s'il éprouve le besoin d'y reprendre haleine; pour être exact, je dois dire que n'étant pas averti, je ne fus point témoin occulaire de ce tour de force, mais je vis les cordes disposées à cet effet dans le clocher, quand je le visitai peu à près, et des explications du sacristain il résulte : que ce mode de sonnerie est encore en usage dans les grandes fêtes, et qu'il n'y a pas souvenir qu'il ait jamais amené quelque accident.

Mais n'anticipons point sur les évènements et restons à la veille de la fête, où tout le peuple est déjà dans la rue; on place des draps, des guirlandes, des arcs de triomphe sur tout le parcours de la procession; tous les balcons sont garnis de femmes, d'enfants et d'arbustes en fleurs; de longues pièces de soie et de velours y sont suspendues, et descendent jusque près du pavé qui est devenu un tapis de fleurs et de verdure; les uniformes militaires le disputent en reflets brillants, aux parures des *senora*; dès que le jour baisse, le gaz allume des soleils et des étoiles qui se joignent aux claretés des lustres et des candélabres; on s'arrête, on s'entasse devant un autel d'argent, qui orne le petit pa-

Digitized by Google

lais de la municipalité décoré par Charles-Quint; la troupe en armes et musique en tête, fait des stations à tous les reposoirs; mais tout-à-coup il se fait un grand mouvement dans la foule, tous les yeux se portent sur l'entrée de la rue, c'est le duc de Montpensier chargé par la reine de présider à la fête, qui vient avec ses piqueurs à cheval, et trois ou quatre voitures de *gala* en inspecter les préparatifs.

Ce prince, plus populaire peut-être dans le midi de l'Espagne que la reine elle-même, fit son entrée au milieu des plus vives acclamations de la foule, et alla prendre place dans la galerie de velours de l'hôtel de ville, où l'attendaient en costumes tous les hauts dignitaires de l'Andalousie; mais sa venue n'amena aucun changement au cérémonial de la soirée qui se prolongea indéfiniment en sérénades et en promenades dans les rues destinées à la procession. La foule diminua sensiblement peu à peu, et bientôt il ne resta que les gamins, qui lançaient des pétards et des fusées, et qui jetaient les cris de : *magnana, magnana* (à demain, demain); en effet, il était bien temps de se retirer, car quelques moments encore et c'était la fête elle-même qui aurait remplacé sa longue veillée.

A peine la foule avait pris quelques instants de repos, que la *Giralda* reprenait ses incroyables carillons; elle était dès l'aube matinale pavoisée du sommet jusqu'à sa base et ressemblait à un vaisseau géant qui va recevoir son amiral; mais elle n'avait pas été partiale dans ses couleurs de drapeaux et, sans distinction de religion, faisait flotter tous les étendards de l'univers. Quelques heures plus tard, ses portes mauresques s'ouvraient de tous leurs battants, et il en sortait l'immense procession si vivement attendue, qui, dans cette occasion, se compose de toutes celles de la ville.

Elle commença, comme nos cortèges en France, par une

Digitized by Google

exhibition des détachements de tous les corps militaires de la garnison; les canons, les caissons ouvraient la marche, et étaient suivis de près par les costumes ecclésiastiques portés par des jeunes gens, séminaristes ou élèves des maîtrises, revêtus de soutanes violettes et coiffés de toques semblables à celles des jésuites; les enfants de chœur portaient des bandeaux en cuivre dorés, formant presque des casques, ou plutôt ressemblant à de vastes bagues sur le chaton desquelles étaient gravées les insignes de leurs paroisses; des massiers, en longues robes de velours, les accompagnaient; puis, toute la livrée de l'Eglise, domestiques en vestes et culottes de velours de toutes les couleurs, aussi galonnées que rappées sur toutes les coutures, étoffes antédiluviennes, fabriquées par l'inventeur en personne.

Arrivaient après, les chanoines en grands camails violets; des lignes et des lignes des plus magnifiques chasubles, parmi lesquelles, beaucoup, par leur antiquité, étaient d'admirables objets d'art; chaque prêtre avait à la main ou une torche carrée ou un gros cierge en cire rouge, et cheminait à côté de reliquaires d'argent, portés sur des civières garnies de fleurs et de cierges.

Temples en argent, immenses vases, trônes de toutes les époques, grande croix d'or, qu'un ecclésiastique peut à peine remuer, drapeaux de la garnison, bannières de tous les temps et de toutes les formes, occupaient le centre de la procession; derrière eux, merveilles des temps héroïques de l'Espagne, venaient de vastes châsses qu'un peuple de portefaix avait posé sur sa tête; ici, c'est saint Antoine, découvrant sa plaie toute sanglante; Madeleine la pécheresse, qui déchire ses vêtements d'or et d'argent; là, saint Jacques, le chevalier espagnol, qui foule, sous les pieds de son cheval, des guerriers que menace son glaive, que fait brandir la marche de ses porteurs; voilà de saints évêques qui dis-

Digitized by Google

tribuent des bénédictions, les deux patronnes de la cité qui soutiennent une *Giralda* d'argent dont les clochettes s'agitent à chaque secousse. Tout cela s'arrête à chaque station; on donne la bénédiction, toutes les musiques font éclater leurs fanfares, et une corporation de jeunes gens dont je parlerai plus tard, viennent danser au son des castagnettes. C'est une émotion indicible parmi toute cette foule, qui se prosterne sur tous les toits, au risque d'être précipitée dans la rue; des masses de fleurs, des pièces de vers tombent de tous les balcons; mais le cortège a repris sa marche et la foule disparaît bientôt avec lui sous les vastes nefs de la cathédrale.

CHAPITRE X

SÉVILLE, COURSE DE TAUREAUX

On a trop souvent décrit cet horrible spectacle, pour pouvoir s'attendre à quelque chose de neuf sur ce sujet; cependant tant de descriptions sont nécessaires pour remplacer la vue, que je crois ne pas devoir faire grâce de celle-ci au lecteur qui n'a pas été en Espagne; les choses changent d'ailleurs avec les années, et il est certain qu'une de ces courses n'est plus actuellement ce qu'elle était du temps de la génération qui nous a précédés.

Le combat commence comme à notre hippodrome, par un défilé de tous les acteurs, dont les costumes, bien connus par nos expositions de peintures, sont couverts d'or et d'argent; le plus grand luxe est nécessaire pour racheter un ignoble spectacle.

La première épée, ce jour-là, n'était rien moins que le

Digitized by Google

célèbre *Pépé*; il s'avança majestueusement en tête du cortége, avec son manteau de velours et son petit feutre espagnol, qui laisse voir les tresses de ses cheveux, à tout seigneur tout honneur; sept ou huit épées secondaires, en velours de toutes couleurs ruisselants d'or et de broderies, marchaient à sa suite. Après eux viennent les *Piccadores*, costumes de Figaro, moins riches que les *Matadores*, mais plus élégants encore; enfin, une douzaine de combattants à cheval, costumes *andalous*, aux larges chapeaux blancs et aux longs pantalons garnis d'argent sur la fente des coutures.

Tout ce monde fait le tour du cirque, en saluant les gradins supérieurs, qui contiennent l'aristocratie, et les étrangers qui, pour leur dix francs, siégent avec elle; au reste, tout est plein : les loges comme les gradins; les autorités et la musique sont à leur place; deux attelages de mules, chamarrées de rubans de toutes les couleurs, attendent les cadavres pour les entraîner hors de l'enceinte, et le défilé est à peine terminé que le gouverneur donne le signal du combat, et que les musiques prodiguent leurs fanfares les plus sanguinaires. La porte de l'écurie des taureaux s'ouvre à l'instant, et un de ses habitants, qui avait longtemps résisté, sort en bondissant sous les coups dont on l'accable; arrivé au centre de l'arêne, il s'arrête avec terreur, regarde tout ce monde qui l'acclame, écoute bien ce charivari des trompettes; et peu désireux de la part que lui réserve cette fête, se retourne pour voir s'il ne pourrait pas rentrer dans sa paisible écurie.

Alors arrivent les jeunes gens en tenue de *Figaro*, qui font cercle autour de lui, et agitent des manteaux rouges qu'ils jettent sous ses pieds; la bête se précipite sur eux avec autant de fureur que de maladresse; ils fuyent et l'amènent vers l'enceinte qu'ils escaladent, quand ils sont

Digitized by Google

pressés de trop près, ou se dérobent derrière des couloirs de planches, abris ménagés de distance en distance à leur intention.

Cette portion du spectacle est amusante par l'adresse et l'audace des provocateurs. L'un, avec un tout petit manteau, a harassé l'animal qui passe et repasse près de l'homme qui ne change pas de place, en ne trouvant devant ses cornes que le manteau qui tourbillonne; l'autre, s'appuyant sur une longue perche, a franchi d'un bond le taureau qui le chargeait la tête basse; l'animal le regarde tout ahuri, et cherche évidemment à comprendre cet étrange vol par dessus ses cornes.

Maintenant commence la partie atroce du spectacle : ce sont les soi-disant combattants à cheval qui viennent le molester. Quand le taureau les vit, il montra la plus vive colère, baissa la tête sur le sol, dont il fouillait le sable avec ses sabots; cependant il reculait devant eux et ne semblait avoir aucune envie de les combattre.

Un cavalier lui fit alors de profondes blessures avec sa lance; devenu furieux par suite de la douleur, il perça de ses cornes le flanc et le poitrail du cheval, et s'attachait surtout à le déchirer sous le ventre; bientôt les entrailles pendirent par de larges ouvertures, mais la lutte devait continuer jusqu'à ce que homme et cheval eussent roulé dans la poussière; cette boucherie qui se répète pour tous les chevaux amenés au cirque, est bien longue quelquefois, car ces animaux répandent des flots de sang avant de vouloir tomber sur le sable : c'est hideux à voir que toutes ces malheureuses bêtes se tordant dans une affreuse agonie, jusqu'à ce que, par grâce, on la termine par un coup de poignard; il est impossible de comprendre le plaisir que peut procurer à la vue, ces mares de sang coagulé dans la poussière et ces entrailles déchirées et pendantes.

Digitized by Google

Il y eut surtout un pauvre cheval blanc qui se laissa dépécer pendant quatre ou cinq minutes avec un courage qui faisait bien mal à voir; s'apercevant que son cavalier ne faisait rien avec sa lance pour le défendre, et ne s'en servait qu'à exciter le taureau à labourer ses entrailles, il essaya de se garantir avec les jambes de devant, le cavalier le tenant toujours tête au bœuf, mais dans cette condition la lutte était trop inégale avec les terribles cornes, en vain la foule le saluait de ses cris de : *Bravo le cheval*, il fallut avec un manteau détourner le taureau ; car, en s'acharnant sur la monture, il eût tué le cavalier, s'ils eussent roulé tous les deux sur l'arêne.

Le taureau, par suite de la rage déployée, avait reconquis l'estime de l'assemblée, il avait jeté par dessus ses cornes, un autre cavalier et sa monture, aussi les gradins applaudissaient à tout rompre. *Bravo, bravo le taureau*, criait-on de tous côtés, sans s'inquiéter si l'homme était vivant, mais l'espérant peut-être ? du moins j'aime à le croire. Quatre autres chevaux éventrés se débattaient autour de lui ; il était donc temps, et l'on donna par une fanfare le signal du troisième acte.

Celui-ci a sur l'autre l'avantage d'être très court. Des jeunes gens armés de grands pieux de toutes les couleurs allèrent au taureau qui baissa la tête pour les charger ; ils profitèrent de ce mouvement pour les lui planter dans le garrot; il paraît qu'il n'y aurait de danger qu'en manquant l'animal, car dompté par la douleur, il secoue tous ses dards dont il finit par être hérissé; d'énormes bouillons de sang jaillissent de toutes ses plaies, et dès lors il ne songe plus à se défendre.

Le quatrième acte est tout au *Matador*. Armé de sa longue épée et du séduisant manteau rouge, il s'approche de la bête qui perd son sang et ses forces, fait quelques voltes

Digitized by Google

de son étoffe, et profitant du moment où l'animal se jette sur lui, le perce au-dessus du garrot avec l'épée qu'il a élevée à la hauteur de son œil, pour ajuster plus sûrement son attaque; il arrive quelquefois qu'il donne dix coups avant d'arriver à ce résultat, et que le taureau chancelant emporte l'épée et ne meurt réellement que sous le poignard des serviteurs de l'établissement, et au milieu des huées et des cris de fureur de tous les amateurs andalous qui remplissent le cirque.

Il y avait pour une fête aussi solennelle que l'Ascension, huit taureaux à tuer de cette manière, qui, multipliés par quatre, faisaient comme nous l'avons dit, trente-deux actes de boucherie; il n'y eut rien de particulier digne d'être noté; le peuple était dans l'enchantement, énumérant tous les chevaux éventrés, et regrettant sincèrement *in petto*, qu'il n'y eût pas d'hommes de blessés. Voici pour les gradins, où il y avait, il faut l'avouer, peu de femmes du peuple. Quant aux loges, dans lesquelles il n'y avait que peu d'étrangers, les belles dames espagnoles et les jolies demoiselles étaient en majorité et dans les toilettes les plus recherchées. Je cherchai à lire dans les yeux de celles qui étaient mes voisines; les unes causaient comme on cause au spectacle, c'était sans doute des habituées; les autres paraissaient fort émues par ce sang et ce carnage, était-ce plaisir? était-ce douleur? L'un et l'autre, peut-être, car elles semblaient heureuses d'une vive émotion, chose si inusitée dans leur nonchalante et si monotone vie de famille; au reste, je puis très bien me tromper sur ce point, et il est plus charitable de croire qu'elles vont au cirque comme nos dames à l'opéra, seulement pour montrer des toilettes ou des épaules.

Au total, les houras furent peu fréquents dans les loges, ces spectacles perdent dans l'opinion publique. Il n'y a plus

Digitized by Google

que nos vieux, me dit un amateur, qui soient enragés pour les taureaux. Ces représentations, habituelles jadis, n'ont plus lieu même dans la capitale de l'Andalousie que quatre fois par an; cependant, ajoutait-il, avec un orgueil tout national qui ne doutait pas de l'admiration de l'univers, il n'y a pas un pays au monde où les hommes soient plus adroits et plus audacieux que l'*Andalousie* et où les *taureaux* soient *muy bonnes* (meilleurs, qu'il faut bien ici traduire par les mots *plus méchants*).

Pour moi, j'avoue que ce spectacle, qui m'a été très pénible, est resté au-dessous du danger que je croyais qu'il faisait courir aux hommes. Les animaux, qui donnaient, il est vrai, force coups de cornes aux manteaux, se calmaient dès qu'ils avaient un moment de repos ; ils se décourageaient complètement après quelques attaques inutiles, et auraient peut-être cessé de combattre, si on ne leur eût donné des chevaux à déchirer. Parmi ceux immolés ce jour, il y en avait de si démoralisés à la venue du *matador* qu'ils se laissaient larder la tête avec la pointe de l'épée, sans même vouloir présenter les cornes, au grand scandale et aux cris de fureur de toute la population indignée.

(*A suivre*).

LE MARQUIS DE P***

Digitized by Google

Lyon, le 11 novembre 1879.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous avez eu jadis la bonté d'accueillir, avec votre bienveillance habituelle, ma prose dans la *Revue du Lyonnais*, où je me souviens d'avoir débuté par des *Lettres de Collot-d'Herbois;* mais depuis dix ans le malheur des temps et d'autres considérations encore m'avaient éloigné des travaux auxquels j'aimais à me livrer dans mes heures de loisir. Aujourd'hui je reprends la plume à votre intention, et je vous offre, précisément pour ma *rentrée*, de nouvelles lettres du même Collot-d'Herbois, que j'ai ajustées et encadrées le mieux que j'ai pu, dans des annotations de ma façon.

En résumé, ce qui précède nous montre un des côtés familiers de la vie privée de Collot-d'Herbois, qui n'est, pour le moment du moins, qu'un homme attentif à la correction de sa tenue, soit par tempérament, soit à cause du milieu dans lequel il vivait, et qui sait fort bien relever les bévues de son fournisseur négligent ou distrait. J'ajouterai que le reste de la correspondance du sieur Place ne laisse subsister aucun doute sur la bonne foi et la probité de cet artisan, qui avait su gagner la confiance de sa riche et noble clientèle.

Si ce petit travail ne vous déplait pas trop, disposez-en comme de votre bien et accordez-lui, si vous l'en jugez digne, une place dans votre estimable Recueil.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

FORTUNÉ ROLLE,
Ancien collaborateur de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

COLLOT-D'HERBOIS

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR FORTUNÉ ROLLE

En 1785, mourait à Lyon un nommé François-Joseph Place, exerçant la profession de maître-tailleur d'habits en cette ville ; resté veuf, ce brave homme laissait plusieurs enfants, qui, après les formalités d'usage, furent adoptés par les recteurs de la Charité et Aumône-Générale. Les titres et papiers du défunt suivirent ses héritiers à l'hôpital, et depuis lors, ces pièces sont conservées aux archives de l'établissement (1), avec une foule d'autres documents du même genre.

On procéda sur le champ à la liquidation de l'hoirie dudit feu Place, et cette opération se fit avec tout le soin, la célérité et la conscience que les recteurs de la Charité déployaient toujours en de pareilles circonstances. Des comptes tutélaires étaient rendus aux adoptifs, à l'époque de leur mariage ou majorité, et, en résumé, les administrateurs de l'hôpital exerçaient à l'égard de leurs pupilles, et cela en vertu des priviléges conférés à la maison, tous les

---

(1) Sous les cotes G. 244 et G. 245.

Digitized by Google

droits et les devoirs dévolus à la puissance paternelle, et ils témoignaient, en toute occasion, à ces orphelins une sollicitude sans bornes et un dévouement parfait. On voudra bien, je l'espère, me pardonner cette légère digression, qui est à peu près étrangère au principal objet du présent article, mais à laquelle j'ai cru néanmoins devoir me livrer.

Si l'on en juge par le développement et l'importance de ses livres de comptes, par le nombre et la qualité de ses clients, F.-J. Place dut être un tailleur renommé et surtout bien achalandé. On remarque, en effet, parmi ses pratiques : le marquis de Pina de Saint-Didier ; les comtes de Vourey (de Grenoble) et de Riverieulx (de Lyon); MM. de Flesselles et Terray, intendants de cette ville et généralité; M. de Saussure; le marquis de Brante (d'Avignon); le prince Potocki ; les sieurs : Clerget-Darboville, comédien à Marseille; Granger cadet, comédien à la Cour de Stokholm; Saint-Aubin, comédien; Caillet, directeur de la comédie, à Nantes; Chevallier, régisseur du spectacle de Lyon ; d'Herbois, « comédien, directeur du spectacle établi « à Genève »; Froissard, comédien; Hachet (Hachette, peut-être?), directeur de la comédie, à Paris; Goyon, danseur de la comédie, à Bordeaux; Remiral et Valville, comédiens, etc.

De tous ces acteurs qui, après avoir figuré sur la scène du théâtre de Lyon, se trouvaient, on le voit, plus ou moins dispersés, Collot-d'Herbois seul doit nous occuper. On se rappelle, peut-être, qu'il y a une vingtaine d'années, j'ai publié dans cette *Revue* quelques lettres de l'odieux personnage dont il vient d'être parlé, et que la correspondance dont il s'agit était extraite des papiers de l'ancien théâtre de Lyon, conservés aux archives de l'Hôtel-de-Ville. Ces dépêches, d'un caractère purement officiel, contenaient, s'il m'en souvient bien, des rapports adressés au

Digitized by Google

prévôt des marchands de Lyon, par Collot-d'Herbois, sur la situation du théâtre dont la direction lui était confiée, et sur celle du personnel de sa troupe (1) : obligé, par sa position, de garder une attitude réservée et, pour ainsi dire, modeste, d'Herbois ne s'écarte jamais de la limite des plus strictes convenances, et, sous son style étudié, rien ne transpire du véritable caractère de l'homme.

Mais aujourd'hui je viens apporter de nouveaux éléments à la question. Dégagé, cette fois, des entraves qui le retenaient, puisque, au lieu des sommités administratives de la ville, il n'avait plus affaire qu'à un simple particulier, à un artisan même, vis-à-vis duquel, moins qu'avec tout autre, il n'avait point à se gêner, d'Herbois se montre ici dans le déshabillé de sa pensée, c'est-à-dire passablement dogmatique et sententieux, avec une pointe d'ironie par-ci par-là, et un peu de cette vanité prétentieuse qui est comme la marque indélébile des gens de sa profession. Ceci soit dit sans intention de blesser personne, car sur ce point, comme en bien d'autres choses, il y a de nombreuses et honorables exceptions.

Voici donc la reproduction textuelle de quatre nouvelles lettres de Collot-d'Herbois ; elles sont absolument inédites, cela va sans dire. Ces épîtres, — entièrement autographes, — font partie de la correspondance du sieur Place : les trois premières portent l'adresse de ce tailleur ; la quatrième a été envoyée à Camille Dupré, alors agent d'affaires de la Charité, et, à ce titre, chargé du recouvrement des deniers dus à la succession du défunt.

---

(1) Voir : *Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle*, excellent travail de M. Emmanuel Vingtrinier. — Lyon, Meton, 1879, in-8°.

Digitized by Google

« Lyon, le 24 mai 1783 au matin.

« Non-seulement la veste est gâtée, monsieur, mais l'habit l'est aussi, et il ne peut entrer dans mes épaules sans courir risque d'être déchiré : il me coupe dessous les bras. Vous conviendrez qu'après les observations que je vous avais fáittes (1) en vous le donnant, et après touttes les vestes que vous m'avez gâtées précédemment, pour les faire trop courtes, vous n'êtes pas excusable et qu'il y a bien de quoi perdre patience.

« Je veux croire que cela vient d'une mauvaise coupe, et que cela ne vous profite en rien ; mais il n'est pas moins vrai que je vous avais donné suffisamment d'étoffe pour faire une grande veste, et qu'avec trois-quarts j'en ferais faire une comme celle que vous m'avez livrée. D'ailleurs, ne deviez-vous pas, je vous le répète, y faire plus d'attention? Il fallait me demander plus d'étoffe, si vous n'en aviez pas assez, ou ne la pas faire.

« Enfin, monsieur, je ne puis me servir de l'habit et de la veste, dans l'état où ils sont. Je sçais bien que vos jurés (2) me condamneraient à le garder, d'après vos règlements; mais je ne crois pas que vous ayez la mauvaise foi d'oser affirmer qu'il est tel que je vous l'ay commandé. Or, d'après cela, il faut me le raccommoder de manière qu'il ne soit pas rapiécé, ou m'en faire un autre ou le vendre, si vous voulez, à quelqu'une de vos pratiques, et me tenir compte des étoffes. C'est être bien modéré que de vous

(1) Les défaillances orthographiques du correspondant ont été scrupuleusement respectées.

(2) Les maîtres-gardes de la corporation, chargés de régler les contestations subalternes, élevées entre les tailleurs et leurs pratiques.

Digitized by Google

laisser à choisir, de ces trois partis, celui que vous aimez le mieux : choisissez donc.

« Comme je suis toujours à la campagne, si vous croyez qu'il soit possible de le raccommoder (l'habit en question), venez le prendre, vers les quatre heures, chez moi, rue du Griffon, ou, si vous aimez mieux, au théâtre, ce soir. J'aimerais mieux que vous puissiez le vendre, car j'en suis bien dégoûté, et, d'ailleurs, un habit manqué va toujours mal.

« Berthier, à qui j'ai dit ce que vous vouliez faire à son égard, en est content. Il est à Nantes; écrivez-lui (1).

« Votre très humble,

« D''HERBOIS. »

« Lyon, le 26 juin 1783.

« Je ne me caches pas, monsieur, lorsqu'on vient me demander de l'argent; vous le persuaderez difficilement à ceux qui veulent bien me faire crédit, et vous devriez être plus circonspect à hazarder de pareilles imputations. J'ai joué cinq fois depuis huit jours; par conséquent, j'étais très-visible au théâtre, matin et soir, pour qui aurait eu l'envie de me trouver. Il est vrai que je vais à la campagne le plus qu'il m'est possible, et je ne crois pas que je doive m'en priver, parce que je suis votre débiteur en compte

(1) Pris au dépourvu par un billet à ordre souscrit au profit de Place et qu'il n'avait pu acquitter, ce Bertier (et non Berthier, comme l'écrit Collot-d'Herbois) avait adressé au tailleur une lettre très « honnête » et en même temps très soumise, pour lui exposer sa situation et lui dire que se trouvant à Angers ponr le moment (août 1782), il comptait se rendre prochainement à Nantes où l'attendait un engagement théâtral, qui lui procurerait les moyens de se libérer envers son créancier.

Digitized by Google

courant. Je devais d'autant moins attendre votre visite, que je ne vous ay certainement pas promis, comme vous le dittes, de vous solder votre compte pour ce paiement. Vous savez que ma coutume est d'envoyer chercher mes créanciers; je trouves toujours du plaisir à m'acquitter, et c'en sera un très-grand pour moi, je vous assures, monsieur, que de ne vous rien devoir; car tout ce que vous m'avez fait vanter de vos procédés d'honnêteté et d'égards, lorsque vous avez voulu travailler pour moi, se trouve démenti journellement, et votre lettre me fournit de nouvelles preuves contre vous. Il n'appartient à qui que ce soit de faire le railleur, et encore moins à ceux qui ont besoin d'être employés par les honnêtes gens que je vous engage à distinguer un peu d'avantage. Au reste, monsieur, je me souviens que, l'année dernière, je fis connaissance avec vous par une grossièreté bien lourde que je vous ai cependant pardonné de bon cœur, et il me semble que vous voulez finir avec moi comme vous avez commencé.

« Vous pouvez compter sur l'acquit de votre compte pour le paiement d'aoust (1), sauf de légères diminutions, contre lesquelles je crois qu'il n'y a rien à dire. Je voudrais, je vous assures bien, pouvoir le faire plutot. Dittes-moi si vous ferez ou ne ferez pas la culotte blanche que je vous ai commandé, car je ne crois pas devoir la commander à un autre que vous ne soiez soldé, ou que votre refus ne m'en donne le droit honnêtement.

« Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur, « D'HERBOIS. »

---

(1) Autrefois, sur la place de Lyon, il était d'usage d'acquitter les effets de commerce pendant la durée (quinze jours) de chacune des quatre grandes foires de l'année, dont l'ouverture avait lieu aux Rois, à Pâques, le 15 du mois d'août et à la Toussaint.

Digitized by Google

« Lyon, le 29 juin 1783.

« Dire à quelqu'un qu'il est visible ou invisible à son gré, monsieur, c'est, en bon français, lui dire malignement qu'il se cache à dessein. Cette imputation, je vous le répète, est indécente; vous en êtes honteux; vous la désavouez: à la bonne heure.

« Il y a des débiteurs qui envoient chercher leurs créanciers pour leur donner des *acomptes*, sans qu'ils les demandent; la preuve c'est que cela m'est arrivé deux fois à votre égard.

« Ces *acomptes* (1), à la vérité, n'ont pas soldé votre mémoire, mais ils en ont payé au moins les plus anciennes fournitures. Donc je ne vous dois que les dernières, et il n'y a pas quinze mois que vous attendez.

« Vous avouez que je ne vous ay rien promis pour ce paiement-ci, et cependant vous dittes que nos conventions sont que je vous paie sans plus de délais.

« Vous voyez, monsieur, que chaque ligne de votre lettre est une inconséquence.

« Si vous êtes d'humeur à chicaner ou que votre situation soit telle que vous vous trouviez forcé de faire paier comptant ceux que vous avez séduit par l'appas (*sic*) du crédit, il vaut mieux le dire naïvement; alors je m'exécuterai plutôt que de me voir compromis. Il est vrai qu'il est dur d'être ainsi joué, et vous n'exigerez sûrement pas que je regarde ce procédé comme un trait honnête de votre part.

« Si vous voulez tenir ce que vous avez avancé, je ne vous dois payer qu'à la fin de l'année; mais, je vous le

(1) Ce mot est souligné dans l'original.

Digitized by Google

répettes, vous serez paié dans le mois d'aoust, parce qu'il me tarde de finir avec vous. Ce que je vous dis ici vaut touts les mandats du monde.

« Il y a des diminutions auquelles vous ne pouvez contredire, et surtout une efreur qui, comme vous sçavez, n'est jamais *compte* : dans votre premier mémoire, vous avez placé un total de 452 livres, qui est rapporté 463 ; sur le second que vous m'avez délivré, quoique ce soit le même total dont vous faittes mention, votre arrêté final pose sur cette base fausse ; donc il y a diminution, quoique vous assuriez le contraire.

« Il serait dur de payer plutôt que je ne suis convenu, et de payer plus que je ne dois. Au reste, si vous m'assurez de bonne foi que personne n'aurait fait à meilleur marché ce que vous avez fait pour moi, et que j'en sois convaincu, il faudra en passer par ce que vous avez écrit.

« Je vous supplies de mettre fin à une correspondance qui devient par trop extraordinaire, lorsqu'il n'y a que, d'un seul côté, de l'honnêteté et surtout de la modération. Il me semble que la philosophie et l'érudition de monsieur votre secrétaire sont inutiles dans des comptes tels que les vôtres, et son esprit serait mieux placé partout ailleurs.

« Je suis très-parfaittement votre très-humble serviteur.

« D'HERBOIS. »

« *P. S.* — Je vous remercies de la culotte blanche que vous semblez vouloir me livrer par complaisance ; vous n'avez pas entendu mon langage et vous répondez mal, comme à votre ordinaire, à un excès d'honnêteté. »

Digitized by Google

« *A Monsieur Dupré, agent des affaires de la Charité, à Lion* (1).

« Genève, le 17 juin 1785.

« MONSIEUR,

« Je suis fort surpris que deffunt Mr Place m'ait laissé inscrit sur ses livres comme débiteur, puisque m'ayant demandé, le 27 mai 1784, par une lettre de Lyon, le solde de son compte, en billet à terme, je lui en envoyai un sur le champ, contenu dans une lettre de moi, du 29 du même mois, payable en janvier de la présente, de la somme de 260 livres, ayant fait un rabais de 16 livres, qu'il jugeat (*sic*) bien fondé. Il était bien expliqué dans ce billet que c'était pour solde de tout compte. Il l'a négotié, à Lyon, à MM. Brossat et Perrin, lesquels l'ont négotié ici à MM. Mallet et Baraban, de cette ville, auxquels je l'ay acquitté le 5 janvier dernier, et il est entre mes mains actuellement, ce qui constate évidemment que je ne dois rien à deffunt M. Place. Si toutes ses dettes apparentes par ses livres ne sont pas mieux fondées que celle-ci, ce sera vraiment pour Messieurs les administrateurs une pleine et entière œuvre de charité que d'avoir recueilli ses enfants, et elle n'en sera que plus méritoire.

« J'ay l'honneur d'être avec considération, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« D'HERBOIS. »

---

(1) Camille Dupré était, en même temps, archiviste de cet hôpital.

Digitized by Google

Le lecteur me saura sans doute gré de lui faire connaitre, au moins en partie, la composition de la garde-robe de Collot-d'Herbois, à l'époque des démêlés de ce dernier avec son tailleur. Or, on trouve dans le registre des comptes de J.-F. Place tous les renseignements désirables à ce sujet. Malheureusement je ne puis, à cause de son étendue, donner ici la liste complète des vêtements de toute sorte, confectionnés par l'ouvrier pour l'usage de sa pratique ; mais un coup-d'œil jeté sur l'ensemble de ces fournitures suffit pour reconnaître le soin que le futur conventionnel mettait dans le choix des étoffes destinées aux différentes parties de ses ajustements. On y constate que loin de dédaigner le luxe, le comédien, au contraire, aimait à se parer magnifiquement, et qu'il n'épargnait pour cela ni le velours, ni la soie, ni les riches chamarrures. Il est à présumer, toutefois, que la plupart de ces somptueux costumes servaient à l'acteur dans ses rôles de théâtre (car il n'y a pas à en douter, comme je l'ai fait jadis, faute de preuves, d'Herbois montait sur les planches ni plus ni moins que ses pensionnaires), et que des habits plus modestes étaient affectés à sa tenue de ville. En somme, dans l'un comme dans l'autre cas, Collot-d'Herbois se préoccupe constamment de l'élégance, et la distinction est son dernier mot : l'austère républicain de l'avenir n'est en réalité, et pour le moment du moins, qu'un *petit maître* de son temps.

Pour ne point abuser de la bienveillante hospitalité de cette *Revue*, je me bornerai donc à citer ici quelques passages des deux mémoires de fournitures consacrés à d'Herbois (on sait que ce nom, qu'il employait toujours seul, était celui de sa femme) dans le livre de commerce du tailleur Place :

« Façon d'un habit fourré, et posé les fourrures, 9 livres; une aune trois-quarts drap de Carcassonne, chamois, à 14

Digitized by Google

livres, 24 livres 10 sols ; deux aunes coton pour le doubler, 5 livres ; poches et houettes (ouates) de l'habit, 1 livre 4 sols ; sept aunes de bordure et fourni deux grands morceaux, 9 livres 12 sols ; trente gros boutons unis, dorés, à 40 sols (la douzaine), 5 livres ; — façon d'un habit de chevalier, à grands galons, 12 livres ; une aune et demie drap chamois, à 14 livres, 21 livres ; dix aunes et demie galon doré, à 4 livres 15 sols, 49 livres 17 sols 6 deniers ; trente gros boutons *item*, 5 livres ; trois aunes Durance pour doubler l'habit, à 3 livres 10 sols ; une aune et demie toile pour les défauts et poches, 2 livres 5 sols ; boutonnières en or pour l'habit, 2 livres 10 sols ; — avoir redoublé un habit rose, c'est-à-dire la doublure rose et l'habit vert, 2 livres 10 sols ; — façon d'une culotte de velours noir, 2 livres ; — façon d'un habit galonné, à brandebourgs ; une aune et demie de toile pour doubler l'habit, 3 livres ; une aune et demie drap vert de Sédan, 37 livres 10 sols ; poches de l'habit et ouates, 1 livre 10 sols ; — façon d'une veste de satin barré, 3 livres ; — façon d'une culotte de satin et d'un gilet galonné, fait à l'anglaise (1), 4 livres 10 sols ; filet or pour boutonnières du gilet, 2 livres ; vingt-quatre boutons de trait lisse, 4 livres 10 sols ; une ouate, 10 sols ; une aune et demie de basin pour les derrières doubles du gilet.... ; » — autres façons : « d'une culotte de velours de soie et d'une autre, de drap de soie ; d'une culotte de drap blanc d'Abbeville ; d'un gilet de satin vert ; d'un habit de satin, complet ; d'un gilet à la Malbourouck (Marlboroughg) ; d'une veste brodée, fond tissu argent ; d'un habit bleu à la Malbourouck ; d'un habit et culotte de

(1) Ce livre de comptes est fort curieux ; on y voit, entre autres, que les modes d'Outre-Manche avaient décidément fait invasion chez nous.

Digitized by Google

Cour, bleu, brodé à paillettes (l'habit seulement, je pense); de trois culottes (de couleur) *boue de Paris ;* — avoir posé des brandebourgs et boutons sur un habit de velours cramoisi, » etc.

Je ne poursuivrai pas d'avantage ce modeste travail, et cela avec d'autant plus de raison que je crois en avoir dit assez long sur le haineux et sanguinaire histrion, sur l'impitoyable et féroce destructeur de la ville de Lyon, sur la brute sauvage, en un mot, dont la mémoire restera justement et à jamais, — *for ever*, comme disent les Anglais, — un objet d'exécration et de mépris pour tout homme de cœur, qu'il soit originaire ou non de l'auguste cité.

FORTUNÉ ROLLE.

Lyon, novembre 1879

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

LES PEINTRES-SCULPTEURS

ET LES

SCULPTEURS-PEINTRES

I

Depuis quelques années, un symptôme assez heureux pour l'art se manifeste largement dans l'école Française et commence à poindre dans l'école Anglaise. Nous voulons parler de l'échange fraternel des deux arts jumeaux nés du même père et allaités du même lait nourricier : le dessin et la nature.

Nous saluons cette tendance favorable au progrès de l'art comme un signe certain de sa régénération, et une évolution vers une voie nouvelle très sérieuse, comme un besoin évident de se compléter, chez les tempéraments doués des deux moyens plastiques de l'art de modeler et de l'art de peindre.

Honneur donc à ces riches organisations qui battent en brèche ce préjugé de l'ignorance, naguère en vogue, qui consistait à parquer, dans leurs spécialités, tous les esprits dévorés du désir d'expansion de leurs diverses facultés rayonnant vers le même but. Nous avions beau évoquer les preuves à l'appui de notre assertion et citer les Léonard

Digitized by Google

de Vinci, Michel-Ange, Vasari, Salvator et Girodet-Trioson, etc., on nous répondait que ces exceptions et modèles étaient dangereux à suivre, et qu'il était imprudent de ne pas se confiner et fixer, toute sa vie, dans un art spécial, avec la ferme résolution de ne point sortir de ce cercle définitivement tracé pour n'importe quelle organisation richement douée.

En vain, répondions-nous qu'il était pourtant logique de se chercher, se connaître soi-même, de se démolir et reconstruire, à la manière de Descartes, afin d'exploiter tout ce que l'on pourrait découvrir dans sa propre nature intellectuelle et morale. C'est surtout dans le domaine des arts que la richesse des facultés diverses et identiques nous semblait commune à presque tous les tempéraments robustes. Le but, qui est et doit être la recherche et l'expression du Beau, offrait, pour sa conquête, tant d'instruments et de moyens analogues dans l'organisation de l'artiste, qu'il nous semblait fort difficile à ce dernier de choisir de suite sa voie, son instrument le plus en rapport avec son tempéramment. Mais si nous nous rappelions avec quelle douleur les A. de Musset et les T. Gautier avaient abandonné la peinture pour la poésie, source intarissable de l'art, nous n'avions pas à nous en plaindre, car nous ne devions que retrouver chez ces poètes toute la magie de la couleur dont la peinture avait réchauffé leurs plumes.

En prenant pour type une exception, il est vrai, le robuste Buonarotti, qui donne victoire à notre thèse, nous trouvions non-seulement, dans ses sonnets, la grâce de Pétrarque à côté de la puissance et de la profondeur mystique du Dante, mais encore le reflet de la *Divine Comédie* illuminait « le *Jugement Dernier*. Et si, après l'architecte émule de Bramante, nous examinions attentivement le sculpteur et le peintre, nous trouvions ce colosse si puissant, si ex-

Digitized by Google

traordinairement complet dans tous les arts familiers à son génie, que nous le prenions pour la preuve exceptionnelle et irréfutable de l'universalité possible aux artistes bien doués. Aussi, sans développer tous les rapports naturels qui rapprochent et unissent les mêmes facultés dans les arts qui ont des moyens différents d'expression, mais qui, en définitive, ont les mêmes claviers, les mêmes cordes et les mêmes notes, et en étudiant spécialement ceux qui offrent les analogies les plus intimes et se prêtent un appui réciproque : « la peinture et la sculpture, » il nous sera facile de prouver que les vraies vocations se sont souvent déplacées.

II

Quoique le grand maître Hugo ait justement posé cet axiome en un vers sublime :

« Au peintre la couleur, la forme au statuaire ! »

nous nous permettrons de compléter, en prose, les attributions et les principaux moyens de ces deux arts vraiment jumeaux.

1° L'art de peindre, qui a des horizons plus larges que celui de la sculpture, a logiquement plus de cordes à son arc ; car, indépendamment de la science du dessin et du modelé, les deux solides et mêmes bases des deux arts, la vraie peinture complète possède trois moyens indispensables : l'effet, ou le contraste des ombres et des lumières, les plans et la couleur, sans lesquels le peintre, loin d'obéir à son mandat, usurpe plutôt celui du sculpteur.

2° En effet, rigide dans ses moyens simples et restreints, l'art de la statuaire n'a que la ligne, les proportions et le modelé ; et la vraie sculpture n'emploie que ces trois moyens

Digitized by Google

pour conquérir et exprimer son idéal : le beau dans toute sa splendeur ; d'où il résulte que si le statuaire cherche le caractère, la verve, l'effet et les plans, il s'écarte de son mandat et usurpe celui du peintre : double vérité, dont les chefs-d'œuvre, que vous aimez, vont vous dérouler les preuves.

Et d'abord, reconnaissons immédiatement les écoles des peintres vraiment peintres, comme celle des sculpteurs vraiment sculpteurs et qui ont le plus marqué dans l'histoire des deux arts.

Si les écoles Vénitienne, Florentine et Bolonaise sont incontestablement plus peintres que l'école romaine, cette dernière est assurément plus statuaire. — Les vestiges de la peinture grecque nous donnent fortement à penser que les peintres négligeaient l'effet, la couleur et les plans et, par conséquent, étaient plus sculpteurs que peintres ; ils cherchaient le beau dans la ligne pure, et il est fort croyable qu'Apelles, Protogène, Parrhasius et Zeuxis peignaient dans la voie du sculpteur Phidias. Ce qui le donne à penser, c'est l'insuffisance des moyens de la peinture monochrome dont nous n'avons que de rares specimens. En revanche, il nous est plus facile de juger la statuaire sur ses chefs-d'œuvre. Aussi, Praxitèle, Phidias et Polyclète sont-ils vraiment sculpteurs, parce qu'ils ne dévient pas des règles de la sculpture : les proportions et la ligne ou la forme ; tandis que Lisippe, Agésandre et Apollonius sont plus peintres avec le Locoon et le torse d'Hercule qui réalisent l'effet, la verve, la couleur et tous les moyens de la peinture.

Les sculpteurs-nés cherchent le beau-idéal dans le calme et la majesté ; les sculpteurs-peintres le cherchent dans la vie, la verve, le caractère, la vérité, et, pour parler le langage moderne, dans le réalisme. Ainsi, le *Gladiateur* est de

Digitized by Google

la sculpture-peinture à peu près au même degré que le *Laocoon* et le *torse d'Hercule*. Comparez ces deux chefs-d'œuvre réels aux statues idéales des Vénus, des Apollon, des Minerve, et vous conviendrez que ces dernières sont de la vraie sculpture, tandis que la sculpture tourmentée des chefs-d'œuvre précités empiète sur le domaine de la peinture.

Si nous examinons encore Michel-Ange, nous le reconnaissons doublement peintre dans sa sculpture et sa peinture : « ses *Pieta*, » « son *Esclave*, » « son *Penseroso*, » « la *Nuit*, » « l'*Aurore*, » « le *Moïse*, » sont de la vraie peinture de coloriste poète et penseur. — Affirmons encore, en passant, que l'anatomie fouillée est plutôt du domaine de la vraie peinture que de la sculpture. Si le torse de l'*Hercule* d'Apollonius fut le maitre du Buonarotti, son vaste génie a dû se servir de cette science, poussée par lui aux dernières limites, pour exprimer toute sa poésie. Aussi, voyez comme les Titien, les Véronèse, Rubens, Géricault et Delacroix exploitent l'anatomie, base de la construction et de la vie dans l'art ! — Quelle analogie de moyens dans le *Gladiateur*, l'*Hercule*, le *Laocoon*, avec ces peintres chercheurs du caractère et du drame!

Assurément, vous ne voyez pas cette vie fiévreuse, ce caractère, ce drame chez les sculpteurs calmes; au contraire, ils évitent d'accentuer l'anatomie, les mouvements trop nerveux et le caractère trop passionné. La ligne pure cherchera toujours le beau dans le calme des proportions harmonieuses.

Ces vérités indéniables vont encore mieux accentuer et établir leurs preuves sur les chefs d'œuvre les plus connus.

En exceptant l'*Héliodore chassé du temple*, et quelques batailles mouvementées, l'œuvre de Raphaël a toutes les sublimités de la sculpture idéale. Ses *vierges*, ses *saintes fa-*

Digitized by Google

milles, voire même la *Dispute du saint Sacrement* et l'*Ecole d'Athènes*, participent des moyens de la statuaire pure. En effet, le Sanzio s'inquiète fort peu de l'effet et de la couleur; son âme candide et pure trouve le beau et le divin dans le calme, l'harmonie des proportions, tandis que Michel-Ange le trouve dans la puissance, le caractère et la terreur.

Nous pouvons donc affirmer que le Sanzio est un peintre né sculpteur, puisqu'il n'emploie que les plus beaux moyens de la sculpture : la ligne, la forme et les proportions.

Autre preuve plus palpable encore : Louis David et Ingres sont tout à fait sculpteurs dans le *Léonidas*, les *Sabines*, puis dans l'*Apothéose d'Homère*.

Pourrez-vous trouver des plans, de l'effet, de la couleur dans ces magnifiques bas-reliefs si beaux de lignes correctes, mais privés des moyens de la vraie peinture? non, assurément. Mais vous trouverez les moyens de Phidias dans ses *panathénées*, c'est-à-dire l'harmonie dans les proportions. Ces peintres nés sculpteurs n'ont oublié que les vrais moyens de la peinture : l'effet, les plans et la couleur. Cette même lacune existe chez feu Gleyre, Hamon et tous les néo-Grecs, ce qui ne nous empêche pas d'admirer les chefs-d'œuvre de ces génies de la grâce pure.

Pour aborder le terrain nouveau et volcanisé de l'actualité, trouvez-moi des peintres plus peintres que Clésinger et Carpeaux? En connaissez-vous de plus coloristes que ces sculpteurs, auxquels nous joindrons Préault et Rude pour la *Tuerie* et la *Marseillaise?*

Vous ne pouvez nier que ces sculpteurs soient de vrais peintres-coloristes, car ils ont la flamme et la passion de la couleur jusqu'à l'intensité des Géricault et des Delacroix.

Notre conclusion évidente sera donc que, dans ces deux arts fraternels, la peinture et la sculpture, les desservants,

Digitized by Google

que dis-je ? les vrais génies de ces deux arts ne font qu'échanger les facultés réciproques dont ils sont doués et dont le plus divin apanage est la création.

On ne peut donc nier qu'il est des peintres-sculpteurs et des sculpteurs-peintres (1).

T. VÉRON.

---

(1) On pourrait affirmer encore que le grand Chenavard est peintre-sculpteur ; car ses tableaux ont toutes les qualités michel-angesques et offrent de vrais morceaux de sculpture ronde-bosse. — Aussi, avons-nous eu l'honneur de le classer 1er titulaire à l'Institut universel (section des Beaux-Arts), dont notre *Dictionnaire annuel* est l'organe. — Gérôme vient encore appuyer notre thèse avec son groupe en bronze du *Gladiateur*, au Trocadéro. Chose bizarre, il y a dans ce groupe hors ligne plus de mouvement, d'effet et de caractère que dans la peinture de ce maître. — G. Doré, également, a plus de dessin et de forme dans « l'*Amour et la Parque* » que dans ses tableaux ; et l'Anglais Leigthon a plus de couleur dans sa sculpture que dans sa peinture et son alguière possède à un très haut degré les deux organisations, car il est puriste dans sa forme idéale de sculpteur, et coloriste rompu et plein d'effet dans sa peinture ; M. Paul Dubois est vraiment né sculpteur, puisque sa peinture a toutes les qualités de sa sculpture, c'est-à-dire la forme et le modelé. T. V.

Digitized by Google

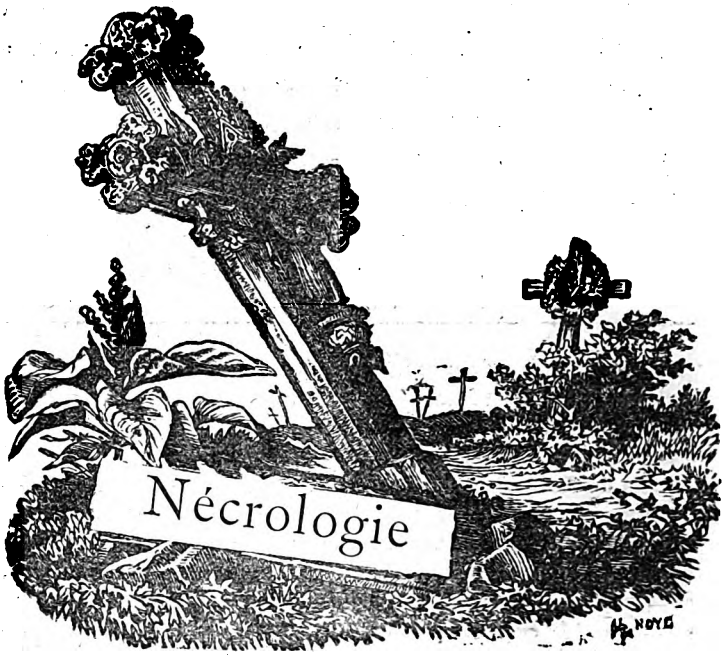

PAUL SAINT-OLIVE

La *Revue du Lyonnais* comme publication, et nous comme ami, nous avons fait une perte douloureuse en voyant s'éteindre, ces jours-ci, M. Paul Saint-Olive, l'éminent écrivain dont tous les journaux ont annoncé le décès.

Nous avions écrit sa biographie en 1877, comme préface de son dernier volume : *Lyon, vieux Souvenirs,* Lyon, Meton, 1877, in-8°, et nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les détails de cette vie si honorable et si bien remplie ; mais nous trouvons dans l'*Echo de Fourvière* du 20 un aperçu court et rapide, un résumé si vrai des qualités et des

Digitized by Google

vertus de cet homme de bien, que nous ne pouvons nous dispenser de mettre ces quelques lignes sous les yeux de nos lecteurs :

« C'était, dit l'*Echo de Fourvière*, un Lyonnais de vieille date, un érudit, un penseur, un artiste, tenant tour à tour, avec un égal mérite, la plume et le crayon. Il avait au plus haut degré le sentiment de l'indignation, trop éteint de nos jours, contre les travers du monde, les folles utopies, le luxe exagéré, la manie de faire fortune par tous les moyens. Il était possédé d'une ardente affection pour les vieux usages, les antiques traditions, les monuments des siècles passés. Avec cela, il était d'une exquise politesse et d'un caractère bienveillant. Il est mort à la suite d'un affaiblissement progressif qui n'avait nullement altéré ses facultés morales. »

Dur à lui-même, couchant dans une chambre sans feu, habillé avec une simplicité extrême, fuyant le monde, concentré dans ses livres et ses études sur le vieux Lyon, il était d'une charité immense pour les pauvres, d'une délicatesse minutieuse avec ses fournisseurs, et on ne saura jamais tous les services qu'il a rendus, ni les bienfaits que, sans compter, il a répandus autour de lui.

Né à Lyon le 26 novembre 1799, il s'est éteint, le 12 de ce mois, dans sa maison, place Croix-Pâquet, 5, et a été inhumé le 15, à Loyasse, dans le tombeau de sa famille, laissant une sœur désolée, des neveux, des parents et des amis dans la consternation.

Collaborateur assidu et zélé de la *Revue du Lyonnais*, il a publié presque toutes ses œuvres dans nos colonnes. La *Revue* n'oubliera jamais celui qui, pendant de si longues années, lui a témoigné une si profonde affection.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

PETITES NOUVELLES

Les statuts synodaux de l'Eglise de Lyon en 1566 et 1577, défendent avec beaucoup de rigueur les insolences de la fête des fous. Voici comment ils s'expriment :

« Les jours de fêtes des Innocents et autres, l'on ne doit souffrir ès églises, jouer jeux, tragédies, farces et exhiber spectacles ridicules avec masques, armes et tambourins et autres choses indécentes qui se font en icelles, sous peine d'excommunication. »

(Mémoires pour servir à l'*Histoire de la fête des fous*, par du Tillot, 1751).

On ne voit pas, en effet, qu'à aucune époque ces abus aient existé à Lyon comme dans beaucoup d'autres diocèses. Il est vrai qu'on n'y tolérait pas non plus les orgues et la musique, et cette exclusion fort sage nous a sauvé probablement de la fête des fous et de la prose de l'âne. Quand l'élément mondain fait irruption dans l'Eglise, il n'est guère possible de s'arrêter à des bornes raisonnables. Nous avons maintenant la musique et les orgues, les ornements de fantaisie, les promenades de statues aux processions, les sacrements tarifés, le lieu saint transformé en salon! Nous en verrons bien d'autres.

—

Digitized by Google

Extrait du journal historique de la Révolution opérée par le chancelier Maupeou.

Du 4 juin 1772, Mgr l'archevêque de Lyon, autrefois homme de cour et qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de son attachement, paroît se repentir d'avoir trahi son corps en plusieurs occasions et surtout de s'être ligué contre Mgr l'archevêque de Paris. Convaincu, aujourd'hui, que le plus beau rôle que puisse jouer un prélat, c'est de défendre la religion et le clergé, il s'est réuni à M. de Beaumont ; il prend avec lui en main la cause des corps religieux qu'on veut opprimer et surtout celui de l'ordre de Saint-Ruff, dissous déjà par une bulle du Pape et dont les biens ont été réunis à l'ordre de Saint-Lazare. Cet ordre et ses bénéfices étant dans son diocèse, il croit en devoir soutenir spécialement l'existence et prouver que la bulle est subreptice. En conséquence, malgré ses prétentions de ne pouvoir être de l'assemblée du clergé, parce qu'il se regarde comme supérieur à elle, en sa qualité de Primat des Gaules, et juge né des contestations qui pourroient s'y élever, il s'est fait nommer député de la province de Lyon, après avoir fait toutes ses protestations ou réserves concernant ses droits et prééminence.

Mgr de Montazet est un prélat très instruit, très-éloquent et bien propre à combattre Mgr l'archevêque de Toulouse.

Du 27 février 1774. Mgr l'archevêque de Lyon est en litige, sous le nom de sindic du clergé de son diocèse, contre les comtes de Lyon, attachés à leurs rits, à leurs usages et à leurs cérémonies ; ils prétendent que les procédés du prélat, dont ils se plaignent, doivent être attribués à ce qu'ils n'ont pas voulu se prêter aux vues nouvelles de ce

Digitized by Google

prélat, qui a rédigé de nouveaux livres liturgiques, et ils viennent de les exposer dans un mémoire relatif à l'appel comme d'abus qu'ils ont fait des délibérations prises, malgré leur opposition, par le bureau diocésain qu'ils regardent comme incompétent et ayant mal à propos ordonné, aux dépens de la caisse du clergé, des frais d'impression d'un nouveau bréviaire, dont la publication est suspendue..... Cette contestation fait bruit relativement au siége de Lyon, auquel on attache la qualité de Primat des Gaules, à celui qui l'occupe, Mgr de Montazet, archevêque très-fameux dans son ordre, par ses lumières, par ses querelles et par ses galanteries, et enfin au Chapitre le plus distingué de France.

Du 18 mars. L'Eglise de Lyon est une des plus anciennes et la plus célèbre de toutes celles des Gaules. Outre la prérogative qu'elle a de compter le Roi pour le premier de ses chanoines, elle se glorifie d'avoir élevé dans son sein plusieurs enfants de souverains, d'avoir donné à l'Eglise trois Papes, quatorze cardinaux, une foule de prélats, enfin d'être composée de membres choisis parmi les noms les plus illustres. Elle est surtout recommandable par son attachement à ses rits, à ses usages, à ses cérémonies. Tandis que la liturgie des autres Chapitres a éprouvé tant de révolutions et qu'il s'y est introduit tant de nouveaux usages dans le culte extérieur, celui-ci, constant dans sa discipline et dans sa liturgie, retrace encore à nos yeux le modèle peut-être unique de cette sainte simplicité qui caractérisoit l'Eglise naissante.

—

Lamoureux, sculpteur, né à Lyon en 1674, élève de Coustou l'aîné, travailla à la chapelle du Confalon, à celle du Verbe incarné, ou monastère de la Visitation et se noya dans la Saône, en revenant par le coche de Thoissey.

Digitized by Google

Marc Chabry, né à Barbantane, élève de Puget, mort à Lyon en 1727, fit à Lyon un christ en buis qui fut acheté 2,000 livres par M. de Bargues.

—

Académie d'Equitation. — Ecole Vétérinaire.

Du 21 avril 1648, consentement donné par le Consulat en faveur du sieur de Renis, écuyer ordinaire du Roi de sa grande écurie, pour établir dans la ville une école d'équitation.

7 août 1685, le Consulat donne mille livres par an au sieur Duplessis-Duvernet, tant qu'il soutiendra l'Académie de cette ville.

11 septembre 1688, le Consulat donne 2,000 livres au sieur Panart, écuyer du sieur de Floratis, pour conduire et diriger l'Académie.

Janvier 1706. Délibération du Consulat, portant que la pension de 2,000 livres accordée au sieur de Floratis, par acte du 30 décembre 1688, demeure réduite et fixée à la somme de 1,000 livres, laquelle lui sera payée annuellement à compter du jour de la Saint-Jean-Baptiste prochain, pendant tout le temps qu'il plaira au Consulat, au moyen de quoi il est dès à présent déchargé du soin de l'entretien de l'Académie.

7 septembre 1715. On achète la maison de Saint-Véran, sur les remparts d'Ainay, pour y bâtir la salle d'équitation.

17 juillet 1716. Délibération consulaire, par laquelle il a été convenu avec le sieur de Floratis pour le rétablissement de l'Académie, d'y élever des gentilshommes tant de la ville qu'étrangers, pour y apprendre les mathématiques, à monter à cheval, voltiger, faire des armes, danser et tous

Digitized by Google

autres vertueux exercices ; le tout moyennant la continuation de la pension de 1,000 livres dont jouit ledit sieur de Floratis, sauf à lui à convenir des pensions des gentilshommes ; le Consulat fournit une maison et des écuries.

1740. Bourgelat a obtenu la place d'écuyer de l'Académie de Lyon. Il a un caractère changeant et des talents.

1768. Bourgelat cède au Roi son privilége des fiacres. Le Roi le cède à l'Ecole vétérinaire.

1769. Rozier, directeur de l'Ecole vétérinaire, est destitué avec ses collègues.

1771. 26 février. On donne la place de directeur de l'Académie d'équitation à M. Charpentier, élève de Bourgelat.

—

Monuments, rues et anciennes maisons de Lyon.

A l'angle nord de la place Saint-Nizier, il existoit encore il y a, je crois, une trentaine d'années, une maison appelée Maison des quatre Tournelles, à cause de quatre tourelles flanquant ses côtés ; elle ne joignoit pas l'angle dont elle étoit séparée par une petite rue en équerre, la rue de la Limace, célèbre alors par le restaurateur Maire, chez lequel on dinoit fort bien et pas cher. Son établissement étoit de la plus grande simplicité ; des chambres carrelées mais du linge propre ; point d'étalage de garçons, ni de hors-d'œuvre, mais des mets exquis, du vin irréprochable, type disparu, je crois du bon sens de nos pères.

Cette maison appartenoit, en 1579, à Philippe Galand, bourgeois qui fit construire les tournelles.

La maison des Antiquailles, bâtie vers 1500, par Pierre Sala, sur les ruines du palais des préfets du prétoire, passa par alliance aux Buatier, puis aux Chastillon. Pierre de Chastillon y mourut, le 5 juin 1609.

Digitized by Google

En 1550, les Grollier avoient une maison, rue Juiverie.

Jean du Peyrat, lieutenant-général pour le Roi, habitoit, en 1550, sur le pont de Roanne.

Rue Saint-Dominique, la maison qui fait l'angle de la place Bellecour au levant, étoit, au siècle dernier, à M. Goiffon. Après elle étoit la maison Basset. A l'angle, au couchant, la maison ou est le café Neuf étoit à M. Bay de Curis. Elle passa ensuite à M. Neyron, qui l'a vendue il y a quelques années.

L'hôtel de Bellecour, fondé par le restaurateur Bauquis, étoit, au XVIIe siècle, l'hôtel de M. Le Magne. Vers 1830, il appartenait à M. Maupetit, qui le vendit à M. Loras, lequel le revendit à M. Garnier.

Rue Confort, à l'enseigne du Poupon, maison de M. l'Habitant. Place du Petit-Change, angle du côté de Pierre-Scize, maison Perrichon. Cette maison est d'un excellent stile.

Angle de la place du Change et de la rue Juiverie, maison Dugas; cette maison, bien connue et souvent gravée, a la plus belle et la plus correcte façade que je connoisse en France, mais elle manque de profondeur et l'on a construit sur elle l'acte trop fréquent de vandalisme, d'imprévoyance et de mauvais goût de supprimer les croisillons des fenêtres. Son architecture rappelle la belle époque florentine et je ne crois pas qu'elle ait été bâtie par les Dugas. A l'angle de la rue Lainerie, maison Pestalozzi.

(*A suivre.*)

M. DE V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Bien emmitouflée dans ses fourrures, un peu gelée, mais souriante, la *Revue du Lyonnais* vient présenter ses vœux de bonne année à ses abonnés, à ses lecteurs et à ses amis.

L'année est rude, les pauvres ont froid, les bourses modestes donnent au-delà du possible, mais les escarcelles auront bien encore une réserve pour la vaillante publication qui n'a qu'un désir: doubler la cinquantaine, saluer son public, le remercier et s'évanouir.

Elle espère que les services qu'elle aura rendus à l'histoire locale, à la littérature lyonnaise, et à nos beaux arts, lui mériteront un regret, un souvenir et la sympathie de ceux de nos neveux qui auront à la consulter.

Elle fait des vœux pour que la nouvelle génération la remplace par une Revue plus vivace, plus utile et plus lyonnaise.

En attendant, elle exprime sa profonde reconnaissance à ceux qui la soutiennent, l'encouragent et l'aiment telle qu'elle est. C'est pleine de confiance qu'elle entre dans sa quarante-sixième année ; c'est avec l'espoir que ses amis seront heureux, qu'elle franchit l'espace qui la sépare encore de 1880.

Cette année, si rapidement écoulée, a eu de grandes tristesses. De vieux amis ne sont plus ; un poète aimable, Léon Gontier, est mort à Grenoble, le cœur abreuvé d'amertume ; M. de Sevelinges, un de nos plus anciens abonnés, l'a suivi. Et voilà que, ces jours-ci, nous avons mené le deuil du plus lyonnais de tous nos compatriotes, de M. Paul Saint-Olive, qui poète, historien, archéologue, avait toujours su être à si haut point original, consciencieux, érudit et homme de bien. Nous venons d'en parler, et nous ne pouvons nous retenir d'en parler encore.

— Mais la vie n'est pas toute en deuil. Le 1er décembre, le charmant et riche village d'Ecully, nous devrions dire bourg ou même petite ville, tant cette annexe de Lyon est considérable sous tous les rap-

Digitized by Google

ports, Ecully était en fête ; les cloches de l'église sonnaient à toute volée, et on remarquait surtout le son de la plus grosse, qui semblait célébrer avec plus de joie que les autres la solennité de ce jour.

On célébrait le centenaire de la naissance de Mme Louise Lacène, la bienfaitrice de la paroisse, la marraine de la grosse cloche, la présidente de toutes les œuvres de piété. A ces titres à la vénération, Mme Lacène ajoutait celui d'être la belle-sœur du célèbre orateur lyonnais Camille Jordan, et d'avoir autrefois reçu dans la ravissante propriété qu'elle habite, Châteaubriand, le duc de Montmorency, Mmes de Stael et Récamier; Ballanche, Ampaire, et tous les hommes de Paris et de Lyon qui avaient porté un nom.

Le dernier fidèle de cette pléiade brillante, M. Etienne Mulsant, bibliothécaire de la ville, lui avait envoyé un splendide bouquet, accompagné de vers comme on en fait à vingt ans quand on a l'avenir devant soi, ou à quatre-vingts, quand on supporte vaillamment le poids de la vieillesse.

Mme Lacène a vu combien il est doux d'être aimé de toute une population.

Mais tout s'efface, tout s'oublie, en ce moment, devant les préparatifs de l'immense fête de bienfaisance qu'on doit donner, le mois prochain, pour le soulagement de nos pauvres ouvriers si cruellement éprouvés.

Cette fête, organisée par la presse lyonnaise, sans acception de couleur et de parti, prend, en effet, des proportions qui dépasseront tout ce que les plus ambitieux avaient rêvé.

Quatre comités : des arts, de la tombola, de la vente par les dames, et des finances, fonctionnent tous les jours et se réunissent chaque soir, rue Confort, 14, pour se partager le travail du lendemain.

Et ce n'est pas un spectacle commun ou vulgaire que de voir ces jeunes écrivains, vaillants défenseurs de leurs opinions, laisser leur drapeau à la porte, se serrer courtoisement la main et ne lutter que de dévouement et de zèle pour adoucir le sort des malheureux que le froid fait si durement souffrir, et que le manque d'ouvrage réduirait si facilement au désespoir.

De cette union momentanée puisse quelque bien ressortir dans l'avenir, pour la dignité de la presse de notre ville !

Par les soins des comités, les notabilités de l'administration, de la magistrature, de l'armée, de l'industrie, du commerce et des arts ont été convoquées, le 20, dans les salons Casati, et organisées en commission d'honneur ou de patronage. Une autre réunion a eu lieu le 22 dans

Digitized by Google

la vaste salle de l'hospice de la Charité, et les organisateurs ont eu la douce satisfaction de voir le zèle et la bonne volonté des hautes personnalités de la ville. L'administration a promis son appui; on a supprimé la vente de charité, mais tout se concentrera sur la tombola; les dames placeront des billets; chacun enverra des lots; les théâtres donneront des kermesses, des fêtes et des représentations fantaisistes. C'est un élan général dont la presse lyonnaise peut être fière, et dont les pauvres seront heureux.

La *Revue du Lyonnais* sollicite la générosité de ses lecteurs et les supplie d'envoyer des dons au bureau central de la rue Confort, 14.

— Encore une nouvelle artistique :

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal a voté l'exécution du buste en marbre de feu le docteur Lortet, connu par ses travaux philosophiques, scientifiques, et par une certaine originalité qui ajoutait du piquant à son savoir. Quelques jours auparavant, on avait voté une statue à Ampaire, le célèbre mathématicien, mais ici un quiproquo charmant a eu lieu, et plusieurs journaux de notre ville, en annonçant le fait, ont loué l'idée d'honorer ainsi la mémoire d'Empère. Or, Empère qui fut un citoyen estimable, ne fut, après tout, qu'un habile négociant; mais un journaliste ne peut-il pas se tromper de cela? C'est si peu de chose !

— Une vente de livres précieux provenant d'une collection lyonnaise, a eu lieu le 9 et le 10 courant, par le ministère des Commissaires-priseurs. La ville a eu la bonne fortune d'acheter un incunable lyonnais de 1485, sorti des presses de Mathieu Huz, très bien conservé et d'une très grande valeur.

— Le 20, la Faculté de médecine de Lyon a pris possession des nouveaux bâtiments élevés pour elle, sur les dessins de M. Hirsch, quai Claude Bernard, dans le quartier qui sera bientôt le *Quartier latin* de notre ville.

La cérémonie a été brillante, le monde officiel y était au grand complet. M. le Préfet étant absent, c'est M. de Lassuchette qui a prononcé le discours d'ouverture, M. le doyen de la Faculté lui a répondu et a exposé les besoins de nos Facultés, en même temps que leurs espérances M. Munier, président du Conseil municipal, a dit tout ce que la ville avait déjà fait pour l'enseignement supérieur, et a promis le concours empressé de l'administration pour l'avenir.

Digitized by Google

— Le 23, au Palais-des-Arts, l'Académie de Lyon a donné une séance solennelle, dans laquelle, M. Tony Desjardins, président, a fait le compte-rendu des travaux de la Société, pendant l'année 1879; M. Heinrich a lu un éloge de M. Ernest Faivre ; M. A. Dumont des fragments biographiques sur Perrache, Craponne et Montricher; enfin M. Bonnel a terminé en faisant un rapport sur le Concours institué par le docteur Herpin.

— Non comme politique, mais comme histoire, annonçons que, dans sa séance du 15, la Chambre des députés a voté, sans opposition, le projet de loi autorisant la ville de Lyon à contracter un emprunt de 64 millions, pour la conversion de sa dette.

— Le savant auteur de la notice sur Philibert de l'Orme nous fait observer que, dans notre dernière livraison, à la page 328, le premier ascendant de De l'Orme est indiqué comme étant *Pierre* ESCOFFIER. Escoffier étant écrit en petites capitales, on doit prendre ce mot pour un nom d'hommes. Or, ce premier ascendant s'appelle PIERRE, *estoffier*. Les estoffiers étaient des faiseurs d'étoffes de laine. Nous nous empressons de faire la rectification demandée et de rétablir la généalogie du célèbre architecte lyonnais telle qu'elle doit être.

— Le deux décembre, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon avait à procéder à l'élection de trois membres titulaires.

Ont été nommés : dans la section de poésie et de littérature, M. Joséphin Soulary ; dans la section de philosophie et jurisprudence, M. Emile Charvériat, et dans la section des sciences naturelles, M. Arnould Locard.

L'Académie a ensuite procédé au renouvellement de son bureau. Ont été nommés : président pour la section des sciences, M. le docteur Bouchacourt ; président pour la section des lettres, M. Ferraz.

— Annoncer que notre peintre Lays vient de recevoir une nouvelle médaille à une Exposition ne serait-ce pas une banalité ? On sait que notre éminent artiste est assez coutumier du fait pour qu'on passe légèrement sur cette nouvelle récompense. C'est un premier diplôme d'honneur que notre illustre artiste a obtenu dans le Midi.

— La septième livraison de *Lyon et ses environs*, gravée à l'eau forte par Tony Vibert, vient de paraître. Elle contient des vues de Vaise (contrefort de Loyasse). Les aqueducs du Garon (Brignais) et le vallon

Digitized by Google

de Beaunan. Les épreuves avant la lettre, tirées à 25 exemplaires seulement, ne se vendent que par collection complète de 51 planches, chez l'auteur, quai Pierre-Scize, 110, au 1er, où les six premières livraisons parues sont visibles.

— Malgré l'hiver, ou en plein hiver, il nous est né tout un bouquet de roses. En revenant de son long et douloureux exil, M. Louis Garel a fait paraître un joli volume de poésies intitulé : *La Sévelée, petits poèmes rustiques*, Lyon, 1879, in-16, d'environ 250 pages. Rien n'est frais, simple, agreste comme ce recueil qui a pris son nom bizarre d'un mot de la campagne signifiant : *haie touffue, sévelée, sylvula*. Dans une haie tout se trouve : la fraise, la mûre, la fleur d'églantier, la primevère, le jasmin, le lilas et aussi l'épine, parfois. On trouve de tout cela dans la *Sévelée* de M. Louis Garel, excepté l'épine qu'il a élaguée soigneusement.

On peut donc entrer hardiment dans ces touffes charmantes sans crainte de piqûre pour soi ou les autres, et, par une attention délicate, inspirée par un cœur aimant, il a dédié les cinquante-deux pièces de son recueil, les cinquante-deux fleurs agrestes de son volume, à cinquante-deux amis lyonnais.

Quoi ! M. Louis Garel a cinquante-deux amis ? rien qu'à Lyon ?

Oh ! nous lui en connaissons bien davantage et nul doute que plus d'un a été jaloux de ne pas voir son nom à des vers comme ceux-ci :

..... Tandis qu'au pied la fraise cache
Sous sa feuille ourlée avec goût,
Son fruit embaumé que détache
Le doigt de l'enfant qui voit tout.
. . . . . .
Sous la dent, craque l'aveline,
La lèvre aux mûres se noircit ;
Il n'est pas jusqu'à l'églantine
Qui n'ait son âcre baie aussi.

— Nos lecteurs ont lu avec un vif intérêt le *Testament d'un Lyonnais au XVIIe siècle*, par M. du Puitspelu. L'auteur en a fait un tirage à part, qui a beau être un peu cher, comme doit l'être toute plaquette qui se respecte, l'édition s'enlève et disparaît, quand même ; preuve que le public, celui qu'on appelle le *bon public*, ne craint pas de mettre le prix aux friandises de son goût.

Digitized by Google

— M. Berlioux nous a donné une nouvelle édition, augmentée de deux chapitres, de sa savante brochure : *Les anciennes explorations et les futures découvertes de l'Afrique centrale*, avec une carte, Lyon, Louis Perrin et Marinet, 1879, in-8. On y voit avec stupéfaction qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; que ceux qui trouvent des fleuves, des mers, des îles ou des continents ne font que les retrouver ; qu'il y a eu, dans les siècles les plus reculés, des marchands, des voyageurs et des conquérants; que dans les ruines des villes détruites, on trouve les traces de civilisations plus anciennes encore et que telle peuplade sauvage perdue au milieu de l'Afrique a une origine européenne qui ne peut se nier.

— Un auteur encore trop peu connu jusqu'ici, mais qui révèle des connaissances spéciales et des qualités sérieuses, M. J.-J. Grisard, a fait paraître une brochure sur la *Restauration de l'église de Saint-Paul*, in-8, pap. teinté, avec une jolie gravure in-8° représentant la *nouvelle façade de l'église édifiée par M. Benoit fils, architecte*. Il va sans dire que M. Benoît n'a édifié que la façade et que la vieille et vénérable église est bien la célèbre basilique dont Lyon est si justement fier.

— Un homme de lettres forézien, M. A. Benoît, conseiller à la Cour de Paris, a publié une *Notice sur Jean-le-Bon, médecin du cardinal de Guise, suivie de la prosopopée : Le Rhin au Roy*, 1568. — Paris, petit in-8, papier vergé, tiré à 300 ex. Cette brochure, où le bon sel gaulois ne manque pas, ne concerne nos pays qu'en ce que Jean-le-Bon a été médecin de Bourbonne-les-Bains ; qu'il a publié un opuscule intitulé : *Des bains de Bourbonne-les-Bains*, 1574, et que plusieurs de ses nombreux ouvrages ont été publiés à Lyon.

— Un de nos collaborateurs vient de rendre compte de la *Mort d'Amédée VII, le Comte-Rouge*, publiée par un de nos amis et voisins de Bourg, mais nous devons signaler un autre ouvrage sorti des presses de la même ville : *Histoire de la Révolution dans l'Ain*, par Philibert Le Duc, tome Ier, du 5 mai 1789 au 14 juillet 1790, œuvre sérieuse, de longue haleine et qui nous rappelle, avec une sévère impartialité, une époque dont jamais aucun écrivain n'a pu parler froidement.

Les uns saluant l'aurore d'un régime nouveau triomphant d'abus anciens, ont tout loué, hommes et choses. D'autres, se rappelant les crimes de quelques fous furieux, ont enveloppé dans la même répulsion, les hommes des Etats-Généraux et ceux de la Convention. M. Philibert

Digitized by Google

Le Duc nous a montré les premiers avec fermeté et indépendance ; nous attendons avec empressement le récit qu'il va nous faire des seconds et ce qu'il nous dira de l'époque et des évènements qui ont suivi 1791.

— Ici, un *formidable* erratum, comme dit un de nos collaborateurs.

En parlant de la mort de M. Jean-Joseph-Barthélemy Pérouse, dont les vers ont eu tant de succès en 1849, nous avons attribué à cet aimable et facile écrivain des ouvrages dont il n'était pas le père.

Il est parfaitement bien l'auteur des *Lettres à mon cousin Greppo* et des *Embellissements de Lyon*, mais *Napoléon Ier et les lois civiles du Consulat et de l'Empire* est l'œuvre de M. Honoré Pérouse, avocat, son fils. D'Honoré et de Jean-Joseph-Barthélemy nous n'avions fait qu'un, ils étaient deux.

Ils étaient même trois ! car la *Notice sur le docteur Joseph Gensoul* est due au docteur Augustin Pérouse, ancien professeur à l'Ecole de la Saulsaie, médecin distingué de notre ville, et leur parent, décédé en 1871.

Il nous en coûte d'avouer de si graves erreurs et de revenir ainsi sur les éloges donnés à un esprit que nous avions proclamé universel. Mais la vérité doit être notre amie plus que notre amour-propre et nous sacrifions avec résolution ce dernier à la première.

— Autre erratum qui n'est pas tout de notre fait :

On nous écrit :

« J'ai été surpris de voir dans votre *Revue*, deux articles nécrologiques sur deux membres de l'illustre maison d'Albon, et chacun d'eux qualifié par vous de *membre du Conseil général du Rhône pendant plus de quarante ans*. Il y a certainement erreur et ce doit être M. le marquis d'Albon, mort il y a un an, qui seul avait fait partie du Conseil général du Rhône.

« Je prends donc la liberté, Monsieur, de vous demander une rectification... A. CHAVANON. »

Notre honorable correspondant a raison et nous nous empressons de faire droit à sa requête.

— Le lundi 15, ont eu lieu, à Saint-François, les funérailles d'un écrivain qui avait joué un rôle important autant qu'honorable dans la presse lyonnaise.

Le *Courrier de Lyon* en dit peu de chose, mais un vieil adversaire, un rival, lui a rendu hautement justice. On lit, en effet, dans le *Salut public* du 14 :

Digitized by Google

« Nous apprenons avec le plus grand regret la mort de M. Alexandre Jouve, qui, depuis 1832 jusqu'en 1874, fut le rédacteur en chef du *Courrier de Lyon*.

« Pendant tout le temps qu'il fut à la tête d'un des principaux organes de la presse lyonnaise, M. Jouve soutint toujours avec un véritable talent les principes conservateurs. Ecrivain d'une réelle valeur, homme instruit et d'un commerce sûr et agréable, il put avoir des adversaires politiques, mais jamais un ennemi personnel, et sa modération dans la polémique, sa courtoisie dans les rapports quotidiens, conserveront son souvenir dans les journaux de notre ville.

« M. Jouve a succombé aux suites d'une longue et douloureuse maladie, au milieu de sa famille et entouré des secours de la religion. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Il laisse derrière lui le souvenir d'une vie honorablement remplie et le nom d'un homme de bien. »

Né à Lyon en 1805, avocat au barreau de notre ville, M. Alexandre Jouve avait publié, avant d'entrer au *Courrier*, un ouvrage assez rare aujourd'hui : *Essai sur la peine de mort ou de la peine de mort considérée dans ses rapports avec le droit et avec les intérêts de la société.* Lyon, Babœuf; Paris, Levasseur, 1831, in-8, 116 pp.

Le mérite sérieux de cette œuvre n'avait pas peu contribué à faire remettre au jeune publiciste, la rédaction en chef du nouveau journal que le commerce lyonnais créa en 1832, sous le titre devenu si connu de *Courrier de Lyon*.

— C'est avec un profond étonnement que nous avons appris par les journaux que M. Olibo, directeur de l'octroi de Lyon, venait de prendre sa retraite.

Trompé par son acte de naissance, et par les travaux faits par lui, M. Olibo a cru être entré dans la vieillesse et avoir besoin de repos.

Les regrets que lui témoigneront les nombreux employés qu'il avait sous ses ordres, ses amis et tous ceux qui l'ont vu diriger avec tant d'habileté son administration, sa vigueur d'esprit et de corps, et ce besoin d'activité apanage des hommes supérieurs, lui feront bientôt voir qu'il a eu tort de s'arrêter si tôt, et de s'asseoir sur le bord du chemin quand il avait encore tant de chemin à faire avant de parvenir au bout de sa carrière.

— Ce volume est terminé, l'année est finie, 1879 expire, que 1880 soit heureux pour nos lecteurs et pour nous. A. V.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Histoire du Lyonnais.

PUITSPELU.	Le Testament d'un Lyonnais au XVIIe siècle	9, 83
PÉLAGAUD.	Les Glaciers du Lyonnais	17
STEYERT.	Le lac Triton et les glaciers du Lyonnais	146
DE BOISSIEU.	Un Baptême à Lyon au XVIIe siècle.	165
DE VALOUS.	Convention avec le sieur Perrache, sculpteur	173
DE VARAX.	La Seigneurie de Montcoy en Bresse 191, 284,	330
PÉLAGAUD.	Lettre à propos des Glaciers du Lyonnais	218
DE VALOUS.	Inventaire des biens de Jean de Bellora	246
LE BLANC.	Quelques mots sur la manufacture d'armes de Saint-Etienne . . .	267
L. G.	Lettre au sujet du château de Prony	299
X.	Arrêt contenant le jugement de mort prononcé contre le comte de Monte-Cucullo.	302
STEYERT.	Encore le lac Triton et les glaciers du Lyonnais	384
PEAN.	Origines de Lugdunum.—Arpagius.	406
DE VALOUS.	Honoraires des organistes de Lyon.	421
ROLLE, FORTUNÉ.	Lettres inédites de Collot-d'Herbois.	443

Digitized by Google

L'Intermédiaire Lyonnais 224, 301, 396
M. DE V. Petites Nouvelles lyonnaises . . . 464
A. V. Chronique locale. 79, 153, 234, 311, 400, 470

Sciences.

T. Les Transformistes 296

Littérature.

CORTAMBERT. Pierre et Jeannette 38, 108
STEYERT. Un formidable erratum 227
CHAZERAY. La chasse aux champignons, dans le Bugey. 273
DROITEAU. Nice à vol d'oiseau 369

Voyages.

LE MARQUIS DE P. Deux mois en Espagne, 179, 253, 356, 429

Biographie, Nécrologie.

TONY DESJARDINS. Le docteur Faivre 69
A. VACHEZ. Georges Debombourg 120
STEYERT. Lazare Meyssonnier 176
NATALIS RONDOT. Les ascendants de Philibert de L'Orme 326
DE VIRY. J.-B. de Sevelinges 340
A. VINGTRINIER. Paul Saint-Olive 462

Bibliographie.

LAGARRIGUE. *Frédéric Mistral et Mme Dorieux* . . 49
ADÈLE SOUCHIER. *Caprices et Boutades*, poésies, par Alfred Aubert 60
DESVERNAY. *Nouvelles excursions en Dauphiné*, par le baron Raverat 64
JAMES CONDAMIN (l'abbé). *Histoire du couvent des Minimes de Lyon*, par l'abbé Vanel 204

Digitized by Google

MOREL DE VOLEINE. *Les Vieilleries Lyonnaises*, par de Puitspelu 211
RAVERAT. *La mort d'Amédée VII de Savoie, dit le Comte-Rouge*, par Max Sequanus. 423
DE VALOUS. *Les Criées faites en la citée de Genève*, publiées par M. R. de Cazenove. 427

Beaux-Arts.

VÉRON. La synthèse du groupe nº 1 de l'Exposition universelle. 27, 134
VÉRON. Les Peintres-Sculpteurs et les Sculpteurs-Peintres 455

Théâtres.

VINGTRINIER EMMANUEL. Appendice à l'histoire du Théâtre à Lyon, au XVIIIe siècle 98
DESVERNAY. Chronique théâtrale . 7, 228, 304, 397
ADÈLE SOUCHIER. A propos des *Danicheff* 379

Poésie.

GRILLET MARIUS. La Tournée du petit Archer . . . 5
G. T. Consolation 81
ADÈLE SOUCHIER. Blanche-Rose 161
GRILLET MARIUS. Au Chant des grelots 241
VÉRON. A l'Institut universel 245
R. La Pauvre fille délaissée 321
EMILE GUIMET. Les Vignes 324
DUFIEUX. A Mlle Adèle Souchier 325
DROITEAU. Procès de la lettre R. 401

Planche de la Revue.

JUILLET. *Les aqueducs de Beaunant, avec les noms des collaborateurs de la Revue.* Gravure de Leymarie et de Séon.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05137 2285

Digitized by Google

Digitized by Google